



Au coeur de l'importance de la sexualité

IDS Bulletin 37.5

Au Coeur de l'importance de la
Sexualité



IDS Bulletin

Volume 37 Numéro 5

ARSRC (Centre Régional Africain de Ressources sur la Sexualité)

Etabli en 2003, le Centre fait partie de l'initiative de dialogue de la « Fondation Ford » sur la Santé Sexuelle et le Bien Etre. Ce dialogue vise à donner une visibilité et une bien fondé dans le domaine de la Sexualité. L'objectif de ARSRC est de promouvoir en Afrique des discussions publiques plus affirmantes et plus informées sur la sexualité humaine et de contribuer aux changements positifs dans le domaine émergeant de la sexualité en créant des mécanismes d'apprentissage au niveau régional. Les activités sous cette l'initiative se focalisent dans un premier temps sur quatre pays les plus peuplés en Afrique à savoir : l'Egypte (Afrique du Nord), le Kenya (Afrique Orientale, le Nigeria (Afrique de l'Ouest) et l' Afrique du Sud (Afrique Méridionale) .«ACTION HEALTH INCORPORATED (AHI),», une organisation non gouvernementale basée au Nigeria, héberge ARSRC et facilite aussi ces activités.

MISSION

Le « ARSRC » encourage en Afrique le dialogue public ainsi que les occasions d'apprentissage et de conseils en Sexualité Humaine en vue des changements positifs dans les politiques et les programmes sur les questions de Sexualité en Afrique.

Objectifs

- Etendre et reformuler les discours et les actions en faveur d'une Sexualité saine respectée, responsable et plaisante.
- Eduquer et renforcer les capacités professionnelles dans le domaine émergeant de la Sexualité.
- Créer des liens entre des organisations similaires et des personnes travaillant sur des questions se rapportant à la Sexualité en Afrique.

INSTITUTE OF DEVELOPMENT STUDIES (IDS)

IDS Bulletin est le flambeau des publications de *Institute of Development Studies (IDS)*. Pendant plus de 40 ans, elle a couvert les thèmes majeurs et influencé les débats sur le développement international. *IDS Bulletin* compile les dernières réflexions et les résultats des recherches et événements à *IDS* en les présentant sous une forme plus accessible.

© Institute of Development Studies 2008 ; © ARSRC 2008

www.ids.ac.uk

www.arsrc.org

Au Coeur de l'importance de la
Sexualité

Avant Propos

Richmond Tiemoko

La sexualité est importante au niveau individuel et collectif. Et pourtant il faut le répéter et même le montrer dans ce nouveau millénaire pour qu'il lui soit accordé une place de choix au niveau public (et aussi privé).

C'est dans ce cadre que cet ouvrage initié par l'Institut des Etudes de Développement (IDS) vient à point nommé. En effet, bien que la sexualité soit importante, son importance a longtemps été conçue du point de vue de ses conséquences négatives notamment sur la croissance de la population, la santé et les relations sociales. Et pourtant ne serait-ce que par le mariage, la sexualité est plutôt positive. Il est alors temps de revoir et bien comprendre la sexualité dans toute sa grandeur.

Une conception erronée de la sexualité humaine et son instrumentalisation l'ont réduite à l'acte sexuel entre homme et femme oubliant ainsi tout une large dimension d'elle. Et même dans ce cas de l'hétérosexualité, plusieurs dimensions sont occultées notamment, les questions de plaisir, de masculinité et de bien-être individuel.

Il est donc urgent de bien comprendre la sexualité et pour ce faire promouvoir l'accès à l'éducation sexuelle. Parce qu'elles les ont ignorés ou ne les ont pas prévus de façon appropriée, les défis au développement que pose la sexualité humaine à notre époque ont pris de nombreuses institutions africaines par surprise, pour ainsi dire. Les pays africains devront tôt ou tard faire face au fait que la majorité de la population africaine d'aujourd'hui est constituée d'adolescents et de jeunes gens. Bien que cette masse constitue une force de développement potentielle, elle ne peut contribuer au développement socio-économique que si ses individus ont les connaissances et les compétences pour se protéger eux-mêmes et leur permettant de vivre des vies saines.

Les sociétés et les institutions ont manqué à leurs engagements envers les jeunes en rendant honteuse et en passant sous silence la sexualité et les questions s'y rapportant. Si le nombre d'adolescents contaminés par le VIH et les IST est si élevé, si de nombreuses filles connaissent des grossesses non désirées et des avortements risqués, si de nombreuses filles et de nombreux garçons s'engagent dans des rapports sexuels à un âge précoce, si de nombreux adolescents sont victimes d'abus sexuels et sont exploités, c'est largement parce que les adultes et les institutions qu'ils contrôlent ont manqué à leurs engagements envers les jeunes. Les adolescents ont besoin d'un savoir solide, d'informations précises et de compétences pertinentes pour faire face aux divers défis que pose leur croissance et pour être capables d'exprimer leur sexualité de manière saine, agréable et responsable.

Laissons-nous alors nous emporter au cœur de l'importance de la sexualité pour un développement humain, juste, social et durable.

Table des matières

Au Cœur de l'importance de la sexualité

Sous la direction d'Andrea Cornwall et de Susie Jolly

Introduction : Au Cœur de l'importance de la sexualité
Sous la direction d'Andrea Cornwall et de Susie Jolly 18

SEXUALITÉ ET DEVELOPPEMENT
Sexualité et développement : une histoire en images
Sonia Corrêa 33

Études exploratoires des liens entre sexualité et droits dans la lutte contre la pauvreté
Henry Armas 44

« Race », culture, pouvoir, sexe, désir, amour dans les écrits sur « les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes »
Andil Gosine 53

Travestis : se réapproprier l'Histoire
Giuseppe Campuzano 64

DROITS SEXUELS
Les droits sexuels sont des droits humains Mais comment convaincre les Nations Unies ?
Kate Sheill 73

Développement des droits sexuels : défis et tendances en Amérique latine
Roger Raupp Rios 82

Réflexions sur le langage des droits d'un point de vue de queer
Jaya Sharma 90

Sodomie en Inde : crime sexuel ou droit humain ?
Sumit Baudh 99

LA SEXUALITÉ EN CONTEXTE
L' (im)possibilité d'établir des droits sexuels de l'Enfant d'après le récit du VIH/Sida par des enfants sud-africains
Deevia Bhana 108

Peu de pouvoirs, peu de choix : droits sexuels et reproductifs dans le contexte des bidonvilles au Bangladesh Sabina Faiz Rashid	117
Sexualité et droits sexuels des femmes en Gambie Isatou Touray	129
Le sexe et les droits de l'homme Alan Greig	139
LE POUVOIR DU PLAISIR Erotisme, sensualité et « secrets de femmes » chez les Baganda Sylvia Tamale	146
Renforcer la sensualité pour une sexualité à moindre risque chez les hommes en Inde Anupam Hazra	159
Redonner une place au sexy dans les relations sexuelles à moindre risque : le Projet du Plaisir Wendy Knerr et Anne Philpott	171
Les termes du contact et du toucher évoluent : étude du plaisir dans un contexte d'épidémie de VIH Jill Lewis et Gill Gordon	178
ACTIVISME ET ACTION Promouvoir les droits sexuels grâce à l'éducation aux droits humains : expériences au niveau communautaire en Turquie Liz Ercevik Amado	188
« L'homme en quête d'intimité : l'homme nettoie la salle de bain » ; femmes, plaisir sexuel, violence de genre et VIH Alice Welbourn	197
Des sœurs vagin, des hommes qui pleurent, des vedettes de série télévisée et des sushis : l'histoire des <i>Monologues du vagin</i> à Belgrade Jelena Djordjevic	202
Les luttes des travailleuses du sexe au Bangladesh, un apprentissage pour le mouvement des femmes Shireen Huq	208

Résumés

Introduction : Au couer de l'importance de la sexualité *Sous la direction d'Andrea Cornwall et de Susie Jolly*

Le *Bulletin de l'IDS* traite d'un thème qui a été constamment négligé par le monde du développement dominant : la sexualité. Le sexe et la sexualité ont des implications profondes sur le développement, et sont intimement liés à tous les aspects de la pauvreté. Et rien n'est plus élémentaire que nos droits sur nos propres corps. Et pourtant le rôle secondaire attribué à la sexualité dans l'industrie du développement, son traitement comme étant une « question de santé » ou un « luxe », a signifié que trop peu d'attention a été accordée à ses implications plus larges sur le bien-être humain. Le *Bulletin de l'IDS* cherche à montrer pourquoi la sexualité est importante. Il avance que la sexualité importe aux personnes et qu'elle joue un rôle important dans la vie de la majorité des personnes. Les politiques et les pratiques de développement ont déjà un impact significatif - et souvent négatif - sur la sexualité. Les normes sociétales qui visent à contenir et à contrôler la sexualité ont un impact significatif et souvent très négatif sur le bien-être matériel et émotionnel.

Le monde du développement doit reconnaître l'importance de la sexualité, dépasser les limites de la négativité pour adopter une approche plus positive et centrée sur le plaisir et affirmer que les droits à l'autonomie corporelle et sexuelle sont des droits fondamentaux. Les collaborateurs présentent une pléthore d'exemples inspirants illustrant les moyens éventuels pour y parvenir.

Sexualité et développement : une histoire en images *Sonia Corrêa*

Les débats actuels sur la sexualité et le développement doivent être considérés dans le cadre d'un cycle historique plus long. Cet article présente une vue générale imagée des trois dernières décennies, exposant les diverses influences depuis les années 70, qui ont produit à la fois le Consensus de Washington et l'Histoire de la Sexualité de Foucault, jusqu'aux paradoxes des années 1990 et 2000, qui opposent des progrès sur le plan des luttes en faveur des droits sexuels et une montée des conservatismes et des fondamentalismes. Cette frise chronologique place les luttes actuelles pour les droits sexuels dans l'histoire récente, montrant comment les mêmes thèmes refont surface et acquièrent une nouvelle signification dans le temps.

A travers l'Histoire, comment le développement a-t-il abordé la question de la sexualité ? Le langage utilisé dans l'industrie du développement en matière de sexualité est loin d'être transparent. On ne parle jamais directement de sexualité, bien qu'elle soit toujours présente. Cela se traduit distinctement dans le discours sur le développement et la population, qui évite complètement la question de la sexualité, comme s'il était possible que la fertilité existe en l'absence de l'acte sexuel. Cependant, l'opacité du langage autour de la sexualité est maintenant mise à jour par le discours sur les droits sexuels. L'adoption d'une perspective d'économie politique qui traite des interactions entre la sexualité et les structures comme la classe, la race et le genre et qui reconnaît la sexualité comme source de bien-être, de droits et d'épanouissement permettra d'aller de l'avant.

Études exploratoires des liens entre sexualité et droits dans la lutte contre la pauvreté Henry Armas

La sexualité et les droits sexuels ont, en général, été considérés comme étant des sujets secondaires par rapport aux « questions qui importent vraiment ». Cet article explore les liens entre les droits sexuels et les autres droits jugés prioritaires par l'industrie du développement, comme les droits à la santé, à l'éducation et au travail. Cet article n'affirme pas que les droits sexuels ont la même importance que ces autres droits. Mais plutôt que les droits sexuels sont tous ces droits, car la sexualité et les normes sociales qui l'entourent ont des impacts considérables sur la santé, l'éducation et le travail. L'auteur cite des preuves de mutilations génitales féminines et de « mutilations symboliques » du désir des femmes, incluant la honte et la culpabilité, qui ont des effets directs sur la santé physique et mentale ainsi que sur le bien-être ; des garçons « féminins » et des filles enceintes qui ont plus de chance d'abandonner leur scolarité à cause des moqueries, de la pression sociale et du manque de soutien ; et des employeurs et des collègues qui discriminent les personnes lesbiennes, bisexuelles et transgenres (LGBT) au travail. Les droits sexuels font partie intégrante des autres droits humains. Prétendre le contraire ne fera qu'affaiblir nos stratégies pour des droits plus vastes.

« Race », culture, pouvoir, sexe, désir, amour dans les écrits sur « les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes »

Andil Gosine

Les identités et les pratiques qui suggèrent ou qui impliquent une activité sexuelle entre hommes sont qualifiés par de nombreux noms : queer, gay, homosexuel, dandy, batty man (enculé), queen (folle), bachelor (célibataire), fag (pédé), etc. Cependant, dans le monde du développement international, l'expression « les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes » (MSM men who have sex with men) est vite devenu le qualificatif favori parmi la myriade d'expressions qualifiant le désir des hommes pour le même sexe. Ce terme a été à l'origine proposé comme alternative aux termes « gay » ou « bisexuel(le) » par les activistes de la base et les professionnels de la santé inquiets de l'impact des maladies sexuellement transmissibles sur leurs communautés. Cela a, à l'époque, représenté un geste radical, un refus net des récits dominants sur l'orientation sexuelle et le comportement sexuel qui étaient relayés par les organisations dirigées par des hommes blancs, identifiés comme étant gays. Cependant, la machinerie du développement s'est maintenant appropriée le terme, et ses implications et effets ont changé. L'acronyme « MSM » est maintenant utilisé comme une catégorie fourre-tout incluant des hommes non occidentaux et non blancs ayant les mêmes pratiques sexuelles. Il imite les stratégies orientalistes, effaçant les différences culturelles entre les différents peuples du « tiers-monde » et les désignant d'un bloc comme « les autres ». Le centre d'attention repose sur les interactions physiques et la probabilité de propagation de maladies, tandis que l'amour, les émotions et les désirs sont ignorés.

Travestis : se réapproprier l'Histoire

Giuseppe Campuzano

Dans le Pérou précolonial, les distinctions entre homme et femme étaient beaucoup plus souples qu'elles ne le sont de nos jours. Un *travesti* traditionnel ou une identité et une culture transgenres/travesties existaient et jouaient un rôle important dans la religion et la société andines. Les influences coloniales et celles du développement ultérieur ont

opprimé ces identités et communautés, bien que le *travesti* péruvien existe toujours. Dans le Pérou contemporain, les *travestis* font face à une violence publique et policière, à une exclusion économique et à une discrimination par les services de santé. Les *travestis* ont assimilé le pire des deux rôles de genre. Ils sont parfois considérés comme des hommes et donc, à ce titre, justes victimes de la violence policière.

Cependant, ils ont aussi intégré certains aspects de la femme « hystérique » stéréotypée, comme la transformation du corps, et ce même au détriment de leur santé, le choix de partenaires machos et probablement violents, et la passivité dans les rapports sexuels. Les *travestis* ont besoin d'une nouvelle forme de post-féminisme pour pouvoir faire des choix actifs sur le genre qu'ils souhaitent revendiquer, et pour vivre le genre choisi de façons qui les valident. Il est nécessaire d'établir pour tous des droits à choisir et à évoluer entre les identités de genre, qu'elles soient homme, femme ou une combinaison des deux.

Les droits sexuels sont des droits humains Mais comment convaincre les Nations Unies ?

Kate Sheill

En 1995, les droits sexuels ont été formulés dans la Plateforme d'action de Beijing. Cependant, des principes acceptés il y a des années sont, maintenant, jugés trop radicaux pour être cités dans les nouveaux textes. Face à ces retours en arrière, et à une époque où les activistes sont réduits au silence par des restrictions de financement, quelle possibilité de progrès reste-t-il ? En se basant sur des exemples de la Commission des Droits de l'Homme, la 49^{ème} session de la Commission sur le statut de la femme (Beijing + 10) et la Commission de la population et du développement, cet article examine les obstacles au progrès, les obstacles au maintien du *status quo*, les problèmes que pose le maintien du *status quo*, et les opportunités que nous devons saisir pour réaliser les droits sexuels. Nous ne devons pas perdre les avantages difficilement acquis lors de la Conférence internationale sur la population et le développement, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et autres plateformes. Cependant, nous ne pouvons pas non plus nous arrêter là. Ayant passé tellement de temps sur la défensive, nous devons maintenant dépasser l'approche uniquement basée sur des modèles négatifs, protectionnistes et trouver des moyens de faire avancer la compréhension et la réalisation des droits sexuels. Nous devons développer une nouvelle culture de la sexualité qui permette aux individus d'agir avec autonomie et de prendre la responsabilité de leurs actes, et qui encourage un respect mutuel ainsi qu'un choix, une expression et un plaisir individuels.

Développement des droits sexuels : défis et tendances en Amérique latine

Roger Raupp Rios

Ces dernières années en Amérique latine, les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) ont été l'objet d'une attention institutionnelle plus importante, et des progrès en matière de législation ont été réalisés sur le continent. En utilisant une typologie des cadres de travail légaux, cet article explore les tendances, les obstacles et les prospects en matière de lutte contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle en Amérique latine. Il précise que l'approfondissement et la bonne compréhension des droits des LGBT et des moyens pour les protéger et les promouvoir à des niveaux multiples est une tâche indispensable que les autorités légales, les

professionnels et la société civile doivent assumer. En allant dans cette direction, un dialogue fructueux peut être établi entre les politiques législatives, légales et publiques et les initiatives de la société civile. Cette dynamique peut aider à vaincre une culture d'exclusion et stigmatisant les LGBT, ainsi que la résistance à la liberté d'expression sexuelle.

Réflexions sur le langage des droits d'un point de vue de queer Jaya Sharma

Le langage des droits a eu une grande importance pour les mouvements de queer, notamment dans le contexte de revendication vis-à-vis de l'Etat. Cependant, des limites significatives inhérentes au langage des droits existent et doivent être reconnues. Cet article se focalise sur ces limites, en se basant sur l'expérience de PRISM (People for Rights of Indian Sexuality Minorities/Personnes pour les droits des minorités sexuelles indiennes), un forum d'activistes queer basé à Delhi, en Inde. Le langage des droits nous pousse vers un cadre de travail restrictif en matière de politiques d'identité. Il permet aussi à d'autres mouvements progressistes d'apporter leur soutien depuis une distance leur garantissant une certaine 'sécurité'. Une utilisation étroite du langage des droits entraîne le risque de maintien du discours du *status quo*, offrant ainsi des échappatoires face à la nécessité d'aborder plus directement l'intersectionnalité, l'hétéronormativité et ses subversions. Cet article défend l'enracinement du langage des droits dans les politiques queer/féministes afin d'encourager une action plus transformatrice en matière de sexualité.

Sodomie en Inde : crime sexuel ou droit humain ? Sumit Baudh

Une grande diversité d'actes, de pratiques et d'identités sexuelles existe dans le monde. La naissance du langage actuel des droits sexuels est largement liée aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT).

En retour, ce langage semble servir principalement les LGBT ou des identités similaires. Les hétérosexuel(le)s peuvent être exclus, tout comme les personnes indigènes pratiquant une sexualité avec le même sexe ou les personnes transgenres qui ne s'identifient pas aux LGBT, comme les *hijras* en Asie du Sud. Le défi consiste à rendre les droits humains accessibles à tous. Il est donc nécessaire d'élargir le discours des droits humains au-delà des notions étroites d'identités, pour garantir un fondement solide aux droits sexuels. L'auteur cite l'exemple de la loi coloniale britannique, Section 377 du Code pénal indien 1860, qui rend les « rapports charnels allant contre l'ordre de la nature » illégaux.

Cette loi est toujours en vigueur en Inde et est une source de violations constantes des droits humains. Bien qu'une lecture littérale de la loi ne condamne pas explicitement une identité sexuelle particulière, qu'elle soit homosexuelle ou hétérosexuelle, elle criminalise dans les faits toutes les formes d'activités sexuelles consentantes avec le même sexe. Du fait de son propre manque de précision sur les identités, la Section 377 est un cas d'espèce adapté à une nouvelle proposition pour un droit humain plus large : le droit à l'autonomie sexuelle.

L' (im)possibilité d'établir des droits sexuels de l'Enfant d'après le récit du VIH/Sida par des enfants sud-africains Deevia Bhana

Une stratégie clé dans la lutte contre le VIH/Sida est de préserver les droits de ceux qui sont infectés et de ceux qui risquent l'infection. Cependant, à cause de l'association avec la sexualité, les droits des enfants ne sont pas souvent abordés et les enfants sont, à la place, représentés comme des êtres innocents et ignorants de la sexualité et du VIH/Sida.

Cet article met en question cette représentation, sur la base d'une étude d'enfants de sept à huit ans habitant dans un township Noir du Kwazulu Natal, en Afrique du Sud. La chercheuse a constaté que les enfants en savaient déjà beaucoup et pouvaient lui parler avec aisance du Sida, de sexe et de préservatifs. Cependant, ils avaient également appris qu'ils n'étaient pas censés parler de ces choses devant les professeurs ou les parents, sous peine d'être punis. L'article explore la façon dont les enfants utilisent, ajustent et négocient leurs connaissances du VIH/Sida et de la sexualité. Il termine par des suggestions concernant la possibilité d'établir des droits sexuels du petit enfant.

Peu de pouvoirs, peu de choix : droits sexuels et reproductifs dans le contexte des bidonvilles au Bangladesh Sabina Faiz Rashid

Quelle est la situation des jeunes femmes mariées dans un bidonville urbain au Bangladesh ? Cet article se base sur un travail de terrain ethnographique approfondi auprès de 153 filles mariées âgées de 15 à 19 ans dans le bidonville Dhaka, et réalisé de décembre 2001 à janvier 2003. L'auteur constate un remplacement de la pratique traditionnelle du mariage arrangé, notant que 81 des 153 jeunes femmes avaient fait un mariage d'amour. Les jeunes femmes jouissent à présent d'une plus grande mobilité et d'une plus grande liberté à choisir leur propre partenaire, mais font face en même temps à une plus grande instabilité dans les relations conjugales. Les expériences vécues dans le domaine des relations sexuelles avec leur époux sont chargées de contradictions. Dépourvues d'indépendance économique et d'autonomie sociale, de nombreuses jeunes femmes tolèrent de mauvais mariages, et une sexualité risquée et douloureuse comme stratégie de survie. Certaines bénéficient, cependant, d'une marge de manœuvre plus importante pour fixer les termes de l'engagement, en utilisant leur sexualité comme un moyen pour attirer leur mari et garantir son soutien matériel, et elles peuvent même trouver du plaisir à agir de la sorte.

Sexualité et droits sexuels des femmes en Gambie Isatou Touray

En se basant sur l'activisme au niveau de la base de l'ONG pour les droits des femmes GAMCOTRAP (Gambian Committee on Traditional Practices/Comité gambien sur les pratiques traditionnelles), cet article aborde les formes contestées de sexualité en Gambie. Parmi celles-ci se trouvent la polygamie, le mariage précoce, l'abus sexuel, les mutilations génitales féminines, le viol conjugal/légal, l'arrêt forcé de la sexualité de l'épouse pour cause de ménopause, le trafic de femmes et le lesbianisme. Les arguments liés à la culture gambienne et à l'Islam sont essentiels pour comprendre les contestations portant sur ces questions. Par exemple, certains hommes citent des versets du Coran qui justifient la polygamie, et de nombreuses femmes acceptent cela comme étant leur droit.

En fait, le Coran accepte la polygamie sous réserve que toutes les femmes sont traitées avec la même justice, une condition qui y est décrite comme étant impossible à réaliser, on peut donc en déduire que la monogamie est la ligne de conduite recommandée. La réalité est que de nombreuses femmes souffrent lorsque leur mari épouse d'autres femmes. L'auteur cite des sujets de plainte, comme la baisse des contributions matérielles de l'homme, le fait que le mari peut également décider de cesser tout rapport sexuel avec les femmes plus âgées, les rendant insatisfaites mais incapables de quitter le mariage ou de chercher une sexualité ailleurs à cause des contraintes économiques et sociales.

Le sexe et les droits humains Alan Greig

Quel intérêt peuvent porter les hommes à la révolution sociale et sexuelle proposée par les défenseurs des droits sexuels ? La première réponse à cette question est de reconnaître que certains droits sexuels des hommes ont longtemps été violés. Les hommes qui « trahissent » leur genre du fait de leur représentation « féminine » et/ou de leurs relations sexuelles avec d'autres hommes sont particulièrement vulnérables à ces violations. La violence maintient la hiérarchie de genre et de sexualité en gardant les hommes qui ne sont pas « des vrais hommes » à leur place. Mais qu'en est-il des hommes qui semblent être, ou qui s'efforcent d'être, « de vrais hommes » ?

Que peut-on dire de leurs droits sexuels ? La demande la plus élémentaire des défenseurs des droits sexuels est, probablement, la liberté pour tous de vivre sa sexualité sans coercition. Même les hommes qui se conforment au stéréotype peuvent souffrir de violence sexuelle, comme l'indiquent les données sur les expériences hétérosexuelles sans consentement rapportées par des garçons et des hommes. De plus, la socialisation du genre peut inhiber la capacité des hommes à connaître la joie, la dignité, l'autonomie et la sécurité dans leur vie sexuelle. Par exemple, la socialisation du genre dicte que les hommes devraient être confiants et prendre le contrôle de leurs relations sexuelles, ne laissant aucune place pour admettre des anxiétés qu'ils pourraient ressentir.

Erotisme, sensualité et « secrets de femmes » chez les Baganda Sylvia Tamale

La formation '*ensonga za Ssenga*' (questions *Ssenga*) chez les Baganda, peuple d'Ouganda, représente une institution qui a traversé les siècles en tant que tradition d'initiation sexuelle. A la barre se trouve la tante paternelle (ou substitut) dont le rôle est d'enseigner aux jeunes femmes une diversité de sujets sexuels, incluant les pratiques pré-ménarches, une préparation pré-mariage, l'érotisme et la reproduction. Dans l'Ouganda contemporain, les services commerciaux *Ssenga* abondent, avec des chroniques et des programmes radios téléphoniques *Ssenga*, et des brochures *Ssenga* en vente dans les rues de Kampala. La « modernisation » et l'urbanisation transforment cette institution, en redéfinissant les limites du *Ssenga* pour s'adapter à l'époque. L'article indique que tandis que le *Ssenga* facilite et renforce le pouvoir patriarcal, il bouleverse et parodie en même temps le patriarcat.

Grâce à une déconstruction de l'arrangement du genre et de la sexualité dans le *Ssenga*, cet article étudie les constructs de la sexualité Kiganda, et de la féminité et de la masculinité à l'intérieur de ceux-ci.

Renforcer la sensualité pour une sexualité à moindre risque parmi les hommes en Inde Anupam Hazra

La stigmatisation et les sanctions légales contre l'homosexualité, ainsi que les normes de genre relatives aux hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes (MSM), aboutissent à une accentuation de l'agression, du jeu de pouvoir et de la pénétration dans la sexualité entre hommes en Inde. En retour, cela contribue à une faible utilisation des préservatifs par les personnes MSM et transgenres, et augmente donc le risque d'infection par le VIH et le risque de mauvaise santé. Cet article explore les possibilités de promotion d'une sexualité plus sensuelle, plus agréable et plus communicative qui pourrait aussi être plus sûre. Cet article se fonde sur la recherche de l'auteur et sur son expérience professionnelle personnelle en tant que masseur dans des salons de massage à Kolkata qui vendent des services sexuels aux clients masculins. Il propose des stratégies visant à créer des espaces sexuels et sociaux moins risqués pour les HSH(MSM), y compris pour ceux travaillant dans l'industrie du sexe. Les conclusions sont utilisées pour développer des stratégies de communication pour le changement de comportement (BCC) et des matériaux visant à encourager les éléments de sensualité dans la sexualité entre hommes.

Redonner une place au sexy dans les relations sexuelles à moindre risque : le Projet du Plaisir Wendy Knerr et Anne Philpott

Le plaisir et même le sexe en soi ont été notablement absents de la majorité du dialogue sur les infections sexuellement transmissibles et la propagation du VIH/Sida. Un rapport sexuel plus sûr et un rapport sexuel agréable ne sont pas incompatibles, et pourtant, la majorité des programmes éducationnels établis donnent l'impression qu'ils le sont, en n'utilisant que la peur du risque et de la maladie pour motiver leur public à pratiquer des rapports sexuels plus sûrs. Pourtant, des preuves indiquent que des incitations positives constituent le moyen le plus efficace pour convaincre les personnes de vouloir des relations sexuelles plus sûres. Le Projet du Plaisir travaille avec ces incitations - plaisir et désir pour créer des ponts entre l'industrie du plaisir/du sexe et un monde sexuel plus sûr. Il évite la négativité, en s'assurant que les matériaux érotiques incluent des exemples de rapports sexuels à moindre risque et que les matériaux sur la santé sexuelle et les matériaux de formation prennent en compte le plaisir. Dans cet article, les auteurs présentent un bref compte-rendu de certains des travaux des Projets du Plaisir et s'interrogent sur la façon dont une approche sexuelle plus positive des relations sexuelles à moindre risque peut aider à promouvoir un bien-être sexuel supérieur.

Les termes du contact et du toucher évoluent : étude du plaisir dans un contexte d'épidémie de VIH Jill Lewis et Gill Gordon

Les débats sur la santé sexuelle, dirigés par l'occident, se sont focalisés sur les avertissements des dangers du sexe. Pourtant, le plaisir est une raison importante qui explique pourquoi les gens ont des rapports sexuels. Le travail sur la santé sexuelle doit ouvrir le débat sur la façon dont le plaisir peut être vécu à moindre risque. Le traitement du plaisir dans le travail sur des relations sexuelles plus sûres pose problème. Les structures de pouvoir comme le genre, l'âge, la classe et la race, ainsi que les médias à l'échelle mondiale, influencent la façon dont les personnes vivent le plaisir. Le travail sur des

relations sexuelles plus sûres et sur la prévention du VIH doit donc prendre en compte la façon dont le plaisir se construit, et la multitude de façons, en fonction des personnes, de trouver du plaisir. En donnant des exemples tirés des nombreuses initiatives communautaires et de formation en matière de relations sexuelles plus sûres qu'ils ont eux-mêmes facilitées, les auteurs montrent que de telles discussions sur le plaisir sont en pratique possibles et en fait bien accueillies par de nombreuses personnes.

Promouvoir les droits sexuels grâce à l'éducation aux droits humains : expériences au niveau communautaire en Turquie

Liz Ercevik Amado

Le contrôle de la sexualité des femmes est la cause première des violations des droits humains de nombreuses femmes, comme les crimes « d'honneur », les mariages précoces et les mutilations génitales féminines. L'organisation turque Women for Women's Human Rights (WWHR) *New Ways/Femmes pour les droits des femmes* (WWHR) Nouvelles méthodes, s'oppose à ce contrôle de la sexualité des femmes, en adoptant une approche affirmative de la sexualité pour ouvrir aux femmes un espace de revendication de leurs droits. En 2004, WWHR a mené une campagne en faveur de la réforme du code pénal turque qui a abouti à plus de 30 amendements sur les droits corporels et sexuels des femmes et des filles en Turquie, dont la criminalisation du viol conjugal et l'annulation d'une disposition accordant des réductions de peine pour les meurtres « d'honneur ». Elle a aussi dispensé des formations sur les droits humains à plus de 4 500 femmes à travers la Turquie qui comportent un module sur les droits sexuels, encourageant l'idée que les femmes ont un droit au plaisir sexuel. Les participantes ont réagi très positivement à ce module et ont pensé que les discussions étaient « capacitanes » (« empowering »).

« L'homme en quête d'intimité : l'homme nettoie la salle de bain » ; femmes, plaisir sexuel, violence de genre et VIH

Alice Welbourn

La propagation du VIH est influencée par une grande diversité de facteurs, comme le revenu du foyer, les divisions domestiques des tâches, les charges de travail et les dépenses saisonnières, la communication, les relations, la violence de genre et le plaisir ou l'insatisfaction sexuels. Se basant sur des matériaux provenant d'Amérique du Nord et du Sud et d'Afrique, l'auteur conclut que les liens existant entre ces facteurs sont à la fois universellement vécus et essentiels à la prévention et à la réduction du VIH. L'auteur met également en question le rejet de « l'anecdote » dans la recherche formelle, notamment lorsque les histoires racontées par les femmes - et les hommes - sont tellement similaires et tellement répandues. La méthodologie de formation « Stepping Stones » soutient les analyses propres aux participants sur la nature de ces liens dans leur vie, et leur permet de trouver leurs propres solutions mutuellement acceptables. Les formations sont également l'occasion d'apprendre sur le plaisir et de développer des relations plus proches, plus affectueuses, respectueuses et satisfaisantes quel que soit l'état sérologique d'une personne.

Des sœurs du vagin, des hommes qui pleurent, des vedettes de série télévisée et des sushis : l'histoire des Monologues du vagin à Belgrade

Jelena Djordjevic

Au printemps 2006, la pièce intitulée *les Monologues du Vagin* a été jouée en Serbie pour la première fois. Jouée par des actrices célèbres, dont une vedette de série télévisée, le spectacle a attiré un large public dépassant le cadre des personnes généralement intéressées par le mouvement des femmes.

Des centaines de jeunes filles sont venues voir la vedette de série télévisée, mais elles ont, par la même occasion, entendu parler de plaisir et d'orgasme, de la façon d'aimer leur corps, ainsi que d'abus sexuels et de violence domestique. Les hommes présents dans le public ont pleuré sous le coup de l'émotion. Les actrices, dont certaines avaient réagi avec gêne et dédain lorsqu'elles avaient lu le texte pour la première fois, étaient vraiment extatiques à la fin du spectacle. Le centre serbe de lutte contre le trafic humain avait organisé l'évènement et toutes les recettes étaient versées à KOLO, une organisation de femmes bosniaques soutenant des femmes qui ont été violées par des soldats serbes durant la guerre dans l'ex-Yougoslavie. *Les Monologues du Vagin* ont créé des nouvelles connexions et nouveaux alliés inattendus dans la lutte pour les droits des femmes.

Les luttes des travailleuses du sexe au Bangladesh, un apprentissage pour le mouvement des femmes

Shireen Huq

En 1999, le gouvernement du Bangladesh a chassé de force les travailleurs(se)s du sexe d'un grand nombre de bordels situés à la périphérie de Dhaka. Les membres de l'organisation des travailleurs(se)s du sexe, Ulka, ont immédiatement recherché un soutien auprès de Naripokkho, une ONG de femmes implantée sur tout le territoire. Le bureau de Naripokkho a été transformé en un abri impromptu, plus de 40 femmes y ont dormi, et quelques autres ont été hébergées aux domiciles privés des membres du personnel. Cela a créé de nouvelles relations et alliances entre les travailleuses du sexe et le personnel.

Naripokkho et d'autres organisations de femmes du Bangladesh ont soutenu une campagne en faveur des droits des travailleurs(se)s du sexe et de leurs luttes contre les expulsions illégales. Cet article explore les leçons apprises par ces organisations au cours de leur engagement. Il indique que ces luttes ont donné une signification nouvelle et davantage publique aux débats sur la sexualité et sur les droits sexuels qui existaient déjà au sein du mouvement de femmes.

Notes sur les collaborateurs

Les Auteurs

Liz Ercevik Amado, originaire de Turquie, travaille depuis 2002 avec Women for Women's Human Rights (WWHR) *New Ways* (Femmes pour les droits des femmes (WWHR) - Nouvelles méthodes), une ONG indépendante de femmes basée à Istanbul, en Turquie. Elle est actuellement la co-coordinatrice de l'organisation et la coordinatrice des publications. Elle a écrit et dirigé plusieurs publications de WWHR *Nouvelles méthodes*, dont *Sexual and Bodily Rights as Human Rights in the Middle East and North Africa : A Workshop Report; Human Rights Training Program for Women (1995/2003) Evaluation Report*; et *The Reform of the Turkish Penal Code from a Gender Perspective*.

Henry Armas est avocat (Pontificia Universidad Católica del Perú, PUCP) disposant d'une expérience dans le domaine des droits humains et du développement, et spécialisé dans la participation citoyenne, l'éducation participative et le genre. Il a travaillé dans différents espaces académiques et organisations de la société civile et est le président de GRUPAL le Groupe de travail sur la participation au Pérou. Il est chercheur au département des droits et de la santé (Universidad Peruana Cayetano Heredia). Il est membre du Comité consultatif international de BRIDGE à l'Institute of Development Studies (IDS). Il a participé à des programmes au sein de l'IDS, de l'Université du Sussex, de l'Université de Harvard et de l'Université Oñati.

Sumit Baudh travaille à South South East Resource Centre on Sexuality. Son domaine d'intérêt inclut les questions de queer et les droits des *dalits* et des travailleurs migrants sans-papiers en Inde. Il est titulaire d'une licence de droit à la National Law School of l'Université d'Inde et d'une maîtrise en droit à la London School of Economics. Avocat (au barreau de Delhi) et avoué n'exerçant pas (Angleterre), il est actuellement associé à AMAN Trust, une ONG travaillant sur la paix et la résolution des conflits en Asie du Sud.

Deevia Bhana est professeur assistant d'Education à l'Université du Kwazulu Natal (UKZN). Elle est l'auteur de publications dans les domaines du genre, de l'enfance et de la scolarité. Ses publications incluent : 'Violence and the Gendered Negotiation of Young Masculinities in South African Schools' in Morrell and Ouzgane (eds), *African Masculinities* (Palgrave: New York, 2005); Bhana, D. and Epstein, D. "I Don't Want to Catch It": Boys, Girls and Sexualities in an HIV Environment' (à venir dans *Gender and Education*), et 'What Matters to Teachers, Boys and Girls in a Black Primary School in South Africa' (à venir dans *Early Childhood Development and Care*).

Giuseppe Campuzano est né à Lima, au Pérou, où il travaille actuellement. Il a étudié la philosophie et dirige un projet nommé 'Museo Travesti' (Musée du *Travesti*) depuis deux ans, une recherche détaillée des transgenres péruviens, à travers documents, dissertations d'histoire, journalisme et art. Ce projet vise à apporter une meilleure compréhension de l'identité des *travestis* contemporains, pour éliminer les préjugés, offrir un outil utile à la « capacitation » (empowerment) des communautés *travesties* et encourager d'autres personnes en Amérique latine à travailler sur des études similaires.

Andrea Cornwall est chargée de cours à l'Institute of Development Studies, où elle dirige un programme de recherche sur la « capacitation » (empowerment) des femmes et coordonne le travail de l'équipe de participation sur les droits et l'inclusion. Elle a travaillé

en tant que chercheuse et praticienne dans les domaines de la santé et des droits sexuels et reproductifs pendant de nombreuses années, et a co-dirigé '*Realizing Rights : Transforming Approaches to Sexual and Reproductive Wellbeing*' (avec Alice Welbourn, Londres : Zed Books, 2002) ; 'Men, Masculinities and Development : Politics, Policies and Practice' (avec Sarah White, *IDS Bulletin* 31.2, 2000) et 'Repositioning Feminisms in Development' (avec Elizabeth Harrison et Ann Whitehead, *IDS Bulletin* 35.4, 2004).

Sonia Corrêa est la fondatrice de SOS-Corpo-Instituto Feminista para a Democracia (Brésil). Elle est coordinatrice en matière de droits à la santé sexuelle et reproductive à DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era/Alternatives de Développement avec les Femmes pour une Nouvelle Ere), un réseau d'activistes et de recherche basé dans le Sud. Elle est l'auteur de *Population and Reproductive Rights : Feminist Perspectives from the South* (Londres : Zed Books, 1994). Depuis 1994, elle suit de près les négociations des Nations Unies sur le genre, la sexualité et la santé reproductive. Elle est actuellement associée de recherche dans l'Association brésilienne Interdisciplinaire sur le Sida (ABIA) et co-présidente du Groupe de travail international sur la sexualité et la politique sociale.

Jelena Djordjevic est une activiste féministe serbe poursuivant ses études doctorales en études des migrations à l'Université du Sussex. Elle est la co-fondatrice du Centre de lutte contre le trafic humain à Belgrade et avait, auparavant, travaillé avec Astra, la première organisation de femmes à travailler sur le trafic humain en Serbie. Jelena est affiliée à l'International Women in Black Network (Réseau international des Femmes en Noir), au V-Day Europe Network (Réseau Européen V-Day) pour stopper la violence contre les femmes et les filles et au Network of Sex Work Projects (Réseau des Projets du travail du sexe). Elle travaille actuellement en tant que chercheuse avec le Fonds d'action urgente pour les droits humains des femmes sur un projet qui explore le concept « d'activisme durable », et qui identifiera des moyens d'apporter un plus grand soutien à l'activisme des femmes dans le monde.

Gill Gordon est conseiller technique en prévention, à l'Alliance internationale contre le VIH/Sida. Elle fournit régulièrement un soutien technique à un projet travaillant avec des jeunes scolarisés et non scolarisés dans six districts de la Province Est de Zambie. Elle a plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans le secteur du développement, et est spécialiste de la promotion du développement social et de la santé, et dispose d'une expertise spéciale en matière de genre, de sexualité et d'approches participatives basées sur la communauté. Elle a auparavant travaillé avec des associations de planning familial à travers le monde pour intégrer à leurs programmes une large diversité de questions relatives à la santé sexuelle. Gill est l'auteur et le co-auteur de plusieurs publications dont *Talking AIDS* (avec Tony Klouda, Oxford : Macmillan Africa, 1988) et *Choices : A Guide for Young People* (Oxford : Macmillan Africa, 1999).

Andil Gosine est professeur adjoint à la Faculté des arts de l'Université de York (Canada). Ses recherches examinent le travail collaboratif des récits coloniaux sur la « race », le genre et la sexualité dans différents domaines, incluant la culture populaire, les politiques environnementales et le développement international. Il s'intéresse particulièrement à la façon dont ces discours circulent dans les conditions matérielles des nations qui marquent son histoire personnelle (Trinidad et Tobago, Canada, RU, Inde et France), les représentent et les produisent.

Alan Greig est consultant international et conseille les organisations communautaires en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-est sur le développement de programmes de lutte contre le VIH/Sida qui traitent les facteurs sous-jacents de vulnérabilité comme l'inégalité et la violence de genre. Il a récemment travaillé avec MOVE (Men Overcoming Violence) et a suivi une formation d'organisateur dans le Projet de réponse communautaire de la Generation Five sur les abus sexuels d'enfants (ASE). Avec Generation Five, il a suivi une formation en contes numériques et a utilisé cet outil pour inciter davantage d'hommes à s'impliquer dans le mouvement visant à mettre fin aux abus sexuels d'enfants. Dans le cadre de son travail vidéo numérique actuel, il travaille en tant qu'activiste avec le Projet Break the Silence Mural pour produire un documentaire sur l'art comme forme de résistance en Palestine.

Anupam Hazra travaille, depuis novembre 2002, au bureau de SAATHII (Solidarity and Action Against the HIV Infection in India/Solidarité et Action contre l'infection par le VIH en Inde) à Kolkata, et est actuellement coordinateur de formation sur les questions des PVVIH (personnes vivant avec le VIH/Sida). SAATHII développe les capacités des personnes et des organisations travaillant sur le VIH/Sida en Inde grâce à une diffusion de l'information, à une mise en réseau, à des plaidoyers, à la recherche et à une assistance technique. Anupam a travaillé avec des groupes de lesbiennes, de gays, de bisexuel(le)s et de personnes transgenres (LGBT) à Kolkata en tant qu'éducateur pair, conseiller et chercheur sur le terrain et a joué dans des sketches éducatifs et des programmes culturels. Avant de travailler sur le développement social, il a été masseur dans des salons à Kolkata, où des services sexuels entre hommes étaient aussi proposés.

Shireen Huq est une activiste impliquée dans le mouvement des femmes au Bangladesh, membre fondateur de Naripokkho, et est, depuis 20 ans, formatrice sur le genre, les droits et le développement au Bangladesh et ailleurs. Depuis 1987, elle travaille aussi en tant que conseillère dans le domaine du développement et des femmes pour Danida, au Bangladesh, et travaille actuellement pour le programme sur la bonne gouvernance et les droits humains de Danida.

Susie Jolly est responsable de la communication sur le genre à BRIDGE et à l'Institute of Development Studies (IDS). Avec Andrea Cornwall, elle dirige le travail de l'IDS sur la sexualité. Son objectif est de soutenir les échanges entre activistes défendant les droits sexuels, et d'aider à partager leurs points de vue avec des personnes travaillant dans l'industrie du développement. Elle écrit et dirige les publications de BRIDGE sur les questions de genre en relation avec le VIH/Sida, les migrations et la pauvreté. Elle est aussi impliquée dans les luttes des droits locaux, et est la fondatrice du Brighton Both Ways Bisexual Group. Susie a rejoint l'IDS en 1998. Elle a auparavant vécu à Beijing pendant plusieurs années, gérant les programmes d'allègement de la pauvreté du PNUD, et se joignant à l'activisme local en faveur des droits des femmes et des LGBT.

Wendy Knerr est la Propagandiste du Plaisir (à savoir la directrice de communication) et membre du conseil d'administration du Projet du Plaisir. Elle a aidé à diriger une formation centrée sur le plaisir dans le cadre du Projet du Plaisir soutenu par les organisations CARE International et CARE Cambodia à Phnom Penh, au Cambodge, et a récemment co-écrit un article sur les préservatifs et le plaisir pour le journal médical *The Lancet*. A présent basée à Oxford, au RU, Wendy est aussi écrivaine et rédactrice

freelance (www.thewriteeffect.co.uk) spécialisée dans la santé sexuelle et reproductive et le VIH et le Sida, elle était auparavant responsable de communication au International Planned Parenthood Federation European Network (réseau européen de la Fédération internationale pour la Planification Familiale) à Bruxelles.

Jill Lewis cumule l'enseignement en tant que professeur de littérature et des études de genre au Hampshire College aux Etats-Unis, à un travail depuis son domicile au RU en tant que consultante et formatrice internationale en matière de genre et de prévention du VIH. Impliquée dans les politiques de genre et de santé sexuelle depuis 1972, elle est, depuis 1986, active dans le domaine de la prévention du VIH axée sur le genre dans une grande variété de contextes culturels. Elle a récemment travaillé sur le développement des capacités de prévention du VIH pour le Conseil norvégien pour les réfugiés dans le Caucase et dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne et aux Etats-Unis avec la jeunesse de la communauté immigrante latino dont les risques d'infection par le VIH sont élevés. Elle porte un intérêt particulier au travail avec les formations de masculinité hétérosexuelle qui bloquent la prévention du VIH.

Anne Philpott a créé le Projet du Plaisir car elle était frustrée de constater que le plaisir est rarement abordé dans des domaines tels que l'éducation sexuelle ou la promotion du préservatif. Cela l'a de plus en plus frappé alors qu'elle travaillait pour une compagnie fabriquant des préservatifs féminins, et en faisait la promotion en Asie. Avant cela, elle a achevé un master en politique sanitaire tout en travaillant pour des organisations caritatives internationales travaillant sur la santé sexuelle au RU. Elle a été éducatrice sexuelle dans les écoles et a développé des programmes ciblant les zones du RU où le taux de grossesses adolescentes est élevé, mais a d'abord travaillé dans la prévention du VIH en Afrique du Sud au début des années 90 au sein d'un groupe de marionnettes et de sensibilisation au sida.

Sabina Faiz Rashid est professeur adjoint à l'Ecole de santé publique James P. Grant, Université de BRAC, au Bangladesh. Elle est titulaire d'un doctorat en anthropologie médicale/santé publique de l'Université nationale australienne. Sa thèse a porté sur les vies des femmes adolescentes mariées dans les bidonvilles urbains de Dhaka et leurs expériences en matière de santé reproductive. Depuis 1994, elle travaille au Bangladesh, menant des recherches sur les questions de genre et de santé reproductive et sexuelle. Elle a publié des articles dans un certain nombre de journaux évalués par des pairs et a co-écrit un livre sur la livraison de soins sensibles au genre ciblant les femmes vivant en milieu rural. Elle s'intéresse à l'urbanisation, à la pauvreté et à son impact sur les relations de genre et sur la santé sexuelle et reproductive.

Roger Raupp Rios est professeur brésilien de loi constitutionnelle à Porto Alegre, Rio Grande do Sul et il travaille avec le Centre latino-américain sur les droits humains et la sexualité. Son principal travail porte sur la connexion entre la loi anti-discrimination et les droits sexuels dans le contexte brésilien et latino-américain. Il réalise des recherches collaboratives avec des ONG dans les domaines du VIH/sida (ABIA, l'Association brésilienne Interdisciplinaire sur le sida), de la bioéthique, de la discrimination de l'orientation sexuelle (ANIS, Institut de bioéthique, droits humains, et genre ; Nuances, Groupe en faveur de la liberté d'expression sexuelle). Depuis 1984, il est juge fédéral à Porto Alegre.

Jaya Sharma est une queer et une activiste féministe basée à Delhi, en Inde. Elle est membre fondateur de PRISM, un forum qui vise à sensibiliser le public sur les questions de sexualités avec le même sexe qui n'entrent pas dans le cadre de la norme hétérosexuelle, et à interroger la norme elle-même. Son travail a principalement consisté à s'engager avec d'autres groupes et mouvements progressistes pour les aider à reconnaître les questions queer et à y répondre dans le cadre d'une démarche intrinsèque à leur agenda. Elle est également membre fondateur de Nirantar, une ONG de femmes travaillant sur les questions de genre et d'éducation. Jaya fait partie du mouvement des femmes en Inde depuis deux décennies.

Kate Sheill est coordinatrice de campagne sur le thème de la discrimination basée sur l'identité dans le programme de politique du Secrétariat international d'Amnesty International. Son travail peut couvrir des questions de genre, de sexualité, de « race », et de foi dans le monde entier et inclut actuellement un plaidoyer auprès de l'ONU en faveur des droits sexuels, une participation aux campagnes sur les droits des lesbiennes, des gays, des bisexuels et des personnes transgenres (LGBT), un travail sur les droits humains des peuples indigènes et sur la liberté de religion. Elle a récemment fini son master en identités sociales, son mémoire explorant les questions relatives au travail sur les femmes et la violence : stéréotypes, victimisation et droits humains.

Sylvia Tamale est une activiste féministe et une universitaire basée à Kampala, en Ouganda. Elle est professeur agrégée et actuellement doyenne de loi à l'Université de Makerere. Elle a fondé et a été coordinatrice du Projet de recherche sur le genre, la loi et la sexualité à la Faculté de droit. Ses domaines de recherche incluent les femmes du tiers-monde et la loi, les femmes et la politique, et le genre, l'identité et la sexualité. Sylvia s'est vue remettre plusieurs prix récompensant son rôle dans la défense des droits humains des groupes marginalisés comme les femmes, les gays, les lesbiennes et les réfugiés.

Isatou Touray est titulaire d'un doctorat en Etudes du développement et est cofondatrice et actuellement directrice exécutive de GAMCOTRAP (Comité gambien sur les pratiques traditionnelles). Jusqu'à sa nomination, elle était directrice générale adjointe (et également fondatrice) du Département de genre et de management au Management Development Institute en Gambie. Elle est activiste de genre et coordinatrice nationale du Projet Femmes et Loi pour lequel elle a co-écrit *Gambia Women, Law and Customary Practice and Women in Top Management in the Gambia* (MDI Gender Unit, 2000). Elle occupe aussi actuellement le poste de Secrétaire générale du Comité interafricain (IAC), une organisation régionale défendant les droits des femmes et faisant pression pour l'élimination des mutilations génitales féminines en Afrique.

Alice Welbourn est formatrice, écrivaine et activiste. Elle a travaillé sur les questions internationales de genre, de participation et de santé pendant 25 ans. Après avoir obtenu un doctorat à Cambridge, basé sur une recherche dans le Kenya rural, elle a travaillé en Afrique de l'Est, australe et de l'Ouest. Diagnostiquée séropositive en 1992, elle a développé la méthodologie « Stepping Stones », un ensemble de formations en compétences sur le VIH et les relations, à présent utilisé en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elle est actuellement présidente au RU de l'International Community of Women living with HIV/AIDS/Communauté internationale des femmes vivant avec le

VIH/sida (ICW) (www.icw.org) qui organise des campagnes sur les questions de politique concernant les femmes séropositives au niveau mondial. Elle est cofondatrice de SOFIA (www.sofiaforum.org) et membre de la Global Coalition on Women/Coalition globale sur les femmes et du AIDS Leadership Council/Conseil de leadership en matière de sida (<http://womenandaids.unaids.org>).

Introduction : De l'importance de la sexualité

Andrea Cornwall et Susie Jolly*

Je travaille beaucoup sur les questions de sexualité et de droits sexuels. Et à chaque fois que je mentionne ces thèmes dans le contexte de l'Inde, on me dit que la communauté n'est pas prête à en parler, dans un pays où la pauvreté est si présente, pourquoi parler de sexualité ; il s'agit d'une notion occidentale et ma langue est l'anglais, ce qui explique que j'ai toutes ces idées. Honnêtement, tout le monde a des rapports sexuels, veut en avoir, ou se plaint de ne pas en avoir, ne devrions-nous donc pas en parler ?

(Menon 2006) (1)

Nous devons permettre aux gens d'être aussi à l'aise en parlant de sexualité qu'ils le sont devenus sur les questions de genre. (Robert Chambers, IDS) (2)

Le *Bulletin de l'IDS* traite d'un thème que le monde du développement dominant a constamment négligé : la sexualité.

Au cours des dix dernières années, les décideurs politiques et les praticiens de l'industrie du développement ont fini par adopter une approche multidimensionnelle de la pauvreté, une approche qui accorde plus d'attention aux dimensions sociales et culturelles de la pauvreté (Chambers, 2005). Une attention croissante a été accordée à la réalisation d'une liberté, d'un bien-être plus importants et de droits humains pour tous comme partie intégrante de ce que le terme « développement » signifie à présent (Sen, 1999 ; DFID, 2000 ; Chambers, 2005). Il n'est plus possible d'ignorer les discriminations, les inégalités et les exclusions sociales et leurs conséquences sur le développement (Klugman, 2000 ; SIDA, 2005, Samelius and Wagberg 2005). Pourtant, lorsqu'il s'agit des implications économiques, sociales, politiques et en matière de droits humains, du sexe et de la sexualité, un silence règne au cœur du secteur du développement dominant. Traitée comme une question de santé ou tout simplement ignorée car jugée comme étant un « luxe », la sexualité est à peine abordée dans les débats sur le développement.

L'épidémie de Sida a peut-être forcé les agences de développement à accorder une place plus importante à la sexualité dans leurs stratégies. Mais les représentations du sexe et de la sexualité dans les discours sur le Sida sont non seulement toujours négatifs, mais aussi profondément normatifs (Pigg, 1999 ; Gosine, 2004).

Comme pour la population, la sexualité continue à être traitée comme un problème qui doit être maîtrisé, et non comme une partie intégrante de l'expérience humaine, une source de joie et de plaisir mais aussi de souffrance et de douleur. Cette approche négative concorde avec les efforts de la droite religieuse visant à réduire la jouissance à une autonomie corporelle, aux plaisirs de l'amour et de l'intimité de ceux qui ne se conforment pas aux normes prescrites par les autorités religieuses, la société et l'Etat (Long, 2005). L'intensification des « guerres de sexe » (Rubin, 1989) au cours de ces dernières années, comme nous le rappelle l'article de Kate Sheill, les profondes implications sur les droits humains de la montée du conservatisme et de ses objectifs répressifs dans de nombreuses régions du monde, appellent à rompre catégoriquement le silence qui règne sur la sexualité dans le monde du développement.

Le sexe et la sexualité ont des implications profondes sur le développement. Le *Bulletin de l'IDS* vise à montrer en quoi la sexualité est importante. En se basant sur l'atelier inspirant « Realising Sexual Rights/Réaliser les droits sexuels » tenu du 28 au 30 septembre 2005 à l'Institute of Development Studies (IDS), ce *Bulletin de l'IDS* présente des articles tirés de cet atelier et

d'ailleurs. Il fournit divers récits de conceptions des droits sexuels, de mobilisation et des nouvelles approches de mise en œuvre. Accueillir un tel événement et produire un *Bulletin de l'IDS* sur ce thème constituent une première pour l'IDS. Le style des contributions à ce *Bulletin de l'IDS* reflète leur contenu novateur.

La sexualité concerne la politique, la programmation et les relations de pouvoir, mais aussi le plaisir et les dangers, les sentiments, les sensations, les émotions, la peau, la chair et les fluides corporels (et espérons-le, l'orgasme aussi !). Dans cette publication, nous cherchons à réunir l'aspect humain de la sexualité et les questions macropolitiques et analytiques. Les contributions vont des explorations de nouvelles approches conceptuelles des droits humains, en passant par des recherches sur les expériences de sexualité dans divers contextes et pour différentes personnes, aux histoires personnelles d'activisme et initiatives qui visent à transformer les façons dont le sexe et la sexualité sont conçus et vécus. Cette introduction reprend les fils qui tissent le contenu de ce *Bulletin de l'IDS*, explorant leurs interconnexions avec la théorie, la politique et la pratique et leurs implications sur celles-ci.

1 Pourquoi la sexualité est importante (et pourquoi le développement devrait-il prendre en compte la sexualité ?)

1.1 Parce que la sexualité joue un rôle important dans la vie des être humains

La sexualité repose au cœur de la vie humaine, de ce qui fait de nous des êtres humains à part entière c'est la clé de notre capacité à contribuer positivement et pleinement aux sociétés dans lesquelles nous vivons... Les questions de sexualité et de droits sexuels se rapportent aux droits de chacun à la vie et à avoir une bonne santé. (Carin Jämtin, Ministre suédois de la Coopération internationale pour le développement) (3)

La sexualité joue un rôle important dans la vie des personnes, pourtant la riche diversité des expériences humaines est trop souvent réduite à des « informations factuelles, des données et des avertissements sinistres, et à ce qu'il ne faut « pas faire » », comme le notent Jill Lewis et Gill Gordon. Ils poursuivent ainsi : « Il y a très peu dans tout cela qui permette de relier les connexions sexuelles aux situations réelles et aux corps réels » (page 110). Lorsque les agences de développement parlent de sexe, elles parlent d'actes et d'activités chargés de risques et de dangers, plutôt que de relations intimes entre personnes.

« Amour », « désir » et « plaisir » n'entrent pas dans le vocabulaire du développement. L'article de Lewis et de Gordon élargit radicalement le cadre à travers lequel le sexe et la sexualité sont maintenant considérés. Ils explorent les contours du plaisir et du désir, les chemins que différentes cultures proposent pour apprendre sur le désir et le ressentir, et la gamme extensible des formes d'expression sexuelle et des façons de parler du sexe.

La vue monochrome du sexe inscrite dans le discours du développement représente les femmes comme des victimes dénuées de pouvoir, les hommes comme des prédateurs sexuels voraces et les enfants comme des êtres innocents et les personnes transgenres ne sont même pas cités.

Les enfants forment un groupe pour lequel la sexualité n'est pas censée poser problème. Pourtant l'étude de Deevia Bhana portant sur des enfants âgés de sept à huit ans dans un township Noir du Kwazulu Natal, en Afrique du Sud, montre que les garçons et les filles de cet âge ne sont « ni innocents ni ignorants du VIH/Sida et du sexe ». Alors qu'ils peuvent déjà parler avec aisance du Sida, du sexe et des préservatifs avec la chercheuse, ils savent aussi qu'ils ne sont pas censés parler de ces choses, par peur d'être punis.

Comme le montre l'étude de Sabina Faiz Rashid sur la santé sexuelle et reproductive dans un bidonville de Dhaka, les réalités des relations de pouvoir sexualisées dans les communautés pauvres rendent en effet de nombreuses femmes vulnérables au mal-être sexuel et reproductif. Pourtant son analyse souligne également qu'il est important de mieux comprendre comment ces femmes vivent leurs relations sexuelles, et de ne pas préjuger de leurs situations. Elle cite le cas d'une fille âgée de 15 ans, Shehnaz, seconde femme d'un homme plus âgé, qui se délecte de son pouvoir sexuel sur son mari et du pouvoir que cela lui confère (bien que temporairement), en déclarant : « Peu importe que je sois sa seconde femme, je l'attire beaucoup plus et il a plus d'affection pour moi. Elle n'a aucun pouvoir. Il ne peut jamais me dire non ! »

Cet exemple et d'autres images discordantes, dans lesquelles l'action des femmes devient évidente, nous rappelle à la nécessité de dépasser les hypothèses considérées comme étant acquises sur l'absence de pouvoir des femmes pour pouvoir comprendre comment elles comprennent leurs propres réalités sexuelles.

Dans de nombreux cas, les femmes ne sont pas supposées admettre qu'elles veulent du sexe. Liz Ercevik Amado cite le cas d'une participante à un module de formation traitant des droits humains en matière de sexualité dans la Turquie rurale : « les femmes ne sont pas censées être directes et exprimer certains de leurs sentiments ouvertement. Même lorsque j'ai des rapports sexuels avec mon mari, je me demande s'il va mal le prendre et penser que j'en ai trop envie. Mon mari travaille à l'étranger. Lorsqu'il est revenu, je n'ai pas pu exprimer mon désir ouvertement, pour qu'il ne pense pas que j'ai un tel désir lorsqu'il s'absente. » Isatou Touray identifie, sur la base d'une recherche réalisée en Gambie, le problème de la « retraite forcée du sexe » que subissent les femmes post-ménopausées lorsque leur mari épouse une femme plus jeune. Une femme interrogée explique, « Je n'ai plus de rapports sexuels depuis un an car mon mari a une nouvelle femme plus jeune avec qui il passe la majeure partie de son temps...je suis affamée et je ne peux rien dire à ma famille. »

Ces récits racontent avec force les effets des normes sociales gouvernant la sexualité, et le décalage entre l'expérience vécue et les attentes de la société. Les histoires racontées illustrent de façon émouvante l'importance de trouver de nouveaux moyens de communiquer sur le sexe qui redéfinissent les limites de ce qui est possible, et en effet « acceptable ». Shireen Huq explique comment, grâce aux histoires que les femmes se racontent entre elles, à Naripokkho, une organisation de femmes implantée sur le territoire national, au Bangladesh, il est devenu clair que les restrictions portant sur la mobilité des femmes dont le but est de préserver leur honneur et leur chasteté ont un impact considérable « non seulement sur le bien-être physique des femmes mais aussi sur leur sentiment d'amour propre, de liberté personnelle et de bonheur. » Grâce à ce processus de « témoignages infinis », la question suivante se pose : « Comment l'agenda sur les droits...peut-il ignorer les questions de liberté sexuelle, comme il a eu tendance à le faire ? »

Les femmes sont censées être sexuellement vulnérables. Par contre, les hommes ne sont pas censés parler de leurs peurs ou de leur vulnérabilité liées à la sexualité. Comme l'observe Alan Grieg, « lorsqu'on leur demande quelles sont leurs inquiétudes en matière de sexe, les jeunes hommes et les hommes adultes citent souvent leur anxiété quant à la performance sexuelle, comme la virilité et la taille du pénis, et leur sentiment de ne pas pouvoir demander de l'aide pour gérer ces questions par peur de ne pas être suffisamment « virils » » (page 84). Les conséquences, comme le documente Barker (2005), peuvent être mortelles. Anupam Hazra se penche sur le langage du sexe utilisé par les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes (MSM) à Kolkata, en Inde. Il constate que la parole sur le sexe est souvent violente, la masculinité est assimilée à une agression sexuelle, et seule la pénétration est considérée comme un rapport sexuel.

Hazra juge ce discours malsain et produit de la stigmatisation sociale, du cadre juridique, hérité de l'époque coloniale, et pénalisant l'homosexualité, des rôles de genre patriarcaux, tous ces facteurs s'additionnant pour proscrire des moyens alternatifs d'aborder la sexualité.

Quant aux personnes transgenres, dans certains contextes, ils ne sont pas du tout censés exister. Dans d'autres contextes, les communautés transgenres peuvent être bien établies et reconnues, si elles sont stigmatisées, comme les *hijras* en Asie du Sud (Huq) et les *travestis* en Amérique latine (Campuzano). Cependant, comme pour n'importe qui, l'expression de leur sexualité est soumise aux pressions normatives qui peuvent gêner un épanouissement de leurs expériences de vie et sexuelles, et mener à des abus et à des violations de leurs droits humains. Giuseppe Campuzano montre comment, dans le Pérou contemporain, les *travestis* sont confrontés à une violence publique et policière, à une exclusion économique et à une discrimination par les services de santé. Socialement, les *travestis* ont assimilé le pire des deux genres ils sont considérés comme des hommes et donc justes victimes de la violence policière, mais, ils ont aussi assumé certains aspects du stéréotype de la femme « hystérique », comme la transformation du corps, et ce même au détriment de leur santé, choisissant des partenaires machos et probablement violents, et la passivité dans les rapports sexuels.

La sexualité est importante pour le développement parce qu'elle est importante aux yeux des êtres humains. Elle est importante car les silences, les tabous et les attentes de la société qui entourent le sexe renforcent les stéréotypes de genre qui n'aident guère et qui peuvent être tout aussi problématiques pour les hommes et les femmes hétérosexuelles que pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT). Briser ces stéréotypes, créer des espaces de communication et en finir avec la complicité avec les prescriptions sociétales et les silences, requièrent des stratégies de changement qui commencent avec les expériences vécues des personnes, en reconnaissant leur complexité, et en travaillant sur cette base pour établir des relations sexuelles plus équitables, mutuellement respectueuses et agréables.

1.2 Parce que la sexualité est plus qu'une « question de santé »

Un rapport sexuel voulu, agréable et le droit d'en jouir sont des domaines ignorés par de nombreux programmes d'intervention... Comment attendre des jeunes femmes qu'elles comprennent l'importance des rapports sexuels avec consentement et des compétences de négociation, si l'éducation ne se limite qu'à la prévention des grossesses, des IST (infections sexuellement transmissibles) et si le sexe est un domaine interdit dans de nombreuses sociétés ? (Participante namibienne au dialogue des jeunes femmes de la Communauté internationale des Femmes vivant avec le VIH/Sida, 2004).

Les agences de développement catégorisent la vie des personnes par secteur, triant les expériences humaines pour pouvoir créer une intervention planifiée gérable. La sexualité a largement été traitée par les agences de développement comme une question appartenant au secteur de la santé, elle est donc gérée dans le cadre de référence de ce secteur avec des interventions qui visent à abaisser les risques liées aux grossesses, aux naissances et aux relations sexuelles, et à prévenir les maladies. Le sexe a été traité comme une source de risques et de vulnérabilité, plutôt qu'en termes d'affirmation des droits (Klugman, 2000 ; Corrêa, 2002). Aussi essentielles que ces interventions puissent être, elles limitent la sexualité à un acte physique et à ses conséquences (grossesse, IST, etc.). Beaucoup reste à faire pour élargir le cadre de référence de la « santé sexuelle » afin qu'il englobe des dimensions plus larges de bien-être et pour pouvoir adopter une approche plus holistique des relations intimes qui incluent le plaisir sexuel et le respect mutuel. En même temps, notre réponse à la question « pourquoi la sexualité importe ? » est qu'elle

est plus qu'une « question de santé ».

Schéma 1 Toile des désavantages liés à la pauvreté avec des exemples relatifs à la sexualité

La sexualité et les règles sociales qui l'entourent, ont un impact sur les domaines essentiels qui se rapportent aux préoccupations traditionnelles du monde du développement, comme la pauvreté et le bien-être. Comme le reconnaît la nouvelle politique sur les droits à la santé sexuelle et reproductive (DSSR) de l'agence suédoise de la coopération internationale au développement (SIDA), les violations du droit à la santé sexuelle et reproductive sont à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté ; Ainsi la réalisation des DSSR est non seulement un objectif en soi, mais aussi un moyen de lutter contre la pauvreté (SIDA 2005), ce qui est la base de tous les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Klugman (2000) affirme qu'il est essentiel d'établir les liens existant entre manque de droits sexuels et pauvreté, non pas en cherchant à développer une plus grande protection des femmes - et en niant, au passage, leur sexualité mais en plaçant le plaisir sexuel au centre du cadre de travail sur les droits.

La sexualité peut être une ressource économique, par exemple en vendant du sexe ou en se mariant dans un foyer qui fonctionne aussi comme une unité économique. La discrimination envers ceux qui enfreignent les règles relatives à la sexualité peut engendrer de la pauvreté, du mal-être et de l'exclusion sociale. Plutôt qu'un « luxe » à intégrer dans le développement une fois que les besoins matériels élémentaires auront été satisfaits, comme certains l'affirment, le droit de contrôler son propre corps que ce soit pour protéger son intégrité ou pour jouir de ses plaisirs est le droit le plus élémentaire de tous les droits. Si nous n'avons pas la possibilité de prévenir nos corps d'être violés par d'autres, et si on nous retire l'opportunité de nous protéger nous-mêmes contre une grossesse ou une maladie, alors comment pouvons-nous prendre part aux autres avantages qu'apporte le développement ou les revendiquer ?

Les intersections entre sexualité et pauvreté peuvent être analysées selon le cadre élaboré par Robert Chambers (Figure 1) (Chambers 2005: 46). Comme le montre très clairement ce diagramme, la sexualité a des ramifications dans chacune des dimensions de la pauvreté et des implications sur chacun des aspects du développement. Ces ramifications et ces implications vont bien au-delà des privations que connaissent les personnes LGBT et autres minorités sexuelles. Elles affectent également ceux qui se conforment aux normes sociales et sexuelles actuelles les femmes et les hommes qui se marient, les jeunes qui se conforment au désir de la société qui les imagine comme des êtres innocents non-sexuels, les veuves et les femmes post-ménopausées que la société définit comme des êtres post-sexuels et dont les désirs sexuels mettent en jeu leur respectabilité. La sexualité est une question de développement, car ignorer sa place dans l'expérience humaine affecte *tout le monde*.

1.3 Parce que le développement affecte la sexualité

Personne ne peut logiquement mettre en doute la relation entre plaisir sexuel et bonheur.

Les économistes ne peuvent pas nier, selon leurs propres définitions, la centralité de la sexualité dans le bien-être humain.

Le problème est qu'étant impossible à mesurer, ils ont choisi de l'ignorer. (Martin Greeley, économiste, IDS). (4)

Une autre réponse à la question de savoir pourquoi le monde du développement devrait prendre en compte la sexualité est qu'il le fait déjà et souvent de manière plus néfaste que positive. Les

politiques et les programmations ont un impact sur la sexualité des personnes, dont la nature est à peine prise en considération, et encore moins intentionnelle. Parfois ces interventions travaillent à réguler et à stigmatiser des expressions particulières de sexualité ; parfois elles créent involontairement les possibilités d'une reconfiguration du genre et des relations sexuelles, pouvant entraîner des effets négatifs et positifs. Altman (2004) analyse, par exemple, l'impact de la globalisation sur la sexualité et le genre, montrant comment l'augmentation de la mobilité et de l'urbanisation change les formes et les normes du comportement sexuel, changements qui peuvent être à la fois libérateurs et oppressifs.

Cependant, les politiques de développement économique se sont rarement focalisées sur leurs conséquences *sexuelles* et sociales.

Les agences de développement se sont largement focalisées par le passé sur une conséquence de l'expression (hétéro)sexuelle : la grossesse et la naissance. Andil Gosine rappelle que la préoccupation des décideurs politiques en matière de croissance de la population a abouti à des mesures de régulation des choix sexuels et reproductifs des femmes, soit par coercition (comme la politique chinoise de l'enfant unique ou la stérilisation forcée en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes), soit par le biais de tentatives de changement des préférences grâce à des programmes d'éducation qui mettent en avant les coûts liés au fait d'avoir de nombreux enfants ou les impacts environnementaux de la "surpopulation". Gosine affirme dans cet article que :

Partout, les désirs sexuels des femmes ont été niés ou condamnés...les terreurs morales qu'a suscité le VIH/Sida ont fait des MSM une sorte de menace similaire, et des rapports sexuels entre hommes une activité négative effectuée par des personnes incapables de contrôler leurs désirs sexuels ou...de connaître *l'amour*.

Les conditionnalités américaines actuelles liées au financement des programmes de lutte contre le VIH/Sida, qui exigent la promotion de l'abstinence, la dissociation par rapport aux services d'avortement et la condamnation du travail du sexe, représentent également des exemples clairs de tentatives de réglementation de la sexualité menées par des parties de l'industrie de l'aide internationale. Cet agenda se traduit aussi dans les contestations des organisations religieuses de droite contre l'avortement et autres droits à l'autonomie corporelle dans les revues des Nations Unies de 2005, comme le détaille l'article de Kate Sheill.

Tenter de réguler la sexualité des autres n'a bien sûr rien de nouveau. Plusieurs collaborateurs retracent les effets contemporains de la législation répressive, héritage colonial toujours en vigueur dans de nombreux pays. Sonia Corrêa place son histoire de la sexualité et du développement au dix-septième siècle. Sumit Baudh analyse les conséquences de la loi coloniale britannique, Section 377 du Code pénal indien, toujours en vigueur dans de nombreux pays du Commonwealth, et qui criminalise les « rapports charnels allant contre l'ordre de la nature ». Campuzano décrit la façon dont l'intervention coloniale espagnole a surimposé une dichotomie rigide des genres sur des notions de genre indigènes beaucoup plus souples, qui incluent une reconnaissance rituelle et sociale du rôle des personnes qui évoluent entre les genres, appelés *travestis*. Les doctrines coloniales et les influences ultérieures du développement ont, cependant, opprimé ces identités et ces communautés.

Les agences de développement commencent à reconnaître l'importance qu'il y a à traiter les questions de sexualité au-delà du Sida. La Ford Foundation a ouvert une voie que les autres agences de développement feraient bien de suivre, en créant des centres régionaux sur la sexualité, situés dans quatre continents, et visant à soutenir le travail sur la sexualité de façons positives et « capacitantes » (empowering) (5). La politique pionnière en matière de DSSR de la

Suède, une première parmi les bailleurs bilatéraux, souligne la centralité des droits sexuels et du bien-être dans le développement. Le document exposant la position du ministère britannique du développement international (DFID) en matière de DSSR en 2004 n'aborde que très peu les droits sexuels (6), mais il élabore une approche des DSSR basée sur les droits qui reconnaît le droit des femmes à choisir leur propre sexualité (DFID, 2004).

Le discours actuel sur le développement qui emploie les termes de « citoyenneté », « d'obligation de rendre compte » et de « capacitation » (empowerment) ouvre la voie à ces nouvelles directions. Pourtant, au même moment, les modalités et la géopolitique de l'aide actuelle réduisent constamment la marge de manœuvre des organismes donateurs qui souhaitent gérer un financement capable de faire naître et de soutenir des initiatives qui puissent apporter une différence. La montée des fondamentalismes rend le contexte encore plus hostile. Retraçant les trajectoires des débats récents sur les droits sexuels et reproductifs dans l'arène internationale, Corrêa souligne les situations explosives et les avancées capitales, et définit les tendances conflictuelles comme étant « les paradoxes » de cette décennie.

1.4 Parce que les droits sexuels sont des droits humains

La sexualité est une dimension indéniable de l'expérience humaine. Alors pourquoi ignorer sa place, son articulation dans l'ensemble des droits humains ? (Sumit Baudh).

Si la sexualité est importante pour le développement, alors les approches basées sur les droits doivent prendre en compte les droits sexuels non pas comme un « luxe », mais comme des droits fondamentaux (Shue, 1996), essentiels à la revendication de tout autre droit.

Dans ce cas, de quels droits parlons-nous et en faveur de qui ? Tandis que, ces dernières années, les liens existant entre développement et droits humains ont commencé à être formulés, les dimensions en matière de droits humains de la sexualité deviennent plus évidentes (Klugman, 2000 ; Hunt, 2004 ; Corrêa et Jolly, 2006). L'intégration des dimensions liées au développement de la sexualité dans les questions de droits humains et comme partie nécessaire à toute approche du développement « basée sur les droits » souligne l'importance de ces dimensions pour le développement ; Henry Armas affirme :

Les droits sexuels ne sont pas moins importants que les droits à l'éducation à la santé ou au travail...les droits sexuels *sont* tous ces droits...En dépit du consensus théorique sur l'intégralité, les décideurs politiques ont rarement essayé de prendre en compte les nombreux liens réels et pratiques existant entre droits sexuels et autres droits.

Armas établit ces liens, soulignant les façons dont la sexualité interagit avec l'éducation, la santé, le travail et autres domaines du même ordre. L'auteur cite des preuves de mutilations génitales féminines et de « mutilations symboliques » du désir des femmes, incluant la honte et la culpabilité, qui ont des effets directs sur la santé physique et mentale et sur le bien-être ; des garçons « féminins » et des filles enceintes qui ont plus de chance d'abandonner leur scolarité à cause des moqueries, de la pression sociale et du manque de soutien ; et des employeurs et des collègues qui discriminent les personnes lesbiennes, bisexuelles et transgenres (LGBT) au travail. Il poursuit en indiquant que tout effort visant à démocratiser le développement et à étendre la citoyenneté démocratique doit prendre en compte les questions de sexualité, et doit s'attaquer de front aux multiples discriminations et désavantages que subissent les personnes dont les droits sexuels sont ignorés.

2 Nouvelles connexions, nouvelles possibilités

2.1 Réaliser les droits sexuels

... Nous devons dépasser les stratégies uniquement défensives et développer des stratégies cohérentes, holistiques pour pouvoir faire avancer une réalisation complète des...droits sexuels. (Kate Sheill).

La question est de savoir *comment* faire de ces droits une réalité. Sheill appelle à une reconsidération des stratégies actuelles de plaidoyer pour mieux convaincre les Nations Unies et les gouvernements membres que les droits sexuels sont en effet des droits humains. Elle explique comment les tactiques défensives, développées en réponse au renouveau conservateur, peuvent être contreproductives.

Les activistes affirment qu'ils ne demandent aucun droit nouveau, puisque les droits sexuels sont déjà sous-entendus dans des accords internationaux antérieurs. Cependant, le lobby des conservateurs avance que les droits (comme l'avortement) ne sont pas approuvés à moins qu'ils ne soient explicitement inscrits dans les accords existants. Sheill appelle à une action dépassant les tactiques défensives et le « modèle négatif, protectionniste » des droits humains qui se focalise uniquement sur la protection contre les violations, sur « le droit à être libre plutôt que libre de ». Ce modèle limitera au final la réalisation des droits sexuels. Comme Sheill, plusieurs autres collaborateurs explorent les limites des stratégies actuelles de réalisation des droits et explorent des approches alternatives.

L'activisme légal s'est révélé être une stratégie importante pour le mouvement des femmes et des LGBT dans le monde, en visant à la fois à abroger les législations discriminatoires et à mettre en place des cadres protecteurs qui pénalisent les discriminations basées sur le sexe ou sur l'orientation sexuelle. Dans son étude sur les cadres légaux et la législation, dans une région où existe la législation la plus progressiste en dehors de l'Europe, le juge fédéral brésilien Roger Raupp Rios s'attache au degré de protection qu'accorde la loi aux LGBT en Amérique latine. Plaçant la réalisation de ces droits dans le contexte de redémocratisation de la région et en relation avec les demandes de droits sociaux, il signale certains liens existant entre démocratie et sexualité mis en avant dans l'article de Armas. Il attire également l'attention sur les manques de la législation actuelle comme la protection de ceux qui évoluent entre les genres et le véritable défi que représente la transformation des cadres légaux d'habilitation en changements des attitudes et des pratiques de la société qui continuent à menacer les vies et le bien-être des minorités sexuelles de la région.

Rios se concentre sur les droits de ceux dont les identités en tant que LGBT les désignent comme étant « différents » et sur la remise en question de l'hétéronormativité grâce à une législation condamnant la discrimination. Cela a mené, comme le montre l'article, à des avancées considérables en matière de reconnaissance du droit des personnes à choisir leur propre sexualité et à jouir de relations affectueuses de leur propre choix. Pourtant Jaya Sharma affirme qu'une telle approche a ses limites et peut aboutir à un renforcement, plutôt qu'à une remise en cause, des formes mêmes de discrimination qu'elle vise à proscrire. Les cadres légaux visant à protéger les droits des LGBT vont largement dans ce sens en désignant des catégories de détenteurs de droits (comme « les hommes gay », les « homosexuels ») avec lesquels les personnes doivent s'identifier ou être identifiées pour être en mesure de revendiquer ces droits. Définir les droits des « minorités sexuelles », indique-t-elle, met l'hétéronormativité à l'abri des questionnements. Il est nécessaire, selon Sharma, de « se baser stratégiquement sur le langage des droits, tout en étant

fermement enraciné dans un cadre queer, féministe capable de créer des discours et des stratégies plus efficaces et libérateurs en vue d'obtenir justice et équité » (page 52).

Baudh cherche à traiter certaines de ces préoccupations en recadrant les droits sexuels dans les débats actuels sur les droits humains. Baudh commence son analyse en interrogeant un reste de la législation coloniale utilisée en Inde pour imposer l'hétérosexualité obligatoire : la Section 377 s'applique presque exclusivement aux activités sexuelles entre hommes.

En analysant l'argumentation juridique utilisée dans d'autres contextes pour mettre en question les lois relatives à la sodomie, Baudh remarque qu'elle se base sur le droit au respect de la vie privée, le droit à l'égalité et le droit à la dignité humaine. Chacun de ces droits, montre-t-il, présente des vices de forme signifiant qu'ils ne peuvent fondamentalement pas promouvoir les droits sexuels. Le droit au respect de la vie privée place tout simplement le comportement sexuel en dehors du domaine de compétence de l'Etat et n'aide pas à accorder une légitimité aux sexualités entre même sexe. Le droit à l'égalité repose sur une considération de l'orientation sexuelle comme étant fixe, et une considération de toutes les identités sexuelles non normatives comme étant résiduelles à une notion normative donnée de l'hétérosexualité. Le droit à la dignité humaine accorde aux personnes qui ont des pratiques sexuelles comme la sodomie le statut de minorités sexuelles, qui partagent une identité collective et qui doivent être protégées. En niant la diversité des expressions sexuelles ou en créant une catégorie distincte et résiduelle de personnes dont les désirs et identités sexuels sont jugés comme étant différents, l'hétérosexualité reste une norme qui n'est pas remise en cause.

A quoi ressemblerait une approche des droits sexuels qui prenne en compte la diversité des formes d'identité et d'expression sexuelles et l'évolution du désir et de l'expérience sexuels au cours de la vie de n'importe quelle personne ? Baudh tire de l'argumentation juridique utilisée dans la défense des droits au respect de la vie privée, à l'égalité et à la dignité humaine, un argument en faveur du droit à l'autonomie sexuelle qui présente un potentiel dépassant son utilisation dans le cadre des sexualités entre même sexe pour englober un large spectre de droits sexuels et reproductifs. Comme nous le rappelle Petchesky (1998), le discours sur les droits signifie peu dans la vie des personnes qui ont peu recours à la justice, mais cela ne signifie pas que ces personnes n'ont pas une idée de leurs *droits* sexuels et reproductifs.

Comme le montre Shireen Huq, l'intégration des notions de droits dans le langage des droits constitue une partie fondamentale des luttes visant à réaliser les droits sexuels.

La formulation de Baudh du droit à l'autonomie sexuelle offre une occasion de dépasser la catégorisation, en définissant la lutte en faveur de nos droits sur nos propres corps en des termes qui embrassent à la fois l'intégrité corporelle et la liberté sexuelle.

Le discours des droits sexuels pour *tous* soulève cette question : Quels sont, alors, les droits sexuels des *hommes hétérosexuels* ? Il s'agit d'une question, comme le notent Jill Lewis et Gill Gordon, à laquelle les professionnels de l'industrie du développement travaillant sur « l'égalité des genres centrée sur les femmes » ont du mal à répondre. Les hommes sont tellement désignés comme étant le problème et la prérogative patriarcale est tellement présentée dans le discours sur le genre comme un avantage qui revient à tous les hommes, qu'il reste très peu de place pour soulever cette question, et encore moins pour y répondre. C'est ce que fait l'article de Alan Greig. En problématisant la catégorie homogénéisante des « hommes », Greig appelle à la nécessité de réaliser une « analyse de genre, plus complexe et moins hétérosexiste » pour traiter la question ; et à « reconnaître que certains droits sexuels des hommes sont violés depuis longtemps » (page 84). Soulignant que les violences sexuelles que subissent les hommes queer et hétérosexuelles se basent sur le genre, Greig nous incite à regarder au-delà des récits simplistes de masculinité et à appréhender les contraintes complexes de la masculinité hétéronormative. Il appelle à une

approche qui pose les questions fondamentales sur l'autonomie et l'obligation de rendre compte, et n'hésite pas à souligner le rôle que les hommes hétérosexuels doivent jouer dans « la révolution sociale et sexuelle qui garantira des droits sexuels non seulement pour eux, mais aussi pour tous. »

2.2 Le pouvoir du plaisir

A quoi ressemblerait le monde si nous avions réellement le pouvoir de choisir notre sexualité et des relations sexuelles agréables ? (Karen Ronge, Women for Women's Human Rights/Femmes pour les droits des femmes) (7)

Si le développement et la sexualité interagissent si profondément, comment pouvons-nous rendre cette relation plus constructive ? Une réponse proposée par plusieurs collaborateurs est de dépasser les approches actuelles étroites et négatives de la sexualité et d'adopter des cadres plus « capacitants » (empowering), positifs et centrés sur le plaisir. Cela est en rapport avec l'appel de Kate Sheill de dépasser une « rhétorique de victimisation » et un centre d'attention uniquement porté sur les violations, pour se diriger vers des droits positifs plus larges incluant le « choix, l'expression et le plaisir individuels ».

Comme cela est mentionné ci-dessus, les personnes ne sont censées exprimer leur sexualité que de certaines manières. Dans de nombreux contextes, les femmes, les personnes LGBT et les personnes vivant avec le VIH/Sida ne sont pas censés jouir de leurs sexualités ou l'exprimer. Les hommes peuvent jouir de leur sexualité et l'exprimer, mais les canaux d'expression socialement approuvés sont en fait limités à certaines pratiques sexuelles (comme la pénétration agressive) et à certaines personnes (comme les femmes). Les structures économiques et sociales, la violence, la honte et la stigmatisation se rejoignent pour préserver ces règles. Des approches positives, qui incluent le droit à demander des plaisirs ou à dire « oui » aux plaisirs que nous recherchons et « non » à ceux que nous ne désirons pas, peuvent constituer un point d'entrée pour remettre en cause ces structures de pouvoir.

Les conservateurs revendiquent la « culture » comme étant la leur : et mettent en avant ses éléments répressifs. L'association de la « tradition » avec la négation de la sexualité des femmes doit être définitivement remise en cause. Des traditions aussi anciennes que le *Karma Sutra* reconnaissent le pouvoir du plaisir et l'importance de rapports sexuels de qualité pour entretenir de bonnes relations. Le récit de Sylvia Tamale sur l'institution indigène bagandaise d'initiation, appelée *Ssenga*, en est un puissant exemple. Tamale explore l'approche centrée sur le plaisir du *Ssenga*, et montre que l'initiation *Ssenga* peut ouvrir un espace aux femmes leur permettant de bouleverser les normes patriarcales et de prendre le contrôle de leur propre sexualité. Elle cite le cas d'une initiée *Ssenga* qui, en remettant en cause le point de vue sur les relations sexuelles centré sur l'homme, ouvre une discussion sur le plaisir érotique des femmes :

Attendez un peu ; tout ce que nous entendons ce soir est comment faire plaisir à un homme ? Comment nous devons le servir et servir nos enfants à tout moment, ce que nous devons faire pour lui faire plaisir au lit, blah, blah, blah... Pouvez-vous me dire ce qu'un homme peut faire pour *me* faire plaisir ?

Comme le montre avec force l'article de Tamale, plutôt que d'effacer la « tradition », il serait préférable de récupérer ses éléments habilitant et en effet subversifs.

Il existe de nombreuses initiatives passionnantes qui affirment le droit des femmes au plaisir, et sur leurs corps. Le récit de Amado sur le travail effectué par l'ONG turque Women for Women's Human Rights (WWHR)/Femmes pour les droits des femmes (WWHR) en est un exemple. WWHR gère

des programmes de formation sur les droits humains, qui inclut des modules sur les droits sexuels, destinés aux femmes vivant dans les zones rurales à majorité musulmane. Comme d'autres collaborateurs à ce *Bulletin de l'IDS*, Amado définit le contrôle de la sexualité des femmes comme un des mécanismes majeurs servant l'oppression des femmes. Le programme de formation de WWHR vise à permettre aux participantes d'établir les liens existant entre le contexte culturel, social et politique et les contraintes qu'elles subissent, au lieu de les considérer comme des mesures raisonnables visant à protéger leur « honneur ». La formation vise également à aider les participantes à mieux connaître leur propre corps, et à acquérir plus de pouvoir sur ce qu'elles en font. Une participante à la formation a remarqué : « je ne savais pas, avant de participer à cette formation, que les filles ou les femmes pouvaient aussi ressentir du plaisir. » Une autre a déclaré : « J'ai le droit de faire l'amour. J'ai le droit de ressentir du plaisir... »

Bien que le plaisir, ou le désir du plaisir, soit une raison majeure qui explique que les personnes veulent « du sexe », il est souvent ignoré des programmes prônant des pratiques sexuelles plus sûres qui se focalisent sur les risques et la peur. Wendy Knerr et Anne Philpott présentent un matériel de formation, piloté au Cambodge, qui utilise le plaisir pour inciter à des pratiques sexuelles plus sûres. Leur argument est plein de bon sens : Rendre le « sexe à moindre risque » (safer sex) plus sexy incitera probablement les personnes à le pratiquer. Les préservatifs deviennent, dans cette approche, des « accessoires érotiques » plutôt que des outils de prévention contre les maladies.

Alice Welbourn raconte des expériences tirées d'ateliers réalisés dans le cadre du programme « Stepping Stones » d'ActionAid qui accordent aux participants un espace pour explorer leur compréhension de l'amour et des expériences de relations intimes. Son récit montre que rompre le silence qui règne si souvent autour du sexe et de la sexualité peut être une action puissante. En recentrant les discussions sur le plaisir sexuel pour pouvoir prendre en compte tous les facteurs qui vont à l'encontre d'une relation sexuelle agréable - y compris le manque de respect et d'attention mutuels - ces ateliers peuvent promouvoir une approche de la prévention du VIH qui aille au-delà de l'enseignement des mécanismes du « sexe à moindre risque ».

En Gambie, par exemple, les hommes ont appris l'importance de l'orgasme féminin et du point G et reconnaissent maintenant que l'approche « hop, bang, merci madame » du sexe rend les femmes émotionnellement et sexuellement insatisfaites.

Welbourn écrit sur l'effet puissant que ces types d'ateliers peuvent avoir sur les femmes séropositives, dont les désirs sexuels et le droit au plaisir sont souvent complètement ignorés.

Pour ceux d'entre nous qui n'ont peut-être pas eu l'opportunité, avant le diagnostic, de connaître l'importance considérable qu'ont des relations sexuelles de qualité dans notre vie, ces ateliers peuvent aussi nous apporter l'occasion et les compétences nécessaires pour reconquérir nos propres corps après la crise qu'entraîne le diagnostic du VIH, pour apprendre ce qui nous donne du plaisir, pour développer une relation plus proche, plus affectueuse, mutuellement respectueuse et satisfaisante avec des partenaires sexuels de notre choix, tout en sachant qu'ils réaliseront probablement grâce à ces ateliers que nous respecter signifie que *leur* vie devient aussi plus sérieuse.

Gosine défend un développement qui dépasse le discours racial sur les MSM, qui réduit les relations entre hommes non blancs à des interactions purement physiques. Il préconise une approche reconnaissant l'amour, l'intimité et l'affection comme partie des relations sexuelles que des hommes ont avec d'autres hommes. Cette approche s'oppose, non seulement, à la tendance qui consiste à reproduire le préjugé social sur les relations entre même sexe, préjugé implicite dans

la considération des MSM comme vecteurs de maladies, mais elle attire également l'attention sur les dimensions affectives des relations intimes entre hommes. De même, Hazra considère que l'introduction « d'éléments de sensualité » dans l'éducation prônant des pratiques sexuelles plus sûres visant les MSM est essentielle à son efficacité, et aussi potentiellement très validante pour ces hommes qui luttent pour se faire une place face à la stigmatisation et aux discriminations.

2.3 Forger des alliances, créer un mouvement

Nous étions ensemble, élaborant des stratégies, mobilisant, faisant face aux journalistes...manifestant devant les représentations des différents gouvernements...rencontrant des fonctionnaires de L'ONU...et entre temps, prenant le thé, écoutant les nombreuses histoires tues racontant les luttes personnelles, partageant des blagues. Nous sommes devenus *attiyo* [parents].

(Shireen Huq à propos de la campagne jointe des travailleurs(se) du sexe et des organisations de femmes au Bangladesh, 1999).

Une autre partie de la réponse à la question de savoir comment le développement et la sexualité peuvent interagir de façon plus constructive, est de considérer la sexualité comme une question croisée, en reconnaissant sa relation avec les dimensions multiples de la vie et du bien-être. Les droits sexuels doivent être établis comme partie intégrante des droits humains pour tous, et non pas uniquement liés à des identités données limitées. Plusieurs initiatives novatrices menées par des activistes sont présentées dans ce *Bulletin de l'IDS* qui établit de nouvelles connexions et développe une solidarité autour des questions communes de sexualité, entre groupes auparavant en désaccord.

Jelena Djordjevic décrit la première représentation des *Monologues du Vagin* en Serbie. Les vedettes en représentation ont attiré un public dépassant largement le cadre des personnes généralement intéressées par le mouvement des femmes, y compris des jeunes et des hommes. Ils sont venus voir les vedettes, mais ont été touchés parfois jusqu'au larmes - par le spectacle. A la fin de la représentation, l'activiste Rada Boric a invité tous ceux qui ont connu une femme ou une fille victime de violence, à se lever, et presque tout le public s'est levé. Puis les membres de KOLO ont été invités à monter sur scène. Cette organisation de femmes bosniaques soutient des femmes qui ont été violées par des soldats serbes durant la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Elle était la bénéficiaire de tous les profits tirés de ce spectacle intitulé les *Monologues du Vagin*. Des connexions puissantes ont été établies grâce à la lutte commune contre la violence sexuelle.

Campuzano parle de ce que les *travestis* peuvent apprendre du féminisme et de la nécessité de développer des alliances avec le mouvement des femmes en Amérique latine, traditionnellement hostile. Le récit émouvant de Huq sur les circonstances dans lesquelles le mouvement des femmes bangladaise a été confronté aux réalités des travailleurs(se) du sexe, y compris les travailleurs(se) du sexe transgenres, et les alliances et nouvelles compréhensions qui ont découlé de cette rencontre illustre le pouvoir d'une confrontation des préjugés et d'une identification d'un ensemble d'objectifs politiques communs.

L'article de Greig présente des idées sur la façon dont les hommes hétérosexuels pourraient s'identifier à la critique des relations de pouvoir qui leur attribuent une prérogative patriarcale. Cela prouve le pouvoir potentiel des ponts érigés entre les lignes de faille établies. Ce que ces histoires diverses racontent toutes est l'importance de dépasser les conceptions restrictives de l'autre et de s'engager à travers la différence dans une nouvelle politique qui combatte les injustices maintenues par les ordres sociaux et sexuels existants.

3 De l'importance de la sexualité

Nous avons pour habitude de parler de développement humainement. Nous devrions parler de développement avec un corps. (Arit Oku-Egbas, Africa Regional Sexuality Resource Centre/Centre Régional Africain de Ressources sur la Sexualité, Nigeria)(8)

Pourquoi la sexualité entre-t-elle dans le domaine de préoccupation du développement ? Parce que la sexualité importe aux gens et qu'elle joue un rôle important dans la vie de la majorité de la population. Parce que les politiques et les pratiques de développement ont déjà un impact significatif - et souvent négatif - sur la sexualité. Parce que les normes sociétales et sexuelles qui visent à maîtriser et à contrôler la sexualité ont, à leur tour, un impact significatif sur la pauvreté et le bien-être. Le monde du développement doit reconnaître l'importance de la sexualité, et dépasser les approches actuelles limitées et négatives, pour réaliser l'importance de la sexualité pour le développement de façons plus positives et constructives.

Ce *Bulletin de l'IDS* présente une pléthore d'exemples inspirants et joyeux illustrant les moyens éventuels pour y parvenir.

Notes

* La publication de ce *Bulletin de l'IDS* a été rendue possible grâce au soutien que SIDA (Agence suédoise de Coopération internationale pour le développement), DFID (ministère britannique du développement international), et SDC (agence suisse pour le développement et la coopération) ont apporté au programme Pouvoir, Participation et Changement (PPC) de l'IDS. Nous souhaitons remercier Prudence Woodford-Berger du ministère suédois des affaires étrangères, Ondina Leal du bureau brésilien de la Ford Foundation et Eve Lee du bureau chinois de la Ford Foundation, pour leur soutien généreux qui a permis à certains collaborateurs à ce Bulletin de l'IDS de participer à l'atelier "Realising Sexual Rights/Réaliser les droits sexuels", sur lequel cette publication se fonde, et à nos donateurs du programme PPC, SIDA, DFID et SDC, pour le cofinancement de cet atelier. Nous remercions Kirsty Milward pour son aide éditoriale, Jenny Edwards et Alison Norwood pour avoir coordonné la production de cette publication et Katja Jasey pour ses commentaires utiles sur une version préliminaire de cette introduction.

(1) Pramada Menon, 2006, 'The Top Ten List on How to Change', *Development* Thematic Section 49: 425; voir doi:10.1057/palgrave.development.1100226.

(2) Commentaires de Sonia Corrêa lors de la conférence d'ouverture de l'atelier Realising Sexual Rights/Réaliser les droits sexuels, le 28 septembre 2005.

(3) Discours donné au cours du séminaire du « Expert Group for Development Issues/Groupe d'experts sur les questions de développement » et intitulé Sexuality, Development, Human Rights : Making the Connections, Stockholm, 6 avril 2006.

(4) Commentaires de Sonia Corrêa lors de la conférence d'ouverture de l'atelier « Realising Sexual Rights/Réaliser les droits sexuels », le 28 septembre 2005.

(5) Pour l'Afrique, consultez www.arsrc.org; Pour l'Amérique latine, consultez www.clam.org.br; Pour l'Asie du Sud et du Sud-est, consultez www.asiasrc.org; Pour les Etats-Unis, consultez www.nsrc.sfsu.edu.

(6) Le terme n'est mentionné qu'une fois, en relation avec la Commission des droits de l'Homme de

l'ONU 2004.

(7) Commentaires lors de l'atelier « Realising Sexual Rights/Réaliser les droits sexuels », en septembre 2005.

(8) Commentaires lors de l'atelier « Realising Sexual Rights/Réaliser les droits sexuels », en septembre 2005.

Références

Altman, Dennis (2004) 'Sexuality and Globalization', *Sexuality Research and Social Policy* 1.1: 638

Barker, Gary (2005) *Dying to Be Men: Youth and Masculinity and Social Exclusion*, Londres : Routledge

Chambers, R. (2005) 'Participation, Pluralism and Perceptions of Poverty', article écrit pour la conférence "The Many Dimensions of Poverty/les nombreuses dimensions de la pauvreté", Brésil, août 2005, www.undp-povertycentre.org/md%2Dpoverty/papers/Robert.pdf

Corrêa, Sonia (2002) 'Sexual Rights: Much Has Been Said, Much Remains to be Resolved', présentée en conférence au cours d'un séminaire sur la sexualité, la santé et le genre, département des sciences sociales, Ecole de santé publique, Université de Columbia, Etats-Unis.

Some Corrêa, Sonia et Jolly, Susie (2006) 'Sexuality, Human Rights, Development: Making the Connections', miméographe, article pour le séminaire de l'EGDI intitulé 'Sexuality, Human Rights, Development: Making the Connections', Stockholm, 6 avril.

DFID (2004) *Sexual and Reproductive Health and Rights: A Position Paper*, Londres : Department for International Development

DFID (2000) *Realising Human Rights for Poor People*, Londres : Department for International Development

Gosine, Andil (2004) *Sex for Pleasure, Rights to Participation, and Alternatives to AIDS: Placing Sexual Minorities and/or Dissidents in Development*, IDS Working Paper 228, Brighton: IDS

Hunt, Paul (2004) *The Right of Everyone to the Enjoyment of the Highest Attainable Standard of Physical and Mental Health*, Rapport du Rapporteur Spécial de la 60ème Session de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, UN Document E/CN.4/2004/49

Long, Scott (2005) *Anatomy of a Backlash: Sexuality and the 'Cultural' War on Human Rights*, www.hrw.org/wr2k5/anatomy/1.htm#_ftn1 (du 22 Juillet 2006)

Klugman, Barbara (2000) 'Sexual Rights in Southern Africa: A Beijing Discourse or a Strategic Necessity?', *Health and Human Rights* 4.2: 13259

Menon, Pramada (2006) 'The Top Ten List on How to Change', *Development* 49: 425

Petchesky, Rosalind (1998) 'Introduction', in Rosalind Petchesky and Karen Judd (eds), *Negotiating Reproductive Rights: Women's Perspectives Across Countries and Cultures*, Londres : Zed Books: 130

Pigg, Stacey Leigh (1999) 'Translating AIDS Awareness Messages into South Asian Contexts', *Re/Productions* (2), www.hsph.harvard.edu/grhfasia/repro2/issue2.htm (du 22 Juillet 2006)

Rubin, Gayle (1989) 'Thinking Sex: Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality' in Carole Vance (ed.), *Pleasure and Danger: Exploring Female Sexuality*, Londres : Pandora Press

Samelius, L. et Wagberg, E. (2005) *Sexual Orientation and Gender Identity Issues in Development: A Study of Swedish Policy and Administration of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Issues in International Development Cooperation*, Stockholm: Agence suédoise de la coopération internationale au développement (SIDA)

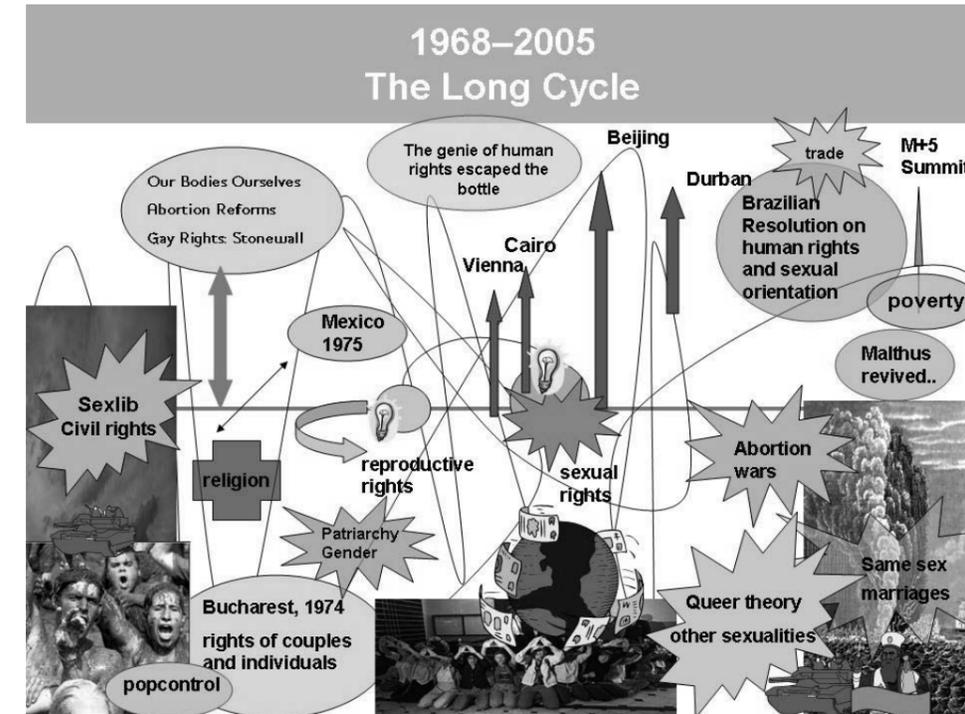
Sen, Amartya (1999) *Development as Freedom*, Oxford: Oxford University Press

Shue, Henry (1996) *Basic Rights*, Princeton, New Jersey: Princeton University Press

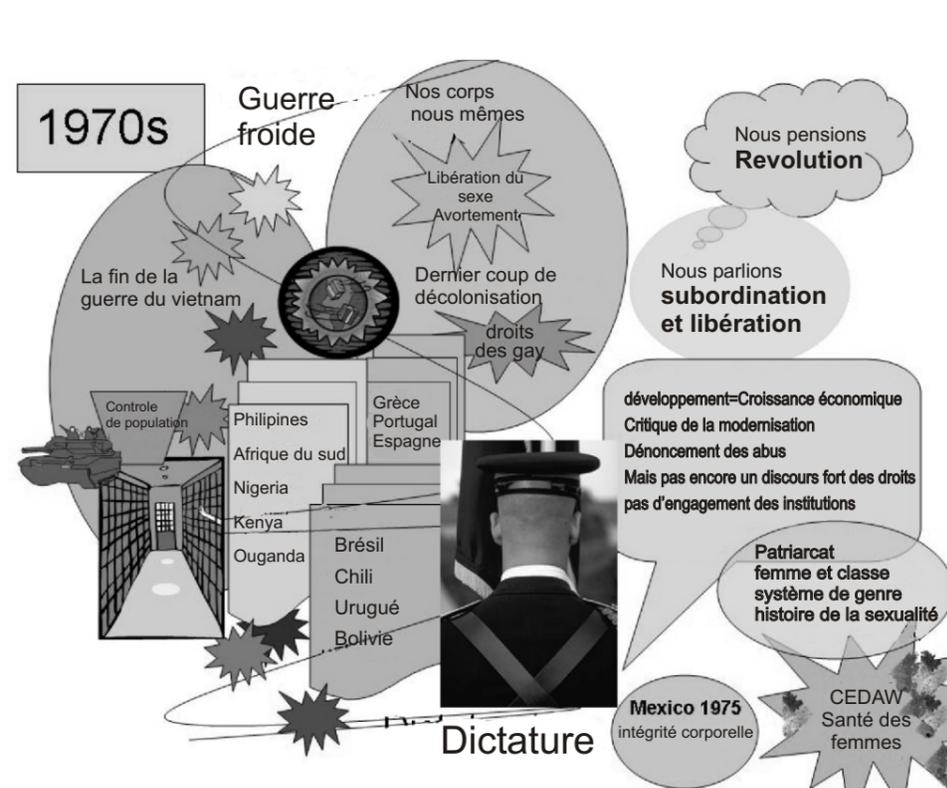
SIDA (2005) *Sexual and Reproductive Health and Rights: A Cornerstone of Development*, Stockholm: Agence suédoise de la coopération internationale au développement (SIDA)

Sexualité et développement : une histoire en images

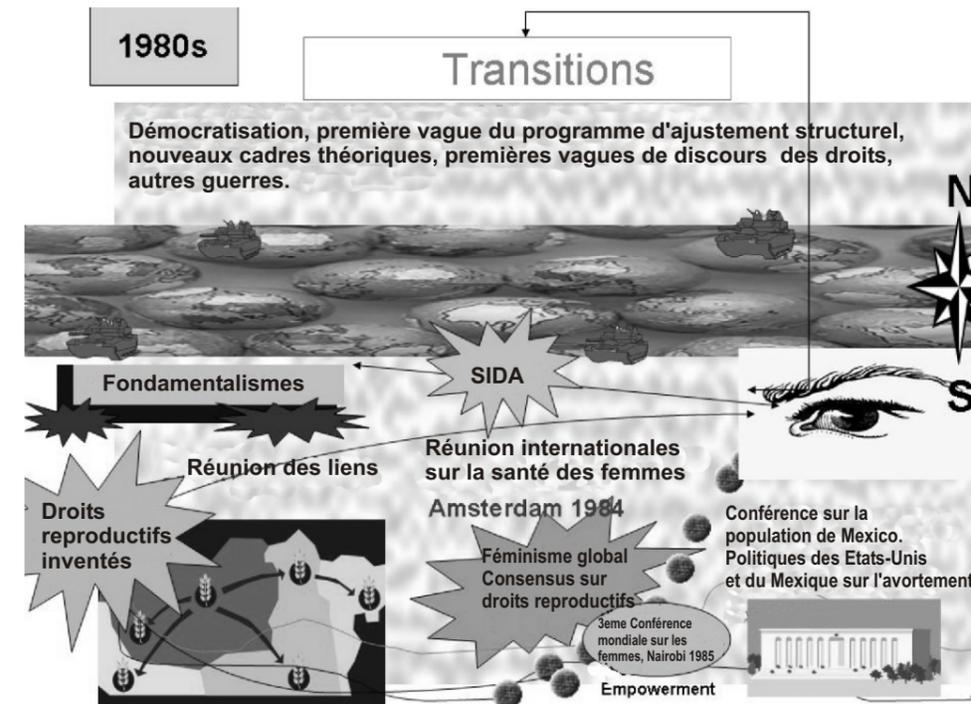
Sonia Corrêa*



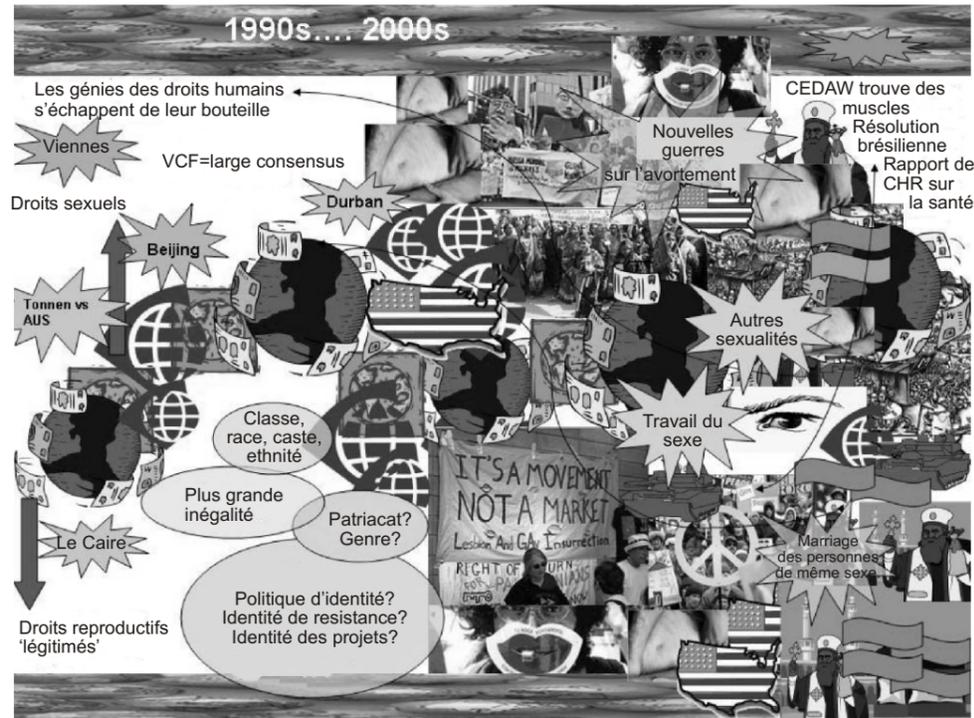
Les débats actuels sur la sexualité et le développement doivent être considérés dans le cadre d'un cycle historique plus long. Idéalement, cet exercice devrait nous faire remonter jusqu'au dix-septième siècle. C'est à cette époque, au moins dans le monde occidental, que des changements profonds se sont produits dans la manière dont les personnes pensaient la sexualité et en parlaient en termes moraux, scientifiques et politiques. En retour, cela a affecté la vie réelle des gens. Il est impossible de retracer aujourd'hui toute la trajectoire de ce débat en évolution. Mais nous pouvons au moins situer les débats actuels dans le contexte des trois dernières décennies.



Nous commencerons par les années 70 : nous nous souvenons d'une guerre mondiale (celle du Vietnam), de quelques dictatures (y compris en Europe), mais aussi d'avancées politiques et conceptuelles capitales dans le domaine du genre et de la sexualité. Celles-ci comprennent une remise en question du patriarcat comme système légitime, et plus important, l'invention du concept de systèmes sexe/genre (1974-75). A cela nous devons ajouter l'Histoire de la Sexualité de Foucault (1976-78), qui reste un repère dans la théorisation contemporaine du sexe. A la fin de la décennie, une transformation majeure a vu le jour dans le domaine du développement avec l'adoption du Consensus de Washington, appelé ainsi parce qu'il a immédiatement reçu l'appui de la Banque Mondiale et du Fond Monétaire International (FMI). Ce consensus défendait des réductions drastiques des dépenses publiques et une mise en avant des forces du marché comme moteur principal du développement, parallèlement aux principes de la réforme économique adoptée par l'administration Thatcher au RU.



Puis sont venues les années 80, une époque de transitions majeures, culminant avec la chute du mur de Berlin et des états communistes de l'ancienne URSS en 1989. Le domaine du genre et de la sexualité a intégré de nouveaux cadres théoriques. Nous avons également assisté à cette époque à l'apparition et à la propagation rapide au niveau mondial du VIH/Sida. Le Consensus de Washington a gagné en légitimité et en force, alors qu'en même temps, des connexions s'établissaient de part et d'autres des frontières sur l'égalité de genre, les droits reproductifs, et dans une moindre mesure, les agendas liés à la sexualité. Des exemples majeurs sont la mise en œuvre initiale de la CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), la Conférence d'Amsterdam en 1984, au cours de laquelle un consensus féministe mondial est né sur le concept de droits reproductifs, la Conférence des pays du tiers-monde des Nations Unies sur les femmes, à Nairobi en 1985. Dans certains contextes, comme en Amérique latine au cours des années 80, les luttes en faveur de la démocratie ont créé un espace pour le débat public sur l'avortement et sur les droits des « minorités sexuelles ».



Cela nous amène aux paradoxes des années 90 et 2000. La globalisation s'est intensifiée et, avec elle, la continuation des prescriptions d'une politique axée sur le marché.

Les conservatismes et les fondamentalismes moraux ont également connu une rapide montée. Cependant, d'une manière optimiste, nous avons aussi assisté à l'expansion positive des politiques transnationales en matière de sexualité. Nous avons également assisté à l'avancée politique capitale qu'ont représenté les conférences de l'ONU (Vienne, 1993 ; Le Caire, 1994 ; Beijing, 1995) et à la multiplication des luttes aux niveaux local et mondial en matière d'avortement, de VIH et de Sida, et de sexualité.



- ✓ Ceci a été un chemin long et mouvementé
- ✓ Les contextes n'ont jamais été faciles
- ✓ Les thèmes ne disparaissent pas: Ils reapparaissent et avec de nouvelles significations.

1990s-2000s

- ✓ Intensification et accélération
- ✓ Plus grande inégalité, risque, incertitudes
- ✓ Nouveaux cadres conceptuels
- ✓ Plus grande connexion intellectuelle et politique au niveau global.
- ✓ Religion >> fondamentalisme
- ✓ Liaison culturelle >> multiculturalisme, hybridisme

Sexualité et développement

Les chiffres nous ont fait rapidement voyager à travers l'histoire contemporaine de la sexualité et des droits sexuels. La prochaine étape est d'explorer les connexions entre sexualité et développement. Cela soulève immédiatement des questions majeures : Qu'entendons-nous par développement ? Qu'entendons-nous par sexualité ?

Développement

Le développement consiste-t-il en la liste interminable incluse dans le document final du Sommet du Millénaire 2006. Investissement, dette, commerce, éducation, développement rural et agricole, emploi, VIH et Sida, paludisme, tuberculose et autres questions de santé, égalité des genres, science et technologie pour le développement, migrations. Ou est-ce simplement la croissance économique ? Est-ce le capitalisme ? La modernisation ? Ou devons-nous dire que le développement est l'expansion graduelle de la modernité ? Est-ce le progrès social (quelle que soit la signification de ce terme) ? Ou est-ce l'émancipation de soi et des sociétés ? Le développement devrait-il être l'effort continu de construction des sociétés et d'un système mondial basé sur la démocratie, la justice sociale, les droits humains et des capacités humaines en expansion ?

Sexualité

La sexualité est-elle identique au sexe ? S'agit-il de différences anatomiques ? Est-ce que sexualité = sexe = fixe et n'implique que des facteurs biologiques immuables (point de vue essentialiste) ? Ou, au contraire, comprenons-nous la sexualité comme socialement construite par la société, l'économie, la politique et plus (point de vue constructiviste) ? La sexualité est-elle une dimension universelle de l'expérience humaine ? Ou varie-t-elle dans le temps et en fonction de la culture ?

La frise chronologique

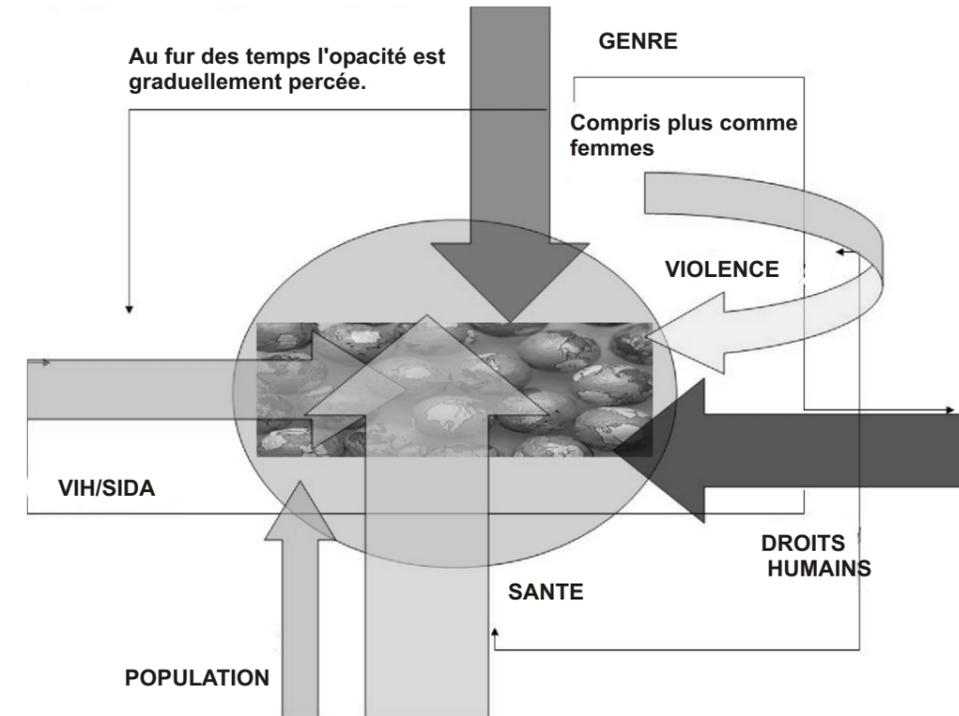
Comment le développement aborde-t-il la sexualité ? Le langage utilisé dans le monde du développement en matière de sexualité est loin d'être transparent. On ne parle jamais directement de sexualité, bien qu'elle soit toujours présente. Cela s'illustre clairement dans le discours sur la population et le développement. Depuis la fin du dix-huitième siècle, avec Thomas Malthus (démographe et économiste politique anglais), le principal centre d'attention du discours sur la population est la fécondité. Malthus parlait directement, bien que négativement, de sexe. Cependant, les discours des politiques sur la population et le développement, mises en œuvre après la seconde guerre mondiale, ne parlaient pas de sexe.

La Ligne de temps doit être lue en relations avec :

Développement des discours d'après guerres:

- Economistes (modernisation et effets de neige)
- Absence de genre, Neutralité sur les genres, Biaisé vers le genre
- Opaque sur les questions de sexualité
- Le meilleur exemple étant 'discours sur population et développement'

Qu'est ce qui explique cela ?



Transpercer l'opacité

Depuis les années 70, nous brisons progressivement ces murs de silences, ou d'opacité, entourant la sexualité. Cela s'est produit, pas tellement au niveau des cadres théoriques, mais plus dans le domaine concret de la politique, comme conséquence à la fois de l'épidémie de VIH/Sida et des négociations au sein de l'ONU au cours des années 90, sur le genre, la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction. Dans le contexte complexe et paradoxal des années 90 et 2000, le développement a commencé à reconnaître l'importance de la sexualité. Ce qui a également entraîné une réaction des forces régressives, qui visent à repousser la sexualité hors de notre vue ou dans la sphère criminelle.

Le défis d'affiner les droits sexuels

DISTINGUER ET ARTICULER

- Genre et sexualité
- Santé et droits
- Reproductif et sexuel

EVITER

- Fusion et confusion
- La tendance à mettre l'accent sur les aspect négatifs de la sexualité (maladies, violence et abus)

Chercher plus de clarté sur :

- Les limites et possibilités des discours des droits humains

- Trouver l'équilibre entre respect de protection et liberté, limiter l'état et/ou l'intervention de l'état
- L'intersection entre sexualité et les lois sur la criminalité
- L'articulation entre sexualité, pauvreté et inégalité
- Principalement confronter le discours des droits sexuels aux réalités contextuelles :

Culture et religion

Parenté

Classe, race, caste, ethnicité

Il y a eu des progrès.

Mais aussi ...

Le fond du discours du développement demeure intact.

- Sexualité et vue comme externe
- Les perceptions essentialistes prévalent ; sexualité vue toujours comme biologique (pas comme construite par la société, l'économie, etc.)
- Sexualité est : couple d'adultes hétérosexuels faisant l'amour dans une Belle chambre conjugale.. (sinon transgression)

Un obstacle à l'établissement d'une connexion positive entre sexualité et développement est que souvent la pensée sur le développement à la fois dominant et progressiste considère comme acquises des conceptions que la pensée contemporaine sur la sexualité devrait remettre en cause.

En particulier, l'essentialisme du sexe, c'est-à-dire l'idée selon laquelle le sexe est un facteur biologique donné destiné à la reproduction des espèces, reste une hypothèse sous-jacente des principes directeurs des cadres conceptuels et des politiques inscrits dans le travail effectué par l'industrie du développement. Cela contraste nettement avec l'idée du sexe construit qui informe la pensée, la recherche et le plaidoyer dans le domaine de la sexualité contemporaine progressiste.

Un exemple est la vision radicalement différente exprimée par les domaines du développement et de la sexualité en matière de « santé ». Le monde du développement considère les interventions de santé publique comme des éléments positifs du développement humain. Alors que la théorie critique sur la sexualité a étudié les façons dont l'approche biomédicale discipline et régule le genre et la sexualité, les deux étant à la fois la cause et la conséquence de la discrimination, de l'exclusion, de la stigmatisation et même de la criminalisation.

Le défi est alors d'ouvrir le discours du monde du développement à une sexualité plus entièrement intégrée. En même temps, nous devons aussi reconnaître les défis existant dans le domaine de la sexualité, parmi lesquels la nécessité de redéfinir et d'affiner constamment et obstinément ce que nous entendons par droits sexuels.

REGARDS VERS L'AVENIR

- **Réinventer le contrat social pour que la sexualité soit reconnue comme source de bien-être, droit et accomplissement (DAWN)**

Ou si nous le voulons

- **Concevoir l'économie politique de la sexualité qui inclut les droits humains, reconnaît la fluidité et l'instabilité des sexualités et qui soit guidée par les politiques de redistribution et de reconnaissance (comme le suggère Fraser)**

MERCI

Pour aller de l'avant Réinventer les contrats sociaux

Le réseau féministe DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era/Alternatives de Développement avec les Femmes pour une Nouvelle Ere) étudie comment les valeurs, les normes, les institutions, les structures et les pratiques sociales déterminent l'évolution des différentes dimensions des droits humains. Ces dimensions incluent l'économique, le politique et le séculier ainsi que le personnel, en ce qui concerne la sexualité et la reproduction. Comment alors réinventer les contrats sociaux dans le but de réaliser les droits sexuels ?

La lutte joue un rôle central dans la réinvention des contrats sociaux. Cependant, les moments d'accord collectif sont tout aussi importants. Nous pouvons considérer ces points d'accord comme des moments déterminant les contrats sociaux, qui peuvent être spécifiques à un moment donné, comme la naissance d'un état-nation, la création de sa constitution. Mais ils peuvent aussi être plus diffus, comme lorsque les pratiques sociales, comme l'égalité de genre et l'autonomie sexuelle, sont reconnues en tant que dimensions légitimes des droits et de la justice. L'établissement d'accords nécessite la participation de différents groupes, auxquels des valeurs, des normes et des rôles au sein des structures sont attribués.

Elaborer une économie politique de la sexualité

Richard Parker (2001), en écrivant sur l'épidémie de VIH/Sida, souligne le rôle de la violence structurelle - qu'elle vienne des tendances de globalisation, de la classe, du genre, de la race ou de l'ethnicité dans la création de vulnérabilité. Ces facteurs doivent être systématiquement intégrés à toutes les discussions sur la sexualité. Altman (2001) parle plus directement d'une perspective d'économie politique qui « reconnaît le rôle de l'État et la préoccupation pour les clivages de classe, de genre, de race : nous devons penser en termes de structures plutôt qu'en termes de questions ou d'identités sexuelles spécifiques. » Altman identifie quatre ensembles structurels qui détermineront la transformation du « paysage sexuel » (paysage de la sexualité humaine) actuel :

- 1) l'économique
- 2) le culturel
- 3) le politique (avec un accent sur la régulation étatique)
- 4) l'épistémologique (façons particulières de comprendre les sexualités, les êtres humains et les mondes qui les façonnent).

Il loue également le cadre conceptuel élaboré par Nancy Fraser (1997). Ce cadre identifie trois façons de connecter le sens culturel à une analyse des structures :

- 1) la reconnaissance (des identités et des différences)
- 2) la redistribution (des ressources et du pouvoir) et
- 3) la situation (retenant une idée de contexte).

Ces trois principes peuvent guider notre cadre d'action.

Notes

* basé sur une présentation au cours de l'atelier " Realising Sexual Rights/Réaliser les droits sexuels ", tenu à l'IDS du 28 au 30 septembre 2005.

1 Extrait révisé tiré de *Re-inventing Social Contracts: The Promise of Human Rights A Book Outline*, par Gita Sen et Sonia Corrêa, miméographe, 2005.

Références

Altman, D. (2001) *Global Sex*, Chicago : University of Chicago Press

Foucault, Michel (1984) *Histoire de la Sexualité 3 : Le Souci de Soi*, Paris : Gallimard

Foucault, Michel (1984) *Histoire de la Sexualité 2: L'Usage des Plaisirs*, Paris : Gallimard

Foucault, Michel (1976) *Histoire de la Sexualité 1: La Volonté de Savoir*, Paris : Gallimard

Fraser, N. (1997) *Justice Interruptus*, New York : Routledge

Parker, R. (2001) 'Sexuality, Culture and Power in HIV/AIDS Research', *Annual Review of Anthropology*, 30: 173-83

Etude exploratoire des liens entre sexualité et droits dans la lutte contre la pauvreté

Henry Armas*

1 Introduction

Pourquoi est-il si difficile de parler de la sexualité et du plaisir des pauvres? De nombreuses politiques de développement ont considéré la sexualité comme un instrument de contrôle de la natalité, encadrant et limitant les termes des liens perçus entre sexualité, croissance économique et pauvreté. Les problèmes liés au Sida ont ensuite accéléré l'inclusion de la sexualité et du plaisir comme « facteurs de risque » pour la santé et le bien-être des êtres humains. Aggravant ce centre d'attention étroit, les questions liées aux droits sexuels ont été considérées et traitées en sus des « sujets importants » et « réels » comme le logement, l'éducation, l'emploi, etc. Par conséquent, en dépit de leur circulation dans le discours du développement, les droits sexuels ont rarement été traduits en politiques spécifiques et claires.

Mais quel rapport y'a-t-il entre une chose apparemment « inutile » comme la sexualité et les droits, la citoyenneté et le développement ? Dans cet article, j'explorerai les liens existant entre droits sexuels et autres « droits soi-disant plus importants ». Mon principal argument n'est pas que les droits sexuels ne sont pas moins importants que les droits à l'éducation, à la santé ou au travail, mais que les droits sexuels *sont* tous ces droits.

2 Les droits synonymes de développement

Par le passé, les approches de développement basées sur les besoins, accompagnées d'une réticence à définir la sexualité et le plaisir sexuel comme des besoins élémentaires qui ont des retentissements dans chaque aspect de la vie, ont masqué les connexions existant entre sexualité et développement et empêcher leur exploration. Au cours des dernières années, l'adoption progressive d'approches du développement basées sur les droits a aidé à rendre ces connexions plus évidentes : les droits sont un point d'entrée clair pour parler de sexualité en relation avec de nombreux autres domaines de la vie, et des implications de ces liens sur le développement.

Depuis les années 90, les approches basées sur les droits sont devenues un élément crucial du discours, des politiques et des pratiques dans le domaine du développement, poursuivant un processus antérieur de travail sur les droits humains au niveau international, et l'élargissant pour s'engager avec de nouveaux acteurs et élaborer de nouvelles stratégies de réalisation des droits. Selon Alza (n.d.), une approche basée sur les droits constitue avant tout un outil méthodologique qui emploie le discours de la théorie constitutionnelle et internationale des droits humains, mais qui va au-delà pour incorporer une dimension politique de l'analyse.

Pour le système des Nations Unies (Nations Unies, 2003), une approche basée sur les droits implique que :

1 Tous les programmes de coopération, de politique et d'assistance technique dans le domaine du développement devraient encourager la réalisation des droits humains tels qu'ils sont décrits dans la Déclaration universelle des Droits de la Personne et autres instruments internationaux relatifs aux droits humains.

2 Les standards des droits humains contenus dans la Déclaration universelle des Droits de la personne et autres instruments internationaux relatifs aux droits humains et les principes qui en découlent guident toute la coopération et la programmation en matière de développement dans tous les secteurs et dans toutes les phases du processus de programmation.

3 La coopération au développement contribue au développement des capacités des « personnes responsables » à respecter leurs obligations et/ou des « détenteurs de droits » à revendiquer leurs droits.

Parmi les bailleurs de fond, les discours sur les droits varient en fonction des différentes politiques. Ainsi, pour l'Agence suédoise de la coopération pour le développement international (SIDA), une approche basée sur les droits signifie que les droits économiques, culturels, civils, politiques et sociaux des personnes sont pris en compte dans toutes les phases du processus de développement. L'objectif est de favoriser les droits humains, d'améliorer la coopération au développement et de la rendre plus efficace (SIDA, 2001 : 2).

Bien que les approches et les pratiques basées sur les droits soient formulées de diverses manières, certains éléments communs peuvent être identifiés, parmi lesquels :

- Un lien explicite avec les droits
- Un accent sur l'obligation de rendre compte
- Un accent sur le renforcement des capacités
- Un accent sur la participation
- Une attention spéciale accordée à l'absence de discrimination et aux groupes vulnérables. (Marks 2005: 102)

Dans la section suivante, la relation entre droits et sexualité sera développée en utilisant ce cadre de travail.

3 Etablir les liens entre droits et sexualité

Comment explorer les liens existant entre les approches basées sur les droits et la sexualité ? Nous utiliserons les éléments cités ci-dessus pour mettre à jour certaines connexions :

- Les droits sexuels ont une relation claire avec les *droits humains*. Les principes d'intégralité et d'indivisibilité permettent de parler des droits sexuels, comme étant interdépendants des droits à la santé, au logement, à l'alimentation et à l'emploi.

- Les droits sexuels autorisent les personnes à demander une obligation de rendre compte aux détenteurs de pouvoir en ce qui concerne les relations les plus personnelles et les plus intimes.

- Les droits sexuels renforcent les capacités des personnes non seulement dans le domaine des décisions prises dans leur vie sexuelle, mais aussi en générant une estime de soi, une nouvelle perception de la citoyenneté, et un contrôle sur leur propre vie dans d'autres domaines comme la santé, l'éducation, l'emploi, etc.

- Les droits sexuels augmentent la qualité de la participation à la fois en termes d'envergure (qui participent) et de profondeur (à quoi participent-ils).

- Les droits sexuels rendent visibles les personnes victimes de discrimination, et les groupes vulnérables qui sont restés largement ignorés des agences de développement, des gouvernements et de leurs programmes. Les droits sexuels ne sont pas seulement pertinents pour les projets de santé sexuelle et reproductive, mais constituent également un élément important à prendre en compte dans des stratégies plus générales d'élimination de la pauvreté.

Les droits sexuels sont diversement définis, et sans cesse contestés par divers agendas politiques et culturels bruyants. La Plateforme d'action de la Conférence sur les femmes organisée à Beijing en 1995 a réalisé des progrès en définissant les droits sexuels dans les termes suivants :

97. Les droits humains des femmes incluent leur droit à contrôler leur sexualité et à décider librement et de façon responsable des domaines liés à leur sexualité, incluant la santé reproductive et sexuelle, l'absence de coercition, de discrimination et de violence. Des relations égales entre femmes et hommes dans les domaines des relations sexuelles et de la reproduction, incluant un respect total de l'intégrité de la personne, requièrent un respect mutuel, un consentement mutuel et une responsabilité partagée des comportements sexuels et de leurs conséquences.

La Suède a utilisé ce paragraphe en tant que définition applicable des droits sexuels des femmes (Ministère des Affaires étrangères, Suède, 2006 : 7). De plus, la Suède considère que les droits sexuels incluent les droits humains déjà reconnus, comme le droit au respect de la vie privée (Déclaration universelle des Droits de la personne des NU, Article 16), et à la sécurité de la personne (Convention internationale sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination raciale des NU, Article 5b). Un principe fondamental des droits humains veut que les droits d'une personne n'empiètent pas sur les droits d'autrui. Dans les relations sexuelles ou les sujets concernant la sexualité et la reproduction, l'intégrité personnelle et physique doit être respectée. Sur cette base, le gouvernement suédois définit les droits sexuels comme signifiant que toutes les personnes, quels que soient leur sexe, leur âge, leur ethnie, leur handicap, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, ont un droit sur leur corps et leur sexualité. De plus, l'Agence suédoise de la coopération internationale au développement (SIDA) prend aussi en compte le principe général des droits humains de non discrimination pour des motifs sexuels ou autres, comme l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Selon la définition de travail des droits sexuels fourni par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ces droits incorporent les droits humains qui ont déjà été reconnus par les

lois nationales, les documents internationaux relatifs aux droits humains et autres déclarations de consensus. Ils incluent les droits de toutes les personnes, sans coercition, discrimination ni violence :

- à un niveau maximum possible de santé sexuelle, incluant l'accès aux services de soins de santé sexuelle et reproductive

- à rechercher, recevoir et transmettre des informations relatives à la sexualité

- à une éducation à la sexualité

- au respect de l'intégrité corporelle

- à choisir son partenaire

- à décider d'être sexuellement actif ou non

- à des relations sexuelles consentantes

- à un mariage consentant

- à décider d'avoir ou non des enfants et du moment d'en avoir

- à avoir une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable (OMS, 2006).

4 Au-delà des droits sexuels

Le lien le plus productif entre droits et sexualité est probablement le principe d'indivisibilité des droits humains. La Conférence mondiale sur les droits humains organisée à Vienne en 1993 a énoncé que tous les droits humains sont universels, indivisibles, interdépendants et interreliés. La communauté internationale doit traiter les différents droits humains avec la même attention.

Ces principes se basent sur le fait indéniable que les violations de certains droits affectent d'autres droits.

Les principes d'intégralité, d'indivisibilité et d'interdépendance nous incitent à appréhender les droits sexuels comme étant des droits interreliés aux droits à l'éducation, à la santé, au travail, à la participation politique, à la mobilité, et comme ayant des effets sur la migration, l'alimentation, le logement, etc.

En dépit du consensus théorique sur l'intégralité, les décideurs politiques ont rarement tenté de prendre en compte les nombreux liens réels et pratiques existant entre droits sexuels et autres droits. Certaines de ces relations sont décrites ci-dessous.

4.1 Dans le domaine de la santé

Les mutilations génitales féminines (MGF) constituent une tentative d'éliminer le plaisir sexuel. Mais il existe également d'autres mutilations non physiques du désir des femmes, comme la honte, les sentiments de culpabilité et les rôles attribués immuables. Ces mutilations symboliques affectent de nombreuses autres personnes, qu'elles soient

femmes ou non, dissidents sexuels ou non, et ont un effet direct sur la santé mentale et le bien-être des personnes. L'hétéronormativité affecte la santé de nombreux hommes et de nombreuses femmes et influence par conséquent leur intégration à la vie économique. L'évolution du VIH/Sida en est un bon exemple. La violence et l'exclusion que subissent de nombreuses personnes du fait de l'hétéronormativité les découragent d'avoir des relations sexuelles à moindre risque. Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) constituent le groupe le plus affecté. A titre d'exemple, une recherche réalisée en Thaïlande indique des taux de prévalence du VIH/Sida allant jusqu'à 16 pour cent chez les hommes gays, contre environ 1 pour cent dans la population générale adulte (Samelius and Wägberg 2005: 24). Dans le même temps, un traitement inégal des couples de même sexe limite leur accès aux assurances de santé.

D'un autre côté, l'exclusion sur les lieux de travail et dans les environnements sociaux et familiaux peut créer une vulnérabilité aux abus physiques et à l'agression psychologique. Dans les deux cas, la santé des personnes est en jeu. La dépression et le stress qui touchent les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) qui sont contraintes de dissimuler leur orientation sexuelle sont également des éléments importants à prendre en compte.

4.2 Dans le domaine de l'éducation

La recherche sur la manière dont les violations des droits sexuels affectent l'éducation est insuffisante. Selon Andil Gosine (2005: 78), une étude réalisée au Bangladesh en 2002 a indiqué que la probabilité pour les garçons « féminins » d'être harcelés à l'école, d'abandonner leur scolarité et de finir dans la pauvreté était plus élevée :

Les 124 hommes interrogés pendant l'étude ont cité de nombreuses épreuves qu'ils ont traversées et qui étaient liées à leurs pratiques et identités sexuelles... Près de la moitié des répondants (48 pour cent) ont déclaré que les autres étudiants ou les enseignants les harcelaient à l'école ou au collège car ils étaient efféminés, et la majorité d'entre eux pense que leurs habitudes scolaires en ont souffert... « Il est clair d'après les entretiens approfondis et les [discussions de groupe] que la privation économique a été une conséquence du harcèlement durant la scolarité », a indiqué l'étude. (Naz Foundation International 2002, cité dans Gosine 2005 : 78)

Les mères adolescentes doivent souvent aussi abandonner leur scolarité à cause de la pression sociale ou des sanctions officielles, contribuant au cercle vicieux de la grossesse des adolescentes, du faible niveau d'éducation et de la pauvreté. Les jeunes femmes expulsées de l'école pour cause de grossesse y retournent rarement : une étude réalisée en 1993 en Jamaïque a montré que 32 pour cent des jeunes femmes qui avaient déjà été enceintes le sont devenues la première fois alors qu'elles étaient scolarisées, et que près de 60 pour cent de ces grossesses se sont produites avant la quatrième année de l'école secondaire. 16 pour cent de ces jeunes femmes sont retournés à l'école après la naissance de leur premier enfant. Quelques 86 pour cent de celles qui sont tombées enceintes alors qu'elles étaient à l'école primaire ne sont jamais parvenues au niveau de l'école secondaire (Morris *et al.* 1995, cité dans Advocates for Youth 2006).

Un thème se rapportant à cette situation est l'éducation sexuelle. Si les gouvernements n'intègrent pas la sexualité comme un élément important dans leur programme scolaire

national, les personnes (et en particulier les adolescents et les jeunes) auront une probabilité plus faible de prendre des décisions informées en ce qui concerne la parenté, l'initiation sexuelle, la prévention du VIH, etc. L'éducation sexuelle crée des opportunités de rendre les citoyens autonomes et de leur donner la capacité de prendre des décisions concernant leur propre vie et leur propre corps. Le manque d'éducation appauvrit les gens.

4.3 Dans le monde du travail

L'hétéronormativité crée des limites dans le domaine des droits au travail des personnes LGBT. Il existe un problème non seulement au moment de l'embauche, mais aussi en termes de stabilité de l'emploi. Le problème est particulièrement aigu dans certains domaines, comme ceux de l'éducation ou des forces armées.

Selon une étude exploratoire sur la discrimination à l'emploi des lesbiennes en Colombie (ADEIM-Simbiosis *et al.* 2006: 768), 14 pour cent des personnes interrogées ont été licenciés au moins une fois à cause de leur préférence sexuelle, et 16 pour cent n'ont pas été embauchés pour la même raison. Au total, 30 pour cent des personnes interrogées ont été confrontés à de formes sévères de discrimination à l'emploi sur la base de leur orientation sexuelle ; 26 pour cent des personnes interrogées ont affirmé avoir été victimes de maltraitance sur leur lieu de travail, et 36 pour cent ont déclaré connaître une autre lesbienne qui avait été maltraitée. L'accès à l'emploi est encore plus difficile pour les personnes transgenres. Nombre d'entre elles sont alors forcées de se prostituer.

Les violations des droits sexuels engendrent un cycle négatif d'opportunités limitées dans le domaine de l'éducation qui aggravent les opportunités limitées dans le secteur de l'emploi causées par la discrimination. Ces facteurs combinés entraînent un affaiblissement des capacités et de la pauvreté.

4.4 Dans le domaine des migrations

Les migrations et leurs effets économiques ont une relation directe avec les droits sexuels. Les personnes victimes de discrimination dans les domaines de l'emploi et de l'éducation ont des raisons supplémentaires de rechercher une sécurité économique par le biais d'une migration nationale ou internationale. D'autres facteurs incitatifs puissants sont les possibilités limitées que connaissent les personnes LGBT d'aimer, d'avoir une famille et de développer une identité ou une vie sexuelle particulière dans leur pays d'origine : environ 70 pays criminalisent l'homosexualité dans le monde.

Selon Samelius and Wägberg (2005: 22), le Soudan, l'Arabie Saoudite, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran et la Mauritanie disposent d'une possibilité légale de condamner à mort les auteurs d'actes homosexuels consentants. Dans certains pays, les membres d'une organisation travaillant ouvertement à défendre les droits des LGBT courent un risque élevé d'emprisonnement pour avoir encouragé des activités illégales. La condamnation peut signifier jusqu'à 10 ans d'emprisonnement, un travail forcé pénible, de lourdes amendes ou un châtiment physique.

Dans certains pays, le statut légal des couples de même sexe est différent de celui des couples hétérosexuels, entraînant un certain nombre de problèmes dans les relations entre LGBT. Les définitions hétéronormatives de la famille encadrent les politiques

autorisant l'entrée des familles des migrants légaux ; le statut légal accordé aux migrants suite à un mariage hétérosexuel est rarement accordé dans le cas de relations entre LGBT. Cela entraîne des conséquences économiques : les barrières sont plus nombreuses pour les migrants LGBT, leur probabilité d'être contraints à un statut illégal ou victimes d'exclusion sociale est plus élevée.

Le patriarcat et le chauvinisme masculin en matière de droits sexuels ont aussi engendré des raisons de migrer pour les femmes (hétérosexuelles) : la violence inscrite dans les MGF ou les pressions sociales et l'exclusion entourant la réputation sexuelle des femmes, par exemple, peuvent constituer de puissants facteurs incitatifs à une migration nationale ou internationale.

4.5 Dans le domaine des autres droits

La discrimination et les préjugés concernant la sexualité affectent également le droit des personnes à une participation politique. Un cas d'école est celui de Lourdes Flores, une des candidates les plus populaires briguant le poste de Présidente au cours des dernières élections au Pérou en 2006. Elle était la première femme au Pérou à disposer de réelles chances de gagner l'élection, mais elle a été attaquée par d'autres candidats parce qu'elle n'était ni mère ni mariée : son manque de sensibilité maternelle apparemment prouvé par cet état la rendait inapte à diriger le pays. Il est intéressant de constater que le problème en l'occurrence n'était pas le fait qu'elle soit une femme, mais les droits sexuels qu'elle revendiquait en étant célibataire et sans enfant à l'âge de 45 ans. Comme dans d'autres pays, de nombreux électeurs ont pris leur décision sur la base de préjugés et non sur la base de propositions gouvernementales.

Le droit à l'alimentation peut aussi être affecté par les violations des droits sexuels. Amartya Sen s'est penché sur la relation existant entre liberté et capacité à garantir une alimentation pour tous. Selon lui :

Dans la mesure où la politique publique visant à lutter contre la faim et la famine y compris les interventions rapides contre les famines menaçantes peut dépendre de l'existence et de l'efficacité de groupes de pression politique pour inciter les gouvernements à agir, une liberté politique peut aussi avoir une connexion étroite avec la distribution d'aide d'urgence et de nourriture aux groupes vulnérables... La liberté de faire des profits n'est pas la seule liberté qui a une influence causale que nous devrions prendre en compte. Donc, ce qui pourrait apparaître superficiellement comme étant plutôt des connexions éloignées entre alimentation et liberté peut être considérée, en fait, comme étant d'importance centrale et extrêmement riche en termes de diversité des influences impliquées, opérant dans les deux directions, de l'alimentation à la liberté, et de la liberté à l'alimentation. (Sen 1987: 2)

Les hypothèses normatives sur l'organisation correcte de la sexualité ont souvent limité les droits des femmes à jouir des fruits du développement. Je souhaite mentionner ici une expérience personnelle, lorsque je me suis rendu dans la communauté rurale andine au sud de Ayacucho, au Pérou, en 2001, pour diriger un groupe universitaire qui apportait une aide aux personnes affectées par un tremblement de terre. Les distributions de nourriture et de médicaments, ont été effectuées, à la demande de notre organisation partenaire, en fonction de listes fournies par les chefs de ces villages. Les chefs avaient décidé de distribuer l'aide par famille, et avaient décidé que les mères célibataires et leurs

enfants ne comptaient pas comme une famille. Seuls les pères de ces femmes étaient pris en compte pour l'aide, et décidaient de la façon de distribuer les ressources au sein de leurs familles élargies.

5 Réflexions finales

Nous avons noté que les violations des droits sexuels peuvent affecter la santé, l'emploi, l'éducation, les migrations et la participation politique. Prendre sérieusement en compte ces violations demande des actions à différents niveaux. D'abord, il est urgent de documenter et de rendre plus visibles à la fois les connexions soulignées dans cet article, et les violations des droits humains qui se produisent en rapport avec la sexualité. Cette recherche et cette documentation seraient particulièrement précieuses dans la quantification de l'impact économique des violations des droits sexuels, et pour souligner les coûts économiques et humains que représente la privation de l'accès à ces droits. Deuxièmement, les organisations internationales travaillant dans les domaines de l'éducation, du travail, des migrations, et de la réduction de la pauvreté, comme l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) et le Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies doivent chercher à s'impliquer davantage. Les questions de sexualité sont liées à de nombreuses dimensions de leur travail, que ce soit dans la santé, l'éducation, l'alimentation, la liberté d'opinion et d'expression, le logement, les migrations ou la pauvreté. Ces organisations devraient intégrer la sexualité et les droits sexuels directement dans leur travail, en reconnaissant leurs implications sur tout ce qu'elles s'efforcent de réaliser.

Les liens sont clairs. Les droits sexuels *sont* les droits humains et prétendre que le problème n'existe pas ne fera qu'affaiblir la stratégie plus générale de progression des droits humains. Si ces liens restent invisibles, les conséquences iront au-delà des nombreuses violations des droits humains qui resteront dans l'ombre. Sans reconnaissance des implications de la sexualité sur tout ce qui constitue le « développement », il ne fait aucun doute que les efforts visant à améliorer la sécurité et le bien-être des personnes vivant dans la pauvreté seront moins à même d'apporter une différence véritable et durable.

Notes

* Cet article a été rédigé grâce aux contributions et au soutien précieux de Carolyn Williams, Gustavo Zambrano Chávez, Margarita Díaz Picasso, Susan Jolly, Andrea Cornwall et Ulrica Risso Engblom. Je leur suis reconnaissant pour leurs commentaires, les documents fournis, les conversations, les idées, les réflexions et leur amitié.

Références

ADEIM-Simbiosis, Artemisa, Cattrachas, Criola, IGLHRC and Red Nosotras LBT (2006) *'Unnatural', 'Unsuitable', Unemployed! Lesbians and Workplace Discrimination in Bolivia, Brazil, Colombia, Honduras and Mexico*, Buenos Aires: International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC)

Advocates for Youth (2006) *The Impact of Early Pregnancy and Childbearing on Adolescent Mothers and Their Children in Latin America and the Caribbean*,

www.advocatesforyouth.org/publications/factsheet/fsimpact.htm (consulté le 15 mars 2006)

Alza Barco, Carlos (pas de date) 'Enfoque de Derechos en los Servicios Públicos: La Defensoría del Pueblo y el Derecho Humano al Agua' (non publié)

Gosine, A. (2005) *Sex for Pleasure, Rights to Participation, and Alternatives to AIDS: Placing Sexual Minorities and/or Dissidents in Development*, IDS Working Paper 228, Brighton: IDS

Marks, S.P. (2005) 'Human Rights in Development', in S. Gruskin, M. Grodin, G. Annas and S. Marks (eds), *Perspectives on Health and Human Rights*, New York: Routledge

Ministry for Foreign Affairs, Sweden (2006) *Sweden's International Policy on Sexual and Reproductive Health and Rights*, Stockholm: Ministry for Foreign Affairs

Morris, L., Sedivy, V., Friedman, J.S. and McFarlane, C.P. (1995) Contraceptive Prevalence Survey, Jamaica 1993, Vol 4, *Sexual Behaviour and Contraceptive Use Among Young Adults*, Atlanta, GA: US Department of Health and Human Services and Center for Disease Control and Prevention

Naz Foundation International (2002) *Social Justice, Human Rights and MSM*, Naz Briefing Paper 7, London: Naz Foundation International

Samelius, L. and Wägberg, E. (2005) 'Sexual Orientation and Gender Identity Issues in Development', *A Study of Swedish Policy and Administration of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Issues in International Development Cooperation*, Stockholm: Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)

Sen, A. (1987) *Food and Freedom*, Sir John Crawford Memorial Lecture, Washington DC

SIDA (2001) *A Democracy and Human Rights Based Approach to Development Cooperation*, Stockholm: Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)

United Nations (2003) *Statement on a Common Understanding of a Human Rights-Based Approach to Development Cooperation, as Agreed at the Stamford Workshop and Endorsed by the UNDG Programme Group*, http://portal.unesco.org/shs/en/ev.php-URL_ID=7947&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html, Paris: United Nations (consulté le 15 mars 2006)

World Health Organization (WHO) (2006) *Gender and Reproductive Rights*, www.who.int/reproductive-health/gender/sexual_health.html (consulté le 15 mars 2006)

" Race ", culture, pouvoir, sexe, désir, amour dans les écrits sur « les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes »

Andil Gosine

1 Introduction

« Nous sommes des personnes *queer* et nous sommes ici ! (Habituez-vous à notre présence !) » est un slogan favori et puissant utilisé par les mouvements de gay et de lesbiennes. Les dissidents sexuels ont été écartés des textes historiques et restent invisibles dans les textes contemporains. Cette revendication est par conséquent souvent un point de départ nécessaire dans les luttes en faveur des droits, des ressources et de la justice sociale. Cette analyse semble être vraie dans le domaine du développement international.

Son concepteur principal, John Maynard Keynes, a pu apprécier des activités homosexuelles tout au long de sa vie (1), mais depuis la création des institutions de Bretton Woods, les discours du monde du développement dominant ont représenté le Tiers-monde comme un espace exclusivement hétérosexuel. Les théories micro et macroéconomiques, les politiques et les programmes sociaux de la Banque mondiale, du Fonds Monétaire Internationale (FMI) et des partenaires collaborateurs ont supposé et imposé une vue hétéronormative sur le Sud, et ont conspiré avec d'autres forces (formes locales de nationalisme, de patriarcat, d'homophobie, etc.) pour nier l'existence de toute personne et de tout acte qui ne s'y conforme pas et/ou pour les condamner activement.

Ce point de vue a récemment évolué, en partie grâce aux efforts des défenseurs des droits sexuels et de leurs alliés, et en partie à cause du VIH/Sida. L'impact fragilisant du virus, non pas uniquement sur des victimes individuelles mais aussi sur des communautés entières et des économies nationales, a secoué les acteurs principaux du monde du développement international, et a (enfin) mis les questions de sexualité à l'ordre du jour.

Par conséquent, les personnes qui étaient auparavant jugées sans importance ont gagné en importance, et un plus grand intérêt est à présent porté à leurs choix et aux vies qu'ils mènent. Les *personnes queers* sont arrivées, et la Banque mondiale, les agences de l'ONU, le FMI, leurs gouvernements membres, etc, commencent à s'y « habituer ».

Certains activistes et professionnels de la santé se sentent encouragés par cette volonté à aborder les questions de sexualité dans le monde du développement, et par une plus grande reconnaissance de la diversité sexuelle par certains des acteurs dominants de ce domaine. Mais je pense qu'il est aussi nécessaire et important, à ce stade, de considérer la forme et le flux de ces débats émergents, et de s'interroger : Comment les dissidents sexuels et/ou les minorités sont-ils inscrits dans les textes ? Dans ce bref article, je considère d'abord comment la recherche et les pratiques du monde du développement formulent la sexualité : à travers l'organisation de l'analyse et des politiques sur les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH).

2 Que contient un nom ?

De nombreux noms sont plaqués sur les identités, les « comportements » et les pratiques qui suggèrent ou qui impliquent une activité sexuelle entre hommes : queer, gay, homosexuel, dandy, batty man (enculé), queen, bachelor (célibataire), fag (pédé) ; *Outbursts, le thesaurus érotic queer de poche de Perkin*, liste, et ce uniquement dans la langue anglaise, des centaines de synonymes, positifs ou péjoratifs (Peterkin 2003). Cependant, dans le monde du développement international, l'expression « les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes » (HSH) est vite devenu le qualificateur favori parmi la myriade d'expressions qualifiant le désir des hommes pour le même sexe. La Banque mondiale, l'ONUSIDA, les organisations publiques de financement, les institutions académiques et les diverses organisations non gouvernementales (ONG) internationales réalisent à présent des recherches sur les stratégies et les programmes de santé ciblant les HSH, ou écrivent des articles de politique à ce sujet, et/ou les défendent ou les financent. Ainsi, à la fin de l'année 2006, l'ONUSIDA avait déjà publié 200 documents sur les HSH ou y faisant référence, et la majorité des organisations travaillant à lutter contre le VIH/Sida considèrent qu'ils forment un groupe prioritaire des interventions en matière de santé sexuelle.

« HSH » n'est pas une désignation sans conséquence. Le terme a une histoire, il se base sur des hypothèses importantes et transmet des suggestions puissantes et complexes. Dès lors une analyse de son choix et de son application est utile pour révéler comment la sexualité est abordée dans le monde du développement international. La prise en compte des objectifs, des utilisations et des effets du discours sur les HSH gêne une utilisation facile de ce discours, et nous incite à nous interroger sur la façon dont des idées particulières de « race », de culture, de pouvoir, de sexe, de désir et d'amour sont configurées à travers et autour de sa diffusion, et sur ses conséquences sur les personnes appelées HSH.

3 Avant

L'expression « Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes » a récemment fait son apparition dans le vocabulaire du monde du développement international ; les plus grandes institutions n'ont commencé à l'utiliser qu'après 2000, mais son histoire est plus ancienne. Ce terme a été proposé, il y a plusieurs années, comme alternative aux termes « gay » ou « bisexuel(le) » par les activistes de la base et les professionnels de la santé inquiets de l'impact des maladies sexuellement transmissibles sur leurs communautés. Cela a, à l'époque, représenté un geste radical, un refus net des récits dominants sur l'orientation et le comportement sexuels qui étaient relayés par les organisations dirigées par des hommes blancs, identifiés comme étant gays.

Les organisations composées d'hommes non blancs habitant des villes occidentales, ont insisté sur le fait que les sexualités pouvaient s'organiser autrement, et sur d'autres moyens d'exprimer les identités sexuelles. Des groupes, comme Naz Project London, ont souligné que de nombreux hommes non blancs pratiquant des actes homosexuels ne s'identifiaient pas avec les expressions dominantes de la culture gay métropolitaine euro-américaine, et étaient par conséquent ignorés des stratégies de promotion et d'éducation à la santé sexuelle. Le terme « HSH » a également rejeté le lien entre

identités et maladies, et s'est focalisé sur les actes sexuels. Il a fourni une manière de parler des pratiques sexuelles sûres sans enfermer ces personnes dans des identités culturellement spécifiques (« gay », « bisexuel », etc.) et sans faire appel à des discours moralisateurs. Naz a aussi mis en avant un agenda politique dans son travail sur la santé sexuelle et ne s'est pas exclusivement focalisé sur les actes sexuels.

Tout comme de nombreuses autres organisations d'hommes Noirs, latinos et asiatiques en Amérique du Nord et en Europe, Naz s'est efforcé, en établissant des priorités, à rendre la vie des personnes pratiquant des actes sexuels entre même sexe meilleure. Ce groupe a organisé des campagnes contre l'homophobie dans leurs propres communautés, et contre le racisme dans les communautés gay. Il s'est joint à d'autres groupes pour contester les diverses formes d'exclusion basées sur la « race », le genre, la classe et la sexualité. Plus important, peut-être, Naz et des groupes comme la Black Coalition for AIDS Prevention (Black CAP)/Coalition des Noirs pour la prévention du Sida et Alliance for South Asian AIDS Prevention (ASAAP)/Alliance pour la prévention du Sida en Asie du Sud ont célébré l'expression sexuelle grâce à l'organisation d'événements sociaux et au soutien et à l'encouragement proposés aux hommes cherchant des partenaires. Pour eux, les tentatives de prévention, de contrôle et de traitement du VIH/Sida étaient inextricablement liées aux luttes pour les droits, la justice, la liberté mais aussi pour la joie et l'amour.

4 Depuis/après

Alors que la machinerie du développement s'approprie le terme HSH, certains de ses objectifs initiaux restent intacts sa qualité principale semble être l'attention qu'il porte à un ensemble particulier de pratiques (comme les relations sexuelles anales entre hommes) dans le but de contrôler et de prévenir la propagation du VIH/Sida mais l'intonation la plus radicale de l'expression a pu s'estomper.

5 « Race »/culture

Le terme « HSH » était et est toujours utilisé par de nombreuses organisations d'hommes non blancs en Amérique du Nord et en Europe pour défier les façons occidentales de désigner, de connaître la sexualité et d'en parler. Comme d'autres termes couramment utilisés pour décrire le désir pour le même sexe, par exemple « gay », « homosexuel », « bisexuel » et « queer », ont été produits dans des conditions sociales et économiques particulières qui se réfèrent principalement aux expressions culturelles blanches métropolitaines de la sexualité, « HSH » était (et est toujours considéré par certains comme) un qualificateur plus approprié et plus inclusif. De fait, dans son utilisation première, l'expression « hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes », n'était comprise que comme un qualificateur, et non pas comme un état d'être, et les groupes qui l'employaient tendaient à souligner la fluidité des identités sexuelles. Le manuel 2004 de Naz (Inde) sur les HSH reflète cette compréhension en reconnaissant que « certains pensent que la notion d'identité sexuelle, et en particulier l'utilisation du terme « gay », est une importation de l'Occident qui n'est peut-être pas pertinente ou appropriée aux pays d'Asie du Sud » (Naz Foundation (India) Trust 2004: 9). Cependant, tandis que le terme est de plus en plus utilisé dans les documents de travail du secteur du développement international, les défis qu'il a autrefois posés à l'autorité occidentale paraissent s'estomper.

D'abord, en tant que description regroupant des hommes vivant des vies très différentes dans des contextes très différents, l'utilisation du terme « HSH » a imité les stratégies orientalistes, effaçant les différences culturelles entre les personnes non occidentales (et non blanches) et les désignant d'un bloc comme « les autres ». *Kothis* au Bangladesh, *ibbi* au Sénégal, *'yan daudu* au Nigeria, 'on the down low' aux Etats-Unis pour les hommes latinos et afro-américains, et *hijra* en Inde sont collectivement étiquetés par le terme « HSH » en dépit de langues, de croyances religieuses, de positions sociales dans divers espaces environnementaux, de pratiques sexuelles et de relations émotionnelles variées (2). Il est intéressant de noter que ce récit universalisant des sexualités dans le Sud se produit également à un moment où les modèles dominants occidentaux sont davantage remis en question.

Des universitaires, des spécialistes de la santé et d'autres professionnels réalisant des études sur les sexualités et les pratiques sexuelles dans les pays du Nord, bien que pas toujours avec succès, sont plus sensibles à la complexité de ces sexualités et de ces pratiques sexuelles.

Ainsi, nous soulignons davantage l'absence de relation nécessaire entre les expressions de genre et de sexualité ; nous savons donc que les hommes qui accomplissent (ce que les normes culturelles dominantes caractérisent comme) des « actes féminins » peuvent ne pas pratiquer d'actes homosexuels, et des personnes nées avec des organes sexuels féminins qui ont subi une opération pour avoir un organe sexuel masculin, peuvent ne pas être et en fait, comme les recherches l'ont établi, ne sont généralement pas motivées par des désirs sexuels. Dans le travail du monde du développement international, cependant, le lien entre identités de genre et organes sexuels ou expressions particulières de féminité et de masculinité est généralement considéré comme acquis, même si de nombreuses personnes désignées par le terme « HSH » ne se considèrent pas comme des « hommes » ou des mâles, et certains, comme les *hijra*, ont même enlevé leurs organes sexuels masculins. Par conséquent, en englobant toutes les expressions du désir pour le même sexe des personnes non blanches sous le terme « HSH », les couches complexes et difficilement discernables inscrites dans la configuration des identités et des actes sexuels disparaissent.

Deuxièmement, le fait de présenter les HSH comme des dissidents sexuels qui transgressent les expressions normatives du genre et de la sexualité découle aussi de l'application des cadres de travail occidentaux sur la sexualité, et peuvent ne pas représenter avec justesse une culture sexuelle jugée « normale » dans des contextes non occidentaux. La caractérisation de certaines personnes comme des hétérosexuels « normaux » et d'autres comme des homosexuels « déviants » s'est produite, en Europe occidentale, dans des conditions économiques et politiques particulières. Ce n'est ni une division naturelle ni une division universelle. Une étude réalisée au cours années 90 par Shivananda Khan de plusieurs milliers d'hommes indiens a conclu : « Il n'y a pas d'hétérosexuels en Inde ; les modèles locaux de pratiques sexuelles entre hommes ne constituaient pas une pratique exclusive de quelques hommes « homosexuels », mais faisaient partie de pratiques sexuelles générales, niant ainsi la caractérisation des hommes pratiquant des actes homosexuels comme une minorité, et de l'hétérosexualité exclusive comme « normale » » (Khan 1998: 5). Dans de nombreux pays du Tiers-monde, l'introduction des conceptualisations occidentales de sexualité a eu pour effet de rendre des pratiques, qui étaient auparavant tolérées, déviantes et dangereuses. Oliver Phillips rend, ainsi, le dirigeant célèbrement homophobe, Robert Mugabe, responsable :

...non seulement de la production d'une conception de l'homosexualité dans le contexte zimbabwéen, mais aussi de celle de l'hétérosexualité. Les zimbabwéens qui n'avaient jamais encore considéré cette notion de « sexualité » y ont soudain pensé en désignant autrui par le terme « homosexuel », « l'hétérosexualité » devient automatiquement la norme. De nombreux zimbabwéens se sont soudain considérés « hétérosexuels », alors que cette conscience n'existait pas auparavant. (Phillips 2000: 30).

La féministe caraïbéenne M. Jacqui Alexander souligne également que la criminalisation de l'homosexualité dans la majorité du monde en voie de développement est une conséquence du colonialisme, et les lois contemporaines interdisant les actes et les relations homosexuels sont des révisions des textes coloniaux antérieurs (Alexander 2005: 2165).

Troisièmement, la réification de la notion des « hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes » implique une hiérarchie radicalisée de l'expression sexuelle qui continue de privilégier les pratiques de l'identité sexuelle métropolitaine blanche. Par exemple, la préoccupation universelle parmi les activistes, les ONG, les professionnels de la santé et les décideurs politiques sur « l'invisibilisation » des HSH provient de l'attente et de la célébration d'une déclaration publique des identités sexuelles en Occident. Comme l'observe Alan Sinfield, « s'il y a une chose qui caractérise les identités gays et lesbiennes métropolitaines, c'est le « coming out », un rituel qui se fonde sur l'hypothèse que ce genre d'homosexualité a toujours été présent, en attente d'être dévoilé. » Cette compréhension « suggère que nous savions déjà, individuellement et en tant que culture, mais que nous ne pouvions pas l'avouer » (Sinfield 2000: 212). Mais comme l'ont souligné de nombreux universitaires et activistes du Tiers-monde, les déclarations d'engagements sexuels de toute sorte ne sont pas nécessaires. Les appels à une plus grande visibilité des HSH, grâce à l'organisation d'espaces sociaux et politiques qui imitent les mouvements gay et lesbiennes de l'Occident (groupes de lesbiennes, de gay, de bisexuel et de transgenres (LGBT), les bars gay, etc) supposent donc que les non occidentaux sont inférieurs.

Décrivant son expérience lors de son retour dans son pays, Kim, un émigré indien aux Etats-Unis, remet en cause la supériorité professée des stratégies de libération sexuelle du Nord, et souhaite que :

Pour une fois, n'imposons pas aux habitants de l'autre bout du monde nos modèles sur ce qu'une société heureuse devrait être. Efforçons-nous de devenir conscients de leur situation, essayons vraiment de comprendre comment la situation en est arrivée là, et considérons que peut-être les gays en Inde sont en fait dans une meilleure position que nous ! (Kim 1993: 934)

De même, Connie S. Chan suggère :

Les restrictions culturelles existant en Asie de l'Est et limitant une libre expression de la sexualité peuvent en fait atténuer la dichotomisation entre comportement hétérosexuel et comportement homosexuel. L'importance donnée à une expression exclusivement privée de la sexualité pourrait, en fait, permettre davantage de fluidité dans un continuum comportemental sexuel. (Chan 1997: 247)

Que les HSH en Inde ou en Asie de l'Est soient ou non dans une « meilleure position » que les HSH européens et américains, la comparaison des expériences produites dans des conditions matérielles et culturelles très différentes selon un seul critère s'applique nécessairement les autres moyens d'exprimer la sexualité.

6 Le pouvoir

Contrairement à la position de Chan énoncée ci-dessus, de nombreuses personnes pensent que, comme en Occident, les déclarations publiques d'existence sont politiquement nécessaires dans le Tiers-monde.

Les activistes des droits humains et des défenseurs sexuels semblent croire que la reconnaissance des HSH dans le travail de lutte contre le VIH/Sida permettra d'amorcer un dialogue sur les droits sexuels, un travail en faveur de ces droits et une émancipation des groupes marginalisés. Cependant, on ne sait pas si les opportunités politiques de changement des relations de pouvoir dominantes résulteront nécessairement de la visibilité des HSH en particulier.

Le terme « HSH » sert alors à parler de sexualité sans forcer (tout en l'autorisant) un examen des moyens de régulation et d'oppression des pratiques et identités sexuelles, et sans blâmer divers acteurs pour la marginalisation basée sur la sexualité. Cette stratégie est évidente dans le manuel de Naz Foundation Trust (Inde) de 2004, qui inclut une description définissant les différences entre « hommes gays » et HSH. Il énonce que le terme « HSH » :

...reconnaît que de nombreux hommes pratiquent des relations sexuelles avec d'autres hommes, mais qu'ils ne se considèrent pas nécessairement comme des homosexuels ou des gays. Ils ne considèrent pas leurs rencontres sexuelles avec d'autres hommes en termes d'identité ou d'orientation sexuelle.

Inversement,

...être gay relève davantage de l'ordre de l'identité ou du « mode de vie ».

Ces personnes considèrent leur identité gay comme une caractéristique déterminant ou définissant certains choix de mode de vie. Cela peut inclure le fait de ne pas se marier, de vivre avec un partenaire masculin, etc. Dans certains cas, l'homme gay peut être « out » ou ouvert à sa famille, ses amis, ses collègues de travail et autres sur sa sexualité.

Les auteurs indiquent également que certains hommes qui s'identifient comme des gays

...agissent ainsi afin de politiser l'homosexualité.

Ils veulent accroître la visibilité de l'homme homosexuel et la lutte en faveur de leurs droits. En ce sens, le terme « gay » est de plus en plus adopté comme une identité sociale et politique. (Naz Foundation Trust (Inde) 2004: 89)

Le terme « HSH » est donc compris comme un terme « politiquement neutre », servant d'accord tacite entre les grandes agences de développement et les états en vertu duquel l'identification des HSH comme principal groupe cible à des fins de contrôle du VIH/Sida n'engagera aucune des parties dans un débat plus large sur les « modes de vie » ou les droits de ces personnes, questions se rapportant aux hommes gays, et *non* aux HSH.

Des références aux HSH apparaissent donc maintenant dans des Plans nationaux de lutte contre le Sida négociés par la Banque mondiale dans des états qui criminalisent par ailleurs l'homosexualité, comme le Sénégal, l'Ouganda, Sainte Lucie, Trinidad et Tobago et Barbade, et certains gouvernements ne voient aucune contradiction à investir dans des programmes de santé sexuelle visant les HSH et à dénoncer les pratiques homosexuelles. Des opportunités de financement plus nombreuses pour les groupes travaillant sur la santé sexuelle visant les HSH peuvent aussi avoir affaibli les agendas politiques des ONG et des groupes activistes. En redéfinissant les programmes de travail autour des intérêts principaux des financeurs dans le domaine du contrôle et de la prévention du VIH/Sida, les questions de droits, de pouvoir et de justice peuvent se perdre, ou être moins accentuées.

7 Le sexe

Les conséquences de ce centre d'attention plus étroit sur le VIH/Sida et les HSH sont spécialement visibles lorsque l'on considère les questions relatives à la représentation des femmes. Les femmes sont représentées dans les écrits sur les HSH de deux manières. D'abord, les femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes (FSF) sont presque complètement absentes des discours émergents sur la sexualité dans le monde du développement. La raison de cette absence est bien connue : les FSF sont perçues comme des personnes à « faible risque » d'infection par le virus VIH, elles ne sont donc pas importantes pour le monde du développement. Les études et les documents politiques sur ces femmes sont très rares, et ont été presque exclusivement réalisés par des chercheurs féministes travaillant en dehors des institutions de développement dominantes. Une responsable politique travaillant dans une agence donatrice majeure dans le domaine de la lutte contre le VIH/Sida a décrit l'attention accordée aux FSF par son organisation comme étant « moins qu'une goutte d'eau dans un océan » (Gosine 1998: 6). Une recherche sur le contenu du site Web de l'ONUSIDA, réalisée en mars 2004, a révélé des centaines de documents traitant des HSH, mais *aucun* sur les FSF.

Les façons dont les femmes apparaissent dans les documents de travail émergents sur les HSH sont également troublantes. Elles ont généralement le statut communiqué dans l'extrait suivant d'une déclaration de l'ONUSIDA sur les HSH, et répété par beaucoup :

les relations sexuelles entre hommes se produisent dans toutes les sociétés sans exception, bien que dans certaines elles soient fortement stigmatisées et parfois officiellement niées. Surtout à cause du tabou, les femmes vivant avec des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes sont souvent ignorantes des autres liaisons de leur partenaire, et de la menace qui pèse sur elles. (ONUSIDA, non daté)

La représentation des femmes sous la forme de victimes des HSH trompeurs et irresponsables vise à rendre ces derniers responsables de la transmission du VIH/Sida et non les régulations légales, sociales et culturelles qui forcent à cacher les pratiques sexuelles dissidentes. Cela conforte également le cadrage des questions de sexualité dans le secteur du développement pour lequel la transmission du VIH/Sida est le principal centre d'attention plutôt que les droits et le bien-être des personnes les plus marginalisées comme conséquence de la propagation de la maladie de façon à ce que les droits sexuels et le bien-être des femmes ne soient formulés qu'en relation avec les intérêts et les expériences des hommes, et avec leur rôle supposé de procréation.

Une plus grande attention accordée aux femmes demande aussi des activistes, des décideurs politiques et des professionnels de mieux relier les luttes contemporaines en faveur des droits sexuels (et la participation des dissidents sexuels aux processus de gouvernance) aux luttes antérieures menées par les féministes. Dans les pays du Sud et du Nord, les hommes gays et les HSH ont souvent recherché en premier lieu un soutien et des ressources auprès des groupes de femmes. Aussi, les groupes féministes sont depuis longtemps les championnes vocales des droits sexuels dans le monde du développement international. Au cours de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, des activistes ont par exemple lutté contre l'opposition organisée pour défendre l'action et l'autonomie des femmes dans la définition et la recherche des identités sexuelles et des formes d'oppression. Les tentatives visant à inscrire la reconnaissance des femmes pratiquant des relations sexuelles avec des femmes dans le plan d'action ont été repoussées par les agences multilatérales et par la majorité des états nations, mais les efforts des féministes ont néanmoins servi à stimuler et à revitaliser les débats en cours sur les droits sexuels des personnes marginalisées.

La reconnaissance de cette histoire déplace non seulement le centre d'attention des débats centrés sur le genre (c'est-à-dire sur les hommes), mais elle présente aussi d'importantes opportunités d'apprentissage.

Les efforts des féministes pour reconstituer, par exemple, les programmes de santé et de planning familial étroitement définis en débats plus globaux visant la réalisation des droits en matière de sexualité et de reproduction proposent des idées stratégiques et pratiques sur la façon de transformer les initiatives étroitement centrées sur le contrôle du VIH/Sida en débats plus généraux sur les droits et le bien-être des HSH, des FSF et autres personnes pratiquant dans des actes sexuels criminalisés et marginalisés. Une prise en compte plus attentive de ces expériences préparera aussi mieux les activistes, les professionnels de la santé, etc. à naviguer dans les négociations politiques relatives à l'élaboration des connaissances et des programmes sur la sexualité.

8 Désir/amour

La représentation des désirs sexuels des habitants du Tiers-monde constitue une des principales uniformités des discours sur le planning familial, la reproduction, le contrôle de la population et les sexualités.

Lorsque la croissance de la population était/est une préoccupation plus pressante des décideurs politiques, les efforts visaient/visent à réguler les choix sexuels et reproductifs des femmes, soit par coercition (comme la politique chinoise de l'enfant unique, la stérilisation forcée en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes), soit par le biais de mesures implicites, comme les programmes d'éducation qui mettent en garde les femmes contre les familles nombreuses ou mettent en avant les impacts environnementaux de la « surpopulation ». Partout, les désirs sexuels des femmes ont été niés ou condamnés. Reflétant les anxiétés raciales de l'époque coloniale, les peurs sur la fertilité « illimitée » des personnes non blanches et sur la sexualité vorace des sauvages signifient que les pauvres du Tiers-monde, et les femmes en particulier, étaient rendus responsables de la dégradation environnementale, de la pauvreté, de la rareté des ressources et des conflits. Les terreurs morales qu'a suscité le VIH/Sida ont fait des HSH une sorte de menace similaire, et des rapports sexuels entre hommes une activité négative effectuée par des personnes incapables de contrôler leurs désirs sexuels ou, à travers l'expression de l'action individuelle, de connaître l'amour.

Il est important de reconnaître que seuls les hommes non blancs sont généralement décrits par le terme « HSH ». Même lorsque ce terme est utilisé dans le Nord, il se rapporte généralement exclusivement aux personnes non blanches. La caractérisation des hommes non blancs pratiquant des actes homosexuels par le terme HSH renvoie à des suggestions particulières sur leurs capacités cognitives, leur dignité et leur valeur qui révèlent une adhésion troublante aux processus traditionnels de racialisation qui réduit les personnes non blanches à leurs corps et à leurs fonctions corporelles uniquement. Ainsi, Khan affirme que, en Inde, le comportement sexuel prend la place de la sexualité parmi les HSH :

le comportement sexuel masculin devient égoцентриque, et se réduit à un exercice plutôt qu'à un désir pour une autre personne. Le comportement sexuel se dépersonnalise. La sexualité n'a pas de construction. L'acte sexuel devient brutal qu'il soit entre homme et femme ou homme et homme. (Khan 1996: 3)

Cette caractérisation est modelée d'après la définition historique des personnes non blanches, colonisées, selon laquelle ces personnes n'ont qu'un corps, et pas d'esprit. Les représentations des « HSH » sous la forme d'hommes égoïstes et trompeurs qui n'exercent que très peu de contrôle sur leurs désirs primitifs, circulent dans de nombreux autres textes relatifs à la santé sexuelle, reproduisant des récits coloniaux racialisant sur les inclinations « naturelles » des hommes non blancs, et sapent les négociations complexes qu'ils entreprennent pour l'expression de leurs choix sexuels.

9 *Brokeback Mountain/On the Down Low*

Leur existence même ayant longtemps été éliminée, les dissidents et/ou les minorités sexuels sont à présent inscrits dans le discours du développement international. Alors que la reconnaissance de la diversité réelle des pratiques et des identités sexuelles est importante, nous devons observer les stratégies particulières qui représentent les expériences et situations des dissidents et/ou minorités sexuels. L'utilisation du terme « HSH » comme un concept autour duquel l'analyse de la sexualité et les politiques sur la sexualité peuvent se construire est chargée de problèmes.

Dans ses applications dominantes actuelles, le terme « HSH » semble être informé par des notions coloniales-impérialistes de sexualité et de « race », et peuvent contribuer à réifier les identités sexuelles et à marginaliser les femmes. Cela ne signifie pas que nous devrions complètement rejeter son utilisation nous devrions plutôt être plus vigilants à l'évaluation critique des termes de son utilisation.

En conclusion à cette discussion discussion qui n'est qu'introduite, à ce stade je veux rapidement attirer l'attention sur les représentations contrastées de l'homosexualité dans deux oeuvres américaines populaires et circulant au niveau international, qui montrent comment certaines idées sur la « race », le pouvoir, la culture, le sexe, le désir et l'amour sont communément formulées dans la formulation contemporaine des « HSH » : *On the Down Low: The Lives of 'Straight' Black Men Who Sleep With Men* de J.L. King (2004) et le célèbre film réalisé par Ang Lee, *Brokeback Mountain* (Focus Features). Le premier décrit les expériences de l'auteur avec des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes afro-américains identifiés comme des hétérosexuels et l'analyse de leur situation. Bien qu'ils vivent dans le monde développé, les hommes décrits dans « down low » remplissent les trois critères soi-disant partagés par tous les hommes étiquetés «

HSH » dans le monde en voie de développement, en dépit des contextes culturels différents qu'ils occupent et des rites sexuels différents qu'ils accomplissent :

- 1 Ils sont définis comme des « hommes » car ils sont nés avec des organes sexuels masculins.
- 2 Ils expriment des sexualités qui vont à l'encontre des normes patriarcales, hétérosexistes anticipées.
- 3 Ils ne sont pas blancs.

Le livre de King, devenu un best-seller international après une apparition de l'auteur dans une émission télévisée de Oprah Winfrey, a généré un débat public prolongé. Partout, le ton du débat était identique : les hommes noirs étaient pathologisés et condamnés en raison de leur comportement « malhonnête », « dangereux » et « irresponsable », et décrits comme une « menace » pour les femmes et la nation. Le succès au box office de Lee était de même dû aux hommes qui cachent leurs relations sexuelles à leurs femmes, leurs amis et leurs familles. Mais contrairement à « down low brothers », les personnages principaux de *Brokeback*, deux propriétaires de ranchs, blancs et mariés, nommés Jack et Innis, étaient représentés comme des hommes respectables et responsables qui, malgré leurs infidélités, aimaient beaucoup leurs femmes. Jack et Innis étaient célébrés comme des héros romantiques, et le film aux multiples récompenses - une histoire d'amour triomphante - a été l'objet d'une autre émission de Winfrey. Cette célébration a été possible car, en tant qu'hommes blancs, Jack et Innis étaient présentés comme des êtres humains complexes, capables de réfléchir et d'exercer un contrôle sur leurs vies, et leurs rencontres sexuelles leur apportaient joie et plaisir, et non pas seulement un « relâchement » - qualités exprimées grâce à leur identité blanche, qui leur évite d'être étiquetés par le terme « HSH » (3).

Notes

- 1 L'homosexualité de Keynes est largement reconnue dans plusieurs biographies de l'économiste, comme Escoffier (1995).
- 2 Les *Kothis* et les *ibbi* adoptent des maniérismes « féminins », les 'yan *Daudu* s'habillent en femme, les *hijra* accomplissent des rôles féminins et enlèvent leurs organes sexuels masculins, et tous pratiquent des relations sexuelles avec des hommes, cependant pas nécessairement exclusivement. Certains sont travailleurs du sexe, d'autres ne le sont pas.
- 3 L'entrée de Wikipedia pour « HSH » note que le terme est spécialement utilisé pour décrire les afro-américains. Le comportement HSH se traduit aussi par « être 'on the down-low'...les stéréotypes de l'ancien prisonnier, du gangster et du rappeur sont associés à ce terme. » Alors que le partenaire masculin d'une personne "on the down-low" est souvent conscient de la double vie qu'implique une telle activité sexuelle, l'entrée du site poursuit en expliquant que « les femmes et les petites amies sont souvent ignorantes de ces relations. » Finalement, cette étiquette, « est aussi utilisée dans le contexte de la culture ou des subcultures « macho » pour distinguer partenaires sexuels « actifs » et « passifs », où le partenaire « actif » ne se considère généralement pas comme un homosexuel » (*Wikipedia*, non daté).

Références

- Alexander, M. Jacqui (2005) *Pedagogies of Crossing: Meditations on Feminism, Sexual Politics, Memory and the Sacred*, New York : Durham
- Chan, Connie, S. (1997) 'Don't Ask, Don't Tell, Don't Know: The Formation of a Homosexual Identity and Sexual Expression Among Asian American Lesbians', in B. Greene (ed.), *Ethnic and Cultural Diversity Among Lesbians and Gay Men*, London : Sage
- Gosine, Andil (1998) *Sex for Pleasure, Rights to Participation and Alternatives to AIDS*, IDS Working Paper 228, Brighton: IDS
- Escoffier, Jeffrey (1995) *John Maynard Keynes. Lives of Notable Gay Men and Lesbians*, New York: Chelsea House
- Khan, Shivananda (1998) 'There are no Heterosexuals ... There are Married Men and Men who will get Married', *Ki Pukaar* 20, London: Naz
- Khan, Shivananda (1996) *Making Visible the Invisible: Sexuality and Sexual Health in South Asia*, London: Naz
- Kim (1993) 'They Aren't that Primitive Back Home', in Rakesh Ratti (ed.), *A Lotus of Another Color: An Unfolding of the South Asian Gay and Lesbian Experience*, London: Gay Men's Press (GMP)
- King, J.L. (2004) *On the Down Low: The Lives of 'Straight' Black Men Who Sleep with Men*, New York: Broadway Books
- Naz Foundation (India) Trust (2004) *Training Manual: An Introduction to Promoting Sexual Health for Men Who Have Sex with Men and Gay Men*, New Delhi: Naz
- Phillips, Oliver (2000) 'Constituting the Global Gay: Issues of Individual Subjectivity and Sexuality in Southern Africa', in C. Stychin and D. Herman (eds), *Sexuality in the Legal Arena*, London: Athlone Press
- Peterkin, A. (2003) *Outbursts: A Queer Erotic Thesaurus*, Vancouver: Arsenal Pulp Press
- Sinfield, Alan (2000) 'The Production of Gay and the Return to Power', in Richard Phillips, Diane Watt and David Shuttleton (eds), *De-centring Sexualities*, London: Routledge
- ONUSIDA (non daté) *Men who Have Sex with Men*, www.unaids.org/en/Issues/Affected_communities/men_who_have_sex_with_men.asp (du 10 avril 2006)
- ONUSIDA (non daté) *Men who Have Sex with Men*, www.wikipedia.org/men_who_have_sex_with_men.asp (du 5 avril 2006)

Travestis: se réapproprié l'Histoire

Giuseppe Campuzano

1 Ordonnances et hypothèses coloniales

Si un homme indien s'habille en femme ou si une femme indienne s'habille en homme, le... maire doit les arrêter. La première fois, ils recevront cent coups de fouet et on leur coupera les cheveux en public. La deuxième fois, ils seront attachés pendant six heures à un poteau sur la place du marché à la vue de tous. La troisième fois, ils seront envoyés au sheriff de la vallée ou au maire de la Villa de Santiago de Miraflores, pour que justice soit faite conformément à la loi en vigueur. (Gregorio Gonzales de Cuenca *Ordenanzas de los Indios* [Ordonnances des Indiens], 1556)

Cette ordonnance, votée il y a 450 ans par le gouvernement colonial espagnol, fut la première proscription légale du *travestisme* au Pérou. Ses origines remontent à la Bible : « Une femme ne doit pas porter le costume d'un homme, ni un homme s'habiller d'un vêtement de femme... » (Deutéronome XXII, 5), et « la nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux ? Mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter : parce que la chevelure lui a été donnée comme voile » (Corinthiens XII, 14-15) (1). Bonnie et Vern Bullough observent que puisque « le changement de sexe simulé faisait souvent partie des cultes de fertilité de l'époque, les écrivains bibliques étaient probablement beaucoup plus hostiles au travestissement à l'époque que ne l'ont été les commentateurs ultérieurs » (Bullough and Bullough 1993: 40). Ils ont sous-estimé les degrés d'hostilité ultérieurs.

Il y a près de 500 ans, les colons espagnols sont arrivés en Amérique latine pour prendre le contrôle de l'Empire Inca (XIII^{ème} siècle 1538 après JC). Leur désir de prendre possession de l'or, paraît-il illimité, constituait en grande partie la raison de leur subjugation au continent, avec le prestige de l'Empire et une main d'œuvre bon marché. Le juge Gonzales de Cuenca a présenté les *Ordenanzas de los Indios* comme la genèse d'un nouvel ordre. Celles-ci s'écartaient du système *encomienda*, où les localités indigènes étaient gérées par les colons, pour passer au système de *reductions*, où les localités indigènes étaient converties au christianisme avant de retourner sous l'autorité de leurs anciens administrateurs indiens. La Couronne espérait récupérer le contrôle de la production en intégrant les administrateurs indiens au schéma du pouvoir colonial. Cette nouvelle organisation prétendait également, au moins en théorie, préserver des parties des cultures indigènes. L'exigence de conversion au christianisme et la priorité donnée à la production signifiaient le contraire, et ont mené à l'oppression de certaines identités indigènes.

Travestis, un terme qui est toujours employé de nos jours et qui est utilisé en Amérique latine pour décrire ceux qui changent de genre, de sexe et se travestissent, provient de l'une de ces identités opprimées. Le concept même de *travesti* est né de la fixation des colons sur les binaires de genre incluant l'impératif de s'habiller en fonction de sa place dans une dichotomie rigide des genres, dans laquelle il existait deux sexes clairement définis et deux genres basés sur ces sexes (2). Le genre préhispanique était appréhendé selon cette optique ; le *travestisme* est devenu, dans ce schéma, un habillement

transgressant le binaire.

Tandis que le terme *travesti* était à l'origine un adjectif péjoratif, il a été remodelé par les activistes *travestis* argentins et péruviens en un nom politique, renommant la « dualité comme pouvoir », ce que les termes androgyne et hermaphrodisme signifiaient dans les anciennes cultures de l'Est et de l'Ouest. Dans cet article, je reprends l'histoire préhispanique des *travestis* au Pérou. J'explore ce qu'une récupération de la valorisation attribuée par la culture indigène au rôle des *travestis* peut apporter aux luttes des *travestis* en faveur de leurs droits et d'une reconnaissance dans le Pérou contemporain.

2 Le continuum du genre préhispanique et la réaction coloniale

A l'époque préhispanique, le genre ne se limitait pas au masculin et au féminin. Les principes de pensée non binaire sont toujours visibles dans la conception du sac tissé traditionnel andin des Aymaras, composé de bandes par paires répétées de différentes couleurs de façon à ce que chaque bande ait sa paire sur la moitié opposée du sac (Cereceda 1986). Le nombre total de bandes est toujours impair afin qu'une des bandes n'ait pas de paire, jouant le rôle d'axe central (*Chhima*), séparateur et lien de ces deux moitiés. Ce concept de « un parmi des paires mais sans paire » (*Chhullu*), peut être utilisé pour réinterpréter les personnes décrites ci-dessous par les chroniqueurs espagnols de l'Amérique coloniale :

...généralement, chez les Andains et les Yungas, le démon a placé ce vice sous une sorte de sainteté, pour que chaque temple ou lieu de culte majeur dispose d'un homme ou deux, ou plus, en fonction de l'idole, qui s'habillent en femme depuis leur enfance, et parlent comme des femmes, imitant leurs manières, portant leurs habits et tout le reste. Durant les vacances et les festivals religieux, les maîtres et les nobles ont des rapports charnels et indécents avec ces personnes. Je le sais car j'en ai puni deux d'entre eux : L'un d'entre eux, un Indien des Andes, dans un temple qu'ils nomment Guaca, situé dans la province de Conchucos, à la limite de la ville Huanuco ; l'autre venait de la province de Chinchá. Je leur ai parlé de cette vilaine chose qu'ils ont commise, et aggravant l'indécence de ce péché, ils ont répondu que ce n'était pas leur faute, car depuis l'enfance, ils ont été placés là par leurs chefs pour ce vice vilain et abominable, afin de devenir prêtres et gardiens des temples de leurs idoles. (Pedro Cieza de León 1553, *La Crónica del Perú* [La chronique du Pérou])

Les colons catholiques n'accordaient aucune place aux rôles de genre alternatifs. Mais pourquoi ceux qui ont assumé ces rôles ont-ils provoqué tant de haine, de condamnation et de punition comme le prouve le paragraphe ci-dessus ?

Pour éclairer cette question, je me tourne vers Murray Davis :

Tout ce qui sape la confiance dans le schéma de classification sur lequel les gens basent leur vie les rend malades comme si le sol même sur lequel ils se tiennent debout s'effondrait précipitamment. Le vertige produit par la perte d'orientation cognitive est similaire à celui produit par la perte d'orientation physique... Les gens considéreront tout phénomène responsable de cette désorientation comme étant « dégoûtant » ou « sale ». Pour être considéré ainsi, le phénomène doit, cependant, menacer de détruire non seulement leurs catégories cognitives fondamentales mais aussi l'ensemble de leur système cognitif.

(Davis 1983, cité dans Bornstein 1994: 72)

Les pratiques de ces « prêtres » allaient tellement à l'encontre de la vue phallogocentrique et théocentrique coloniale espagnole, que les Espagnols ont pu croire qu'ils allaient sauver des autochtones alors même qu'ils les exploitaient et détruisaient des éléments de leur culture. Les ordonnances coloniales organisaient les « Indiens », en les catégorisant et en les comptant : un outil puissant servant à imposer la docilité et l'utilité des corps indiens.

3 Contrôler les corps

Un imprimé préhispanique (Figure 1), qui selon plusieurs anthropologues dépeint un événement religieux, présente des hommes ailés préparant et offrant une boisson à un couple copulant, un surhumain et un « bi-genre », pendant que les dieux et les hommes regardent et attendent, mangeant de la viande humaine dans le cadre du rituel. Le corps *travesti* semble servir d'intermédiaire entre les mondes naturel et surnaturel.

Passons maintenant au Pérou contemporain, où dans certaines régions des Andes, les *travestis* accomplissent des rites de récolte ancestraux aujourd'hui décrits comme des « spectacles de danses », et qui continuent à jouer un rôle social important au sein des communautés. Ils ont remplacé le *calientito* (une boisson alcoolisée andine) par de la bière, et les petits talons par des chaussures à talons compensés transparents, tout en transformant avec succès leur rite en spectacle de danse technique. Il est instructif de noter que cela se déroule dans des régions où le développement n'a pas encore été complètement réalisé. Cela ne veut pas dire que développement signifie destruction, ni que ces sociétés sont restées « pures ». Ce que je suggère est que l'impact diminué du développement a peut-être permis la construction d'un pont, ni vraiment solide ni vraiment formulé, mais suffisant pour permettre une inclusion grâce à une corrélation de deux cultures, passée et présente.

À l'époque post-coloniale, les *travestis* ont été interprétés par le biais des identités « LGB » (lesbienne, homosexuel, bisexuel et transsexuel). L'inclusion du *travesti* dans ces identités sexuelles normatives montre comment les genres alternatifs sont à présent catégorisés selon l'optique de la sexualité suite à un manque de perspective historique. L'association de *travesti* avec des identités sexuelles plutôt qu'avec un genre alternatif a mené à une discrimination et à des attaques à leur encontre sur la base de leur sexualité supposée. Un rapport de la Commission des citoyens pour les droits de l'Homme note que le Mouvement révolutionnaire Túpac Amaru (MRTA) « avait tendance à considérer les homosexuels et les lesbiennes comme des « anti-révolutionnaires » ou comme des « produits de la décadence bourgeoise » et donc comme une menace au projet politique gauchiste » (ICCHRLA 1996: 19).

Chauvin (1991) rapporte qu'au cours des années 1990 et 1991, plus de 40 *travestis* ont été tués à Lima, au Pérou, par des groupes de droite connus sous le nom de *mata cabros* ou « tuer les pédés ». C'est par ces moyens, a noté le rapport final de la Commission péruvienne de la vérité et de la réconciliation, que le MRTA « visait à se légitimer aux yeux de la population, en encourageant les préjugés sociaux contre l'homosexualité » (IFCVR 2003 : 433).

Nous constatons ici les conséquences d'un malentendu tragique : dans leur révolte contre les libertés sexuelles postcoloniales, les anti-colonialistes ont renforcé l'idéologie des colonialistes. Dans ce cas, nous assistons à une idéologie biblique renforcée par l'extrême gauche (athée). Les activistes sexuels et les chercheurs perpétuent

l'aggravation de la situation en travaillant dans un cadre colonial, au lieu d'élaborer un développement fondé sur un discours précolonial.

Le genre a perdu de son ampleur, de sa profondeur et de son élasticité au cours de l'échange colonial de croyances et d'idéologies. Cette perte n'a pas été compensée durant l'époque postcoloniale.

Cependant, le *travesti* péruvien reste la charnière entre les paires, qui, par le passé, connectait les mondes préhispaniques des dieux et des humaines et des vivants et des morts, et qui, maintenant, lie le passé au présent. Les *travestis* jouent toujours un rôle de médiation au sein de la société, par le passé, en tant que chamans et de nos jours, en tant qu'esthéticiens ou sorciers, thérapeutes qui écoutent et transforment en injectant de la silicone liquide dans les corps de leurs pairs (3). Cette scène contemporaine ressemble beaucoup à celle dépeinte dans la poterie Moche illustrée ci-dessus : un groupe d'amis *travestis* se réchauffant avec une boisson alcoolisée offerte par le « patient », discutant et planifiant la procédure septique sans anesthésie à réaliser et qui les réaliserait. L'exploration du soi, dans ses changements post-modernes, reste intacte. Les *travestis* relient les différents aspects des êtres humains : spirituel et matériel, réel et onirique. Ils n'ont pas disparu et leur rôle non plus. Ils ont changé (4).

4 Le travesti du vingt-et-unième siècle

Les batailles légales modernes autour de la reconnaissance de l'identité transgenre sont soumises à la normativité du genre et la reproduisent. Même les pays plus progressistes, comme la Belgique, l'Allemagne, le RU et l'Espagne, échouent à valider une expression du genre ambiguë. Tandis que les populations de ces pays ont acquis le droit de changer de sexe, elles n'ont toujours pas le droit de choisir de rester entre les deux états, ou d'évoluer de l'un à l'autre. Des concepts comme la « dysphorie de genre » ou le « trouble de l'identité de genre » sont utilisés pour justifier les opérations transsexuelles et la reconnaissance légale du changement de sexe. Cependant, ces concepts sont eux-mêmes ancrés dans la normativité de genre, niant l'inter-sexualisme et le travestisme occasionnel. Dans ce contexte de normativité de genre, certains *travestis* ont adopté des pratiques « hystériques » conformes à une féminité idéalisée. Elles sont décrites ci-dessous.

4.1 La transformation du corps

Nombre de mes collègues et amis *travestis* s'injectent de la silicone liquide dans le corps pour augmenter la volupté de la poitrine, des hanches et des fesses, malgré le risque de préjudice esthétique et les menaces à la santé (comme la migration de substance dans le corps, les tumeurs, la nécrose, les infections, l'embolie pulmonaire ou la mort). Cette « décision » présente de nombreux aspects. Les *travestis* sont majoritairement pauvres, et donc exclus des autres options plus coûteuses de transformation corporelle, puisque les politiques de santé définissent ces procédures comme étant « cosmétiques », bien qu'elles soient essentielles à leur bien-être psychologique. Les *travestis* recherchent également des services alternatifs féticheurs, esthéticiens, automédication car ils ne font pas confiance aux services de santé. Ces facteurs, combinés à un manque de connaissances et à un faible amour-propre, mènent à un cheminement complexe vers la silicone liquide comme seul moyen d'atteindre leur objectif. Les implants de chirurgie plastique et la prise d'hormones par automédication, bien qu'au début « réussis », peuvent aussi échouer à moyen ou long terme à cause des effets secondaires ou du fait de changements de tendances esthétiques.

Une amie, Carla, par exemple, s'est injectée de la silicone dans le front, les joues, les

hanches et les fesses pour créer la volupté désirée. Après avoir émigré en Europe et gagné suffisamment d'argent, ses perceptions esthétiques et procédurales ont changé. Elle a décidé de se faire poser des implants de silicone. Le chirurgien lui a dit que pour se faire, il devait d'abord enlever toute la silicone liquide, y compris dans les régions du corps où la substance avait migré, avant de pouvoir commencer. Carla a décidé de poursuivre cette procédure douloureuse qui l'a marquée de grandes cicatrices. Lorsque je lui ai demandé si elle était satisfaite du résultat, elle a répondu par l'affirmative. Aurait-elle poursuivi des buts différents ou utilisé des méthodes différentes en l'absence de pression normative ?

4.2 Choix de partenaires « macho » ou de relations violentes

J'ai rencontré Rosa lorsque nous étions adolescents. Quelques années plus tard, je l'ai croisée dans une discothèque et lui ai demandé pourquoi elle avait disparu. Elle a répondu qu'elle vivait maintenant avec un partenaire violent et autoritaire qui ne l'autorisait pas à sortir, et qu'elle était sortie faire la fête uniquement parce qu'il s'était absenté pour un voyage professionnel. Quelques temps plus tard, je l'ai de nouveau rencontrée. Elle m'a dit que tout allait mieux, que les choses changeaient depuis qu'ils pratiquaient une sexualité « moderne » (échange des rôles actif et passif), et que les coups, la violence verbale et l'isolement se sont arrêtés. Des pratiques explosant les normes de genre ont libéré les deux partenaires.

4.3 Négation de leur rôle sexuellement actif

Les *travestis* admettent généralement ne jouer qu'un rôle passif avec leurs partenaires sexuels, et peuvent se moquer de ceux qui agissent autrement. Lorsque j'ai rencontré Gata dans une discothèque, nous avons rapidement commencé à parler d'hommes et de sexualité. Plus tard, un ami commun m'a appris que Gata vivait avec une femme et avait deux enfants et qu'elle était une travailleuse du sexe pour faire vivre sa famille. J'ai demandé à notre ami commun pourquoi Gata ne m'en avait pas parlé. L'ami m'a expliqué que d'autres *travestis* se moquaient de Gata à ce sujet, ce qui la rendait furieuse. Gata avait d'une façon ou d'une autre développé deux genres, l'un pour la sphère sociale et son travail, et l'autre pour sa vie de famille.

4.4 Négation de « l'ancien » homme qu'ils étaient

Lorsqu'il a décidé de s'habiller en femme, Jana a déchiré les photographies de famille la représentant comme un homme, et a demandé à sa mère de donner tous ses vêtements masculins à l'église. En même temps, il a abandonné son métier de professeur de religion et elle est devenue coiffeuse. Quelques jours plus tard, elle a rencontré « lui-même, son passé » à la maison ; sa mère avait désobéi et donné ses anciens habits à son frère. Aujourd'hui, Jana est une activiste *travestie* titulaire d'une maîtrise d'études de genre. En regardant une vidéo de famille, elle a vu un homme étrange sur l'écran ; soudain elle a réalisé qu'elle était cet homme. Lorsqu'on lui a demandé d'expliquer ce qu'elle avait ressenti en se voyant de nouveau en « homme », elle n'a pas pu décrire son sentiment. Une sorte de pitié, peut-être de gêne, ou de nostalgie a marqué son visage. « Il semble que cet homme aurait dû exister il y a longtemps ».

4.5 Le pire des deux rôles de genre

Les *travestis* ont hérité du pire des deux rôles de genre. Lorsqu'un *travesti* est frappé, elle

est perçue comme étant suffisamment viril par les policiers, ou par n'importe qui, pour être battue librement. Dans la sphère des relations, cela dépend. Parfois la masculinité prévaut lorsqu'il s'agit de travailler pour faire vivre la famille et/ou le partenaire. Parfois la féminité prévaut, car les *travestis* sont soumis à la violence et à la victimisation par le même cercle familial. Soudain, la masculinité reprend de nouveau le dessus lorsque la loi arbitre. Sur le marché du travail, la discrimination signifie que le travail du sexe est quasiment la seule option disponible.

Cette situation de ne pas être au bon endroit au bon moment s'est renforcée pour les *travestis* contemporains avec l'incompatibilité entre leurs pratiques de sensualité qui défient les frontières de genre, et un discours de genres binaire qui constitue la pierre angulaire de la construction identitaire. Au cours de leur voyage, des robes aux corps, les *travestis* ont transformé « l'hystérisation du corps de la femme » - que Foucault a abordé dans l'une des ses versions préliminaires de *Histoire de la Sexualité* (Foucault 1979) en une essence, et l'ont intégrée à leur propre discours ; transmutant la violence extérieure et l'internalisant dans leurs esprits et dans leurs corps.

Il ne s'agit pas simplement d'attribuer aux *travestis* un genre ou une sexualité unique, ni de prendre pour acquis leur homosexualité ou leur désir de devenir une femme génitale (5). Les *travestis* doivent se libérer des pressions normatives, pour pouvoir actualiser leur propre expression de soi. Loin d'être des produits de la culture dénués de réflexion, les *travestis* traversent des processus cruciaux d'introspection, qui pourraient être utilement employés dans un contexte plus large.

4.6 Transgenre post féministe ?

Où est le transgenre post-féministe ? Quand les habits de cérémonie comme symbole de pouvoir, l'androgynie comme double synonyme de perfection, ont-ils disparus ? Comment les nombreux points de vue enrichissant (avant : une femme dans un corps d'homme ; après : un homme dans un corps de femme) en tant qu'avantages majeurs, ont-ils été niés ? L'effort de réappropriation de la subjectivité du *travesti* a des ramifications qui affectent également les femmes. Le défi que représente l'exclusion du *travesti* n'est pas suffisant en soi. Il doit être mis en parallèle avec les études sur les subjectivités des femmes péruviennes préhispaniques, pour combattre les stéréotypes qui les excluent et les oppriment (6). La demande des *travestis* d'être reconnues et habilitées en tant que femmes qu'elles sont visiblement, s'oppose au stéréotype selon lequel la pauvreté et l'absence de pouvoir des femmes péruviennes sont naturelles, et peuvent donc être autorisées à perdurer. La revendication de droits par les *travestis* est donc inextricablement liée aux buts du mouvement féministe d'émancipation des femmes, de toutes sortes, partout.

5 Réflexions

Les outils du maître ne démantèleront jamais la maison du maître. Ils peuvent nous permettre de le battre temporairement à son propre jeu, mais ils ne nous permettront jamais d'apporter un changement authentique. (Lorde 1984 : 112)

La lutte des *travestis* du Pérou pour leurs droits et pour être reconnus ne peut être renforcée que si nous nous réapproprions notre histoire. Revisiter les traditions préhispaniques qui prouvent l'existence de genre « entre les deux » nous montre

comment nous avons été forcés de nous adapter aux binaires de genres coloniaux. Les *travestis* péruviens ne sont pas seuls : les identités transgenres indigènes ont existé dans toutes les cultures, sur tous les continents et à toutes les époques dans le monde entier, opprimées et injuriées par les christianités coloniales.

La réappropriation de notre histoire suppose non seulement que nous reconstituions la culture inclusive du passé, mais aussi que nous nous réappropriions les identités de *travestis* dans toute leur diversité. Nous devons nous renseigner sur les passés des *travestis* dans toutes les régions de notre pays pour affirmer les *travestis* du présent et instaurer le respect des désirs et des besoins des *travestis* contemporains, qu'ils soient consommateurs, croyants, travailleurs du sexe, bisexuels, parents ou femmes. Comme le suggère cet article, et comme des activités comme le Musée du *Travesti* du Pérou - une exposition itinérante célébrant la culture *travestie* contemporaine et préhispanique - le montrent, la dimension politique de l'art peut être utilisée avec force dans cette lutte.

Peut-être qu'il est temps de remettre de nouveau en cause la structure de la « maison du maître », qui, comme l'a noté la féministe lesbienne afro-américaine Audre Lorde, ne peut pas être démantelée en utilisant les outils du maître. Les *travestis* sont en effet des objets de genre. Mais ils sont aussi des sujets, capables d'autodéterminer leur genre, comme l'ont demandé de nombreuses féministes dans les années 60. Il est temps d'écouter la grande diversité de récits critiques inter-sexuels et transgenres et d'apprendre de leur problématisation de la pensée de genre traditionnelle, et de leurs expériences. Pour cela, nous devons travailler avec les mouvements de femmes pour dépasser les dichotomies restrictives qui nous contraignent.

Appliquer le principe de relativité de genre mènerait à un développement plus sain et plus sage, un développement dans lequel les personnes pourraient revendiquer leurs droits à combiner les genres, à évoluer entre les genres et à choisir.

38

Notes

(1) Deutéronome XXII, 5 et 1 Corinthiens XII, 14-15 ;

(2) De nombreux travaux féministes ont problématisé les binaires de genre (voir par exemple Butler 1990). Il existe aussi une recherche extensive sur les formulations transgenres alternatives dans les études anthropologiques et historiques des traditions spirituelles, renforçant fortement la vision du genre comme un continuum (voir par exemple Eliade 1964; Bullough and Bullough 1993; Conner *et al.* 1997 et Herdt 1996). Seul le complexe de foi judéo/chrétien/musulman insiste sur cette juxtaposition particulière des sexes et des genres binaires.

(3) De tels exemples ont été jugés par les autorités légales et sanitaires comme étant immoraux/criminels, mais cela s'apparente aux politiques anti-avortement, au manque d'opportunités de genre et à une société cherchant un coupable autre que elle-même.

(4) Sur ce point, la métaphore littéraire de l'Amérique latine du *travesti* est utile, le travestisme devient un modèle historique, non métaphorique, pour le développement culturel de n'importe quel territoire colonisé comme le continent américain.

(5) Travail sexuel est une métaphore idéale lorsque l'on travaille sur cette question, le genre et l'érotisme non comme désirs, mais plutôt comme résultats du marché du sexe et des étiquettes de genre.

(6) La recherche « Divine and Human » réalisée par Marisa Villavicencio et exposée en 2004 au Pérou, au Mexique et aux Etats-Unis remet en contexte les rôles des femmes dans les anciennes sociétés péruviennes.

39

Références

Arboleda, Manuel (1981) 'Representaciones Artísticas de Actividades Homoeróticas en la Cerámica Moche', 'Représentations artistiques des activités homoérotiques dans la poterie Moche', *Boletín de Lima*: 1618

Bornstein, K. (1994) *Gender Outlaw; On Men, Women, and the Rest of Us*, New York : Vintage Books

Bullough, Bonnie and Bullough, Vern (1993) *Cross Dressing, Sex, and Gender*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press

Butler, Judith (1990) *Gender Trouble, Feminism and the Subversion of Identity*, Londres : Routledge

Cereceda, Verónica (1986) 'The Semiology of Andean Textiles : The Talegas of Isluga', in J.V. Murra, N. Wachtel and J. Revel (eds), *Anthropological History of Andean Politics*, Cambridge : Cambridge University Press: 14973

Chauvin, Lucien (1991) 'Struggling in Peru : A Steady Diet of Oppression Fails to Extinguish the Gay and Lesbian Movement in Peru', *Gay Community News*, 1824 mars : 8

Conner, Randy P., Sparks, David, Sparks, Mariya and Anzaldúa, Gloria (1997) *Cassells Encyclopedia of Queer Myth, Symbol and Spirit : Gay, Lesbian, Bisexual and Transgender Lore*, Londres : Cassells

Davis, Murray, S. (1983) *Smut: Erotic Reality/Obscene Ideology*, Chicago : University of Chicago Press

Eliade, Mircea (1964) *Shamanism, Archaic Techniques of Ecstasy*, New York : Bollingen Foundation

Foucault, M. (1979) *Histoire de la Sexualité*, Part 1, Harmondsworth : Penguin

Gonzales de Cuenca, Gregório (1556) Ordenanzas de los Indios (Ordinances of the Indians), *Archivo General de Indias*, Patronato 189, Ramo 11

Herdt, Gilbert (ed.) (1996) *Third Sex, Third Gender; Beyond Sexual Dimorphism in Culture and History*, New York : Zone Books

ICCHRLA (1996) 'Violence Unveiled : Repression against Lesbians and Homosexuals in Latin America', *ICCHRLA Special Bulletin*, Toronto : Comité inter-Eglise pour les droits de l'Homme en Amérique latine (ICCHRLA)

IFCVR (2003) *rapport final de la Commission vérité et réconciliation*, Lima : El Informe Final de la Comisión de la Verdad y Reconciliación (IFCVR)

Lorde, Audre (1984), 'The Master's Tools Will Never Dismantle the Master's House', in A. Lorde (ed.) *Sister Outsider: Essays and Speeches*, Freedom, CA: The Crossing Press

Les droits sexuels sont des droits humains : mais comment convaincre les Nations Unies ?

Kate Sheill*

1 Introduction

A travers le monde, nous assistons à de nombreux débats et actions sur les droits sexuels : des individus organisent des campagnes, des organisations gèrent des programmes, des universitaires publient des articles, des activistes font pression. Nous avons beaucoup appris et récolté beaucoup de succès. Pourtant dans la sphère internationale des droits humains, dix ans après la première formulation des droits sexuels dans la Plate-forme d'action de Beijing, on constate très peu de progrès et beaucoup d'opposition. Dans cet article, j'examine certaines dynamiques entourant le discours des droits humains sur les droits sexuels au niveau international, intergouvernemental.

Les droits sexuels comprennent les droits humains déjà reconnus dans les lois nationales et les critères internationaux des droits humains. Les traités eux-mêmes ne se réfèrent pas ou ne définissent pas explicitement les « droits sexuels », mais ils intègrent des droits ayant un rapport direct avec la santé sexuelle et les droits sexuels, dont : le droit à la vie (Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ICCPR) Article 6) ; le droit à la liberté et à la sécurité des personnes (ICCPR Article 9.1) ; le droit de bénéficier du progrès scientifique (Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR) Article 15.1(b)) ; le droit à la liberté d'expression, comprenant le droit de rechercher, de recevoir et de communiquer des informations (ICCPR Article 19) ; le droit de se marier et de fonder une famille (ICCPR Article 23) ; le droit de jouir du meilleur état de santé possible (ICESCR Article 12) ; et le droit égal des femmes à accéder aux services de santé, y compris à ceux de la planification familiale (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) Article 12).

Le concept des droits sexuels a d'abord été formulé dans un document des Nations Unies en 1995, lors d'une adoption par consensus de la Plate-forme d'action de Beijing, le document final de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1) :

Les droits humains des femmes incluent leur droit à contrôler leur sexualité et à décider librement et de façon responsable des domaines liés à leur sexualité, incluant la santé reproductive et sexuelle, l'absence de coercition, de discrimination et de violence...(Para. 96). Les droits sexuels servent souvent de pivot autour duquel les droits économiques, sociaux, politiques et civils interagissent ; le VIH/Sida en est un bon exemple.

Les droits sexuels ne sont pas indépendants des objectifs du mouvement des droits humains plus vastes. Les droits humains sont universels, indivisibles et inaliénables. La réalisation des droits sexuels requière une égalité de genre au sein de la société. Ils remettent profondément en cause les préjugés raciaux ancrés. Ils nous incitent à interroger les conceptualisations limitées de la sexualité se conformant au genre et du comportement sexuel se conformant à la « norme » sociale. L'adoption d'une approche

de la sexualité basée sur les droits joue un rôle important dans la lutte pour atteindre une égalité, mettre fin à la violence et réaliser la justice pour tous.

2 Temps et contextes

Il est temps d'étudier le discours des droits humains sur les droits sexuels, les efforts en faveur du progrès et l'opposition à ces progrès au niveau intergouvernemental. La majeure partie de cet article traite d'événements organisés en 2005, qui ont présenté plusieurs opportunités d'approfondir le discours des droits sexuels au cours des sessions annuelles de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme (CSF), de la Commission sur la population et le développement (CPD) et de la Commission des Droits de l'Homme (CDH) et la revue quinquennale des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aucun de ces événements n'ayant été aussi fructueux que nous avions pu l'espérer. A la lumière des luttes visant à mettre les droits humains, et beaucoup moins les droits sexuels, à l'ordre du jour du Sommet mondial de l'ONU et de l'incapacité des états à s'engager sur presque toutes les réformes sensées de droits humains proposées, une ombre plane sur les forums dans lesquels les droits sexuels seront débattus à l'avenir (2). Ce qui semble clair est que nos efforts pour établir un agenda progressiste en faveur de la réalisation des droits sexuels continueront à butter contre des obstacles.

La Commission sur le Statut de la Femme, a mené en 2005 une revue de dix ans de la Plate-forme d'action de Beijing. Malgré l'opposition menée par les Etats-Unis, désignés comme étant contre les « nouveaux droits humains internationaux », la Plate-forme d'action de Beijing a été réaffirmée et plusieurs Etats, notamment le Nigeria s'exprimant au nom de l'Union africaine, la Nouvelle Zélande au nom du Canada et de l'Australie, et l'Union Européenne, ont parlé des droits des femmes à contrôler leur sexualité. La CPD organisée en avril de la même année s'est penchée sur deux questions pertinentes pour les droits sexuels : le VIH/Sida (3) et la contribution de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) (4) aux Objectifs du Millénaire pour le développement (5). La 61^{ème} Session de la CDH a immédiatement suivi la CSF et s'est déroulée en même temps que la CPD. En 2005, six résolutions traitant des préoccupations relatives aux droits sexuels ont été étudiées par la CDH : l'accès aux médicaments (6) ; le droit à la santé (7) ; l'éducation (8) ; le VIH/Sida (9) ; les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (10) et la violence faite aux femmes (11).

Bien que les OMD n'abordent pas directement les droits sexuels, ils traitent certains des effets de la négation des droits reproductifs et sexuels en traitant des crises de la santé maternelle (objectif 5) et de la pandémie du VIH (objectif 6). En l'absence de mesures visant à réaliser les droits sexuels et les droits reproductifs, la réalisation des OMD est impossible (12). En effet, les droits sexuels et reproductifs sont essentiels à la lutte contemporaine contre la pauvreté mondiale.

3 Quels sont alors les obstacles au progrès ?

Plusieurs gouvernements tentent de se retirer des négociations sur les droits humains et des engagements qu'ils ont pris en signant et en ratifiant les normes internationales et en approuvant le consensus lors des conférences mondiales. Cette renonciation dépasse le

cadre des droits sexuels et va jusqu'à la remise en cause, dans le contexte du contre-terrorisme, de l'interdiction absolue de la torture (14) - même si les efforts visant à recadrer les questions de droits sexuels dans le domaine de la santé sexuelle uniquement illustrent clairement cette tendance. Par exemple, au cours de la CPD de 2005, les résolutions sur le VIH/Sida et les liens entre le consensus du Caire (CIPD) et les OMD n'ont fait quasiment aucune mention des droits humains (15). Cela n'est sans doute pas surprenant étant donné que les OMD eux-mêmes n'utilisent pas un cadre de travail axé sur les droits. Nous avons lutté pour mettre les droits humains au centre de la revue de ces objectifs et des tentatives de réforme de l'ONU. Mais au-delà des menaces pesant sur le cadre de travail des droits humains, quels sont les obstacles à vaincre pour avancer la réalisation des droits sexuels ?

Beaucoup a été écrit sur les opposants aux droits sexuels actifs dans les forums de l'ONU (voir par exemple Buss and Herman 2003) mais nous devons aussi nous pencher sur nos propres activités si nous voulons réaliser nos objectifs.

Généralement parlant, les opposants aux droits sexuels sont plus nombreux, mieux organisés et disposent d'un financement plus important que la majorité des activistes en faveur des droits sexuels. Galvanisés par ce qu'ils considèrent être des échecs lors des Conférences sur les droits humains des années 90, les activistes, les organisations et les Etats conservateurs forment à présent une opposition bruyante à chaque forum de l'ONU où les préoccupations en matière de droits sexuels sont mises sur la table. Pendant dix ans, ils ont affiné leurs tactiques et ils fixent maintenant les règles de l'engagement.

Les efforts accomplis pour résister au progrès ou pour renier les engagements existants sur les droits sexuels peuvent être si puissants qu'ils dépassent nos propres stratégies et nous nous retrouvons une fois encore uniquement sur la défensive. Au lieu de nous concentrer sur ce que nous voulons, y compris la nécessité d'élaborer une conceptualisation des droits sexuels originale, nous nous retrouvons à consacrer presque tout notre temps à réagir aux agendas des opposants.

Nous devons être plus affirmatifs dans notre propre agenda. Qu'entendons-nous par droits sexuels ? Nous accorderions-nous sur les définitions et les stratégies à suivre ? Nous ne formons pas un mouvement homogène. Comment pouvons-nous au mieux gérer cette diversité ? Au cours d'une réunion récente d'activistes/praticiens destinée à revoir les dix ans passés depuis l'adoption du Programme d'action (PA) de la CIPD, il était frappant de constater le peu de débat sur la sexualité. Au cours des sessions plénières, à une exception près, la sexualité, et a fortiori les sexualités non conformes, n'ont pas été abordées. Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce que les personnes en questionnement (« queer ») brisent le consensus ? Les acquis obtenus au cours des conférences mondiales des années 90 survivront-ils aux implications pleines des droits sexuels ? Lorsque les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) étaient explicitement mis sur la table au cours de la CDH de l'ONU en 2003, la réaction fut si brutale qu'elle a menacé le fondement même des droits humains, à savoir le concept d'universalité (16).

Même lorsque les Etats ne sont pas explicitement contre les droits sexuels, la controverse apparemment inhérente à ces droits leur confère une valeur qui peut servir d'outil de marchandage dans les négociations. Trop souvent, nous avons vu des gouvernements « amis » utiliser la controverse que suscite les droits sexuels comme menace implicite pour

obtenir un accord dans un autre domaine, s'assurant ainsi que leur langage sur une autre question était adopté.

L'ampleur du débat constitue un autre obstacle. Contrairement au problème d'organisation que pose ces conférences internationales, les réunions de l'ONU qui mettent en jeu les droits sexuels sont si nombreuses que les coûts en ressources humaines, financières et en temps rendent la participation à chaque réunion impossible, même pour les plus grandes organisations détentrices de l'accréditation requise de l'ONU. Nous devons travailler ensemble pour développer des stratégies afin d'assurer notre présence à tous ces forums et communiquer les réactions à ces forums car les Etats et les organisations d'opposition utilisent souvent les mêmes stratégies dans différentes réunions.

4 Les défis du maintien du status quo et les défis que représente le maintien du status quo

Même la Plate-forme d'action de Beijing propose une formulation des droits sexuels qui ne s'applique qu'aux femmes, qui ne parle qu'en termes de violence et qui trouve largement son origine dans la conscience des impacts d'une maladie (la pandémie de VIH/Sida). Si nous voulons réaliser les droits sexuels, nous devons dépasser le modèle protectionniste des droits humains basé sur les violations (voir, entre autres, Kapur, 2002 ; Mahoney, 1994 ; Miller, 2004). J'entends par cela un modèle qui ne se focalise que sur la formulation négative des droits - le droit à être libre de ne pas plutôt que le droit à être libre de et sur la protection contre les maladies, les nuisances et les dangers, et dont le but unique est limiter les droits sexuels. Nous devons reconnaître les différentes formulations de l'action humaine et trouver des voies et des moyens pour promouvoir et protéger les revendications affirmatives de la sexualité et des diverses expressions de la sexualité. Il nous faut, par exemple, nous assurer que les conditions sont en place pour permettre aux gens de jouir du plaisir sexuel, s'ils le souhaitent : absence de violence sexuelle, éducation à la sexualité, services de santé adéquats et accessibles, égalité de genre, mesures anti-discriminatoires, reconnaissance du partenariat, etc.

Non seulement notre utilisation passée d'une rhétorique de victimisation et d'un modèle protectionniste des droits humains a limité les contributions aux droits sexuels, mais nos stratégies de plaidoyer commencent aussi à se retourner contre nous. Les Etats-Unis ont tenté de maîtriser les efforts de promotion des droits sexuels en s'opposant à la création de tout « nouveau » droit, et en considérant les droits sexuels comme étant de nouveaux droits. Les activistes des droits sexuels ont travaillé dur pour rejeter cette position, en se référant aux clauses des accords internationaux (présentés dans mon introduction) pour montrer que les principes élémentaires des droits sexuels étaient déjà implicites dans les textes existants. Cependant, l'opposition utilise maintenant « notre » propre argument contre nous, c'est-à-dire qu'elle utilise cet argument pour prouver que et nous montrer que nous acceptons que si des droits spécifiques ne sont pas explicitement énoncés dans les textes précédemment négociés, alors ils ne sont pas approuvés par les accords internationaux. A Beijing + 10, le Catholic Family and Human Rights Institute, organisation de droite basée aux Etats-Unis, a utilisé cette réfutation propre aux activistes pour s'opposer au droit à l'avortement, leur affirmation phare était donc « les défenseurs de l'avortement au sein de l'ONU admettent que Beijing exclut le droit à l'avortement » (17). Leur argument pourrait être également appliqué aux autres questions de droits sexuels comme les droits des LGBT et les droits des travailleurs(ses)

du sexe et en effet, une forte opposition s'est exprimée contre l'inclusion d'une référence aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et aux travailleurs(ses) du sexe dans le document politique final de la revue de cinq ans de la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/Sida (revue UNGASS) en mai-juin 2006 (18).

Si les droits sexuels ne sont pas de nouveaux droits, peut-on au moins utiliser un nouveau langage ? Il semblerait que non. Une tactique utilisée par les Etats opposants au cours de la CDH en 2005 consiste à rejeter tout langage n'ayant jamais été employé dans une résolution internationale négociée. Les textes régionaux ne sont pas suffisants, ce qui exclut la seule référence aux droits sexuels et reproductifs dans un texte régional négocié que je connaisse, à savoir le Consensus de Mexico (19). Ils rejettent également un élargissement du concept des droits sexuels contenus dans la Plate-forme d'action de Beijing le document final de la conférence des femmes permettant d'inclure les hommes. Si nous ne pouvons pas utiliser de langage jamais utilisé auparavant, comment pouvons-nous progresser ?

Pourtant les attaques ne s'arrêtent pas là ; il semblerait que nous ne soyons pas non plus autorisés à utiliser un langage ancien. En 2005, dans les résolutions de la CDH sur la violence faite aux femmes et sur le VIH/Sida, l'opposition de certains Etats aux questions de droits sexuels était prévisible, mais l'opposition au concept établi depuis longtemps des « droits reproductifs » était plus surprenante. La portée des droits reproductifs est établie depuis longtemps, ayant été d'abord définie dans un document des Nations Unies dans le PA de la CIPD (1994), qui informe le langage sur les droits reproductifs dans la Plate-forme d'action de Beijing (1995). Bien que les positions de clarification contre l'avortement ne nous surprennent plus, suite à l'adoption de la résolution sur la violence faite aux femmes, le Guatemala, l'Equateur, le Honduras et le Costa Rica ont fait part de commentaires écrits portant uniquement sur le terme « droits reproductifs » - et ce malgré le soutien clair aux droits sexuels et reproductifs apporté lors de la conférence préparatoire latino-américaine et caribéenne de Beijing + 10 (20).

Dans la résolution sur le VIH/Sida, la Chine et certains Etats latino-américains étaient particulièrement bruyants dans leur opposition aux *droits* reproductifs (par opposition à la santé reproductive). Les deux résolutions ont aussi marqué un recul en termes de références aux principes directeurs progressistes des Nations Unies sur le VIH/Sida et les Droits humains (21), bien que ces principes aient été adoptés en 1997 et aient été depuis mentionnés dans de nombreuses résolutions de la Commission en effet, la résolution sur le VIH/Sida a été créée *grâce* à ces principes directeurs. L'attention qu'ils accordent, entre autres, aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, à l'abrogation des lois sur la sodomie, au mariage entre personnes de même sexe et à la décriminalisation du travail du sexe, a probablement été le déclencheur de cette opposition de dernière minute aux principes directeurs, comme le prouve la « position explicative » des Etats-Unis sur la résolution sur le VIH/Sida, dans laquelle ce pays s'inquiète du fait que les membres de la Commission ont cherché des actions « sur un nombre de questions fortement controversées relatives à la sexualité et donc prônes à semer la discorde... » (22).

Cette remise en cause des acquis obtenus lors des conférences mondiales des Nations Unies au cours des années 90 et ailleurs constitue une attaque contre le cadre de travail des droits humains. La revue 2006 de la Déclaration d'engagement sur le VIH/Sida de

2001 marginalise les approches basées sur les droits humains. Le Caucus des droits humains lors de la revue UNGASS a commenté : « ...Nous sommes préoccupés par la pauvreté du langage mettant en avant la nécessité d'adopter des approches de politique, de programmation et des services sur le VIH et le Sida basées sur les droits. Nous sommes inquiets non seulement parce qu'il s'agit d'une obligation des gouvernements mais aussi parce que ces approches amélioreraient l'efficacité du travail. Les approches basées sur les droits requièrent une participation des communautés affectées, une absence de discrimination dans la livraison de programme, une attention à l'environnement législatif et politique dans lequel les interventions sont réalisées et une obligation de rendre compte de ce qui est fait et de la manière dont cela est fait. » (23)

5 Les opportunités à saisir

Nous devons saisir les opportunités comme celles que présente l'atelier de l'IDS, qui a donné naissance au *Bulletin de l'IDS*, pour établir des connexions entre les nombreux acteurs travaillant sur différentes questions de droits sexuels incluant le VIH/Sida, les droits des LGBT, la santé sexuelle, qu'elles soient politiques ou pratiques, aux niveaux local, national, régional et international. Ce n'est qu'à travers un tel échange que nous mettrons fin à la compartimentalisation qui empêche de partager les leçons et les preuves que différents praticiens pourraient apporter aux débats et aux efforts de plaidoyer. Nous devons continuer à remettre en cause les restrictions de financement qui réduisent au silence tant de défenseurs des droits sexuels et aboutissent à l'absence de ces experts dans les espaces de négociation. Nous devons baser nos arguments et nos interventions sur les droits humains et faire pression pour l'inclusion d'un langage utilisant clairement des approches basées sur les droits.

Peut-être devons-nous déplacer le débat. Les conférences préparatoires régionales pour Beijing + 10 et Le Caire + 10 ont permis d'utiliser un langage sur les droits sexuels plus progressiste que jamais au niveau international. Comment pouvons-nous maximiser ces succès d'organisation régionaux ? Devons-nous porter nos efforts sur les organes régionaux de défense des droits humains (lorsqu'ils existent) ?

Comment alors internationaliser nos acquis au niveau régional ? Nous devons aussi diffuser les informations. Aucun d'entre nous ne peut participer à toutes les réunions, nous devons donc communiquer aux autres les outils permettant de faire avancer nos points de vue, ou au moins d'écarter les pires attaques. De nombreux lobbyistes professionnels travaillent dans l'ONU, ils s'occupent d'une large diversité de questions et nous devons nous assurer qu'ils comprennent les nôtres. Nous devons aussi éduquer les négociateurs dans nos gouvernements alliés pour qu'ils soient capables de faire progresser le discours des droits humains lorsque l'opportunité se présente.

Nous disposons des nouvelles opportunités que présente le Conseil des Droits de l'Homme (qui a remplacé la Commission des Droits de l'Homme en 2006). Bien qu'il nous faudra toujours être vigilants aux attaques contre les acquis obtenus, nous devons dépasser les tactiques uniquement défensives et développer des stratégies holistiques cohérentes, pour pouvoir complètement réaliser le potentiel de cette première formulation des droits sexuels. Les droits sexuels sont des droits humains il est temps d'être forts et audacieux.

Notes

Kate Sheill est coordinatrice de campagne sur la discrimination basée sur l'identité dans le programme de politique et d'évaluation du Secrétariat international d'Amnesty International. Les vues exprimées ici sont celles de l'auteur et ne représentent pas celles d'Amnesty International.

1 A/CONF.177/20, 17 octobre 1995.

2 UN Summit: Human Rights Betrayed by a Failure of Leadership, Amnesty International (AI Index No: IOR 41/059/2005), 12 septembre 2005.

3 Population, Development and HIV/AIDS with Particular Emphasis on Poverty, E/CN.9/2005/L.4, 11 avril 2005.

4 Le Programme d'action de la CIPD a été adopté par consensus en 1994 et traite, entre autres, des droits reproductifs et de la santé sexuelle et reproductive ; Le chapitre 7 du PA de la CIPD est intitulé « Reproductive Rights and Reproductive Health » et emploie un modèle qui englobe la sexualité, voir en particulier les paragraphes 7.2 et 7.3 (www.unfpa.org/icpd/icpd_poa.htm#ch7).

5 La contribution de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, dans tous ses aspects, à la réalisation des objectifs du développement internationalement acceptés, y compris ceux contenus dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, E/CN.9/2005/L.5, 11 avril 2005.

6 Accès aux médicaments dans le contexte de pandémies, telles que par exemple celles de VIH/Sida, de tuberculose et de paludisme : Résolution de la Commission des droits de l'Homme 2005/23.

7 Le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible : Résolution de la Commission des droits de l'Homme 2005/24.

8 Le droit à l'éducation : Résolution de la Commission des droits de l'Homme 2005/21.

9 La protection des droits humains dans le contexte du virus d'immunodéficience humaine (VIH) et du syndrome d'immunodéficience acquis (Sida) : Résolution de la Commission des droits de l'Homme 2005/84.

10 Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires : Résolution de la Commission des droits de l'Homme 2005/34.

11 Elimination de la violence faite aux femmes : Résolution de la Commission des droits de l'Homme 2005/41.

12 A/59, 27 septembre 2004, Rapport du Rapporteur Spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible à l'Assemblée générale de l'ONU, paragraphe 30.

13 *Ibid*, para. 31.

14 voir pour exemple, Rapport d'Amnesty International 2005, AI Index : POL 10/001/2005; UK: Les Law Lords (Lords juges) confirment que les « preuves » de torture sont inacceptables, AI Index: EUR 45/057/2005.

15 Tandis que la résolution sur la « population, le développement et le VIH/SIDA avec un accent spécial sur la pauvreté » E/CN.9/2005/L.4, 11 avril 2005, référence les droits à quatre occasions, la résolutions sur la « contribution de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, dans tous ses aspects, à la réalisation des objectifs du développement internationalement acceptés, y compris ceux contenus dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies », E/CN.9/2005/L.5, 11 avril 2005, ne fait qu'une référence explicite aux droits humains, en soulignant simplement l'importance de promouvoir le droits des femmes à jouir des droits humains et des libertés fondamentales (paragraphe 7).

16 Amnesty International, UN Commission on Human Rights: Universality under threat over sexual orientation resolution, AI Index: IOR 41/013/2003, 22 avril 2003.

17 Catholic Family and Human Rights Institute: 'UN Abortion Advocates Admit Beijing Excludes Abortion Rights', 4 mars 2005, www.c-fam.org/FAX/Volume_8/faxv8n11.html

18 Déclaration de l'ONUSIDA sur la Déclaration politique sur le VIH/Sida, http://data.unaids.org/pub/Press Statement/2006/20060620_PS_HLM_en.pdf

19 « Revoir et mettre en oeuvre la législation garantissant l'exercice responsable des droits sexuels et reproductifs et un accès sans discrimination aux services de santé, incluant la santé sexuelle et reproductive » - tiré du Rapport de la neuvième Session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes [réunion régionale préparatoire pour Beijing + 10] ; Mexico, LC/G.2256 (CRM.9/6, 1012 juin 2004, paragraphe 6(xi), italiques ajoutées.

20 Rapport de la neuvième Session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes ; Mexico, LC/G.2256 (CRM.9/6, 1012 juin 2004).

21 Principes directeurs des NU sur le VIH/Sida et les droits humains, www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LA NG=en&href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/ Documents/pub/Publications/IRC-pub02/JC520-HumanRights_en.pdf

22 Point 14 : Droits humains et Sida. Explication de position. Déclaration de Leonard A. Leo, délégué du gouvernement des États-Unis. Prononcé à la Commission des Droits de l'Homme, le 21 avril 2005.

23 Déclaration du Caucus des droits humains lors de la réunion de haut niveau sur le VIH et le Sida, New York, 2 juin 2006.

Références

Buss, Dora and Herman, Didi (2003) *Globalizing Family Values. The Christian Right in International Politics*, Minneapolis/London: University of Minnesota Press

Kapur, Ratna (2002) 'The Tragedy of Victimization Rhetoric: Resurrecting the "Native" Subject in International/Post-Colonial Feminist Legal Politics', *Harvard Human Rights Journal* 15: 138

Mahoney, Martha, R. (1994) 'Victimization Or Oppression? Women's Lives, Violence, and Agency', in Martha Albertson Fineman and Roxanne Mykitiuk (eds), *The Public Nature of Private Violence. The Discovery of Domestic Abuse*, New York: Routledge: 5992

Miller, Alice M. (2004) 'Sexuality, Violence Against Women, and Human Rights: Women Make Demands and Ladies Get Protection', *Health and Human Rights* 7.2: 1747

Développement des droits sexuels : défis et tendances en Amérique latine

Roger Raupp Rios

1 Introduction

La situation actuelle concernant les droits des personnes lesbiennes, gays et transgenres en Amérique latine peut être examinée à partir de diverses perspectives. Celles-ci peuvent inclure des analyses des succès et des échecs, des limites et des possibilités, et de la reconnaissance officielle de ces droits par les Etats nationaux sud-américains, grâce à une approche appartenant davantage à la science politique. On peut également proposer des études de l'efficacité des droits existants, basées sur le degré d'engagement des diverses institutions gouvernementales chargées de leur application, en adoptant une perspective davantage sociologique. Une recherche anthropologique peut par ailleurs souligner les impacts que la reconnaissance officielle de ces droits peut avoir sur les représentations sociales liées à ces groupes, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de ces groupes.

Dans cet article, je propose d'examiner la situation actuelle concernant les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) d'un point de vue légal. Qu'implique une telle analyse ? Quelle est la pertinence d'une approche légale de cette question ? On devrait commencer par distinguer l'analyse légale d'un simple inventaire de la législation et de la jurisprudence sur ce sujet. Une analyse légale n'est pas une simple compilation de données ; elle demande au contraire un examen critique de la législation prévalente, de ses potentiels et de ses limites dans le traitement de ces droits, que la législation soit explicite sur les droits sexuels ou non. Une analyse légale devrait aussi couvrir les tendances et les défis que posent la reconnaissance et l'application de ces droits, servant ainsi de matériaux essentiels à une compréhension plus adéquate de la réalité, à intégrer par les chercheurs et les activistes. Dans la mesure où la loi (que ce soit dans son énoncé officiel ou dans son application par les organes juridiques) est aussi un fait de la réalité sociale, nous devons à la fois la comprendre et l'analyser afin d'y réfléchir et de l'appliquer de façon adéquate. D'où la pertinence d'une approche légale.

Cet article commence donc par une typologie des cadres législatifs en fonction du niveau de répression contre (ou de protection des) personnes LGBT. Cet exercice initial sera suivi par une liste des tendances et des obstacles dans le contexte latino-américain, visant à comprendre la situation actuelle et les prospects dans le domaine de ces droits. Je conclus par des observations sur les moyens éventuels de vaincre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle.

2 La situation juridique des personnes LGBT en Amérique latine

On peut aborder la situation juridique des personnes LGBT en Amérique latine de nombreuses manières. Deux perspectives prévalent, la « descriptive » et « l'opérationnelle ». La « perspective descriptive » nécessite une compilation et une revue systématique de la législation en vigueur dans la région. Cette compilation, bien que d'une importance indéniable, dépasse les objectifs de cet article, qui vise principalement

à analyser l'efficacité de la loi par rapport à la discrimination basée sur l'orientation sexuelle plutôt qu'à décrire les sources législatives et administratives des principes latino-américains dans ce domaine. La « perspective opérationnelle » implique une systématisation et une discussion de l'argumentation juridique et des stratégies procédurales les plus efficaces pour obtenir la meilleure protection possible demandée par les personnes LGBT. Basée sur les canons herméneutiques consacrés de la théorie juridique, cette perspective nécessite une compréhension politique et juridique plus large du rôle de la loi en matière de discrimination basée sur l'orientation sexuelle dans la région. Une telle compréhension permet aux praticiens de la justice, aux chercheurs et aux activistes d'obtenir la plus grande efficacité possible contre la discrimination, tout en poursuivant les stratégies procédurales les plus adéquates.

3 Typologie des cadres législatifs relatifs aux droits des personnes LGBT

La relation entre sexualité et loi, vue comme un cadre législatif (c'est-à-dire l'ensemble des instruments étatiques normatifs prévalant à un moment donné dans un pays donné, comprenant à la fois les actes législatifs et les décisions de tribunaux) est ancienne. Traditionnellement, la loi étatique servait d'instrument pour appliquer et maintenir les normes morales sexuelles dominantes de la majorité. La loi étatique permettait de confirmer les pratiques et les relations sexuelles hégémoniques. Des exemples sont la consécration de la famille nucléaire « petit bourgeois », l'attribution de droits et de devoirs sexuels entre époux, et la criminalisation des actes homosexuels.

Avec l'émergence de mouvements sociaux revendiquant l'acceptation de pratiques et de relations s'écartant du modèle, la question des droits sexuels, et en particulier celle des droits des LGBT, a été amenée dans l'arène politique et donc dans le débat juridique. L'émergence de ces demandes et la reconnaissance de certains droits (bien que lentement et inégalement) ont transformé la modalité de la relation entre cadres législatifs et sexualité (Heinze 1995). Historiquement, et en se focalisant sur la modernité, on observe l'émergence de ces droits dans les années 80, lorsqu'une décision sans précédent de la Cour européenne des droits de l'Homme a annulé une loi criminalisant la sodomie, en raison de la violation d'un droit humain élémentaire par cette loi, à savoir le droit au respect de la vie privée.

Depuis, il a été possible de parler de différents niveaux de protection des droits sexuels des LGBT, d'où la typologie proposée des cadres législatifs suivante :

1 *Les cadres législatifs présentant un degré minimal de protection* : ceux qui ont annulé l'interdiction traditionnelle des pratiques sexuelles s'écartant des critères hégémoniques (en particulier ceux liés au droit pénal).

2 *Les cadres législatifs présentant un degré intermédiaire de protection* : ceux qui non seulement ne criminalisent pas ces pratiques sexuelles mais établissent aussi des mesures pour pénaliser les actes discriminatoires, en interdisant en particulier la discrimination basée sur l'orientation sexuelle.

3 *Les cadres législatifs présentant un degré maximum de protection* : Ceux qui non seulement ne criminalisent pas les pratiques mentionnées ci-dessus et pénalisent les actes discriminatoires mais établissent aussi des mesures positives de protection et de reconnaissance des pratiques et des identités sexuelles des personnes gays, lesbiennes

et transgenres.

Dans le contexte latino-américain, l'application de cette typologie des cadres législatifs, fonction du degré de protection des droits des LGBT, nous permet d'évaluer la situation de ces droits dans la région. L'objectif de cet article n'est pas de cartographier la situation dans chacun des pays (une tâche qui nécessiterait un effort collectif de nombreux chercheurs et une collecte de données détaillée, pour ne pas mentionner le suivi du dynamisme qui caractérise la production législative et juridique dans un domaine aussi vaste). L'article cherche plutôt à identifier les éléments les plus saillants dans ce contexte, permettant une analyse des tendances et des obstacles à ces droits en Amérique latine.

Une vue générale de la situation latino-américaine, prenant en compte les données disponibles, montre que : (1) Il n'existe aucun cadre législatif en Amérique latine qui criminalise les pratiques sexuelles homosexuelles, sauf dans des contextes précis comme des établissements militaires ; (2) la majorité des cadres législatifs en Amérique latine pénalise les actes de discrimination basée sur les expressions de sexualité (comme en Argentine, au Brésil, en Colombie, en Equateur, au Mexique et au Pérou) ; et (3) quelques cadres législatifs établissent des mesures positives de protection et de reconnaissance de ces droits sexuels (en Argentine et au Brésil). Seule la loi cubaine punit explicitement les manifestations publiques d'homosexualité (Code pénal, article 303). Dans d'autres pays, la législation qui criminalise les relations entre personnes de même sexe n'a été que récemment révoquée : au Chili, par exemple, l'homosexualité était criminalisée jusqu'en 1998 (1).

Dans le même temps, dans la sphère des cadres protecteurs, le Brésil, l'Argentine et la Colombie sont des exemples de pays qui non seulement condamnent la discrimination, mais qui reconnaissent aussi les unions entre personnes de même sexe (au Brésil et en Colombie, sur la base de décisions judiciaires, et en Argentine, il existe une législation explicite) (Golin *et al.* 2003; Cabal *et al.* 2001). Le degré de protection varie d'un pays à l'autre. Le Brésil présente un degré élevé de protection institutionnelle, au moins officiellement, grâce au 2nd Programme national des droits de l'Homme et au Plan du gouvernement intitulé « Brésil sans homophobie », et bien sûr grâce au soutien du gouvernement (en particulier par le biais du Ministère de la santé) à des campagnes de visibilité et à une attention spécifique accordée aux groupes de gays et de lesbiennes.

Dans le contexte des cadres protecteurs, l'Equateur doit être cité pour sa disposition constitutionnelle interdisant explicitement la discrimination basée sur l'orientation sexuelle (Leon, 1999), dont l'énoncé est le suivant :

Toutes les personnes seront égales [devant la loi] et jouiront des mêmes droits, libertés et opportunités sans discrimination basée sur la naissance, l'âge, le sexe, l'ethnicité, la couleur, l'origine sociale, la langue, la religion, l'affiliation politique, la position économique, l'orientation sexuelle, l'état de santé, le handicap ou une différence de toute autre nature.

Une étude plus générale de la situation des droits des LGBT en Amérique latine montre aussi l'absence en pratique d'une réglementation juridique basée sur une perspective des droits humains dans le traitement de la situation spécifique du transsexualisme ou de celle des *travestis* (2). Dans ces domaines, l'approche biomédicale prévaut généralement, en particulier en ce qui concerne le transsexualisme. Quant au traitement

des *travestis*, même dans des pays où le travestissement n'est pas illégal, une approche répressive prévaut lorsqu'il s'agit de leur engagement dans la prostitution de rue ou dans d'autres formes de travail du sexe, approche fondée sur la criminalisation des actes jugés obscènes dans les lieux publics et sur la répression de la prostitution. Après avoir brièvement indiqué ces éléments, nous pouvons commencer l'inventaire des tendances et des défis que posent les droits des LGBT en Amérique latine.

4 Tendances du développement des droits des LGBT

Plusieurs tendances peuvent être extraites de l'émergence et du développement des droits des LGBT en Amérique latine. A la lumière de la vue générale présentée ci-dessus, on peut souligner les points suivants : (1) une reconnaissance de ces droits dans un contexte général de re-démocratisation en Amérique latine ; (2) l'impact de l'épidémie de VIH/Sida ; (3) le lien existant entre ces droits et les préoccupations de santé publique ; et (4) l'affirmation de ces droits dans les revendications pour des droits sociaux.

Depuis le milieu des années 80, l'Amérique latine a traversé un processus de re-démocratisation résultant de l'épuisement des différentes dictatures militaires et des changements liés à l'ordre international et provenant du démantèlement de l'ancienne Union Soviétique et de la *détente* des relations Est-ouest qui s'ensuivit. Dans ce contexte plus général, des espaces favorables au renforcement de la société civile sont apparus et divers mouvements sociaux, y compris les mouvements de féministes et de gays, ont joué des rôles remarquables dans la demande des droits des LGBT *vis-à-vis* de l'Etat.

De façon plus spécifique, cette dynamique a pénétré les branches législatives et judiciaires, non seulement grâce à l'établissement graduel d'alliances et de dialogue avec les forces parlementaires progressistes, mais aussi grâce au renforcement des organes judiciaires. Ces organes, encouragés par le constitutionalisme européen continental d'après la seconde guerre mondiale, se sont ouverts à la possibilité de protection des droits humains, consacrés non seulement dans l'ordre international mais aussi dans les constitutions nationales respectives. Ces dernières ont constitué un facteur important dans le développement des droits des LGBT en Amérique latine. Les Cours constitutionnelles de plusieurs pays comme le Brésil, la Colombie et le Pérou ont décrété des ordonnances pénalisant les actes de discrimination basée sur l'orientation sexuelle (Cabal *et al.* 2001).

Un autre facteur important dans le développement des droits sexuels des LGBT a été leur ampleur croissante depuis l'apparition de l'épidémie de VIH/Sida.

Bien que l'épidémie ait initialement constitué un facteur de stigmatisation des gays et des *travestis*, les réponses finalement développées pour combattre l'épidémie ont permis une plus grande réflexion et une mise en réseau plus importante de ces groupes (Cáceres *et al.* 2002). Cela a, en retour, aidé à développer la sensibilisation sur la discrimination et a entraîné une réflexion sur la relation entre loi et sexualité, soulignant la nécessité d'adopter un paradigme des droits humains dans ce domaine. Une autre tendance importante dans le développement des droits des LGBT a été leur lien à des questions d'accès aux services de santé. Les pays disposant de services de santé publics, et en particulier ceux qui cherchent à accroître l'accès de la population à ces services, font face à de multiples demandes en relation avec les droits sexuels (Parker and Corrêa 2003). Cela souligne la nécessité de fournir des services de santé qui prennent en compte les situations spécifiques des groupes revendiquant des droits sexuels, comme les *travestis*.

Pour conclure cet inventaire des tendances du développement des droits des LGBT en Amérique latine, on ne doit pas ignorer une spécificité latino-américaine lorsque l'on compare l'évolution de la question ici avec celle en Europe ou en Amérique du Nord. D'un point de vue juridique, en Europe et en Amérique du Nord, la reconnaissance des droits sexuels des LGBT a commencé (et continue à se développer) sur la base des demandes invoquant le droit au respect de la vie privée et le droit à la non discrimination (Heinze 1995). C'est ce que l'on appelle les « droits négatifs », c'est-à-dire les demandes de non intrusion de l'Etat ou de parties tierces dans les choix et les pratiques individuels. L'histoire de la jurisprudence en Europe et aux Etats-Unis a par exemple toujours mis l'accent sur le respect de la vie privée comme principe constitutionnel majeur pour l'affirmation des droits des LGBT au niveau de l'individu et du groupe (Rios, 2004).

L'expérience latino-américaine repose sur d'autres alternatives. Les demandes pour des droits sociaux ont alimenté la discussion sur les droits des LGBT. Un exemple est la demande de droits de sécurité sociale et de droits à des plans de santé, qui a constitué la stratégie juridique d'origine (la plus réussie) en faveur de la reconnaissance des droits des LGBT au Brésil (Vianna 2004).

5 Obstacles au développement des droits des LGBT

Bien qu'encore récent, le développement des droits des LGBT en Amérique latine a rencontré de sérieux obstacles, dont : (1) la difficulté à développer un domaine spécifique lié aux droits sexuels, et non pas nécessairement lié à l'idée de droits reproductifs ; (2) la nécessité de fonder les droits sexuels sur un paradigme de droits humains plutôt que de simplement favoriser la santé sexuelle ; (3) le retour religieux conservateur opposé à la reconnaissance des droits sexuels des LGBT, et la difficulté à affirmer un état laïc ; et (5) les conditions socioéconomiques de pauvreté affectant de larges portions de la population dans la région.

L'histoire des instruments internationaux des droits humains indique que les droits sexuels n'étaient pas à l'origine conçus comme étant indépendants des droits reproductifs. Au contraire, ils étaient considérés comme une sorte d'appendice à l'idée des droits reproductifs. En fait, historiquement parlant, la principale préoccupation sous-jacente de l'expression « droits reproductifs et sexuels » a été de combattre l'injustice des relations de genre et la négation de l'autonomie reproductive. Il est impossible de nier l'importance de la lutte contre l'injustice basée sur le genre et le domaine reproductif. Mais, comme l'expriment clairement les droits des LGBT, la sphère de la sexualité s'étend bien au-delà de ces limites (Parker and Corrêa, 2003). Elle comprend la liberté d'expression sexuelle et une diversité de questions affectant les personnes LGBT. De plus, l'affirmation des droits sexuels concerne aussi les pratiques sexuelles qui ne sont pas associées à des identités particulières, le sadomasochisme étant un bon exemple de cette réalité.

Un autre obstacle important à l'affirmation des droits sexuels des LGBT est la tendance vers une justification biomédicale de ces droits. Pour évaluer cet obstacle, il est nécessaire de se focaliser sur les principes sous-jacents de la demande de ces droits. Bien que les préoccupations de santé sexuelle soient importantes pour la réalisation des droits sexuels, il est également vrai que la reconnaissance des droits sexuels trouve son origine dans une perspective plus large que le simple maintien et amélioration de la santé. Les droits sexuels en général, et en particulier les droits sexuels des LGBT, sont

informés par une perspective des droits humains, une perspective qui peut se heurter à des vues biomédicales plus étroites. Un domaine où ce conflit est particulièrement évident est celui des *travestis*.

Un aspect crucial de ce même obstacle est la résistance répandue à l'idée même de droits humains dans nos pays latino-américains. Pour une grande majorité de notre population, la notion même de droits humains est perçue d'une manière biaisée et préconçue, comme si les droits humains étaient dédiés exclusivement à protéger les criminels. Cet état d'esprit, conséquence d'une longue histoire d'autoritarisme, pénètrent de nombreuses institutions et groupes dans et en dehors de l'Etat, gênant ainsi davantage les demandes en faveur des droits des LGBT basés sur les principes des droits humains.

L'émergence de mouvements religieux fondamentalistes constitue un autre obstacle au développement des droits des LGBT en Amérique latine. Cette tendance ne se produit pas uniquement dans les églises appelées néo-pentecôtistes. Même au coeur de l'Eglise catholique, les courants conservateurs en matière de comportement sexuel ont gagné en force. Ces groupes réagissent à l'autonomisation du mouvement LGBT en proposant, par exemple, une législation visant à « convertir » les homosexuels en hétérosexuels, en utilisant même le système de santé public à cette fin. La difficulté à affirmer la nature laïque de l'état dans les jeunes et immatures démocraties latino-américaines est un obstacle crucial, dans la mesure où nos sociétés ont une expérience historique vieille de plusieurs siècles d'une forte association institutionnelle entre Eglise catholique et Etat civil (Guesmez, 2004).

Des représentations persistantes de l'infériorité féminine et de la subordination de genre, telles qu'elles sont exprimées dans les formulations culturelles du machisme, constituent un autre obstacle culturel au développement des droits sexuels des LGBT en Amérique latine (voir Parker and Corrêa, 2003 ; Alpiñar and Bernal, 2004). Nous vivons dans un contexte culturel éloigné des principes des droits humains, avec des exemples extrêmes comme l'assassinat de gays et de *travestis* et une violence sexuelle répandue contre les femmes.

Finalement les conditions socioéconomiques précaires affectant la majeure partie de la population latino-américaine représentent un obstacle considérable à l'application des droits sexuels des LGBT. La pauvreté et la destitution sont des barrières réelles à l'accès aux divers avantages comme le savoir, les informations et les services liés à la sexualité. Elles limitent la perception des dangers des relations sexuelles risquées. Elles constituent une barrière à une scolarité officielle et ont des conséquences horribles sur les tentatives d'établissement d'une vie sociale dénuée de préjugés.

6 Conclusion

Au cours des dernières années, les personnes LGBT ont reçu une plus grande attention institutionnelle en Amérique latine. Des avantages législatifs et juridiques ont été acquis à divers moments, dont certains comme la constitution équatorienne en matière d'éducation et la législation antidiscriminatoire brésilienne illustrent des changements significatifs des attitudes sur tout le continent. Il est cependant également vrai que des facteurs persistants oeuvrant contre ces droits compromettent leur affirmation et leur consolidation. Si cette situation est vraie dans des pays où ces droits sexuels ont déjà atteint un certain degré de reconnaissance, elle est encore plus vraie dans les pays où

ces droits ont à peine été réalisés.

Dans ce cadre, l'approfondissement et la bonne compréhension des droits des LGBT et des moyens de les protéger et de les promouvoir à des niveaux multiples est une tâche indispensable que les autorités légales, les professionnels et la société civile doivent assumer. C'est dans ce sens qu'un dialogue fructueux peut être établi entre les politiques législatives, légales et publiques et les initiatives de la société civile. Cette dynamique peut aider à vaincre une culture d'exclusion et stigmatisant les LGBT car leurs identités en tant que LGBT les désignent comme étant « différents », ainsi que la résistance à la liberté d'expression sexuelle.

En réalité, les pratiques légales axées sur les droits humains peuvent contribuer non seulement à une réponse sociale plus efficace contre la discrimination, mais peuvent aussi nous aider à vaincre les états d'esprits d'exclusion et les catégories légales répressives, en cassant les mécanismes d'inégalité et d'injustice inscrits dans la loi et la société dans son ensemble (Rios, 2004). De tels développements législatifs, affirmant une perspective basée sur les droits humains, sont une étape décisive vers la justice et la démocratie en Amérique latine, en particulier pour les groupes qui souffrent d'une discrimination sociétale répandue, comme les personnes LGBT. La situation actuelle dans nos pays, par rapport à la liberté d'expression sexuelle, est un exemple emblématique de la façon dont les droits, les réalités, les efforts de la société et du gouvernement forment les pièces d'un puzzle social, politique et légal complexe. Dans une dynamique si complexe, tout le monde doit relier les initiatives, l'expertise et les efforts afin de construire une société dans laquelle l'absence de discrimination et la liberté d'expression sexuelle ne sont pas seulement des principes juridiques et politiques, mais aussi des alternatives concrètes pour tous.

Notes

1 Pour de plus amples informations sur les cadres et les expériences législatifs dans ces pays, voir Cabal *et al.* (2001), Vianna (2004) et CLADEM (2003).

2 Tandis qu'en Europe et en Amérique du Nord, le travestisme est généralement associé aux hommes qui préfèrent avoir des relations sexuelles avec des femmes, en Amérique latine les *travestis* préfèrent généralement avoir des relations sexuelles avec le même sexe. De nombreux *travestis* sont travailleurs du sexe. Voir Campuzano dans le *Bulletin de l'IDS*.

Références

Alpizar, Lydia and Bernal, Marina (2004) 'Youth, Sexuality, and Human Rights: Some Reflections from Experience in Mexico', *Health and Human Rights: Special Focus: Sexuality, Human Rights and Health* 7.2: 217, Boston: Harvard School of Public Health

Cabal, Luisa, Roa, Mônica and Lemaitre, Julieta (eds) (2001) *Cuerpo y Derecho Legislación y Jurisprudencia en América Latina*, Bogotá: Editorial Temis

Cáceres, Carlos, Pecheny, Mario and Terto Jr, Veriano (2002) *Sida y Sexo Entre Hombres en América Latina: Vulnerabilidades, Fortalezas y Propuestas para la Acción*, Peru: Universidad Peruana Cayetano Heredia

CLADEM (2003) *Diagnóstico Sobre la Situación de los Derechos Sexuales y los Derechos Reproductivos*, 19952002, Lima: Comité pour la défense des droits de la femme d'Amérique latine et des Caraïbes (CLADEM)

Golin, Célio, Pocahy, Fernando and Rios, Roger (2003) *A Justiça e dos Direitos de Gays e Lésbicas Jurisprudência Comentada*, Porto Alegre: Editora Sulina

Guesmez, Ana (2004) *Estado Laico, Sociedad Laica: un Debate Pendiente*, Ciudadanía Sexual En América Latina: Abriendo El Debate, Lima: Universidad Peruana Cayetano Heredia

Heinze, Eric (1995) *Sexual Orientation: A Human Right*, The Hague: Martinus Nijhoff

Leon, Magdalena (1999) *Derechos Sexuales y Reproductivos. Avances Constitucionales y Perspectivas en Ecuador*, Quito: Fundación Ecuatoriana de Acción, Estudios y Participación Social (FEDAEPS)

Parker, Richard and Corrêa, Sonia (eds) (2003) *Sexualidade e Política na América Latina*, Rio de Janeiro: Associação Brasileira Interdisciplinar de AIDS (ABIA)

Rios, Roger Raupp (2004) 'Apuntes Para un Derecho Democrático de la Sexualidad', *Ciudadanía Sexual En América Latina: Abriendo El Debate*, Lima: Universidad Peruana Cayetano Heredia

Vianna, Adriana (2004) *Direitos e Políticas Sexuais no Brasil: Mapeamento e Diagnóstico*, Rio de Janeiro: Centro de Pesquisas e Desenvolvimento para a Segurança das Comunicações (CEPESC)

Réflexions sur le langage des droits d'un point de vue de personnes queers

Jaya Sharma*

1 Introduction

Le langage des droits peut être employé d'une myriade de façons différentes. Comme le note Alice Miller (2004), la manière dont les droits sont revendiqués va du caractère *status-quoiste* au caractère transformatif. Cependant, il existe trop peu de réflexion et de dialogue sur les limites du langage des droits. Il est trop souvent accepté que le langage des droits favorisera toujours finalement la quête de justice.

Les réflexions communiquées dans cet article se fondent sur mes expériences en tant que membre de PRISM (People for Rights of Indian Sexuality Minorities/Personnes pour les droits des minorités sexuelles indiennes), un forum d'activistes queers basé à New Delhi, en Inde, qui travaille sur les questions liées aux sexualités entre même sexe (1). Il s'agit d'un contexte dans lequel de nombreux mouvements « progressistes » considèrent toujours la sexualité comme une cause de « luxe », non prioritaire. PRISM a cherché à souligner les façons dont différentes idéologies et institutions dominantes (comme celles liées au patriarcat et au fondamentalisme religieux) déploient des constructions de la sexualité visant à maintenir une distribution inéquitable du pouvoir, des ressources, de la souffrance, du plaisir et des espaces, au détriment d'une expression entière et libre de la sexualité humaine et des droits humains. Le travail de PRISM vise à remettre en question des notions et des normes de sexualité. Il vise à interroger l'hétérosexualité et l'hétéronormativité en vigueur et l'idée selon laquelle l'identité et le comportement sexuels sont immuables depuis la naissance, et il se focalise sur des questions liées au désir pour le même sexe et à la transgression du genre. Nous cherchons à rendre ces questions visibles dans la société dominante, pour réagir face aux violations des droits humains, et pour inciter les mouvements progressistes à intégrer de façon intrinsèque les questions de sexualités marginalisées à leur mandat.

A PRISM, nous avons utilisé le langage des droits pour demander une légitimité et la fin des violations commises contre les personnes éprouvant du désir pour le même sexe, en particulier vis-à-vis de l'Etat. Cependant, nous sommes nombreux à penser que le discours des droits est insuffisant pour formuler et suivre une perspective féministe/de personnes *queers* sur la sexualité. Dans cet article, je me base sur des expériences tirées du travail de PRISM et des discussions avec d'autres activistes dans le cadre du forum pour examiner le langage des droits d'un point de vue de *personnes queers* (2). Je cherche à dévoiler certains des principes sous-jacents du langage des droits et les directions que ces principes nous incitent à prendre. J'explore les limites du langage des droits dans le contexte des réalités et des besoins de l'activisme des personnes en questionnement, en particulier en ce qui concerne le dialogue avec d'autres groupes progressistes. L'article indique qu'une formulation des questions relatives aux *personnes queers* uniquement en termes de droits pourrait limiter le discours sur le désir pour le même sexe, et que des cadrages alternatifs, féministes pourraient offrir un plus grand potentiel pour les stratégies en développement visant à réaliser la justice et l'équité.

2 Points de vue des *personnes queers* sur le langage des droits

2.1 La question de l'identité

Le discours sur les droits employé par différents acteurs dans le contexte indien - y compris les mouvements de personnes, les organisations non gouvernementales (ONG) et l'Etat - est presque toujours élaboré en termes d'identités basées sur le genre, la race, l'ethnicité, la classe, la capacité/le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, etc. Même lorsque des termes plus généraux comme les droits humains ou les droits sexuels sont utilisés, ils sont compris en termes d'identités. Par exemple, lorsque les droits humains sont évoqués, il s'agit des droits humains de sections particulières de la société, comme les droits humains des peuples tribaux, des enfants, des femmes, etc. D'autres façons d'évoquer les droits humains sont possibles. Comme l'a commenté Susan Jolly dans sa réaction à une version préliminaire de cet article, l'hétéronormativité elle-même pourrait être considérée comme une violation des droits humains ! Pourtant les droits ne sont quasiment jamais formulés de cette manière.

Une intervention a été réalisée par PRISM au cours des 16 jours « d'activisme contre la violence faite aux femmes », il y a trois ans. PRISM a soulevé le problème des suicides de lesbiennes avec des organisations de femmes qui faisaient partie de la campagne (3). Au cours des trois mois précédents, au moins trois cas de suicides de lesbiennes ont été rapportés par la presse. La réaction des groupes de femmes à la question du suicide des lesbiennes a été positive. Ces groupes ont déclaré : « Pourquoi ne soulevez-vous pas le problème et nous le soutiendrons. » En retour, nous avons demandé aux groupes de femmes si la question du suicide des lesbiennes était ou non intrinsèque à l'agenda du mouvement des femmes. C'est l'approche qui a été formulée dans la brochure élaborée par PRISM et par certaines organisations incluant des groupes de femmes.

Après avoir présenté les trois cas de suicides de lesbiennes, la brochure contenait la déclaration suivante :

« Outre le viol, le harcèlement sexuel, le « bride burning » (assassinat par le feu de la mariée par ses parents), la violence faite aux femmes se produit à chaque fois qu'une femme se marie contre son gré. Elle se produit à chaque fois qu'une femme se sent coupable de vouloir être heureuse et à chaque fois qu'une femme doit mourir parce que la société la juge inacceptable.

Les suicides de lesbiennes sont la conséquence de la tentative de la société de restreindre les choix des femmes et de contrôler leur vie.

Nous nous élevons contre ces morts comme une violence faite à toutes les femmes ».

Même dans le cas des droits sexuels, tandis que le concept est universel en soi, il existe, d'après ce que j'ai entendu dans des dialogues ou des négociations, une tendance à formuler ces droits en relation avec des groupes spécifiques, comme les « minorités sexuelles », les « femmes » ou les « travailleurs(ses) du sexe ». Le potentiel de dépassement des identités du langage des droits sexuels est souvent ignoré dans la manière de l'employer même par des activistes concernés par des questions de sexualité.

Que la logique des droits nous incite à nous placer dans un cadre basé sur les identités représente une source de préoccupation, spécialement dans le contexte du désir pour le même sexe. Nous devons d'abord rappeler l'importance indéniable de l'affirmation des identités, en particulier dans un contexte comme celui de l'Inde, où un tel silence règne sur le désir pour le même sexe. Les identités sont également importantes pour créer un sentiment d'appartenance à une communauté, dont la valeur ne peut pas être sous-estimée, en particulier face à la stigmatisation et à l'isolement sévères. Il faut par conséquent souligner que les préoccupations décrites ci-dessous ne constituent pas un rejet des identités basées sur le comportement sexuel. Il est cependant important de reconnaître que les identités capturent un seul aspect de la réalité existante concernant le désir pour le même sexe et de reconnaître les dangers à croire qu'il s'agit là de toute la réalité.

Selon une hypothèse souvent faite par des activistes des questions liées au désir pour le même sexe dans l'Inde urbaine contemporaine, y compris une vaste majorité d'activistes qui s'identifient comme étant des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres (LGBT), le comportement sexuel se traduit nécessairement par des identités fondées sur ce comportement. Ainsi, l'hypothèse est, par exemple, que chaque femme éprouvant un désir pour des femmes s'identifiera comme étant une lesbienne ou peut être identifiée par ce terme. Dans le contexte indien, nous savons cependant que le nombre de personnes s'identifiant par le terme LGBT ou même par des identités indigènes comme les *kothi*, *aravani* et *jogappa*, qui ont chacune leur propre ensemble de normes relatives à l'expression de genre et au comportement sexuel, est très inférieur au nombre de personnes qui éprouvent un désir pour le même sexe.

Il ne s'agit pas uniquement d'une question de chiffre. Il s'agit d'une question plus élémentaire de savoir comment la sexualité est comprise. Ne parler de sexualité qu'en termes d'identités encourage une vue selon laquelle la sexualité est immuable et qu'elle peut être enfermée dans des catégories mutuellement exclusives. Nous devons envisager ici une perspective de la sexualité du point de vue de personnes en questionnement, selon laquelle les processus sociaux de l'hétérosexualité obligatoire cherchent à étouffer la diversité sexuelle non seulement dans la société dans son ensemble, mais aussi le potentiel de diversité sexuelle en chacun de nous. S'il s'agit là de notre façon de percevoir la sexualité, les dangers d'un cadre de travail basé uniquement sur les identités, deviennent évidents. S'il est fondé sur des communautés pré-définies basées sur l'orientation sexuelle, nous nous confrontons alors à la question de l'exclusion de ceux qui ne s'identifient pas et à la promotion d'une vue de la sexualité rigide.

Prayas, une organisation de défense des droits de l'Enfant « très en vue » basée à New Delhi, a affirmé dans une note sur la légalisation de l'homosexualité qui a circulé en 2003 :

« Liberté ne signifie par permission. Les usagers de drogues par voie intraveineuses (UDI), les travailleurs(se) du sexe organisés (TS) et les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) peuvent difficilement avoir recours aux Droits Fondamentaux pour continuer leur comportement sans être gênés.

Il est erroné et imprudent de dire que nous avons une « communauté gay ». Elle ne présente quasiment aucune des conditions préalables acceptées d'une communauté. Au mieux, les gays forment un petit groupe discret de personnes étranges ou de pervers. Il

ne serait pas prudent d'ignorer les intérêts plus larges de la société, pour servir les lubies de ces groupes microscopiques et disparates.

Il est incorrect de supposer que le comportement homosexuel n'est pas « contre nature ». Il n'existe tout simplement pas dans d'autres espèces. Ce n'est pas l'ordre naturel. L'homosexualité, clandestine et souterraine, ne peut pas être en accord avec les Droits Humains. »

2.2 Intersectionnalité plutôt que de désigner les « autres »

La discussion sur les droits et l'identité présente une autre spécificité lorsqu'elle concerne le désir pour le même sexe. Dans le cas de la race, de la caste et du handicap, les marqueurs d'identité sont clairs. Cependant, comme le point de vue des *personnes queers* considère que chacun dispose d'un potentiel pour une diversité de désirs sexuels, y compris le désir pour le même sexe, il est difficile de tracer des frontières. Cela génère selon moi une anxiété chez les personnes qui s'identifient comme étant hétérosexuelles d'une manière qui rend plus difficile l'activisme des personnes en questionnement. Dans ce contexte, il devient plus aisé, même pour les libéraux, de parler en défense des droits de « autrui ». Le langage des droits fournit alors une distance stratégique à partir de laquelle aborder le désir pour le même sexe.

La politique des *personnes queers* remet en cause cette tendance à se tenir à distance d'une question. Il incite au contraire les personnes et les mouvements progressistes à reconnaître la logique d'intégration des questions de sexualité des *personnes queers* dans leur propre agenda. Ce n'est qu'en plaçant les droits dans le cadre de l'intersectionnalité que cette construction d'alliances approfondies deviendra possible. Ce cadre formule les liens fondamentaux existant entre les normes et les structures relatives à l'hétérosexualité obligatoire, au patriarcat, au racisme, aux castes, au fondamentalisme religieux et autres idéologies qui visent à définir les peuples et à les contrôler. Il reconnaît que toute tentative d'isoler une dimension constituera une approche limitée incapable de traiter l'interaction sous-jacente des forces.

2.3 Comment revendiquer des droits humains si l'on n'est pas considéré comme étant humain ?

Outre les limites d'une approche des droits étroitement définie sur la construction d'alliances plus profondes, cette approche présente également des limites en terme de capacité à traiter les attitudes des personnes hostiles aux personnes éprouvant un désir pour le même sexe. Dans un contexte où la sexualité des *personnes queers* est méprisée par de nombreuses personnes et également criminalisée, le langage des droits ne nous emmène pas très loin dans le processus de revendication de la justice. Pour les acteurs hostiles, même le fait d'admettre que les homosexuels sont « humains », et donc devraient jouir des « droits humains », devient difficile. Dans des contextes plus libéraux, certains admettent que les homosexuels, comme toute autre personne, ont des droits qui ne doivent pas être violés. Cependant, même dans ces contextes, si le malaise et le jugement moral pesant sur le désir pour le même sexe ne sont pas traités, une simple affirmation des droits ne suffira pas. Il n'existe aucun raccourci pour remettre en question les croyances et les valeurs sous-jacentes.

2.4 Traiter l'hétéronormativité

Un autre danger du langage des droits est la manière de formuler et de revendiquer les droits qui peut ne pas traiter les inégalités et les normes structurelles sous-jacentes. Dans le cas de la sexualité des personnes en questionnement, cette incapacité à traiter les normes sous-jacentes est fatale. La nature des violations, subies par les personnes éprouvant du désir pour le même sexe, est souvent intangible. Ces violations incluent le silence régnant autour du désir pour le même sexe, dans des contextes comme l'Inde. A cause de cela, les personnes ressentant un désir pour le même sexe ont souvent le sentiment, avant ou au moment où elles entrent en contact avec d'autres « comme elles », d'être les « seuls au monde » à être comme ça. L'hypothèse et l'affirmation incessantes de l'hétérosexualité comme unique réalité, marginalise sans cesse l'expérience des personnes éprouvant un désir pour le même sexe et vise à l'invalider. Si nous ne devons nous concentrer que sur les violations plus tangibles, ce que le discours des droits nous incite à faire, les violations quotidiennes, continues seraient difficiles à formuler ou à traiter.

Une formation sur la sexualité et le genre a été organisée par une organisation basée à New Delhi qui travaille sur le genre et l'éducation. Les participants étaient des enseignants de l'éducation non officielle impliqués dans une intervention éducative dans le Rajasthan rurale. Une des activités « amusantes » s'appelait *antakshiri* (un jeu basé sur des chansons où les participants forment des équipes et doivent chanter, en prenant la dernière lettre de l'alphabet de la chanson chantée par l'équipe opposée). Les hommes étaient d'un côté et les femmes de l'autre, se chantant mutuellement des chansons romantiques. Tandis que l'activité visait à réduire certaines des inhibitions pesant sur la sexualité, elle était fortement hétéronormative. L'expérience était similaire au genre d'humour hétéronormatif que des collègues de travail s'échangent souvent.

L'hétéronormativité doit être traitée de façon centrale car toutes les violations, tangibles ou intangibles, relatives à la sexualité que subissent des personnes en questionnement, trouvent leur origine dans la menace que le désir pour le même sexe fait peser sur les normes et les structures existantes relatives à l'hétérosexualité obligatoire. C'est à cause de la menace perçue sur les normes sociétales qui maintiennent l'hétérosexualité que les violations sont si sévères.

Le langage des droits n'aide cependant pas à « dévoiler » l'hétéronormativité ; c'est-à-dire à scerner les raisons de ces normes, la façon dont elles servent les intérêts des structures de pouvoir existantes, et dont elles peuvent être remises en cause. En fait, le langage des droits et le langage associé du choix peuvent parfois nous éloigner du traitement des questions sous-jacentes. Par exemple, il risque de limiter la question de la sexualité des *personnes queers* au domaine du choix « personnel ». Ce risque est aggravé par le fait que l'espace historiquement occupé par le discours sur les droits a été celui de l'individu, situé dans un cadre libéral. Les critiques féministes sur les limites de la loi et des droits humains, selon lesquels nous sommes tous détenteurs de droits, soulignent également la nature illusoire du choix. Ces critiques mettent aussi en avant le danger associé à la sursimplification des relations de pouvoir. Dans le contexte d'une hétérosexualité obligatoire, la mesure dans laquelle le choix et les droits peuvent être exercés est sérieusement limitée, étant données les contraintes pesant sur la reconnaissance de la diversité du désir en chacun de nous.

Les limites du langage des droits dans le traitement de l'hétéronormativité sont similaires à celles décrites dans la discussion sur l'intersectionnalité, c'est-à-dire que le langage des droits en soi n'offre pas d'outils permettant une analyse de la façon dont les différents axes comme le genre, la sexualité, la classe, etc. s'entrecoupent. Il me semble donc que le langage des droits est précisément cela : un langage en soi, plus qu'une « approche » ou une « idéologie ».

2.5 Ignorer la subversion

Dire que le langage des droits ne remet généralement pas en cause l'hétéronormativité signifie aussi qu'il ne questionne jamais le potentiel subversif de la sexualité des personnes en questionnement. Le centre d'attention du langage des droits, dans la manière où il est le plus souvent déployé, focalisé sur les violations, illustre ce manque d'engagement. Dans le contexte de la sexualité entre personnes de même sexe, nous constatons qu'il est parfois plus facile pour nous activistes (que nous éprouvions du désir pour le même sexe ou non) concernés par ces questions, de restreindre le discours aux violations, et de générer un consensus plus limité sur celles-ci. D'autres préfèrent également limiter l'engagement aux violations des droits humains. On constate une réticence à reconnaître et à admettre le potentiel subversif du désir des personnes en questionnement, du fait des structures et des idéologies menacées. Cette réticence trouve aussi son origine dans les anxiétés générées par une remise en cause plus profonde de ces questions, étant donnée la construction et l'expérience de la sexualité de la classe moyenne (origine de la majorité des activistes avec qui PRISM s'est engagé) comme un domaine intensément personnel, intime.

Une résolution a été proposée pour adoption au cours de la conférence de l'Indian Association of Women's Studies (IAWS)/Association indienne des études de femmes, à Goa en mai 2005. Le thème de la conférence était « Souveraineté et citoyenneté ». La résolution était rédigée par des féministes, des *personnes queers* (éprouvant un désir pour le même sexe ou pour le sexe opposé), y compris un activiste travaillant également sur les questions de handicaps. La résolution était la suivante :

« Nous, dans le mouvement des femmes, avons reconnu depuis longtemps que les constructions du « naturel » et du « normal » sont utilisées pour nous définir et nous contrôler. Nous reconnaissons également que les binaires rigides « d'homme » et de « femme », notions de ce qui constitue un corps « normal » et un comportement sexuel « acceptable », limitent les possibilités de chacun d'entre nous. Ils stigmatisent et nient également les droits de citoyenneté de personnes et de communautés perçues comme « déviantes » par rapport à la « normale ». Il s'agit par exemple des handicapés, des personnes éprouvant un désir pour le même sexe, des femmes lesbiennes et bisexuelles, des personnes transgenres, des *hijras* et des travailleurs(se)s du sexe.

Dans ce contexte, la Section 377 du Code pénal indien viole clairement le principe d'équité, de justice et de citoyenneté. La Section 377 criminalise de nombreux actes sexuels non procréateurs jugés « contre l'ordre de la nature ». La justification de cette clause est qu'elle représente une réparation légale contre les abus sexuels d'enfants.

Cependant, elle est non seulement complètement inadéquate à cet égard, mais elle est aussi en pratique utilisée pour harceler, contrôler, criminaliser ceux qui menacent les structures patriarcales soutenues par l'hétérosexualité obligatoire. Nous appelons le gouvernement à annuler la Section 377 et à s'assurer qu'une loi séparée soit votée au plus tôt pour gérer efficacement les abus sexuels d'enfants. Les clauses juridiques comme la Section 377 violent la lettre et l'esprit des Droits Fondamentaux inscrits dans la Constitution qui garantit égalité et liberté à tous les citoyens.

IAWS s'engage à soutenir les expériences et les perspectives émergentes que les communautés perçues comme s'écartant de la « normale » offrent au mouvement des femmes. Un tel engagement nous permettra de bouleverser et de lutter contre les normes prescriptives. Il aidera également à faire évoluer un cadre de citoyenneté qui ne soit pas simplement un cadre libéral d'inclusion mais un cadre transformatif et libérateur. »

La seule opposition à la résolution est venue de AIDWA, un parti de femmes de gauche, qui a déclaré que la partie de la résolution sur la Section 377 devait être conservée mais que celle se rapportant au potentiel subversif de la politique des *personnes queers* devrait être effacée de la résolution.

3 Conclusion

Cet article vise à souligner certains des principes soutenant le langage des droits et ses implications, comme les dangers à utiliser un cadre restrictif d'identités basées sur l'orientation sexuelle. Un autre ensemble d'implications se rapporte à la nature de l'engagement avec d'autres mouvements progressistes sur les questions des personnes en questionnement. Dans un contexte de peurs et d'anxiétés liées à une implication plus étroite sur ces questions, le langage des droits permet aussi à d'autres mouvements progressistes d'apporter leur soutien tout en restant stratégiquement distant. Cet article vise aussi à attirer l'attention sur les limites du langage des droits dans la prise en compte de l'intersectionnalité nécessaire aux efforts de construction d'alliances plus profondément enracinées. De même, ses limites en termes de dévoilement et donc de questionnement de l'hétéronormativité ont été soulignées. En fait, une utilisation étroite du langage des droits offre ainsi des échappatoires face à la nécessité d'aborder l'intersectionnalité, l'hétéronormativité et ses subversions.

Je souhaite répéter ici qu'il est possible, selon moi, d'utiliser le langage des droits et de traiter l'intersectionnalité, l'hétéronormativité et la subversion en même temps, seul moyen de réaliser une revendication efficace. La résolution de IAWS, citée ci-dessus, s'est efforcée d'utiliser le langage des droits de cette manière. Afin de travailler dans un cadre d'intersectionnalité, de traiter l'hétéronormativité et de souligner le potentiel subversif du désir sexuel, nous devons nous baser sur la politique féministe/des personnes en questionnement. L'utilisation du langage des droits n'entre pleinement en jeu dans les revendications qu'*après* avoir pris tel engagement.

Les cadres analytiques et idéologiques féministes/de *personnes queers* sont les seuls à nous avoir permis, en tant qu'activistes, d'établir les liens entre les oppressions. Comme cela est mentionné ci-dessus, bien que le discours des droits apporte des concepts importants comme celui de « l'indivisibilité des droits », il ne nous permet pas d'analyser précisément *comment* ces forces interagissent pour définir et contrôler les réalités de

nos vies. De même, le cadre conceptuel proposé par la politique des *personnes queers* est le seul à nous permettre d'analyser et d'interroger l'hétéronormativité et les structures sociales qui la soutiennent et qui jugent le désir pour le même sexe « anormal » ou illégitime. L'hétéronormativité est si envahissante, si insidieuse et souvent si intangible qu'il est impossible de la remettre en cause uniquement sur la base qu'elle constitue « une violation des droits sexuels ». Une formulation des *personnes queers* remet en cause et vise à bouleverser les normes fondatrices de la société plutôt que de se focaliser uniquement sur les violations des droits.

Un questionnement critique féministe plus récent du langage des droits a souligné les limites d'un tel cadrage en ce qui concerne la justice pour les femmes. Dans le domaine de la sexualité des personnes en questionnement, les critiques des discours des droits *status quoistes* acquièrent, selon moi, une plus grande importance et les avantages du langage des droits sont plus difficiles à apprécier. Malgré ces limites, le langage des droits a apporté une contribution significative à la lutte pour la justice dans un contexte où le désir pour le même sexe est marqué par le silence, la stigmatisation et les violations. Nous devons cependant être plus spécifiques dans notre analyse de ses contributions dans notre lutte contre l'hétéronormativité. Il est également nécessaire de se baser stratégiquement sur le langage des droits, tout en étant fermement enracinés dans un cadre de personnes en questionnement, féministe capable de créer des discours et des stratégies plus efficaces et libérateurs en vue d'obtenir justice et équité.

Notes

* Cet article se base sur des discussions continues sur le langage des droits au sein de PRISM. Des discussions avec d'autres activistes et universitaires ont été extrêmement précieuses dans la formulation des arguments présentés ici. Je souhaite, en particulier, remercier Madhu Mehra, une féministe défenseur des droits humains et Dr Uma Chakravathy, une historienne féministe et activiste des libertés civiles, pour leurs contributions.

1 PRISM est un forum de féministes en questionnement, sans financement, non enregistré, basé à Delhi, en Inde. PRISM inclut toutes les expressions et identités de genre et sexuelles. Il travaille à soulever des questions touchant les sexualités avec le même sexe qui s'écartent de la norme hétérosexuelle, et à interroger la norme elle-même.

2 Par « perspective de *personnes queers* », j'entend une perspective qui reconnaît les dangers de la politique d'identité étroitement définie, remet en cause l'hétéronormativité et se place dans le cadre de « l'intersectionnalité », qui prend en compte les connexions entre les différents types de luttes et l'interaction des identités multiples. Être une personne en questionnement ne signifie pas ressentir des désirs sexuels pour le même sexe ; une personne éprouvant un désir sexuel pour le même sexe ne souscrira pas nécessairement aux politiques des personnes en questionnement, tout comme une personne éprouvant du désir pour le sexe opposé, par la nature de sa politique, pourra adopter une perspective de personnes en questionnement.

3 Il existe de nombreux cas similaires de jeunes femmes qui sont poussées dans un pacte de suicide avec leur amoureuse. Ces suicides se produisent souvent dans une situation où la famille exerce une pression sur la femme pour qu'elle épouse un homme.

Références

Miller, Alice (2004) 'Sexual Rights, Conceptual Advance: Tensions in Debate' présenté lors du 'Sexual, Reproductive and Human Rights Seminar' organisé par CLADEM, à Lima, au Pérou

Sodomie en Inde : crime sexuel ou droit humain ?

Sumit Baudh*

1 Introduction

Célébrant le 58^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Inde en 2005, le Premier ministre de l'Inde, Dr Manmohan Singh, a appelé chaque indien à réfléchir au sens du mot « indépendance ». Les personnes ordinaires en Inde sont-elles plus indépendantes ou plus autonomes qu'elles ne l'ont été durant la colonisation britannique ? Si oui, alors autonomes de quoi et par rapport à qui ? Cela peut être vrai pour les dirigeants politiques qui se sont vus attribués des postes élevés dans le nouveau gouvernement. Cette autonomie a signifié un nouveau régime, et aussi que ses membres constituants n'avaient plus à rendre compte au Royaume Uni. Mais le nouveau régime était l'héritier du gouvernement colonial britannique, et non des combattants pour la liberté (Kannabiran 2004: 27); Il a hérité des lois et de l'administration de l'Inde coloniale. Une grande partie des lois anglaises a non seulement été conservée dans l'Inde indépendante, mais continue à évoluer par le biais d'amendements, d'abolition ou d'interprétation jurisprudentielle. Une loi coloniale qui est restée en vigueur depuis sa création en 1860 est la Section 377 du code pénal indien (CPI) :

377. « Infractions contre nature. -- Quiconque a volontairement des rapports charnels contre nature avec tout homme, femme ou animal, sera puni d'un emprisonnement à vie, ou d'un desdits types d'emprisonnement pour une durée pouvant aller jusqu'à dix ans, et sera également passible d'une amende. » (Ranchhoddas and Thakore 2002: 1818) (1)

Dans cet article, j'indique que la Section 377 constitue une atteinte à la liberté personnelle de chaque indien libre. Elle va à l'encontre de l'autonomie, l'indépendance, la volonté libre et la souveraineté des personnes sur leur propre corps. Mon analyse se limite à l'activité sexuelle consentante entre adultes, excluant le viol ou les abus d'enfants ; et se limite aussi à l'examen judiciaire des droits humains.

2 Définir les sexualités

Il existe une large gamme d'actes, de pratiques et d'identités sexuels dans le monde. Le langage existant de la sexualité et des droits humains, tel qu'il a évolué lors des examens judiciaires dans des affaires en dehors de l'Inde, est largement enraciné dans le contexte des sexualités entre même sexe et des identités transgenres. Le mouvement entourant les droits sexuels a emprunté au langage existant des droits humains, que ce soit au niveau de la demande de la décriminalisation de la sodomie, de la lutte contre la discrimination sur le lieu de travail ou du partenariat/mariage civil entre personnes de même sexe. Les droits les plus fréquemment cités vont du respect de la vie privée à l'égalité, en passant par la protection de la vie et la dignité humaine.

La forme que prend la sexualité dépend d'une diversité de facteurs : tempérament personnel, valeurs conservatrices ou libérales, un sentiment de justesse ou d'inconvenance, etc. Sans considération de sa manifestation, en veillesse ou pas, la sexualité reste une composante intégrale de l'expérience humaine. Pourquoi les

expressions de sexualité doivent-elles être justifiées en termes de droits au respect de la vie privée, à l'égalité, à la dignité humaine ? La même gamme de droits appliqués à la sexualité approuve implicitement ce que l'on peut appeler l'autonomie sexuelle. J'affirme ici que la nature intégrale de la sexualité dans l'expérience humaine nécessite un droit humain distinct, à savoir le droit à l'autonomie sexuelle.

Le sujet de la sexualité pose un défi particulier de définition, non pas entièrement parce que le sujet est expansif, mais plutôt parce que la terminologie est un sujet de préférence idéologique ou contextuelle. Certains érudits cherchent à se réapproprier le terme « homosexuel » dans un effort pour lui donner l'ampleur et la modernité qu'il n'a jamais vraiment eu (Macdougall 2000). D'autres refusent d'utiliser le terme « homosexuel » car il est irrémédiablement marqué par des années d'emploi péjoratif (Wintemute 1994). Ma préférence de définition dans cet article est contextuelle. Mon analyse se focalise sur la Section 377 et interroge : quel est le statut de la sexualité dans la Section 377 ? Qu'est-ce que le « rapport charnel contraire à l'ordre de la nature » ? Les questions principales que je traite sont les suivantes : l'infraction du « rapport charnel » n'est-elle pas directement incompatible avec les droits à l'autonomie sexuelle ? Le cas échéant, est-ce que définir un droit à l'autonomie sexuelle remet plus efficacement en cause la notion « d'infraction contre nature » que les arguments basés sur le respect de la vie privée, l'égalité, la protection de la vie et/ou la dignité humaine ?

3 Hétérosexualité obligatoire

Que dit la Section 377 sur les relations sexuelles, la sexualité ou l'orientation sexuelle ? Rien de précis. Une lecture simple de la loi révèle très peu et est en fait assez ambiguë. Pour commencer, que signifie vraiment un « rapport charnel contraire à l'ordre de la nature » ?

La jurisprudence disponible fait des références fréquentes à la bestialité, à la sodomie et à des notions bibliques de péché de Gomorrhe et de péché de Sodome. Cela n'aide que très peu en soi. La signification de la sodomie a évolué à travers les siècles, selon les continents et les cultures (2). Son interprétation légale varie même d'une juridiction à l'autre. Les définitions légales de la sodomie et de la bestialité sont de même difficiles à appréhender. Une allusion est fournie dans l'explication légale annexée à la Section 377. Elle énonce que la « pénétration » est suffisante pour constituer un « rapport charnel », mais ne spécifie pas clairement la pénétration *de quoi et par quoi* ? D'après une lecture de la jurisprudence, il apparaît que la pénétration par le pénis (de l'anus ou de la bouche) est ce à quoi il est fait allusion (3). Même la masturbation du pénis d'une personne par une autre est considérée comme une pénétration (4).

Une étude des jugements indiens en vertu de la Section 377, révèle que sur un total de 46 affaires, plus de 60 pour cent traitent des abus sexuels d'enfants commis par des hommes. Sur ces affaires d'abus sexuels d'enfants, 20 concernaient des garçons et dix des filles (Narain 2004):

55). Non pas que le consentement soit un élément du délit, mais ces 30 affaires sont évidemment sans consentement. Même dans les affaires qui incriminent des adultes consentants, aucune considération judiciaire n'est accordée au consentement. Certains hommes dans ces affaires sont qualifiés par les termes de « sodomistes/gitons habituels » mais les jugements soulignent que l'histoire sexuelle antérieure ou le fait que l'homme

accusé portait des vêtements de femmes ne sont d'aucune pertinence. Le genre et la sexualité n'ont donc que peu de formulation ouverte dans le discours judiciaire indien. Il est immanquablement et implicitement considéré que *seule* la pénétration vaginale du pénis respecte l'ordre la nature.

L'élément de consentement a été indirectement pris en compte dans une affaire de divorce. Dans cette affaire, l'épouse a allégué la cruauté causée par des actes répétés de pénétration anale par le pénis de son mari. Il a été jugé que le mari pouvait en effet être « coupable de sodomie sur sa femme si celle-ci n'était pas consentante » (5). Bien qu'il s'agisse là d'une affaire civile (par opposition à une poursuite judiciaire en vertu de la Section 377), il s'agit là d'une remarque significative sur l'élément de consentement. Que se passe-t-il en effet si une femme consent à une « sodomie » avec un homme ? La question n'a apparemment pas saisie l'imagination judiciaire.

Un scandale public a éclaté à Delhi en décembre 2004 au sujet de relations sexuelles buccogénitales entre un garçon et une fille, tous les deux adolescents. Le garçon a filmé l'acte avec son téléphone portable. Plus tard, par le biais d'un service de messagerie multimédia (MMS), il a envoyé le vidéo clip à certains de ses amis. Le clip s'est finalement retrouvé sur internet, et était disponible au public à des fins de visionnage ou d'achat. Une enquête policière a eu lieu et le garçon a été arrêté, mais pas en vertu de la Section 377 (*The Hindu* 2004). Le fait que la pénétration buccogénitale soit une « infraction contre nature » et que la fille soit *également* responsable n'a pas attiré l'attention des médias ni de l'enquête policière. S'il s'était agi d'un garçon au lieu d'une fille, cela aurait pu avoir des implications très différentes : ils auraient pu *tous les deux* faire face à un risque imminent et réel de poursuite en vertu de la Section 377.

En janvier 2006, quatre hommes ont été arrêtés à Lucknow, la capitale de Uttar Pradesh, en vertu de la Section 377. Sans instigation ni plainte, la police a recherché le numéro de téléphone de l'un des accusés sur un site web gay, et a organisé une rencontre. La police l'a alors forcé à appeler ses amis, et trois d'entre eux sont venus au rendez-vous. Les quatre hommes ont été arrêtés sous une fausse accusation de relations sexuelles en public. Suite à ce coup monté, quatre personnes innocentes ont alors été poursuivies pour une affaire montée de façon évidente *uniquement* à cause de leur identité sexuelle perçue (6).

Comme le prouve l'affaire des relations sexuelles buccogénitales à Delhi, un acte hétérosexuel consentant, même s'il ne s'agit pas de pénétration du vagin par le pénis, ne sera probablement pas soumis à la Section 377. D'un autre côté, les quatre hommes à Lucknow font actuellement face à des poursuites à cause de leur identité (homo)sexuelle. Le principe sous-jacent et incontesté est que l'hétérosexualité est « normale » ou « naturelle ». A l'inverse, tout ce qui s'écarte de l'hétérosexualité est « anormale » ou « contre nature ». En sanctionnant ce qui est « contre nature », à savoir ce qui n'est pas un rapport sexuel hétérosexuel, la loi oblige à rechercher l'activité sexuelle exclusivement dans les limites de l'hétérosexualité entre un homme et une femme. La Section 377 impose en effet l'hétérosexualité *obligatoire* (Menon 2005). Elle empêche l'autodétermination érotique et sexuelle de chacun.

Cela a une signification spéciale dans le contexte des lois issues des régimes coloniaux ou fondées sur ces régimes. Revendiquant l'autonomie érotique et sexuelle des femmes bahamiennes, Jacqui Alexander (1997) indique que l'hétéropatriarcat est utilisé pour

poursuivre et perpétuer un héritage colonial et pour permettre les processus politiques et économiques de re-colonisation ? Elle définit la re-colonisation comme « les tentatives par l'Etat, et les intérêts économiques mondiaux qu'il représente, pour atteindre une usurpation psychique, sexuelle et matérielle de l'autodétermination du peuple bahamien » (Alexander 1997: 63100). De façon similaire, la Section 377, instrument de l'oppression hétéropatriarcale, permet à l'Etat de stigmatiser, de persécuter et de placer sous surveillance et sous contrôle constants ceux qui ont des relations sexuelles autres que la pénétration du vagin par le pénis.

4 Argumentation juridique existante

Les lois anti-sodomie comme la Section 377 ont été sujettes à révision judiciaire partout dans le monde. La Cour européenne des Droits de l'Homme a déclaré que ces lois constituaient des violations du droit au respect de la vie privée (7). Une position similaire a été prise plus tard par le Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies. La Cour Suprême des Etats-Unis a jugé que les lois anti-sodomie violaient à la fois les droits au respect de la vie privée et à l'égalité des personnes devant la loi (9). La Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud a déclaré que cette loi violait le droit au respect de la vie privée, le droit à l'égalité et aussi le droit à la dignité humaine (10).

Les trois arguments juridiques principaux issus de la décriminalisation judiciaire sont ceux du respect de la vie privée, de l'égalité et de la dignité humaine (11). Dans l'argument pour le respect de la vie privée, le choix de chacun en matière de comportement sexuel est considéré comme étant une affaire privée, qui n'autorise pas une intervention étatique induite. La pratique « d'un rapport charnel contraire à la loi de la nature » devient alors un choix fondamental. Dans l'argument pour les droits à l'égalité, l'orientation sexuelle est considérée comme un statut immuable, similaire au phénomène de race ou de sexe. « Le rapport charnel contraire à la loi de la nature » est compris comme un dérivé d'orientations sexuelles distinctes. Pour cet argument, il est nécessaire de conceptualiser et de mettre en contraste les identités sexuelles en tant qu'hétérosexuelle et homosexuelle. Tout comme l'hétérosexuel est *naturellement* enclin à la pénétration du vagin par le pénis, l'homosexuel est considéré comme étant similairement enclin au « rapport charnel contraire à la loi de la nature ». Il existe une revendication d'égalité entre l'homosexuel et l'hétérosexuel en tant que personnes appartenant à deux classes différentes. Dans l'argument pour la dignité humaine, les personnes qui désirent ou qui pratiquent un « rapport charnel contraire à la loi de la nature » sont considérées comme une minorité permanente. Cette minorité est comprise comme ayant eu une histoire commune d'oppression, qui à son tour leur a apporté une défaveur et un discrédit extrêmes, et a donc entraîné une violation de leur droit à vivre dans la dignité humaine.

Dans la jurisprudence qui a contribué aux trois arguments, toutes les affaires sans exception ont émergé dans le contexte de personnes « homosexuelles », « gays et lesbiennes ». Les trois arguments ont réussi à créer un langage des droits sexuels, mais non pas sans engendrer certaines limites génériques. Il existe une pré-condition à placer les personnes dans des catégories nettes hétérosexuelle ou homosexuelle, lesbienne, gay ou hétérosexuelle. Dans l'argument pour le respect de la vie privée, on suppose implicitement que la majorité des personnes est hétérosexuelle, et qu'un faible nombre ne l'est pas mais que ces personnes devraient être autorisées à avoir leur espace privé. L'argument pour la dignité humaine se fonde sur leur statut de minorité apparemment cohésif. Il implique que les hétérosexuels constituent une majorité, et qu'il existe une

minorité nette et clairement identifiable qui a *partagé* une histoire collective. L'argument pour l'égalité place un homosexuel sur le même pied d'égalité qu'un hétérosexuel, mais l'indicateur de comparaison nécessaire est l'hétérosexuel. Le principe sous-jacent est que si l'hétérosexuel fait quelque chose, l'homosexuel peut aussi le faire. C'est l'hétérosexuel qui définit le cadre. L'homosexuel peut l'emprunter, mais il n'est pas autorisé à en créer un nouveau.

L'hétérosexualité émerge clairement comme la norme. Qui définit la norme ? C'est l'hétéronormativité toujours incontestée dans le discours des droits humains judiciaires. Loin d'être remis en cause, cet état de fait n'est même pas reconnu.

5 Au-delà des identités sexuelles

Il existe une large gamme d'identités de genre et sexuelles en Inde. Il existe des « hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes » (HSH). Défiant une identité de genre strictement dichotomique, les *hijras* revendiquent un troisième sexe (Nanda 1990: 115), les hommes *kothi* affichent des maniérismes féminins exagérés, et préfèrent la pénétration anale par des hommes plus masculins. Ils s'identifient également à des personnes ne parlant pas anglais, originaires de la classe moyenne, à faible revenu, et composée de travailleurs (PUCL-K 2003). Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT), vivent majoritairement en milieu urbain en Inde, parlent anglais, et sont des hommes et des femmes issus de la classe moyenne et moyenne-supérieure. De plus, chaque région de l'Inde présente des identités traditionnelles basées sur des pratiques de genre et une non-conformité sexuelle (Narain and Bhan 2005). Les réalités des expériences non normatives, c'est-à-dire les identités de genre, les pratiques sexuelles, les identités sexuelles, les formes culturellement approuvées de comportement érotique, qui contestent la nature inscrite de l'hétérosexisme, ont donc traditionnellement existé en Inde, et continuent à exister dans le contexte contemporain (Narain and Bhan 2005).

La diversité sexuelle en Inde pose un défi au modèle basé sur l'identité implicite dans les trois argumentations juridiques. Ceux qui ne se conforment pas aux identités d'orientation sexuelle prescrites sortent de son domaine de compétence. Par exemple, les *hijras* pourraient être des hommes qui se travestissent, des hommes castrés ou des personnes intersexes. Identité indigène, *hijra* n'est pas une identité sexuelle mais davantage une identité de genre le « troisième sexe » comme elle est parfois appelée. Ni homme ni femme, les actes sexuels d'un *hijra* (par exemple avec des hommes) défient alors la compréhension selon les catégories à la fois hétérosexuelle et homosexuelle. De plus, en tant que communauté, les *hijras* ont une histoire unique et de fait beaucoup plus ancienne, qu'on ne peut pas si facilement rapprocher des identités LGBT relativement récentes en Inde. Enfin, dans certaines régions, l'activité sexuelle des *hijras* se produit dans ce que nous appelons des *hammams* (bains publics). Peut-être plus proches des bordels, le statut des *hammams* dans l'argument pour le respect de la vie privée est écarté. Une autre difficulté du respect de la vie privée est que tout le monde ne peut pas se le permettre. Les hommes *hijras* et *kothi* qui pratiquent le travail du sexe sollicitent souvent dans la rue, conduisant à des relations sexuelles dans les toilettes ou les parcs publics. Loin d'un fétichisme pour les toilettes ou d'une excitation liées aux relations sexuelles en plein air, cette situation est due au manque d'espaces « privés » disponibles. Dans le contexte édulcoré de l'argument pour le respect de la vie privée, où et comment place-t-on les réalités de vie des *hijras* ? Est-il préférable de les ignorer du fait de la

complexité que représentent les *hijras* ? Qu'en est-il alors des droits sexuels des *hijras* ? De leurs droits humains ?

Bien que clairement situé dans le contexte des sexualités entre même sexe et des identités transgenres, un principe commun plus général à ces trois arguments est celui de l'autonomie sexuelle : il existe un droit au respect de l'expression sexuelle privée, la sexualité ne devrait pas être la raison d'une discrimination injuste et le comportement sexuel fait partie de l'expérience de l'être humain. Les trois arguments reconnaissent et approuvent la diversité et l'autonomie. Bien que situé au sein des identités sexuelles entre même sexe, le potentiel générique de l'autonomie sexuelle est beaucoup plus vaste. Il est possible de présenter au monde une vue dynamique, pluraliste de la loi, de la culture et de la sexualité qui transcende les limites du modèle basé sur l'identité.

6 Le droit à l'autonomie sexuelle

Stephen Schulhofer définit l'autonomie sexuelle principalement en termes de liberté à rechercher un épanouissement sexuel et une absence de coercition sexuelle. Le droit à l'autonomie sexuelle devrait inclure une protection légale permettant aux individus de s'identifier à une identité de genre ou à une orientation sexuelle particulière. Les aspects à la fois privé et public de l'identité sexuelle ou de genre d'une personne devraient être protégés en tant que choix légitime d'autodétermination sexuelle (Katyal 2002). L'utilisation de l'autonomie sexuelle comme cadre conceptuel évite les problèmes de l'exclusion des hommes indiens ayant des relations sexuelles avec des hommes, par exemple, qui sont souvent ignorés des catégories de protection basées sur l'orientation sexuelle, car ils pourraient se considérer comme étant hétérosexuels. Ce cadre coexiste aussi harmonieusement avec les modèles basés sur l'identité. Il est tout à fait possible d'avoir une clause de non discrimination basée sur l'orientation sexuelle et d'interpréter le droit au respect de la vie privée pour inclure les aspects de l'identité sexuelle d'une personne (Katyal 2002).

Le langage international des droits humains est dynamique et s'élargit constamment pour formuler une approche basée sur les droits dans des domaines de plus en plus nombreux. Brisant les hiérarchies des droits, les droits humains sont maintenant compris comme étant « universels, indivisibles, interdépendants et interreliés... » (12). Les aspects de la vie humaine, que ce soit la santé, la subsistance ou l'abri, sont de plus en plus formulés dans un langage basé sur les droits. La sexualité est un aspect indéniable de l'expérience humaine. Qu'est-ce qui l'a alors empêché d'avoir sa place, sa propre formulation dans la gamme des droits humains ?

Le régime des droits humains en Inde est aussi constamment en expansion. D'abord considérés comme se situant uniquement dans le cadre des droits civils et politiques (Partie III de la Constitution indienne), les droits sont ensuite entrés dans la pratique de l'intervention judiciaire, et le caractère justiciable a été étendu à certains droits socioéconomiques (Partie IV de la Constitution). Les droits au respect de la vie privée, à la santé, à gagner sa vie et à un abri n'étaient pas formulés à l'époque de l'élaboration de la Constitution mais ont été ensuite jugés comme faisant partie de l'Article 21, qui spécifie les droits à la protection de la vie et à la liberté individuelle (13). Des garanties constitutionnelles explicites seraient beaucoup plus stables et plus solides que l'Article 21, mais la loi est dynamique et doit servir les temps changeants et les mouvements émergents. L'enthousiasme dont a fait preuve le pouvoir judiciaire indien en élargissant

le langage des droits humains est préférable à l'alternative d'un corps des droits humains rigide et stagnant. Parallèlement à cet enthousiasme, une documentation croissante sur le droit à la vie et à la liberté individuelle a vu le jour. Similairement, il est possible de lire l'autonomie sexuelle dans l'Article 21, même s'il serait vraiment préférable de formuler l'autonomie sexuelle sous la forme d'une garantie constitutionnelle explicite, dans la Partie III de la Constitution.

Un droit à l'autonomie sexuelle serait très bénéfique, non seulement dans la remise en cause des « rapports charnels contraires à la loi de la nature » et dans la réalisation des droits des sexualités entre même sexe et des identités transgenres, mais aussi dans l'évolution d'une approche basée sur les droits de toute une gamme de questions incluant le genre, l'avortement, le plaisir, le travail sexuel, la diversité sexuelle et la santé reproductive et sexuelle.

Notes

* Je remercie Dr Robert Wintemute, School of Law, Kings College London pour avoir dirigé ma maîtrise en droit (2002). Cet article provient de là. Je remercie également l'avocate des droits humains, Mme Nandita Haksar pour ses commentaires détaillés et mes collègues de AMAN Trust : Richa Singh, avec qui j'ai eu des discussions utiles et Dilip Simeon et Juhi Tyagi pour leurs contributions critiques sur la version préliminaire ; mes amis activistes, Arvind Narrain et Pramada Menon pour leurs commentaires opportuns et perspicaces ; et à l'Institute of Development Studies (IDS) pour m'avoir donné l'opportunité de présenter cet article à un public plus large lors de l'atelier « Realising Sexual Rights/Réaliser les droits sexuels », tenu du 28 au 30 septembre 2005, et qui m'a permis d'obtenir des réactions précieuses, en particulier celles de Sonia Corrêa et de Susie Jolly.

1 Un commentaire général énonce que cette « section est de punir l'offense que constituent la sodomie et la bestialité. L'offense consiste en un acte charnel commis contre l'ordre de la nature par une personne avec un homme, ou de manière contre-nature avec une femme, ou par un homme ou une femme de quelque manière que ce soit avec un animal. » Un commentaire beaucoup plus ancien, de Sir Hari Singh Gour énonce que « cette section punit un rapport charnel « contre-nature », et qui est considéré comme un grand crime depuis la destruction de Sodome et Gomorrhe. Mais en dépit des peines sévères auxquelles il est justement soumis, il s'agit d'un crime qui est rarement mis à jour, bien qu'il soit de façon notoire très répandu même dans la haute société, et qu'il n'est certainement pas confiné à un âge ou à une nationalité, bien que ce soit souvent un crime commis par des étudiants et des prisonniers. » (Gour 1928: 1936)

2 « Dans des temps et des lieux divers, tout ce qui va du rapport hétérosexuel ordinaire dans une position atypique au contact oral avec les animaux ». (Boswell 1980: 93)

3 'Lohana, Vasanthlal, Devchand vs State' (1962) *All India Reporter*, Gujrat: 252.

4 'Brother John Anthony vs The State' (1992) *Criminal Law Journal*: 1352.

5 'Grace Jayamani, Petitioner vs E.P. Peter, Respondent' (1982) *All India Reporter*,

Karnataka: 46.

6 Tiré d'un rapport factuel non publié écrit par Elavarthi Manohar de la National Campaign on Sexuality Rights (NCSR), Tulika Srivastava de l'Association for Advocacy and Legal Initiatives (AALI), Lucknow, Jashodhara Dasgupta de Sahayog, Lucknow, Maya Sharma de Parma, Baroda, Vivek Divan, un avocat des droits humains de Bombay et Arvind Narrain de Alternative Law Forum, Bangalore. Certains des récits de l'incident publiés en ligne peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://hrw.org/english/docs/2006/01/11/india12398.htm> and www.ilga.org/news_results.asp?LanguageID=1&FileCategory=1&ZoneID=3&FileID=734

7 'Dudgeon vs United Kingdom' (1981) Ser. A, No 45; 'Norris vs Ireland' (1988) Ser. A, No 142; 'Modinos vs Cyprus' (1993), Ser. A, No 259.

8 'Toonen vs Australia', (Communication No 488/1992) UN Doc CCPR/C/50/488/1992 (1994).

9 'Lawrence & Garner vs State of Texas', www.supremecourt.us/opinions/02pdf/02-102.pdf; voir aussi la décision de la Cour Suprême du Kentucky dans 'Commonwealth of Kentucky vs Jeffrey Wasson', 842 SW 2d 487 (1992).

10 'National Coalition for Gay and Lesbian Equality vs The Minister of Justice', (1999) 1 SA 6.

11 J'ai emprunté les deux premiers à la classification de Wintemute (1995: 17). J'ai écarté la troisième classification de Wintemute appelée « argument contre la discrimination sexuelle », car aucune des affaires pertinentes dans cet essai ne contient une référence à cet argument. Je l'ai remplacé par l'argument pour la dignité humaine, qui a pris de l'importance dans le jugement sud-africain, 'National Coalition for Gay and Lesbian Equality vs The Minister of Justice' (1999) 1 SA 6.

12 Conférence mondiale sur les droits humains, Vienne, 14-25 juin 1993, [www.unhcr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/A.CONF.157.23.En?OpenDocument](http://www.unhcr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/A.CONF.157.23.En?OpenDocument)

13 Constitution de l'Inde, Article 21 : « Protection de la vie et de la liberté individuelle. Aucune personne ne sera privée de sa vie ou de sa liberté individuelle sauf en vertu de la procédure établie par la loi. »

Références

Alexander, M. Jacqui (1997) 'Erotic Autonomy as a Politics of Decolonization. An Anatomy of Feminist and State Practice in the Bahamas Tourist Economy', in M.J. Alexander and C. Mohanty (eds), *Feminist Genealogies, Colonial Legacies, Democratic Futures*, New York: Routledge

Boswell, J. (1980) *Christianity, Social Tolerance and Homosexuality: Gay People in Western Europe from the Beginning of the Christian Era to the Fourteenth Century*,

Chicago: University of Chicago Press

Gour, H.S. (1928) *The Penal Law of India*, 4th edn, Vol II, Calcutta: Butterworth & Co. (India) Ltd

The Hindu (2004) 'Delhi Schoolboy held in Phone Sleaze Case', 20 December, www.hindu.com/2004/12/20/stories/2004122008600100.htm (consulté le 30 juin 2006)

Kannabiran, K.G. (2004) *The Wages of Impunity: Power, Justice and Human Rights*, Hyderabad: Orient Longman

Katyal S. (2002) 'Exporting Identity', *Yale Journal of Law and Feminism* 14.1: 97176

Macdougall, B. (2000) *Queer Judgements: Homosexuality, Expression, and the Courts in Canada*, Toronto: University of Toronto Press

Menon, N. (2005) 'How Natural is Normal? Feminism and Compulsory Heterosexuality', in A. Narrain and G. Bhan (eds), *Because I Have a Voice: Queer Politics in India*, New Delhi: Yoda Press

Nanda, S. (1990) *Neither Man nor Woman: The Hijras of India*, Belmont, CA: Wadsworth Publishing Company

Narrain A. (2004) *Queer: Despised Sexuality, Law and Social Change*, Bangalore: Books for Change

Narrain, A. and Bhan, G. (eds) (2005) *Because I Have a Voice: Queer Politics in India*, New Delhi: Yoda Press

PUCL-K (2003) *Human Rights Violations Against the Transgender Community. A Study of Kothi and Hijra Sex Workers in Bangalore, India*, Karnataka: Peoples' Union for Civil Liberties, Karnataka (PUCL-K)

Ranchhoddas, R. and Thakore, D.K. (2002) *The Indian Penal Code*, 29th edn, Delhi: Wadhwa and Company

Wintemute, R. (1995) *Sexual Orientation and Human Rights*, Oxford: Clarendon Press

Wintemute, R. (1994) 'Sexual Orientation Discrimination', in G. Chambers and C. McCrudden (eds), *Individual Rights and the Law in Britain*, Oxford: Clarendon Press

(L'im)possibilité d'établir des droits sexuels de l'Enfant d'après le récit du VIH/Sida par des enfants sud-africains

Deevia Bhana

1 Introduction

Plus de 5 millions de Sud-africains sont actuellement infectés par le VIH et le Sida, les femmes et les jeunes filles (âgées de 15 à 24 ans) étant affectées par des niveaux d'infection plus élevés (ONUSIDA, 2005). L'une des stratégies principales dans la lutte contre le VIH et le Sida est de préserver les droits de ceux qui sont infectés et qui courent un risque d'infection. Mais les droits des jeunes enfants sont souvent périphériques à ces stratégies. Cela est dû au fait que le VIH et le Sida invoquent nécessairement la sexualité, et que la sexualité et les associations de la sexualité avec les jeunes personnes sont généralement jugées problématiques. La question des droits sexuels de l'Enfant, dans le monde, engendre une profonde anxiété et est vigoureusement contestée (Waites 2005). Il est rare que le savoir relie les enfants, le sexe, le VIH/Sida et les droits (Silin 1995). Les versions hégémoniques de l'enfance considèrent les connaissances sexuelles comme une pollution de l'innocence (Renold 2005). De telles attitudes présupposent une vue développementale : la sexualité et les droits sexuels sont un accomplissement de la maturité et un domaine réservé au monde adulte (James *et al.* 1998).

Le discours des droits de l'Enfant demande à ce que les enfants soient traités comme des individus autonomes. Tandis qu'ils peuvent bénéficier de la protection adulte, le discours les considère comme des agents sociaux capables, interactifs, qui s'engagent avec les personnes et les institutions (Prout 2000). La notion selon laquelle les enfants ont des droits qui ne sont pas nécessairement réalisés ni revendiqués par tous les enfants a guidé les approches contemporaines adoptées par l'UNICEF dans la programmation du développement. Défendant une « approche basée sur les droits humains » de la programmation du développement, l'UNICEF (2003) s'oppose aux programmes de développement basés sur des actions déterminant à l'avance les besoins des enfants, et défend des approches plus participatives qui se focalisent sur les enfants ayant des droits et méritant que leurs opinions soient prises au sérieux. Pourtant les voix des enfants dans de nombreuses recherches sur la petite enfance, en particulier dans les pays dits en voie de développement, sont généralement tues. Même la recherche qui est informée par une préoccupation en faveur des droits des enfants considère souvent les enfants comme des êtres relativement passifs, déssexualisés, dénués de capacité à s'engager de manière formatrice et constitutive avec des domaines sexuels. Il n'existe que très peu d'informations sur les façons dont les enfants construisent eux-mêmes leurs connaissances sur le VIH et le Sida et sur les sexualités, sur leurs libertés et leurs absences de liberté, et pour savoir s'ils se basent sur des discours de droits, et le cas échéant de quelle façon.

Cet article affirme que l'exploration des compréhensions du VIH et du Sida des enfants depuis une perspective de « droits » peut ouvrir un espace permettant de dépasser les représentations couramment véhiculées de l'enfant africain qui est soit une victime du VIH et du Sida soit un sujet exerçant de façon instrumentale les nouveaux « droits »

qu'offre la démocratie d'Afrique du Sud. Basée sur l'étude de la compréhension du VIH et du Sida d'enfants âgés de sept à huit ans dans une école d'un township Noir située dans le Kwazulu-Natal, en Afrique du Sud, cet article montre comment les garçons et les filles parlent de sexualité et de VIH/Sida et comment, à travers ce discours, ils contestent et affirment leurs droits et y résistent. La recherche est influencée par un engagement profond en faveur des droits des enfants à formuler leurs points de vue et leurs émotions et à être écoutés et pris au sérieux. En utilisant des méthodes ethnographiques et des entretiens de groupe, la recherche a exploré dans quelle mesure la sexualité a caractérisé les récits des jeunes enfants dans un contexte d'épidémie de Sida sévère. Plutôt que de considérer les enfants comme des victimes, la recherche montre comment en exerçant, en négociant et en ajustant ce qu'ils considèrent comme leurs droits, les enfants peuvent être encouragés à soulever et à discuter des questions de sexualité et de « droits ». Selon cet article, autoriser les enfants à parler de questions aussi sensibles leur permet de s'exprimer en tant qu'agents sexuels.

2 Race, classe, genre dans le contexte du Sida sud-africain

Le Sida sud-africain est caractérisé par le genre et la race. L'apartheid et le système du travail migrant racialisé ont contribué à déstabiliser les structures familiales et à alimenter l'épidémie de VIH et de Sida (Phillips 2004). Au cœur du Sida sud-africain se trouvent des inégalités de genre et on constate une considérable disparité de genre dans les taux d'infection. La province du Kwazulu-Natal, où cette recherche a été réalisée, a connu certains des niveaux les plus élevés d'infection du pays, avec un tiers des femmes enceintes actuellement infectées (Ministère de la Santé, 2005). La vulnérabilité des jeunes femmes face au VIH et au Sida est aggravée par la violence de genre, le viol et leurs rôles de genre au sein des relations hétérosexuelles (O'Sullivan *et al.* 2006). Le contexte actuel de l'Afrique du Sud post-apartheid connaît un taux de chômage et des inégalités sociales croissantes qui ont exacerbé les taux de prévalence du VIH, en particulier parmi les hommes et les femmes noirs.

Combiné à l'histoire de l'apartheid et de la migration des hommes noirs, la racialisation persistante de la pauvreté se matérialise de façon frappante dans le contexte des zones d'habitation informelles dans lesquelles les enfants de cette étude vivent.

Sinistrement, les modèles démographiques du VIH signifient que les personnes vivant dans la pauvreté (et en Afrique du Sud, ces personnes sont majoritairement noires) portent un fardeau disproportionné. Les zones d'habitation informelles trouvent leur origine dans une offre inégale de logements destinés aux Noirs du temps de l'apartheid et ont poussé comme des champignons dans les zones urbaines ; elles constituent un témoignage de l'incapacité du nouveau gouvernement à fournir un logement adéquat aux pauvres. Ces zones d'habitation présentent les taux les plus élevés d'infection et les enfants courent ici le plus grand risque d'infection par le VIH. Le contexte de la maison est caractérisé pour de nombreux enfants par des cabanes d'une pièce ou *imijondolos* qui sont occupés par plusieurs personnes. De nombreux enfants vivent dans des foyers où un parent ou un tuteur est séropositif et où les enfants prennent soin des parents. Environ 300 000 enfants sont devenus orphelins du fait du Sida et ce nombre devrait augmenter. Il n'existe pas de données précises sur le nombre d'enfants âgés de zéro à neuf ans qui sont infectés par le VIH. La majorité des infections se transmet par les mères infectées durant la grossesse ou au cours de l'allaitement (Whiteside and Sunter 2000). La mesure

dans laquelle les abus sexuels contribuent à l'infection par le VIH n'est pas connue, mais le mythe selon lequel un rapport sexuel avec de jeunes enfants guérit du Sida accroît la vulnérabilité des enfants.

Les significations émergentes que les jeunes enfants donnent au VIH/Sida et à la sexualité sont inscrites dans le contexte plus général du Sida sud-africain et des systèmes social et culturel spécifiques qui façonnent, de façon importante, la structure de l'expérience de la sexualité. Tandis que le VIH/Sida décime des milliers de personnes, en particulier celles vivant dans des zones d'habitation informelles, on constate une ouverture croissante dans le discours sexuel et une visibilité écrasante de l'éducation et de la prévention en matière de sexualité et de VIH/Sida à un tel point que de nombreuses personnes en ont « marre du Sida » (Mitchell and Smith 2003). Il est possible d'affirmer assez facilement que les jeunes enfants issus de ces mondes sociaux sont des victimes dont les droits n'ont pas été réalisés, étant donné en particulier l'offre déplorable de logements et la pauvreté. J'avance, cependant, que nous devons résister à la tendance consistant à considérer l'enfant africain comme une victime innocente du VIH/Sida et de la pauvreté.

La question du VIH/Sida, de la sexualité enfantine et de l'autonomie élémentaire des jeunes enfants demeure complexe mais doit être considérée dans le contexte culturel plus général et dans le cadre de la surveillance générale de la sexualité enfantine. Comme je l'illustrerai dans cet article, les sexualités des enfants sont nuancées par des différences de genre, de race et de classe dans le domaine de l'identité et du pouvoir. Les sexualités émergentes des enfants évoquent leurs lectures du paysage sud-africain où le pouvoir, la richesse et la santé sont très inégalement distribués par rapport à ces identités. En suivant de près les expériences des jeunes enfants, les études confirment que les sexualités enfantines ne peuvent être comprises qu'en relation avec les relations sociales plus générales et que comme partie de celles-ci. Pour comprendre la sexualité enfantine, il est important d'aller au-delà de la sexualité. C'est précisément pour cette raison que l'âge/la race/la classe/le genre jouent un rôle si important dans l'analyse des sexualités enfantines.

3 Construire des droits sexuels dans le contexte du VIH et du Sida

Comment les jeunes enfants construisent-ils leurs connaissances du VIH et du Sida en particulier lorsque la sexualité est jugée problématique ?

La littérature sur les droits sexuels et les jeunes personnes présente principalement les enfants en termes de droits à la protection, en particulier contre les abus sexuels et la contamination sexuelle, tandis que l'autonomie corporelle, les connaissances et le comportement sexuels sont généralement réservés aux adultes (Waites 2005). On a assisté au cours des dernières années à des changements dans le domaine des connaissances sur la sexualité des enfants. De nombreux commentateurs de la nouvelle sociologie de l'enfance affirment que les enfants doivent être compris et acceptés comme des êtres sexuels plutôt que d'ignorer et de cacher leur sexualité (Weeks 2000). En Afrique du Sud, il n'existe que très peu de littérature sur la sexualité et la petite enfance. Celle qui existe tend à avancer dans la direction de la construction des enfants comme étant des êtres nécessitant protection, malgré des lois qui respectent la compétence et les droits des jeunes enfants. Dans les sections suivantes, les compréhensions du genre,

de la sexualité et du VIH/Sida des enfants sont traitées. Les enfants, comme nous le montrerons ici, ne sont ni innocents ni ignorants du VIH/Sida et des relations sexuelles.

3.1 Affirmer le droit de parler sexuellement du VIH/Sida

Un point de vue adulte dominant dans la construction de l'enfance consiste à séparer les enfants et les relations sexuelles. Par contraste, les discussions avec les enfants âgés de sept à huit ans sur leurs connaissances en matière de VIH et de Sida montrent à quel point les sujets sexuels sont importants :

Le chercheur : Comment se propage exactement le VIH/Sida ?

Mlondi : En s'embrassant [rires].

Wendy : Ils ne sont pas sages [rires]. Ils enlèvent leurs vêtements et ont des rapports sexuels.

Le chercheur : Qu'est-ce que c'est ?

Wendy : C'est quand vous allez faire un enfant.

Wendy : En jouant avec les garçons.

Nosiphu : En dormant avec lui. Les gens ne deviennent pas sages dans le lit [rires].

Scelo : En n'utilisant pas un préservatif.

Dans ces discussions, les enfants âgés de sept et huit ans relient le VIH/Sida aux relations sexuelles et au comportement sexuel et par là même transgressent les mythes de l'innocence sexuelle. Autorisés par le soutien de leurs pairs, et accompagnés de rires, ces enfants ont pu parler de relations sexuelles dans un contexte de contraintes plus générales exercées par les tabous sexuels et d'une manière qui leur permette de s'insérer dans une culture sexuelle. Le rire acquiert une signification/importance symbolique dans ce contexte. Non seulement il permet la validation et le soutien des cultures sexuelles enfantines, il leur permet aussi de parler de transgression. Leur connaissance du préservatif ne brise pas seulement le mythe de l'innocence enfantine, mais apporte aussi aux jeunes enfants la conscience de la sécurité que le préservatif est censé apporter contre le VIH/Sida. Mais tandis que les enfants affirment leur droit à savoir sexuellement et prennent plaisir à la conversation, un jugement sur les relations sexuelles est aussi transmis en les qualifiant d'acte « pas sage ». La signification des relations sexuelles comme un acte « pas sage » souligne la façon dont les jeunes enfants appréhendent le sens des relations sexuelles à la fois agréables (en utilisant la logique du rire) et pas sage (en adoptant une position adulte). En d'autres termes, les jeunes enfants affirment leurs droits à parler sexuellement du VIH et du Sida mais adoptent aussi des positions adultes sur le sujet, en mettant à distance et en rejetant les relations sexuelles de l'enfant. De cette façon, ils ajustent et adaptent les droits des enfants à connaître sexuellement.

3.2 Les « hommes mangeurs » : la dimension de genre du VIH/Sida et la violation des droits des filles

Il est largement reconnu que le genre est crucial pour comprendre le risque accru. Dans la prochaine discussion, les jeunes filles montrent leurs vulnérabilités et démontrent leur manque de droits dans les contextes de la violence et du viol :

Phumzile : Ce sont les hommes qui propagent cette maladie, parce que nous avons entendu par des femmes comment ça a commencé. Je sais que c'est les hommes, parce que généralement ils violent une fille, et s'en vont et continuent à changer et à partager cette femme. Et peut-être qu'elle est déjà infectée, et ils vont et en violent d'autres... les hommes. Ils violent et violent et ne s'en préoccupent pas.

Le chercheur : C'est quoi le viol ?

Phumzile : Le viol c'est le Sida.

Nomusa : Lorsqu'une personne plus âgée vous appelle et vous fait de mauvaises choses... il met son pénis dans vous...

Nontobeko : Lorsque quelqu'un mange les gens, il est un « homme-mangeur » et attrape le VIH.

Le chercheur : Mange les gens ? Que veux-tu dire ?

Nontobeko : Un vieil homme à côté d'où j'habite il nous menace toujours, il nous dit qu'il mange les enfants. S'il nous voit marcher sur la route, il en prendra un et le mangera et leur montrera.

Phumzile : Ils veulent violer les enfants.

Hlengiwe : Parce que je sais ça d'expérience, parce que quand je rentrais à pied à la maison avec mes amies et cet homme, il est très vieux, il est venu vers nous, il nous a couru après ; je ne sais pas pour mes amies, mais moi j'ai couru à la maison. L'une d'entre elles a presque été attrapée par cet homme. Je sais qu'il n'est pas bien.

Anele : Parfois il nous achète du chocolat.

Hlengiwe : Nous étions un groupe de six et ce même vieil homme est venu et nous a acheté des bonbons. Mais nous ne les avons pas mangés car nos parents le connaissent ; ils disent que si quelqu'un nous donne quelque chose, nous devons le jeter, et nous le jetons toujours.

Si on leur donne l'opportunité, les filles montrent comment elles peuvent parler de façon évocatrice de leurs préoccupations et des limites à leurs droits. L'ONUSIDA (2005) affirme que dans certains pays, les femmes séropositives présentent une probabilité dix fois plus élevée d'avoir été victimes d'une violence masculine que les femmes séronégatives. De façon significative, les filles de cette étude ont souligné que le Sida est le viol. La sexualité est nuancée par d'autres différences sociales. Dans le contexte du danger et de la pauvreté dans lequel elles vivent, les sexualités des jeunes filles sont

cadrées par le discours du danger hétérosexuel (à la fois réel et imaginé) être vulnérable face au VIH/Sida, aux hommes plus âgés et au viol.

Contrairement à la section précédente, où les enfants du groupe ont montré un savoir sur la sexualité de façon émotionnellement agréable, la discussion ici est sinistre et sérieuse. Les circonstances matérielles et sociales dans les townships d'Afrique du Sud rendent les filles noires encore plus vulnérables au viol et aux abus. Le mythe de la guérison du VIH/Sida par un rapport sexuel avec une vierge entraîne aussi des préoccupations chez les jeunes enfants. Étant donné les héritages de l'apartheid, l'histoire des inégalités, un système de gouvernement violent et fortement patriarcal et les conditions socioéconomiques calamiteuses dans lesquelles les hommes noirs sont continuellement émasculés, il n'est pas étonnant que les filles construisent leurs féminités et leurs sexualités en se basant sur des discours de peur du Sida et des hommes « les hommes qui ne s'en préoccupent pas » et qui violent.

Sans vouloir diminuer la peur à travers laquelle les sexualités sont construites et les vulnérabilités des filles, il est aussi important de comprendre que l'identité maîtresse de la sexualité dangereuse est déployée par des filles dont la vulnérabilité et le statut de « victime » sont renforcés par des parents qui les mettent en garde contre les hommes.

3.3 Résister au droit de savoir

Lorsqu'on demande à de jeunes enfants s'ils doivent parler du VIH/Sida en classe, les réponses étaient majoritairement « non », « ce ne serait pas bien », « les enfants ne doivent pas parler de relations sexuelles ».

Le chercheur : Sommes-nous censés parler de Sida ?

Nkanyiso : Non.

Le chercheur : Pourquoi ?

Nkanyiso : On n'est mal à l'aise.

Le chercheur : Pourquoi ?

Thabiso : Nous n'aimons pas parler de cela.

Le chercheur : Pourquoi ?

Mlungisi : Nous n'aimons pas apprendre des choses mauvaises.

Silindile : Ce n'est pas bien.

Le chercheur : Pourquoi ?

Mlungisi : Nous allons le faire aussi.

Le chercheur : Vous allez le faire ?

Silindile : Peut-être une fille dit à un garçon : « viens avoir un rapport sexuel avec moi ».

Nkanyiso : Nous serons battus... par les enseignants.

Le chercheur : Pourquoi ?

Silindile : Parce que ça concerne les vieux.

En résistant au droit de savoir sur le VIH/Sida et sur les relations sexuelles, les enfants se basent sur les discours de l'innocence des enfants malgré la richesse de leur savoir. Ces contradictions montrent très clairement la lutte constante que les jeunes enfants doivent endurer lorsqu'ils essaient de se présenter comme des enfants idéaux. Le déploiement de l'innocence enfantine est un outil stratégique dans la fabrication de la version de l'enfance des adultes. Adopter la position de l'adulte, c'est permettre à l'innocence enfantine de s'épanouir et de marquer nos hiérarchies ceux qui affirment le droit de savoir souffrent des effets de l'exclusion de la version mythique (mais puissante) de l'enfance.

Des notions discréditées selon lesquelles les enfants qui ont un savoir sur les relations sexuelles auront des rapports sexuels sont aussi ressuscitées par Silindile, validant ainsi les préoccupations des adultes sur la sexualité et les jeunes enfants. Le rejet du droit à savoir et la négociation autour du savoir ne sont pas uniquement encadrés par les perceptions adultes dominantes de la sexualité enfantine mais aussi par le savoir concret qu'ils recevront une « claque ». Les punitions corporelles sont interdites en Afrique du Sud depuis 1996, mais leur pratique n'a pas été complètement éliminée comme le suggèrent d'autres recherches et les enfants eux-mêmes (Deacon *et al.* 1999). Le châtement corporel engendre donc la peur, et limite et réprime les voix sexuelles.

4 Conclusion

L'affirmation et l'application de l'idée selon laquelle les droits des enfants sont des droits sexuels ne réussiront pas en soi, car les enfants s'insèrent eux-mêmes discursivement dans leurs droits à savoir et parlent de sexualité. Dans le contexte sud-africain, il serait simpliste de supposer que les enfants attendent simplement que leurs droits sexuels se réalisent. Par contraste, cet article a montré comment ils « font » les droits sexuels et comment ces droits sont marqués par la classe, la race et le genre. C'est à travers cette matrice complexe que les droits sont affirmés, négociés et rejetés. Les jeunes enfants ont une curiosité sexuelle insatiable, mais elle est tempérée, ajustée et négociée. Leur action et donc leur affirmation et négociation de leurs droits peuvent être jugées comme étant façonnées, créées et restreintes par leurs contextes sociaux, mais ils les façonnent aussi et sont habilités par celles-ci

Des forces sociales, culturelles et économiques complexes en Afrique du Sud ont façonné et façonnent l'expérience de la sexualité et des droits sexuels et celles-ci conditionnent la possibilité d'action. Des questions de pouvoir, d'inégalité de genre et d'oppression sexuelle sont de plus en plus importantes pour les jeunes filles et les jeunes garçons de cette étude et constituent une indication de leur risque ultérieur. Les jeunes enfants se positionnent eux-mêmes et leur savoir par rapport au monde des adultes par des moyens qui ont un impact sur leur droit à savoir, à obtenir des informations et leurs

libertés - comme dans l'exemple de l'association des connexions entre relations sexuelles et Sida avec des « choses de vieux ».

La liberté des jeunes filles et leur vulnérabilité au VIH se voient dans la performance de leur sexualité encadrée par les discours de danger et de peur qui sont intimement liés aux contextes dans lesquelles elles vivent. En dépit de l'argument selon lequel les droits sont un domaine actif de rejet, d'appropriation et d'affirmation, les jeunes filles n'auront que peu de choix dans l'exercice de leur autonomie dans des contextes de violence masculine ; et les garçons comme les filles n'ont que peu de choix également dans le contexte de la punition corporelle.

Le VIH/Sida sud-africain a rendu le domaine des luttes sexuelles plus visibles, et avec elles la possibilité de droits sexuels de l'enfant. Traiter des jeunes enfants comme des sujets sexuels parlant, sachant et vivant, et prendre leurs préoccupations, plaisirs et peurs au sérieux, comme a cherché à le faire la recherche sur laquelle se base cet article, peuvent créer un espace permettant aux jeunes enfants de reconnaître et d'exercer leurs droits. Cela souligne clairement la nécessité d'une littérature sexuelle et d'une ouverture en matière d'éducation de la petite enfance, et la nécessité de traiter les enfants de façon à respecter leurs droits à penser aux relations sexuelles et à la sexualité, leurs droits à parler de droits sexuels et leurs droits à agir.

Références

Deacon, R., Morrell, R. and Prinsloo, J. (1999) 'Discipline and Homophobia in South African Schools: The Limits of Legislated Transformation', in D. Epstein and J. Sears (eds), *A Dangerous Knowing: Sexual Pedagogy and Popular Culture*, London: Casell

Department of Health (2005) *Summary Report: National HIV and Syphilis Antenatal Sero-prevalence Survey in South Africa 2002*, Republic of South Africa: Department of Health, Health Systems Research, Research Coordination and Epidemiology

James, A., Jencks, C. and Prout, A. (1998) *Theorising Childhood*, Cambridge: Polity Press

Mitchell, C. and Smith, A. (2003) 'Sick of AIDS: Life, Literacy and South African Youth', *Culture, Health & Sexuality* 5.6: 51222

O'Sullivan, L.F., Harrison, A., Morrell, R., Monroe- Wise, A. and Kubeka, M. (2006) 'Gender Dynamics in the Primary Sexual Relationships of Young Rural South African Women and Men', *Culture Health and Sexuality* 8.2: 99113

Phillips, H. (2004) 'HIV/AIDS in the Context of South Africa's Epidemic History', in D. Kauffman and D. Lindauer (eds), *Aids and South Africa: The Social Expression of a Pandemic*, Basingstoke: Palgrave Macmillan

Prout, A. (2000) *The Body, Childhood and Society*, New York: St Martin's Press, Inc.

Renold, E. (2005) *Girls, Boys and Junior Sexualities: Exploring Children's Gender and Sexual Relations in the Primary School*, London: Routledge Falmer

Silin, J. (1995) *Sex, Death and the Education of Children: Our Passion for Ignorance in the Age of AIDS*, New York: Teachers College Press

UNAIDS (2005) *UNAIDS in South Africa*, www.unaids.org (accessed 31 March 2006)

UNICEF (2003) *Human Rights Approach and Development Programming*, Nairobi: UNICEF

Waites, M. (2005) *The Age of Consent. Young People, Sexuality and Citizenship*, Basingstoke: Palgrave Macmillan

Weeks, J. (2000) *Making Sexual History*, Cambridge: Polity Press

Whiteside, A. and Sunter, C. (2000) *AIDS: The Challenge for South Africa*, Cape Town: Human & Rousseau and Tafelberg

Peu de pouvoirs, peu de choix : droits sexuels et reproductifs dans le contexte des bidonvilles au Bangladesh

Sabina Faiz Rashid*

1 Introduction

Qu'entendons-nous par droits sexuels et reproductifs des femmes, en particulier dans le contexte d'extrême pauvreté et de changements sociaux et économiques rapides que connaissent les bidonvilles de Dhaka ?

Dans cet article, je souhaite aborder certains des facteurs en évolution qui façonnent les expériences de santé sexuelle et reproductive des jeunes femmes dans les conditions générales de l'urbanisation rapide et d'une extrême pauvreté. En tant qu'anthropologue, entre décembre 2001 et janvier 2003, j'ai réalisé un travail de terrain ethnographique sur 153 femmes mariées, âgées de 15 à 19 ans, dans un bidonville de Dhaka. Le travail de terrain comprenait 50 entretiens approfondis, huit études de cas, et des observations et des discussions avec des familles et des membres de la communauté. Les informations recueillies ont mis à jour un remplacement des pratiques traditionnelles du mariage dans les bidonvilles urbains, 81 des 153 jeunes femmes ayant fait un mariage d'amour. Des contraintes financières poussent de nombreuses jeunes femmes à travailler dans des usines de confection pour gagner leur vie, les exposant ainsi aux regards des hommes dans des lieux publics et dans l'environnement de travail. Tandis que d'un côté, les jeunes filles jouissent d'une plus grande mobilité et d'une plus grande liberté à choisir leur propre partenaire, d'un autre côté, l'environnement urbain a entraîné une plus grande insécurité sociale et conjugale. Les adolescentes mariées, face à ces insécurités, comptent souvent sur leur sexualité comme ressource économique pour garder leur époux ou pour attirer des prétendants potentiels. Les expériences vécues dans le domaine des relations sexuelles avec leur époux sont chargées de contradictions, ainsi certaines femmes tolèrent des mauvais mariages ou des rapports sexuels forcés, entraînant des expériences reproductives potentiellement risquées.

2 Contexte

Les inégalités sociales et structurelles, une économie politique sévère et l'indifférence de l'Etat ont fait des personnes pauvres urbaines au Bangladesh un groupe marginalisé. Les effets combinés des conditions macropolitiques et économiques et des facteurs sociaux et culturels sur les expériences de santé reproductive des femmes sont très peu connus. Informé par l'anthropologie médicale critique (1), cet article illustre comment les vies sexuelles et reproductives des jeunes femmes vivant dans un bidonville sont ancrées dans les structures sociales, politiques et économiques de leur vie.

L'exode rural rapide de familles pauvres vers Dhaka a entraîné une hausse rapide de la croissance de la population urbaine, des bidonvilles et une aggravation de la pauvreté. 40 à 70 pour cent de la croissance de la population urbaine est maintenant attribuée à l'exode rural vers les zones urbaines (Wood 1998 ; Banque mondiale et Centre d'études

avancées du Bangladesh, 1998 ; Islam *et al.*, 1997). Près de 60 pour cent des personnes pauvres vivant en milieu urbain vivent dans une extrême pauvreté, et le reste dans une pauvreté « dure », les familles survivant avec un revenu mensuel (1995) de seulement US\$ 44 (2) (Wood, 1998 ; Perry, 2000). Les habitants des bidonvilles représentaient 30 pour cent des 14 millions d'habitants de Dhaka en 2002.

Les migrants ne peuvent pas trouver de logement abordable, et vivent dans des conditions de baux incertaines, installant ou louant de petites pièces aux sols en terre et aux toits en bambous ou en étain/polyéthylène, dans des zones d'habitation construites sur des espaces vides ou inutilisés à la périphérie de la ville, ne sachant jamais quand leur bidonville sera détruit, et donc quand ils deviendront des sans-abris (Islam, 1996). Phulbari, où cette étude a été réalisée, est un exemple classique. Sa proportion de squatters est élevée, la majorité des pauvres ayant été déplacée ici après avoir été expulsée de force en 1975 de différentes zones de la ville (Afsar 2000).

Les allées sont étroites et encombrées ; les pièces sont sombres et humides et ne disposent pas de ventilateurs. La majorité des bouches d'égouts débordent d'eau, d'eaux usées et d'excréments, en particulier lors de la saison des pluies. Les adolescentes mariées sont particulièrement vulnérables dans ces quartiers pauvres.

3 Relations amoureuses et changements des pratiques de mariage

Le mariage est socialement, culturellement et religieusement approuvé au Bangladesh. L'unique statut approuvé d'une femme est le mariage et la maternité. Le mariage est par conséquent une étape majeure dans la vie d'une jeune femme ; un rite essentiel de passage, duquel son avenir et sa fortune dépendent (Rozario, 1992 ; White, 1992). Il existe très peu de littérature sur les pratiques de mariage et les expériences des femmes adolescentes dans le domaine de la vie conjugale : leurs capacités de négociations sexuelles, leurs niveaux d'autonomie, leurs capacités à prendre des décisions, et la communication avec leur mari. Les quelques études existantes fournissent des données utiles sur les valeurs et les normes sous-jacentes de la société, qui façonnent les relations de genre et le statut de la femme, mais elles présentent une image assez homogène et immuable de la vie des femmes adolescentes (Rozario, 1992 ; Khan *et al.*, 2002 ; Aziz and Maloney, 1985).

Malgré le maintien de nombreuses normes traditionnelles comme celle du mariage arrangé par des membres de la famille, des changements apparaissent dans les bidonvilles urbains. Tandis que 72 jeunes femmes avaient eu des mariages arrangés, 81 ont admis avoir eu un mariage d'amour/fugue amoureuse (3) sans la permission de leurs parents. Les observations indiquent que la pauvreté pousse de plus en plus de parents à compter sur le travail des filles non mariées à l'extérieur de la maison pour gagner un revenu, et certains parents sont dans l'incapacité ou ne veulent pas marier leurs filles immédiatement. La rencontre de partenaires potentiels est plus facile pour les adolescentes non mariées dans les zones urbaines car les opportunités d'interagir avec des hommes sans lien de parenté sont plus nombreuses, conclusion soutenue dans un autre document (Naved *et al.*, 1997). Certaines adolescentes ont rapporté avoir activement initié des relations et chercher des hommes, certaines d'entre elles ayant eu recours à la manipulation, tandis que d'autres parlaient d'échanges de lettres et de baisers. Bien qu'aucune n'ait admis avoir eu des relations sexuelles avant le mariage, des rumeurs et des spéculations circulaient sur un jeune couple qui auraient eu des rapports sexuels avant de se marier (4). Les amis des jeunes couples leur fournissent des

alibis et les aident à trouver des lieux pour se rencontrer en privé. Une résidente de la section un du bidonville était connue pour louer sa chambre aux usagers de drogues et aux jeunes couples (5). Comme le note Amin *et al.* (1997), les valeurs traditionnelles sur le mariage et la sexualité influencent les jeunes femmes : les hommes promettent parfois le mariage pour convaincre les jeunes filles d'avoir des relations sexuelles ou de les fréquenter.

Bulu, une femme mariée âgée de 17 ans, comme d'autres jeunes femmes interrogées, a pris l'initiative avec son second époux alors qu'ils se fréquentaient. Elle a déclaré : « Cinq jours après qu'il m'ait donné une fleur, je lui ai donné une bague en pierre rouge. Je lui ai dit : montre-moi ta main. Il m'a tendu la main et je lui ai glissé la bague au doigt. Il a dit : Pourquoi me donnes-tu cette bague ? C'est à moi de t'en donner une ! » Selon les dires de Farida, une femme mariée âgée de 18 ans, sa belle-soeur Dilu a manipulé son frère pour le fréquenter et se marier avec lui :

« Tout le monde sait que Dilu a eu recours à la manipulation pour se marier avec mon frère. Elle est très intelligente...elle était décidée à épouser mon frère. Elle a même menacé de se suicider si on lui interdisait de l'épouser. Mon frère ne voulait pas l'épouser. Elle a dit aux anciens : je suis enceinte de son enfant. S'il ne m'épouse pas, je me tuerai...mais le jour de son mariage, elle a eu ses règles ! »

Dans certains cas, des femmes ont embauché des garçons appartenant à des gangs locaux opérant dans le bidonville pour surprendre les jeunes hommes en « flagrant délit » dans une situation compromettante, afin de les forcer à épouser la fille. Mahmuda, une jeune fille célibataire âgée de 14 ans, était follement amoureuse de Jamal. Elle explique : « Selim [le chef du gang] m'a dit : donne-moi 1 000 taka [\$16] et je peux m'arranger pour que Jamal t'épouse. Préviens-nous la prochaine fois que tu le rencontres et nous prétendrons vous avoir surpris seuls dans une chambre et il sera alors obligé de t'épouser. » Elle a refusé car elle était convaincue que les mariages forcés dans de telles circonstances ne dureraient pas longtemps.

En écoutant les récits des femmes adolescentes, une divergence apparaît entre les idéologies de genre traditionnelles et la nouvelle situation sociale dans laquelle vivent ces jeunes femmes, où des romances existent, des cœurs sont brisés, des jeunes femmes font activement la cour aux hommes, et même les trompent, et où certaines ont admis avoir eu des relations sexuelles. Le cas de Dilu est un exemple parlant : elle faisait preuve d'une forte volonté et d'un esprit très indépendant, et plutôt que d'accepter passivement le rejet, elle était catégoriquement décidée à épouser le jeune homme. Il est intéressant de noter qu'elle n'a pas perdu la face en admettant être enceinte ; c'est plutôt l'homme dont la famille vivait dans le bidonville qui risquait de perdre la face aux yeux de la communauté s'il ne l'épousait pas. Un facteur important qui a pu jouer en faveur de Dilu est qu'elle est la fille d'un propriétaire relativement riche à Phulbari. Son père était plus riche et plus puissant que sa belle-famille, qui étaient des propriétaires plus pauvres. Des cas comme celui-ci indiquent que, comme les hommes, les jeunes femmes peuvent exercer un pouvoir et une influence sur les hommes plus pauvres qu'elles lorsqu'elles ont accès à des ressources précieuses, dans ce cas, la classe, le statut et les ressources économiques. Ce fait souligne l'importance de ces facteurs pour comprendre les relations de pouvoir et le niveau de manoeuvrabilité qu'ils apportent aux jeunes femmes.

Cependant, très peu de femmes sont dans la situation de Dilu. Le plus souvent, l'insécurité sociale et économique dans les bidonvilles est responsable de relations conjugales tendues et brèves, rendant les jeunes femmes encore plus vulnérables.

4 L'instabilité des mariages

L'instabilité conjugale représentait une préoccupation répandue chez les femmes vivant dans le bidonville et la pauvreté, et les demandes de dots impayées, le chômage et l'usage de drogues étaient tous considérés comme des facteurs y contribuant. Sur les 153 jeunes femmes participant à cette étude, 17 étaient déjà séparées ou avaient été abandonnées par leur mari. De plus, sur les 50 personnes qui ont passé des entretiens approfondis, sept jeunes femmes ont déclaré vivre leur second mariage. Sur ce groupe de sept personnes, quatre partageaient leur mari avec une co-épouse. Une investigation supplémentaire a indiqué que trois autres soupçonnaient leur mari de fréquenter une autre femme ou d'avoir une co-épouse (6). Les femmes abandonnées par leur mari constataient que les conditions de travail, les bas salaires et la discrimination économique et sociale dans le bidonville et la situation de la main d'œuvre avaient aggravé leur situation, une conclusion soutenue dans un autre document (Jesmin and Salway 2000). Les jeunes femmes parlaient de l'insécurité physique liée au fait de vivre seules et de la nécessité d'avoir un protecteur masculin, qu'il soit père, frère, fils ou « oncle » fictif.

Les quelques études disponibles indiquent que la fragmentation sociale et l'hétérogénéité de la population urbaine aggravent l'instabilité conjugale. De plus, les mariages d'amour concernaient de plus en plus uniquement les couples plutôt que les autres membres de la famille, la famille élargie et les parents interviendront donc probablement moins en cas de problèmes. Comme la majorité des familles vivant dans les bidonvilles avait tendance à être davantage nucléaire, un soutien de la part de la famille élargie tendait à disparaître, une conclusion soutenue dans un autre document (Salway *et al.* 2003). Une étude a constaté qu'étant donné l'anonymat relatif des bidonvilles, il est plus facile pour les hommes et pour les femmes de cacher leur histoire conjugale, de déménager et de se remarier sans que personne ne le sache, leur évitant ainsi les sanctions (Jesmin and Salway 2000). Tandis que le cadre traditionnel des mariages arrangés impose aux jeunes femmes certaines restrictions, les mariages d'amour dans les zones urbaines leur apportent davantage de choix et de liberté ; mais ironiquement moins de sécurité et d'assurance.

Tandis que la majorité des femmes adolescentes prétendaient être actuellement mariées, en réalité, certains maris ne résidaient pas régulièrement dans leurs foyers et n'apportaient aucune contribution au foyer. Les femmes adolescentes ont choisi de rester avec leur mari « partiellement absent » plutôt que de se retrouver complètement seules, et étaient prêtes à tolérer le second mariage de leur mari, car le compromis signifiait au moins une acceptation sociale continue et une sécurité physique et économique. Une femme adolescente mère d'un jeune enfant, a expliqué :

« Si mon mari n'était pas là, quel travail pourrais-je obtenir ? Comme élever mon enfant ? Sans mari, nous sommes toujours sous tension, que vais-je devenir ? Va-t-on me faire du mal ? Mon mari me donne 40 taka pour faire les courses, sans mari je devrai me débrouiller avec très peu de moyens. Devrais-je aller dans la rue pour trouver du travail ?

Nasima, comme de nombreuses adolescentes mariées, avait en charge un jeune enfant et avait des prospects de travail limités. Elle a préféré tolérer la seconde épouse de son mari, plutôt que d'essayer de s'en sortir seule. Certaines adolescentes ont exprimé des sentiments d'affection à l'égard de leur époux, et étaient émotionnellement blessées par les infidélités et les remariages de leur mari. La majorité des femmes expliquait avec pragmatisme les raisons de ne pas quitter leur mari. Une position commune des jeunes femmes était la suivante : « Est-il si facile de quitter son mari ? Est-ce que je peux simplement le quitter ? Combien de fois une fille se marie-t-elle dans sa vie ? Que se passera-t-il si le second mari est pire que le premier ? »

Les opportunités de travail dans les villes sont rares pour les femmes et se réduisent à une étroite palette d'emplois : dans l'industrie de la confection, comme employée domestique, ou dans le concassage de briques, courant chez les femmes plus âgées et dont le statut et les salaires sont très bas (7). Deux des jeunes femmes abandonnées interrogées se sont tournées vers le travail du sexe pour soutenir leur foyer. Dans le premier cas, la famille de la femme était informée de son travail et l'a accepté car elle contribuait généreusement au revenu du foyer. Dans le second cas, la jeune femme vivait seule et n'avait aucune famille vivant dans le bidonville. Lorsque finalement son travail a été découvert, elle a dû quitter le bidonville après avoir été harcelée sexuellement par les leaders. Il est difficile d'évaluer l'étendue des situations de cette sorte du fait du caractère sensible du sujet, mais elles ne sont probablement pas rares. Finalement, contrairement aux hommes, les jeunes femmes ne peuvent pas travailler sans redouter un viol et un harcèlement dans et en dehors du bidonville. Le fait d'être mariée et la présence d'un mari ou d'un autre gardien masculin s'accompagne souvent d'un certain degré de protection contre les hommes étrangers.

Les discussions ci-dessous illustrent clairement comment tous ces facteurs poussent les jeunes femmes à tolérer des mariages difficiles, qui entraînent des expériences et des comportements en matière de santé reproductive risqués.

5 Santé sexuelle et reproductive dans la vie des femmes adolescentes mariées

5.1 Il veut toujours avoir des rapports sexuels et je ne peux pas refuser !

La pauvreté chronique, les relations de genre et de pouvoir défavorables, les pressions sociales et culturelles rendent les adolescentes mariées vulnérables aux maladies reproductives. Des discussions ont révélé que de nombreuses femmes associent l'apparition de pertes vaginales anormales et autres problèmes gynécologiques à des mariages précoces, au fait d'être sexuellement actives à un jeune âge et au fait d'avoir de fréquents rapports sexuels avec des maris exigeants, qui n'acceptent pas les refus. Les discussions avec les jeunes femmes ont indiqué que les rapports sexuels forcés sont courants dans la vie conjugale. Rosina, une jeune femme âgée de 14 ans qui avait fait un mariage d'amour, et de qui je suis devenu assez proche au cours du travail de terrain, m'a confié que son mari « se droguait souvent et rentrait ensuite à la maison pour avoir des rapports sexuels brutaux », qui étaient désagréables et douloureux et la faisaient souffrir de démangeaisons et de pertes vaginales. Elle a déclaré :

« Il ne m'écoute pas du tout et même si je refuse, il n'écoute pas. Mon corps souffre après un rapport sexuel. Il est très vigoureux et n'accepte pas le refus. Il m'attrape et m'allonge. Je ne crie pas par honte. Ma belle-mère dort dans la pièce d'à côté. Si je lui demande

après pourquoi il m'a fait ça, il me prend dans ses bras, me serre et me dit « je ne le ferai plus jamais », mais dès qu'il se drogue, il recommence. Après un incident, je souffrais, et il m'a chauffé de l'eau et me l'a apporté pour que je me lave. »

Les adolescentes mariées s'inquiètent de toute sorte de pertes vaginales et sont anxieuses des effets visibles de faiblesse et de perte de calcium (9) et des conséquences plus sérieuses comme des furoncles ou des cancers de l'utérus, qui selon elles entraînent une infertilité. Bien que des rapports sexuels fréquents soient rendus responsables des pertes vaginales, de la gêne et des démangeaisons, les femmes adolescentes étaient réticentes à rejeter les avances de leur mari, de peur qu'il satisfasse ses besoins ailleurs. Les attentes sociales et culturelles exigent des femmes qu'elles soient sexuellement disponibles et dociles avec leur mari. Lorsque certaines jeunes femmes se plaignent auprès de leur mère ou de leur tante de leur situation difficile, elles sont alors sermonnées et on leur dit de tolérer la douleur et « que tout s'arrangera avec le temps ». Bien que pas aussi fréquemment, certaines femmes adolescentes ont déclaré avoir des relations sexuelles mutuellement agréables avec leur mari, et quelques autres se sont plaintes d'insatisfaction sexuelle à cause de leur mari et qu'en réponses à leurs allusions de rapports sexuels plus nombreux, leur partenaire donnaient des excuses de fatigue ou d'exhaustion physique.

Cependant, il s'agissait d'exceptions. Plus souvent, les femmes sont prises dans un dilemme entre essayer de plaire à leur mari et satisfaire ses besoins sexuels et leurs propres souhaits (voir aussi Stark 1993; Khan *et al.* 2002). Ce fait souligne le rôle des structures de genre et de sexualité dans l'augmentation de la vulnérabilité des jeunes femmes.

5.2 Maladies sexuellement transmissibles et incapacité à négocier

Comme mentionnée ci-dessus, la nécessité de garder un mari est extrêmement importante. Certaines des femmes adolescentes mariées ont admis fermer les yeux sur le comportement de leur mari et tolérer des relations extraconjugales et des co-épouses, en échange de sécurité et de respectabilité. Certaines jeunes femmes reconnaissent également que les relations sexuelles de leur mari avec des co-épouses et avec d'autres femmes représentent un facteur de risque d'apparition de pertes vaginales anormales et d'autres « mauvaises » maladies. Les discussions sur la santé sexuelle sont chuchotées : une des raisons de ce silence est la stigmatisation entourant les maladies liées au sexe. Mais le silence est aussi une forme de déni : une façon d'accepter la réalité d'une vie avec des maris infidèles et l'incapacité à changer les conditions sociales et matérielles.

Dix femmes adolescentes mariées nous ont confié que leur mari souffrait de pertes, de furoncles et de plaies sur le pénis et de démangeaisons. Une seule femme adolescente a rapporté souffrir d'une infection sexuellement transmissible (« mauvaises pertes »). Joshna, récemment abandonnée par son mari qui lui a transmis une maladie sexuellement transmissible, a déclaré :

« Je ne savais pas que j'étais malade. Nous avons des relations sexuelles comme d'habitude et après quelques semaines, son pénis, et même ses testicules, étaient couverts de plaies. Cela le démangeait énormément. Du pus et un liquide aqueux ont coulé. Peu après, j'ai souffert de pertes odorantes sérieuses, et de démangeaisons, je suis alors allée voir cette femme docteur avec ma mère pour obtenir un traitement. Je ne

voulais pas aller à la clinique locale du bidonville, car ils ne font que parler ».

Des rumeurs circulaient dans le bidonville prétendant qu'après avoir été abandonnée par son mari, Joshna avait des relations sexuelles avec le trafiquant de drogue très connu dans le bidonville, qui payait ses dépenses et prenait soin d'elle. Vers la fin de mon travail de terrain, j'ai entendu dire qu'il l'avait épousé. Elle devenait sa troisième femme.

Joshna est inhabituelle, car la majorité des femmes sont réticentes à confier leurs propres expériences d'infection sexuellement transmissible (IST). Des conversations ont révélé que les femmes semblent bénéficier d'un réseau de famille et d'amis proches vers qui se tourner pour demander de l'aide, mais la peur d'être calomniées par d'autres femmes du bidonville demeure. Il s'agit de la raison la plus fréquemment avancée pour taire ces maladies :

« Apa [soeur], tu dois faire attention à ce que tu dis et à qui tu le dis, car en cas de litige, elles crieront au monde entier tes secrets. Si on entend dire que j'ai des problèmes de pertes vaginales, ils vont dire que j'ai un mauvais caractère. Si je le dis à une femme alors elle va le répéter à une autre. Puis elles vont parler entre elles et dire : « regarde ce dont elle parle ? Elle n'a pas honte. Elle doit être une bonne à rien. » Alors toutes ces mauvaises paroles seront dites (10). »

Contracter une IST est associée à la promiscuité et rejailit négativement sur la personne. Au Bangladesh, le planning familial est traditionnellement séparé des autres services, y compris ceux relatifs aux IST, ce qui a contribué à son acceptabilité par la communauté, mais aussi à stigmatiser la santé sexuelle. Des messages de santé publique relatifs aux IST ciblant les travailleuses du sexe ont signifié qu'elles ont été perçues comme les principaux vecteurs de maladies. Par conséquent, l'utilisation de préservatifs continue à être associée à la promiscuité et à une chose que maris et femmes n'ont pas besoin de faire.

Selon la norme, les hommes peuvent être infidèles et ont par nature des « besoins incontrôlables » et les jeunes femmes doivent être loyales et fidèles. C'est pourquoi il existe une double norme sexuelle qui autorise la polygamie des hommes, et contrôle la sexualité des femmes. La réalité est parfois différente : les femmes des bidonvilles ont fait allusion à des jeunes femmes abandonnées ou vivant dans des mariages polygames qui ont couché avec d'autres hommes contre de la nourriture, de l'argent et autres récompenses. Même si certaines femmes adolescentes mariées savent que les préservatifs représentent une barrière efficace aux IST, la réalité de leur vie rend difficile de demander à utiliser des préservatifs. Une femme insistant sur l'utilisation de préservatifs peut signifier qu'elle a été infidèle quand son mari était absent ou qu'elle ne lui fait pas confiance. Il n'est pas rare que des hommes plus âgés mariés à une seconde épouse plus jeune deviennent jaloux et la soupçonnent d'infidélité. Comme le souligne Sobo dans son étude des femmes américaines vivant dans les centres-villes, les idéaux culturels dictent qu'une relation saine (mariage) « implique un partenaire sain sans maladie ». Elle indique que l'utilisation de préservatifs signifie que les partenaires ne sont pas sexuellement exclusifs et signale un manque de confiance mutuelle. Les préservatifs dénotent donc, d'une certaine manière, une relation ratée, et inversement des relations sexuelles risquées signifient une relation proche (Sobo, 1997). Ces visions rendent la sensibilisation à l'utilisation de préservatifs et leur acceptabilité difficiles à négocier dans le contexte des bidonvilles.

De plus, la majorité des hommes est peu disposée à utiliser des préservatifs. Seulement 4 des 153 maris des femmes adolescentes prenaient la responsabilité de contrôler la fertilité et acceptaient d'utiliser des préservatifs au cours des rapports sexuels, et même ces quatre maris ne les utilisaient pas régulièrement (11). L'utilisation de préservatifs était dans ce cas considérée comme un moyen de contrôler la fertilité plutôt que pour avoir des relations sexuelles à moindre risque. Des contraintes pratiques rendent l'utilisation de préservatifs difficile pour les jeunes couples partageant un espace de vie de 25 mètres carré maximum, avec d'autres membres de la famille. Une jeune femme a expliqué : « nous sommes pauvres. Nous vivons tous dans une pièce. Vous avez le luxe de vivre dans plusieurs pièces séparées. Nous vivons tous dans une pièce, la mère, le frère, la fille, le fils et le mari. Donc quand mon mari et moi voulons le faire [avoir un rapport sexuel], c'est très rapide... et la principale chose dans mon esprit est que personne ne nous voit ! »

La pauvreté, les idéaux socioculturels et les relations de genre rendent difficile de demander l'utilisation de préservatifs, et les jeunes femmes ne veulent pas aliéner leur mari en insistant. Le lit conjugal est un lieu où le statut d'une femme en tant que femme désirée (et par conséquent sa sécurité) est reconnu. Un homme en couchant avec sa femme lui communique qu'elle est en sécurité au sein du foyer et la choisir comme partenaire sexuelle est une reconnaissance de sa valeur. Le besoin d'affection, d'acceptation et de plaisir est aussi satisfait ici (Stark 1993: 44). En l'absence de ressources matérielles, la sexualité d'une jeune femme est ce qu'elle peut offrir et manipuler pour garder l'affection de son mari (ou d'autres hommes), même si les jeunes femmes reconnaissent que le compromis signifie avoir une expérience reproductive risquée. Une conséquence d'une IST non traitée, en terme de santé, est une susceptibilité accrue aux infections par le VIH. Une étude réalisée en 1996, de 542 hommes et 993 femmes dans cinq bidonvilles de Dhaka, a enregistré des niveaux de syphilis de 11,5 pour cent pour les hommes et de 5,4 pour cent pour les femmes, et d'hépatites B de 5,8 pour cent et de 2,9 pour cent respectivement, alors que les taux de blennorragie et de chlamydia étaient inférieurs à 1 pour cent pour les deux sexes (Sabin *et al.* 1997).

6 Être jeune et sexuellement attirante procure un pouvoir économique

Tandis que la santé reproductive représente une préoccupation pour les jeunes femmes, leurs récits indiquent aussi leurs inquiétudes quant à leur désirabilité et à leur sexualité à long terme dans leur vie conjugale. Quelques adolescentes ont franchement confié leurs inquiétudes d'avoir des « vagins trop larges », résultat de rapports sexuels trop nombreux et de grossesses, et d'être plus tard rejetées par leur mari qui choisira des femmes plus jeunes. Une jeune femme a expliqué :

« Un homme veut un bon *mal* [vagin serré], et si vous avez trop de rapports sexuels alors il devient trop large. Ma chose [vagin] est OK...il est juste comme il faut. Les hommes n'ont pas de problèmes similaires car ils ont plus de pouvoir...leur corps n'est pas affecté...mais si la chose [vagin] d'une femme devient large, alors les hommes n'ont plus de plaisir ! C'est pourquoi ces hommes se marient si souvent. »

Des disputes et des querelles causées par la suspicion et la jalousie éclatent fréquemment, les femmes s'accusant souvent mutuellement de séduire leur mari. Des histoires de femmes séduisant d'autres hommes et de femmes qui ont trahi leurs voisines, leurs amies et même leurs sœurs en enlevant leur partenaire ont toujours

existé. Les femmes mariées plus âgées et même les adolescentes sont inquiètes à l'idée que leur mari les quitte pour des femmes plus jeunes. Une femme mariée âgée de 19 ans, Roshonara, a expliqué : « Tous les hommes sont des chiens, ils sont tous pareils. A chaque fois qu'il voit une jeune *kochi* (12), ils accourent. »

Certaines études pensent que l'autonomie et la prise de décision d'une femme varient avec l'âge et la place dans la famille, et que généralement le prestige et l'influence augmentent avec l'âge (Stark 1993: 110). Cependant, des observations dans le bidonville indiquent que paradoxalement, la jeunesse des femmes présente des avantages, car les jeunes femmes peuvent utiliser leur unique actif, leur corps, comme outil de manipulation pour acquérir un certain pouvoir. Shehnaz, une femme mariée, âgée de 15 ans, partage son mari de 40 ans avec une co-épouse et explique pourquoi elle prend le dessus dans son mariage :

« Mon mari est plus âgé que moi. Sa première femme a de gros seins qui pendent et parce qu'elle est plus vieille, il ne l'aime plus [sexuellement] et c'est pourquoi il s'est remarié. Peu importe que je sois sa seconde femme, je l'attire beaucoup plus et il a plus d'affection pour moi. Elle n'a aucun pouvoir. Il ne peut jamais me dire non ! Il me donne les deux-tiers de son revenu et il lui donne beaucoup moins. »

Dans le contexte de la pauvreté et de la concurrence pour attirer des hommes, les femmes jeunes peuvent marquer leur supériorité sur les femmes plus âgées grâce à leur jeunesse, et leur caractère (sexuellement) attractif devient une importante source de pouvoir.

7 Conclusion

Les femmes adolescentes pauvres vivent des rôles contradictoires dans les systèmes locaux du pouvoir dans lesquels leur vie s'inscrit. Dépourvues d'indépendance économique et d'autonomie sociale, de nombreuses femmes s'engagent dans des rapports sexuels douloureux, et des relations sexuelles risquées. Tandis que les relations de genre sont ouvertes à la négociation, elles sont toujours façonnées par des facteurs sociaux et structurels hors de leur contrôle. Les jeunes femmes agissent avec pragmatisme, ce qui peut entraîner un risque accru pour leur corps et leur santé reproductive, mais en échange d'une sécurité. Ces décisions sont prises comme stratégies de survie mais elles peuvent finalement devenir des « stratégies de mort » pour les jeunes femmes (Schoepf 1998: 107, cité dans Lock and Kaufert 1998).

Les femmes adolescentes mariées et pauvres élaborent une « économie politique du corps » dans leurs négociations en matière de santé sexuelle et reproductive, souvent au détriment de leur corps et de leur santé (Petchesky 2001). Les expériences et le comportement reproductifs des femmes adolescentes vivant en milieu urbain constatés dans cette étude mettent en avant des questions d'économie politique, de racines structurelles de la pauvreté, de pouvoir et d'absence de pouvoir, de hiérarchies sociales de l'âge, de genre et de classe, et de pratiques culturelles. La santé sexuelle et reproductive des femmes adolescentes pauvres ne peut pas être séparée des conditions économiques, politiques et sociales de leur vie quotidienne. Que signifient alors les droits sexuels et reproductifs pour les femmes adolescentes mariées vivant dans les bidonvilles urbains à Dhaka ? Leur signification est différente de celle normalement impliquée dans les débats sur les droits sexuels : ils signifient une chose à perdre en

échange de droits précaires à la sécurité ; ils signifient un pouvoir de court terme intermédié par les hommes sur des femmes également pauvres mais plus âgées. Mais ils signifient rarement un contrôle de ses propres expériences sexuelles ou la capacité d'agir de façon responsable dans les intérêts de sa propre santé sexuelle.

Notes

* Cette étude (Project A 15054) a été soutenue financièrement par le Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Genève. Je souhaite remercier toutes les adolescentes mariées et leur famille pour leur temps, leur gentillesse et leur patience. Je remercie Nipu Sharmeen, assistante de recherche, pour son aide précieuse durant le travail de terrain.

1 Les maladies sont définies comme étant sociales et biologiques, définition qui se focalise sur les liens existants entre maladies et classe sociale, pauvreté, pouvoir et mauvaise santé, c'est-à-dire l'économie politique de la santé (Baer *et al.* 1997).

2 US\$1 = Taka 67 (Bangladesh).

3 Ils parlent de *prem* ou « mariage d'amour » et souvent, le couple s'enfuit et se marie sans la permission parentale ou dans certains cas un parent, une tante ou un ami de la famille les aide à se marier. Dans la majorité des cas, la famille finit par les accepter.

4 Comme il existe une forte désapprobation sociale des rapports sexuels avant le mariage, de nombreuses jeunes femmes ne rapporteront pas les expériences réelles ou les interactions sexuelles.

5 Elle était une vieille veuve et ses fils s'adonnaient à l'héroïne et c'est ainsi qu'elle gagnait sa vie.

6 La gravité de la décomposition conjugale est incertaine à cause de la stigmatisation sociale qui lui est attachée. Les quelques études disponibles indiquent que l'exode rural vers les bidonvilles urbains bouleverse le système de la famille élargie, entraînant une instabilité (Jesmin and Salway 2000).

7 Les femmes sont exclues d'une série d'emplois ouverts aux hommes. Il s'agit des emplois du secteur du transport (conducteurs de rickshaw, de petits taxis, etc.), de l'artisanat le plus qualifié (tapisserie, mosaïque), et de la majorité des emplois de l'industrie des services et du secteur du détail (dans les magasins/restaurants, hôtels, magasins d'alimentation, et les emplois de barbiers et de cuisiniers), et le travail dans certains marchés impliquant une activité nocturne (Salway *et al.* 2003).

8 Khan *et al.* (2002) a aussi noté que les rapports sexuels forcés représentent un phénomène relativement courant dans la vie conjugale. Sur 54 informatrices, 32 ont rapporté avoir connu des rapports sexuels forcés de façon régulière.

9 Dans un autre article (Rashid 2005), je me concentre sur la façon dont les femmes jeunes et plus âgées perçoivent les pertes vaginales comme entraînant

également une perte de nutriments et de calcium, et une perte de poids et ont des effets nuisibles sur le corps.

10 Pour les jeunes femmes adolescentes récemment mariées, la honte et le tabou associés aux IST signifient qu'elles se retiendront probablement de rechercher des soins et retarderont la révélation de leur situation difficile à autrui.

11 Khan *et al.* (2002) a noté que concernant l'utilisation de moyens contraceptifs, en particulier les préservatifs, ce sont les maris qui prennent la décision finale de l'utiliser ou non.

12 En bengali, *kochi* signifie littéralement très jeune, pas mûre.

Références

Afsar, Rita (2000) *RuralUrban Migration in Bangladesh. Causes, Consequences and Challenges*, Dhaka: University Press Limited

Amin, S., Diamond, Ian, Naved, Ruchira, T. and Newby, Margaret (1997) 'Transition to Adulthood for Working Girls: The Case of Bangladeshi Garment Workers', article non publié tiré de 'Adolescence and Marriage Among Female Garment Workers of Dhaka', Population Council Workshop 1997, Dhaka: BIDS (Bangladesh Institute of Development Studies)

Aziz, K.M.A. and Maloney, C. (1985) *Life Stages, Gender and Fertility in Bangladesh*, Dhaka: International Centre for Diarrhoeal Disease Research, Bangladesh (ICDDR, B)

Baer, Hans A., Singer, M. and Susser, I. (1997) 'Medical Anthropology: Central Concepts and Development', in H.A. Baer, M. Singer and I. Susser (eds), *Medical Anthropology and the World System: A Critical Perspective*, Westport, CN: Bergin & Garvey: Ch. 1

Islam, Nazrul (1996) *The Urban Poor in Bangladesh*, Dhaka: Centre for Urban Studies

Islam, N., Huda, N., Narayan, Francis B. and Rana, Pradumna B. (eds) (1997) *Addressing the Urban Poverty Agenda in Bangladesh: Critical Issues and the 1995 Survey Findings*, Dhaka: University Press Limited (pour la Banque asiatique de développement)

Jesmin, Sonia and Salway, Sarah (2000) 'Policy Arena. Marital Among the Urban Poor of Dhaka: Instability and Uncertainty', *Journal of International Development* 12: 698705

Khan, M.E., Townsend, J.W. and D'Costa, S. (2002) 'Behind Closed Doors: A Qualitative Study of Sexual Behaviour of Married Women in Bangladesh', *Culture, Health & Sexuality* 4.2: 23756

Lock, Margaret and Kaufert, Patricia, A. (1998) 'Introduction', in M. Lock and P.A. Kaufert (eds), *Pragmatic Women and Body Politics*, Cambridge: Cambridge University Press: 128

Naved, T. Ruchira, Newby, Margaret, Amin, Sajeda, and Diamond, Ian (1997) 'Female

Labor Migration and its Implications for Marriage and Childbearing in Bangladesh', article non publié tiré de 'Adolescence and Marriage Among Female Garment Workers of Dhaka', Population Council Workshop 1997, Dhaka: BIDS (Bangladesh Institute of Development Studies)

Perry, Henry (2000) *Health for All in Bangladesh. Lessons in Primary Health Care for the Twenty-First Century*, Dhaka: University Press Limited

Petchesky, R.P. (2001) 'Re-theorizing Reproductive Health and Rights in the Light of Feminist Crosscultural Research', in Carla Makhoul Obermeyer (ed.), *Cultural Perspectives on Reproductive Health*, Oxford: Oxford University Press: 277300

Rashid, S.F. (2005) 'Worried Lives, Poverty, Gender and Reproductive Health Needs of Married Adolescent Women in an Urban Slum in Dhaka, Bangladesh', article tiré d'une thèse non publiée, Université nationale australienne, Canberra, Australie

Rozario, Santi (1992) *Purity and Communal Boundaries. Women and Social Change in a Bangladeshi Village*, Australia: Allen & Unwin

Sabin, K., Rahman, M., Hawkes, S., Ahsan, K., Begum, L., El Arifeen, S. and Baqui, A.H. (1997) 'A Cross-sectional Study on the Prevalence of Sexually Transmitted Infections Among Dhaka Slum Dwellers', in S. Hawkes, F. Qadri and G.H. Rabbani (eds), ASCON VI, 6th Annual Scientific Conference: *Programme and Abstracts 1997*, Dhaka: ICDDR, B

Salway, S., Rahman, S. and Jesmin, S. (2003) 'A Profile of Women's Work Participation Among the Urban Poor of Dhaka', *World Development* 31.5: 881901

Schoepf, Brooke, G. (1998) 'Inscribing the Body Politic: Women and AIDS in Africa', in M. Lock and P.A. Kaufert (eds), *Pragmatic Women and Body Politics*, Cambridge: Cambridge University Press:

Sobo, E.J. (1997) 'Love, Jealousy, and Unsafe Sex Among Inner-City Women', in M. Singer (ed.), *The Political Economy of AIDS*, New York: Baywood Publishing Company, Inc: 75103

Stark, Norris Nancy (1993) 'Gender and Therapy Management: Reproductive Decision Making in Rural Bangladesh', Thèse de doctorat non publiée, Southern Methodist University, USA

White, Sarah, C. (1992) *Arguing with the Crocodile. Gender and Class in Bangladesh*, Dhaka: University Press Limited

Wood, G. (1998) 'Desperately Seeking Security in Dhaka Slums', *Discourse. Journal of Policy Studies* 2.2: 7787, Dhaka: Proshika

Banque mondiale et Centre d'études avancées du Bangladesh (1999) *bangladesh 2020: A Long-run Perspective Study*, Dhaka: University Press Limited

Sexualité et droits sexuels des femmes en Gambie

Isatou Touray

1 Introduction

Pourquoi les droits sexuels et spécialement les droits sexuels des femmes suscitent-ils une telle controverse, en particulier dans le contexte africain ? Dans toutes les sociétés, la sexualité des femmes est socialement et politiquement construite, et dans de nombreuses sociétés elle est également enveloppée de secrets, écartée du débat public. En Gambie, ces deux faits se rejoignent pour définir la notion de droits sexuels comme une importation étrangère, conçue pour ébranler la culture, la tradition et la dignité.

Rendant le terrain encore plus glissant, de nombreuses féministes africaines s'accordent à dire que les prescriptions « internationales » de ce qui doit être fait dans le domaine du travail en faveur des droits sexuels et des questions s'y rapportant ce qui suppose un pouvoir normatif sur la scène politique internationale ne se traduisent pas facilement dans les réalités vécues des femmes africaines. Les significations des droits sexuels et des questions entourant la sexualité doivent être fondées sur les situations réelles existantes dans différents contextes. Cet article a pour but de contribuer à ce projet en se focalisant sur des questions relatives aux droits sexuels qui se manifestent clairement dans la vie des femmes de la société gambienne, et en étudiant les détails de ces manifestations grâce à une description de la façon dont les droits sexuels ou leur négation sont vécus par les femmes gambiennes.

Il indique aussi que les questions majeures relatives aux droits sexuels ne sont cependant pas les mêmes pour toutes les femmes gambiennes, et ne restent pas non plus identiques au cours du cycle de vie d'une femme. Les questions majeures liées aux droits sexuels ne seront probablement pas les mêmes pour une jeune femme urbaine et pour une femme d'âge moyen vivant en milieu rural. Une approche analytique nuancée, fondée sur les réalités de vie de différentes femmes, et prenant en compte le fait que toutes les femmes ne sont pas identiques, est nécessaire.

Les questions de droits sexuels qui ont une résonance culturelle en Gambie incluent la polygamie, le mariage précoce, les abus sexuels, les mutilations génitales féminines, le viol conjugal/légal, l'arrêt forcé de la sexualité de l'épouse pour cause de ménopause, le trafic de femmes et le lesbianisme. La première partie de cet article décrit le contexte socioreligieux qui encadre les luttes en faveur des droits sexuels, en précisant que ce contexte n'est ni homogène ni immuable, et qu'il offre des espaces de contestations utilisés de façons diverses par des féministes africaines. Les sections suivantes étudient ensuite chaque sujet tour à tour, soulignant les façons dont la sexualité est construite et vécue à différents moments de la vie des femmes appartenant à différents groupes. L'article et les perspectives qu'il présente s'inspirent de l'activisme au niveau communautaire que j'ai mené avec mes collègues en Gambie, en travaillant avec des femmes et des filles pauvres et dénuées de pouvoir dont les rôles et les positions limitent la sexualité et les droits sexuels. Je me fonde sur le témoignage de quelques-unes de ces femmes, qui ont confié leurs expériences au cours d'ateliers organisés par mon organisation, GAMCOTRAP (Comité gambien sur les pratiques traditionnelles).

2 Le cadre socioreligieux et le discours sur la sexualité

L'Islam a été et reste influent dans la construction des expériences vécues dans le domaine de la sexualité en Gambie. La loi musulmane sur le statut personnel règlemente les questions d'héritage, de mariage, de garde, de divorce, de veuvage, de sexe et d'autonomie sexuelle des femmes musulmanes. Les constructions actuelles de la « tradition » dans l'Islam définissent tout ce qui se rapporte au sexe et à la sexualité dans le cadre du mariage dans toutes ses modalités, et tout ce qui se rapporte au désir et au plaisir sexuels dans le cadre des relations hétérosexuelles en tant que pratique normative.

Pourtant, historiquement, différentes écoles de pensée dans l'Islam ont proposé différentes constructions de la sexualité des femmes. L'érudition islamique classique et médiévale, comme les travaux de Al Ghazali et des soufis, ont souligné les dimensions érotiques de la sexualité dans l'Islam. Les interprétations contemporaines dominantes trouvent leur origine dans une ère durant laquelle la société musulmane devenait plus politisée et limitée, tout comme les notions occidentales contemporaines de la sexualité trouvent leur origine dans une culture victorienne qui s'efforçait d'organiser le sexe et la sexualité dans le cadre de l'Eglise. Les discours post-modernes de la sexualité ont remis en cause certaines des interprétations restreintes de l'Islam, pour revendiquer quelques pratiques anciennes. Les féministes et les progressistes musulmans impliqués dans *ljthihad* (le processus d'extraction des règles) ont mené un processus d'analyse de la sexualité, en particulier de la sexualité des femmes. Au cours de ce processus, ils ont créé des espaces dans lesquels les femmes de toute sorte commencent à la fois à interroger l'apparence monolithique des interprétations conservatrices, et à étudier la signification des droits sexuels des femmes dans différents contextes en Afrique (Ilkharacan, 2002 ; Imam, 2005 ; GAMCOTRAP, 2003).

3 Constructions de la sexualité et négations des droits sexuels

Le cadre socioreligieux musulman conservateur constitue un facteur puissant dans la construction des notions de sexualité, et par conséquent des droits sexuels en Gambie, mais il n'est pas le seul. Les notions de tradition, de culture, de famille, de communauté et d'opportunité économique entrent toutes en jeu. Les sections suivantes décrivent certaines des façons dont la sexualité est construite, les problèmes qui la caractérisent dans la vie réelle, et les conséquences des violations des droits sexuels à différents moments de la vie des femmes.

3.1 Etre née fille

Le sexe du nouveau né influence fortement le paysage des droits sexuels de l'enfant et de la mère. Tandis que les filles subissent très tôt une discrimination en termes d'éducation et de socialisation/sexualisation, les options sexuelles de leur mère sont également limitées par le sexe des nouveaux-nés.

Bien que les filles et les garçons soient bienvenus dans les foyers gambiens, il existe un fort désir d'avoir plus de garçons que de filles. Les femmes ont des grossesses « supplémentaires » dans l'espoir de répondre à ce désir. L'incapacité à répondre à ce désir entraîne un risque de négligence du mari et d'abus domestiques. Sarjo explique ses difficultés :

« Je ne suis plus la femme favorite parce que je n'ai que des filles et mes belles-sœurs me rappellent sans cesse que j'ai été amenée dans la famille pour leur donner un héritier. Je dois supporter une violence verbale de la part de mon mari, de ma belle-mère et de mes belles-sœurs. J'aimerais tant avoir un garçon. »

Les conceptions religieuses et culturelles du garçon, (futur) chef de famille qui perpétuera le lignage familial, affectent les enfants des deux sexes. Les garçons sont socialement et matériellement privilégiés, tandis que la discrimination des filles a des conséquences à la fois psychologiques et économiques. De nombreuses filles internalisent ce désavantage, ce qui affecte leur sentiment de dignité et d'intégrité individuelles et par conséquent leur sexualité tout au long de leur vie. Dans le même temps, les opportunités matérielles comme l'éducation, les compétences et autres ressources disponibles dans le foyer leur sont refusées, au profit des garçons.

Fatou a affirmé :

Mon mari dépense tout son argent dans l'éducation de Modou pour lui permettre d'aller à l'étranger afin qu'il puisse nous apporter une sécurité, car il est l'aîné. Après lui, les cadets, Abdou, Marlick et Alieu suivront. Kumba se mariera et vivra dans une autre ferme où elle sera prise en charge.

La déscolarisation des filles, comme Kumba, visant à les préparer au mariage, est extrêmement courante dans les zones rurales, en particulier lorsqu'il s'agit de l'éducation secondaire. Cette pratique a un effet insidieux sur les droits sexuels, car sans éducation il est encore plus difficile de résister aux abus sexuels et autres formes d'abus.

3.2 Mutilation génitale féminine (MGF)

Des statistiques provenant de différentes sources en Gambie ont indiqué que plus de 80 à 90 pour cent des femmes gambiennes sont circoncises. Une étude récente réalisée par le Medical Research Council (MRC) en Gambie a corroboré ces données en constatant une prévalence de 97 pour cent chez les personnes examinées. L'étude a montré que sur 1 157 femmes ayant acceptées de passer un examen gynécologique, 58 pour cent montraient des signes de mutilation sexuelle. L'étude a aussi révélé un niveau élevé de correspondance (97 pour cent) entre l'état d'excision déclaré et les résultats des examens (Morison *et al.* 2001: 643). Les enfants des groupes ethniques pratiquants étaient particulièrement vulnérables.

La pratique des MGF prend deux formes : l'enlèvement du clitoris uniquement (clitoridectomie) ou l'enlèvement du clitoris et des petites lèvres (excision). La loi gambienne ne protège pas les filles contre ces deux pratiques, et la volonté politique de stopper ces pratiques est ambivalente car cette pratique est considérée comme un symbole important de « culture ». Bien que certaines familles répondent à l'appel demandant l'arrêt de cette pratique, la plupart d'entre elles n'en tiennent pas compte, et les pressions de la famille élargie l'emportent souvent sur les efforts des familles nucléaires visant à stopper les MGF. La Gambie a connu deux affaires de MGF portées devant les tribunaux, l'une ayant été rejetée car il n'existe aucune loi protégeant les personnes qui ne veulent pas circoncire leurs enfants.

Cependant, nous avons assisté à quelques avancées. Des preuves scientifiques sur les effets des MGF sur la santé, spécifiques à la Gambie, peuvent renforcer le rôle des organisations de droits des femmes comme GAMCOTRAP dans le plaidoyer contre cette pratique car elles sont souvent confrontées à des demandes de preuves propres au pays. L'étude récente du MRC a révélé que les femmes qui ont subi des « mutilations génitales féminines » présentaient une prévalence significativement plus élevée de vaginose bactérienne, et une prévalence substantiellement plus élevée de herpes simplex de type 2 (HSV2) ; indiquant que les femmes « mutilées » (ou les femmes soumises à la pratique de la *mutilation* génitale) présentent un risque d'infection par le VIH plus élevé (Morison *et al.* 2001: 643). Cependant, l'étude restait ambivalente sur la relation entre MGF et morbidité à long terme et des recherches supplémentaires sont urgentes, en particulier sur les implications différentielles de chaque type de MGF.

Cependant, des études comme celles-ci tendent à ne pas intégrer les points de vue d'une approche basée sur les droits. La collecte de preuves scientifiques culturellement sensibles sur les MGF en Gambie requiert une sensibilité culturelle qui fera défaut au MRC tant que ses chercheurs n'incluront pas des docteurs et des infirmières enracinés dans la culture étudiée. Etant donnée la culture du silence qui pèse sur la sexualité en général et les MGF en particulier, il est difficile de concevoir comment de telles études, menées dans des hôpitaux, peuvent capturer toutes les preuves pertinentes relatives à la santé sexuelle des femmes. Elles ne révéleront probablement pas ses dimensions érotiques.

GAMCOTRAP a rassemblé au fil du temps des témoignages et des histoires de femmes et d'hommes qui nous ont confié certains effets des MGF d'un point de vue sexuel. La majorité de nos répondants ont rapporté vivre des rapports sexuels secs et douloureux. Une étude serait nécessaire pour savoir si ces rapports sexuels secs ou douloureux sont associés aux MGF ou non. Les répondants ont également révélé qu'ils ne pratiquaient pas de préjudices. L'approche basée sur les droits offre une possibilité d'amener ces questions plus loin et de formuler le rôle des MGF dans la négation de l'épanouissement sexuel.

GAMCOTRAP a aussi travaillé au niveau législatif pour s'attaquer aux MGF. Au cours des affaires judiciaires récentes, l'organisation a commencé à travailler étroitement avec les personnes impliquées et à amorcer un dialogue constructif entre les personnes chargées de pratiquer l'opération, les sages-femmes traditionnelles et l'organisation sur la façon de travailler ensemble pour mettre fin aux MGF.

3.3 Les « années reproductives »

Le mariage précoce

Il n'existe pas d'âge minimum légal au mariage selon le droit coutumier, et la « jeunesse » varie de 13 à 30 ans selon les différents contextes juridiques, rendant les jeunes filles directement vulnérables aux abus. De nombreuses filles sont encore soumises au mariage précoce, ce qui réduit leurs chances de réaliser leurs opportunités de vie et de développer leur individualité.

Les acteurs du mariage précoce persuadent les parents de déscolariser leurs filles avant le mariage, prétendant que c'est la décision la plus honorable et la plus digne. La peur

d'une grossesse non désirée est aussi un argument fréquent en faveur des mariages précoces, bien que la satisfaction sexuelle précoce masculine soit rarement questionnée. Les tendances observées par nos initiatives au niveau des communautés indiquent que le plus souvent ce sont des hommes âgés qui sont impliqués dans des mariages précoces et qu'ils ne sont pas intéressés par l'éducation de la fille. Les mères semblent, elles, répondre à la demande visant à prolonger l'éducation des filles et prennent davantage de responsabilité pour garantir la continuation de la scolarité de leurs filles.

Un mariage précoce est peut-être honorable mais rien ne garantit qu'il durera toujours. Il est très facile pour les musulmans de divorcer dans le contexte gambien. Les lois protégeant les droits des femmes en cas de divorce sont rarement appliquées. Les filles, qui sont déscolarisées pour pouvoir se marier à un jeune âge, souffrent parfois de divorce pour des raisons très minces. La prévalence du mariage précoce a aussi pour conséquence l'abandon par les maris des épouses plus âgées en faveur des plus jeunes, qui seront aussi un jour abandonnées à leur tour pour une épouse plus jeune, et ainsi le cercle vicieux des abus se perpétue.

Le mariage précoce présente aussi ses propres problèmes. Les jeunes filles, du fait de leur jeunesse, sont incapables de négocier les rapports sexuels ou de décider du nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient avoir. Le manque d'éducation contribue aussi au cercle vicieux de l'ignorance et au manque de connaissances sur leurs propres droits. Le mariage avec des hommes plus âgés peut aussi être sexuellement frustrant pour les jeunes filles, qui peuvent alors rechercher des solutions alternatives risquées. Comme l'explique Fatou :

« Lorsque ces filles sont déscolarisées et mariées à ces hommes âgés, elles finissent par rechercher des hommes plus forts, ce qui entraîne des grossesses non désirées. Parfois leur mari divorce et elles doivent alors faire face à la responsabilité de se débrouiller seule avec leurs bébés. »

Polygamie/polygynie

Selon les érudits musulmans, la polygamie est un privilège inscrit dans le Coran réservé aux hommes qui sont qualifiés pour la pratiquer ; les restrictions et les conditionnalités étant très strictes, il est très difficile pour la majorité des hommes d'être qualifiée. La pratique est fortement restreinte dans de nombreux Etats musulmans où les préceptes et les principes coraniques de la polygamie, qui protègent les droits des femmes et des enfants de ces mariages polygames sont reconnus. La capacité de traiter les co-épouses équitablement est une condition préalable stricte à la pratique, selon les versets du Coran :

« ...il vous est permis de vous marier, à deux, trois ou quatre femmes ! Si vous craignez de manquer d'impartialité envers elles, prenez une seule femme...c'est plus sûr pour ne pas être inique. »

« ...Vous ne pourrez jamais être équitables entre vos femmes, même si vous le désirez ardemment. » (Coran, Ch. 4: 129)

Le droit d'épouser plusieurs femmes est pourtant fortement revendiqué par les hommes

gambiens, quelque soit leur origine sociale ou leur capacité à les traiter de manière « parfaitement équitable ». Une opinion généralement acceptée par les hommes est simplement que « l'Islam me donne le droit d'avoir jusqu'à quatre femmes » (GAMCOTRAP, 2003: 58). Les discours religieux sur la polygynie mettent en avant la pratique comme un droit divin accordé aux hommes, en expédiant les conditions préalables qui sont supposées la gouverner. Les femmes sont rarement informées de ces conditions préalables.

Les femmes acceptent des mariages polygynes pour des raisons diverses incluant la peur de ne pas se marier, éviter la stigmatisation sociale dans une société où le mariage est une norme, et la peur d'avoir des enfants en dehors des liens du mariage. La sexualité des femmes a été construite de façon à ce que les notions de la femme idéale ou même d'une femme à peine socialement acceptable - servent les intérêts des hommes. Penda montre comment ces notions ont le pouvoir d'inciter des femmes à se marier même en l'absence de besoins économiques ou émotionnels :

« Je n'ai pas besoin qu'un homme s'occupe de moi car j'ai un emploi et je peux subvenir à mes besoins. Etant éduquée, je trouve qu'il est difficile de trouver un homme avec qui vivre. Je me demande toujours si j'ai besoin d'un mari pour me réaliser. La réponse à cette question est toujours négative. Mais je ne sais pas quelle sera la réaction de ma famille si je décidai d'avoir un enfant en dehors des liens du mariage. Tout ce que je veux, c'est un enfant et c'est pourquoi je traverse cet enfer. »

De même, les femmes premières épouses d'un homme qui se retrouvent ensuite dans des arrangements polygynes, choisissent de rester car elles considèrent le droit des hommes à avoir plusieurs femmes comme étant un droit divin, et pour éviter de compromettre les intérêts des enfants. Penda s'est plaint :

« Je suis dans cette situation car mon mari a le droit d'avoir plusieurs femmes. De nombreuses femmes ne pourraient pas se marier si les hommes n'épousaient qu'une seule femme. Je sais qu'il ne peut pas nous apporter tout ce dont nous avons besoin, et parfois nous devons nous débrouiller toutes seules pour le nourrir et nourrir les enfants. C'est notre foi. »

L'histoire de Penda traduit une situation courante chez les femmes rurales et urbaines en Gambie.

Les mariages polygynes ont des conséquences à la fois sur les droits sexuels des femmes et sur leur sécurité économique. Les premières épouses sont souvent alors sexuellement, émotionnellement et économiquement négligées. Aminata a déclaré :

« J'aimerais que Dieu descende voir ce qui nous arrive dans une telle relation, je n'ai plus de rapports sexuels depuis un an car mon mari a une nouvelle femme plus jeune avec qui il passe la majeure partie de son temps. Lorsque je me plains, il dit qu'elle a besoin de plus d'attention, je suis affamée et je ne peux rien dire à ma famille. Mes enfants sont jeunes et je ne peux pas sortir de ce mariage car c'est son droit. »

Les droits sexuels dans un ménage polygyne sont grandement déterminés par l'époux et les femmes doivent négocier ou renoncer à leurs droits lorsqu'ils sont violés. Le fait qu'une femme demande des rapports sexuels à son époux est jugé anormal. Nos

activités de proximité ont révélé que de nombreuses femmes sont sexuellement abandonnées, en particulier celles qui s'approchent de la ménopause ou qui sont ménopausées. Dans les discussions de groupe, toutes les femmes étaient d'accord pour affirmer que la ménopause n'affectait pas leur capacité sexuelle. Fatou a expliqué que lorsque c'était son tour de dormir avec son mari, il l'ignorait. Dans la soirée, elle a vu Modou (son mari) entrer dans la chambre de Haddy (l'épouse plus jeune) et elle ne l'a plus revu. Fatou, comme de nombreuses femmes dans des situations similaires, ne peut pas expliquer ce qu'elle ressent ou s'en plaindre car admettre un manque sexuel est tabou pour les femmes - un tabou qui manifestement ne s'applique pas aux hommes.

Le statut des enfants nés d'un même homme et de différentes mères dans des arrangements polygynes dépend souvent du « statut » de leur mère par rapport aux autres membres du foyer, et le statut sexuel de la mère vis-à-vis du mari est un déterminant majeur. La responsabilité des enfants est dans une large mesure matrifocale entraînant de plus en plus la présence de plusieurs foyers dirigés par des femmes au sein du foyer patriarcal dans les arrangements polygynes.

Une approche basée sur les droits peut être utile dans cette situation de polygynie normative, les femmes étant souvent accusées de perpétrer ce système en acceptant des mariages polygynes. Si les femmes comprenaient leurs droits sociaux, sexuels et religieux, elles seraient plus à même de prendre une décision informée et de négocier cette décision.

Abus sexuels

Les abus sexuels incluent les viols, les agressions, les brutalités, le harcèlement sexuel et l'inceste. L'abus est commis par une personne jugée détentrice d'un pouvoir sur une autre personne et se produit à la maison, à l'école, au travail, ou dans un lieu public. Les auteurs de ces abus peuvent être des membres de la famille, des superviseurs, des enseignants, des dirigeants communautaires ou des inconnus. Puisque l'abus sexuel repose sur une exploitation du pouvoir, les jeunes personnes en particulier les filles courent un plus grand risque, et les violations peuvent avoir des conséquences durables sur leur santé et sur leurs droits sexuels et reproductifs. L'abus sexuel affecte également la dignité et l'intégrité des femmes et des filles.

Dans le contexte gambien, certains des faits mentionnés ci-dessus ne sont tout simplement pas reconnus comme étant des abus sexuels. Par exemple, les agressions, les brutalités et le harcèlement sont parfois considérés comme normaux dans un contexte de mariage. Dans la jurisprudence musulmane, ils sont dans une certaine mesure approuvés au sein des relations conjugales (Imam, 2005 ; GAMCOTRAP, 2003). Ce domaine a constitué une zone de conflit entre les universitaires féministes et les érudits musulmans conservateurs.

Les victimes d'abus sexuels ne peuvent pas négocier les rapports sexuels car elles sont dénuées de pouvoir. Les conséquences de cette absence de pouvoir peuvent prendre la forme de grossesses non désirées, d'infections sexuellement transmissibles, de blessures physiques et de traumatismes. Les études montrent aussi que la probabilité d'adopter un comportement sexuel très risqué est plus élevée pour les jeunes personnes victimes d'abus sexuels que pour celles qui n'ont pas été abusées. Dans le même temps, la stigmatisation qui touche les victimes de viol les empêche de les signaler.

Des viols sont commis presque tous les jours sans qu'ils soient dénoncés. Lorsqu'ils sont signalés, les familles suivent rarement le processus jusqu'à son terme à cause de la stigmatisation associée au viol et du processus juridique long et difficile. Lorsque l'abus sexuel est commis pas des membres de la famille proche, la question est rarement portée sur la place publique. Les membres de la famille proche considèrent cela comme une source de honte, s'enfermant dans une culture du silence qui perpétue la pratique. Awa a raconté :

« Je ne veux pas citer de noms car nous sommes dans un atelier, mais les questions que nous abordons ici se produisent tous les jours, et les coupables sont des parents très proches vivant dans la communauté. Nous ne voulons jamais en parler mais ces problèmes affectent notre vie. »

Viol conjugal

Le viol conjugal, aussi appelé viol légal dans le jargon juridique, se produit lorsqu'un mari force sa femme à avoir des relations sexuelles contre son gré. En Gambie, comme dans d'autres lieux, l'épouse est la propriété du mari et doit respecter les droits conjugaux. Le viol conjugal est rarement dénoncé, et de nombreuses femmes ne le perçoivent même pas comme un viol. Les discussions sur le viol conjugal sont taboues chez les hommes. La religion est souvent citée pour justifier les droits absolus d'un homme à avoir des relations sexuelles avec sa femme à chaque fois qu'il le désire. Selon une étude réalisée par GAMCOTRAP :

Les hommes musulmans ne pensent pas qu'un mari peut être coupable de viol sur sa femme. Selon eux, Allah leur donne le droit d'avoir des relations sexuelles avec leur épouse quand et comme ils le souhaitent. Ils ont cité les versets 223 du chapitre 2 du Coran comme faisant autorité : « Vos épouses sont pour vous un champ de labour, allez à votre champ comme et quand vous le voulez... » (GAMCOTRAP, 2003).

Refuser un rapport sexuel à son mari peut entraîner des conséquences sévères pour la femme. Ce refus peut entraîner une violence domestique, ou être utilisé pour justifier un divorce au motif que « *aka fang balingna leh* » (elle refuse d'avoir un rapport sexuel avec moi). D'une façon significative, il peut aussi être utilisé comme justification pour épouser une autre femme. Face à ces sanctions, il est compréhensible que de nombreuses femmes aient du mal à saisir le concept de viol conjugal. Les femmes de notre groupe de discussions ont cependant reconnu que le viol conjugal était une réalité et qu'elles avaient été battues pour avoir refusé un rapport sexuel.

Le lesbianisme

Le lesbianisme est tabou en Gambie, et beaucoup pense qu'il n'existe pas. Il n'est pas reconnu par la société et est jugé comme une relation sociale inacceptable. On le considère comme une pratique d'une culture étrangère effectuée par des personnes psychologiquement et spirituellement perdues. Des relations lesbiennes existent cependant entre femmes en Gambie, mais elles sont gardées secrètes par peur du rejet social. Le lesbianisme en Gambie est historiquement associé à des familles composées de femmes puissantes. Davantage de recherche est nécessaire pour cerner à quel point les relations sociales alternatives représentent une expression de résistance dans la

société gambienne fortement patriarcale, et à quel point ces relations fournissent un espace aux femmes d'expression de leur sexualité et de contrôle de leur corps.

Le trafic de femmes

La Gambie est connue pour cette forme d'abus au niveau national, régional et international. Une étude réalisée par le Department of Social Welfare (ministère des affaires sociales) et l'UNICEF a indiqué que des femmes étaient bernées par une perspective d'emplois bien payés à l'étranger pour être finalement forcées à intégrer l'industrie du sexe. La Gambie est un point d'entrée utilisé par un réseau d'acteurs dans la sous-région, mais très peu d'informations sont disponibles sur les femmes en Gambie victimes de ce trafic. Il est difficile pour elles de confier leur expérience du fait de la stigmatisation, et très peu de travail de proximité a été réalisé à ce sujet. Beaucoup de travail reste à faire pour localiser et soutenir ces femmes.

3.4 Ménopause : retraite sexuelle forcée

La ménopause rend de nombreuses femmes vulnérables à une autre forme de violation des droits sexuels : celui de la négligence sexuelle et économique de la part des maris. De nombreuses femmes participant à notre recherche de terrain pensent que le moment de la ménopause signifie la fin de l'épanouissement sexuel, et que cela constitue une injustice. La majorité des femmes pensait que la ménopause n'affectait pas la capacité sexuelle et n'appréciait pas le fait d'être reléguées.

Ce ressentiment provenait en partie des conséquences sociales et économiques de la « retraite sexuelle », et en partie de sentiments continus d'insatisfaction sexuelle. Certains hommes utilisent la ménopause de leur épouse comme opportunité pour rechercher une femme plus jeune. Le mariage avec une autre femme signifie souvent une négligence économique et sexuelle à l'égard de la première femme. Les femmes comprennent que leur sexualité est étroitement liée à leur statut et que les rapports sexuels avec leur mari représentent un des mécanismes leur garantissant les droits et les privilèges du foyer. La perte de ces droits causée par une forte association entre ménopause et arrêt des rapports sexuels est intensément ressentie.

Nos groupes de discussions avec des hommes sur la sexualité ont révélé que les hommes âgés n'avaient plus la capacité de satisfaire sexuellement leurs épouses. La majorité ont exprimé leur incapacité à maintenir une érection durant les rapports sexuels prolongés, et pensaient alors qu'ils perdaient le contrôle sur la femme et leur pouvoir. Les femmes plus jeunes sont vues comme une solution à ce problème : le fait de se marier à une fille inexpérimentée peut au moins permettre de masquer leur insuffisance sexuelle. D'autres hommes pensaient qu'une femme plus jeune revitaliserait leurs sentiments sexuels.

D'un autre côté, la ménopause marque pour les femmes une transition vers une période durant laquelle elles peuvent avoir des rapports sexuels sans avoir peur des grossesses non désirées. Les changements hormonaux se produisant durant la ménopause sont normaux et peuvent parfois nécessiter une aide au contexte dans lequel l'activité sexuelle se déroule. Les femmes gambiennes sont connues pour utiliser des aphrodisiaques traditionnels « *nyefala tedah* » (« tu ferais mieux d'aller au lit ») - un encens local préparé pour créer une ambiance romantique et sexuelle qui paraît-il excite les hommes et les

femmes ainsi que d'autres méthodes pour stimuler leur mari. L'utilisation de *nyefala tedah* constitue aussi une méthode permettant aux femmes de communiquer l'envie d'un rapport sexuel ; de revendiquer les droits conjugaux auprès de leur mari. Ces méthodes peuvent être et sont utilisées par les femmes ménopausées pour continuer à affirmer leur statut sexuel et économique, mais de nombreuses femmes pensent que néanmoins la retraite sexuelle est imposée de manière injuste.

4 Conclusions

Cet article a tenté de situer les questions de droits sexuels dans le contexte culturel de la Gambie, en attirant l'attention sur des pratiques culturelles variées problématisées à partir des perspectives des femmes. Il indique que la sexualité est puissamment organisée par une diversité d'acteurs, à l'exception des femmes qui ne sont pas autorisées à décider de leur sexualité, et qu'il s'agit là du contexte dans lequel les droits sexuels sont définis et violés.

Les attentes culturelles, lorsqu'elles sont soutenues par un cadre religieux et politique conservateur, l'emportent largement sur la capacité des individus à les remettre en cause. Des pratiques culturelles variées ont été impliquées dans les violations des droits sexuels des femmes et tolérées par un cadre législatif absent ou inadéquat pour les traiter. La religion est également utilisée pour imposer la sexualité des femmes, structurant leur vulnérabilité aux violations des droits sexuels.

Davantage de recherche est nécessaire pour rassembler des informations culturellement pertinentes sur la nature et les significations des droits sexuels et de leur violation en Gambie. Il est urgent que les agences, les institutions et les individus se réunissent pour partager les informations et travailler à clarifier cet aspect fondamental et déterminant de l'expérience humaine.

Références

GAMCOTRAP (2003) 'Gambia Women Law and Customary Practice', mimeo, Banjul: Gambian Committee on Traditional Practices

Ilkharacan, Pinar (2002) 'Women, Sexuality and Social Change in the Middle East and the Maghreb', *Social Research*, Fall 69.3: 75479

Imam, Ayesha (2005) *Recovering Women's Reproductive Rights: Classical Muslim Scholars Vs Contemporary Fundamentalists*, Santa Cruz: University of Santa Cruz, California

Morison, L., Scherf, C., Ekpo, G., Paine, K., West, B., Coleman, R. and Walraven, G. (2001) 'The Longterm Reproductive Health Consequences of Female Genital Cutting in Rural Gambia: A Community Based Survey', *Tropical Medicine and International Health* 6.8: 64353

Le sexe et les droits de l'homme

Alan Greig

1 Introduction

Cet article explore le sujet des droits sexuels et les revendications portant sur ces droits telles qu'elles sont énoncées par et pour les hommes. Il considère les différents fondements de ces revendications, qui vont de l'expérience de l'oppression sexuelle que connaissent certains hommes à l'expérience d'autres hommes au niveau de leur socialisation de genre. L'article aborde les questions de pouvoir et de privilège, qui se cachent souvent derrière ces revendications et appelle à un discours des « hommes et des droits sexuels » qui prenne en compte à la fois les normes de genre et les hiérarchies sexuelles. Le concept d'obligation de rendre compte, essentiel à cet appel, et qui est à la fois personnel et politique ; l'obligation de rendre compte des personnes chargées de promouvoir et de protéger les droits sexuels de tous les détenteurs de droits, hommes et femmes ; et l'obligation de rendre compte personnelle des hommes en rapport avec les façons dont leur privilège de genre servent à nier les droits sexuels d'autrui. Ma compréhension de ces questions naît de mon travail au cours des 20 dernières années sur le VIH/Sida, le genre et la violence, principalement en tant que consultant indépendant travaillant pour des organisations à but non lucratif pour soutenir leur travail dans le Sud et en tant qu'activiste sur des questions de masculinité, de violence et de justice sociale aux Etats-Unis.

2 Responsabilités masculines ?

Les droits sexuels constituent un élément fondamental des droits humains. Ils incluent le droit à vivre une sexualité agréable, essentielle en soi, et qui est, en même temps, un véhicule fondamental de communication et d'amour entre les personnes. Les droits sexuels incluent le droit à la liberté et à l'autonomie dans l'exercice responsable de sa sexualité. (HERA 1999)

La lutte pour inclure le sexe et la sexualité dans le langage et les instruments des accords internationaux sur les droits humains continue à ce jour.

En dépit de l'universalité qui est, par définition, centrale à ces accords, la lutte concrète en faveur des droits sexuels se déroule largement sur le terrain de l'égalité de genre. Il s'agit d'une lutte en faveur des droits sexuels des femmes face à l'oppression de genre et l'oppression sexuelle que les hommes leur infligent.

La brève histoire de cette lutte commence à la Conférence sur les droits humains organisée à Vienne en 1993 au cours de laquelle, pour la première fois dans l'arène internationale, une attention était accordée aux femmes en tant que sujets des droits humains et aux corps des femmes en tant qu'objets de violations des droits humains. Ce travail a posé les fondements des discours ultérieurs sur les droits sexuels et reproductifs développés durant les conférences pionnières du Caire et de Beijing, respectivement en 1994 et en 1995.

Non seulement les déclarations produites au Caire et à Beijing caractérisent les droits sexuels en termes de contrôle des femmes sur leurs vies sexuelles, mais les droits des femmes sont aussi mis en parallèle avec les responsabilités sexuelles des hommes à respecter ces droits.

Etant donnée cette analyse de genre, quelle peut-être la relation entre les hommes et les revendications des droits sexuels dont l'objectif est de changer radicalement les arrangements sociaux et sexuels du pouvoir qui leur est conféré ? Après tout, comme l'a noté Connell (1995) : « Un ordre de genre où les hommes dominent les femmes ne peut pas éviter de considérer les hommes comme un groupe d'intérêt sur la défensive, et les femmes comme un groupe d'intérêt en faveur du changement. » Quel sens y'a-t-il à parler « d'hommes » comme d'une catégorie singulière, intérieurement cohérente, lorsque ce que ce groupe extrêmement hétérogène appelé « hommes » partage fondamentalement est ce que Connell appelle le « dividende patriarcal », le privilège qui est accordé avec le simple fait d'être homme ? Car, en dépit de trois décennies ou plus de luttes féministes et de mouvements des femmes, et malgré tous les avantages acquis en termes d'égalité de genre, le monde reste, à plus d'un titre, un « monde de l'homme ». Ceci étant dit, quel intérêt peuvent porter les hommes à la révolution sociale et sexuelle proposée par les défenseurs des droits sexuels ?

3 L'oppression sexuelle de (certains) hommes

La première réponse à cette question est d'élaborer une analyse de genre plus complexe et moins hétérosexiste pour prendre en compte les questions des droits sexuels des hommes et reconnaître que certains droits sexuels des hommes sont violés depuis longtemps. Ces hommes qui « trahissent » leur genre par leur représentation féminine et/ou leurs relations sexuelles avec d'autres hommes sont particulièrement vulnérables à ces violations. Cette violence est utilisée pour contrôler la frontière de genre entre hommes et femmes et l'ordre hétérosexuel qui autorise les relations sexuelles entre genres différents et interdit les relations sexuelles au sein d'un même genre.

En punissant ceux qui enfreignent les « règles » de genre qui dictent les modes de comportement supposés d'un homme, cette violence sert d'avertissement à tous les hommes pour qu'ils obéissent aux « règles ». Une recherche sur les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) au Cambodge a constaté que la violence est courante, en particulier envers les hommes qui ont une présentation de genre féminine (les *sray sros*, qui seraient appelés « transgenre » dans les pays du Nord économique) :

de nombreux '*sray sros*' subissent une discrimination prenant la forme de violence verbale, d'harcèlement, de violence physique comme des coups de poings, des coups de pied, des rapports sexuels sous la contrainte, et des cas occasionnels de viol. Ils ont, par conséquent, tendance à cacher leur orientation et leurs pratiques sexuelles, il est donc difficile de les atteindre et de les éduquer. (KHANA 2003)

La conséquence d'une telle violence, que la citation ci-dessus énonce clairement, est que ces hommes sont tenus à l'écart, loin des services de santé sexuelle et des informations dont ils ont besoin, et sont poussés vers un comportement sexuel dissimulé et hâtif qui rend plus difficiles des relations sexuelles à moindre risque, sans parler des relations affectueuses. La violence qui cible ces hommes est courante et institutionnelle, et aussi interpersonnelle. Les HSH souffrent beaucoup de la violence policière et de celle commise par d'autres hommes occupant un poste d'autorité. Les groupes de défense des droits humains, comme Amnesty International, ont reçu de nombreuses allégations de torture et de mauvais traitement en détention, indiquant un risque élevé dans les postes de police, spécialement au cours de la période initiale de détention. Une recherche réalisée par Human Rights Watch au Bangladesh a constaté que cette violence policière

et celle commise par des *mastans* (gangsters employés par des partis politiques) est courante :

de nombreux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes ont fait part de leur témoignage à Human Rights Watch et ont rapporté avoir été victimes de viol, de viol collectif et avoir été frappés fréquemment par la police et par les *mastans*... Des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes ont aussi rapporté qu'ils étaient régulièrement la cible d'extorsion par la police et par les *mastans*... Les travailleurs du sexe ont rapporté que la police et les *mastans* extorquaient aussi de l'argent à leurs clients. L'extorsion d'argent aux clients peut aussi mettre les hommes vendant du sexe dans une situation dangereuse. (Human Rights Watch 2003)

De nombreux pays maintiennent des lois qui interdisent ou qui régulent l'activité sexuelle entre adultes consentants du même sexe. Ces lois sont souvent appelées lois sur la sodomie, et sont toujours en vigueur dans au moins 70 pays. Ces lois vont de la régulation d'actes sexuels spécifiques (comme le rapport sexuel anal) à des injonctions générales sur le comportement « anti-social » ou « immoral ». Quel que soit leur contenu exact, ces lois sont utilisées par la police pour arrêter et harceler des hommes gays, des lesbiennes, des bisexuel(le)s et des personnes transgenres et constituent une grave violation des droits humains, incluant le droit au respect de la vie privée, à l'absence de discrimination et à la liberté d'expression et d'association. La violence des lois étatiques et des institutions est renforcée par la violence de la communauté, allant de la discrimination aux agressions par des pairs, des collègues et des membres de la famille. Les personnes qui, par leurs désirs et pratiques sexuels et/ou leur « présentation » de genre, enfreignent les normes de genre et de sexualité font face à certaines des formes les plus sévères de stigmatisation et de désapprobation sociales.

Il est important d'élargir notre analyse de genre, pour comprendre que la violence que subissent des hommes « queer » est fondée sur le genre. La violence dont ils sont victimes se base sur leur place dans l'ordre de genre fondé sur la logique suprématiste masculine selon laquelle les relations sociales sont fondamentalement hiérarchiques. Cet ordre insiste non seulement sur les hiérarchies hommes-femmes mais aussi sur les hiérarchies entre hommes basées sur leur statut de genre, c'est-à-dire sur leur degré de conformité aux normes de masculinité et d'hétérosexualité prévalentes. La violence maintient la hiérarchie en gardant les hommes qui ne sont pas « des vrais hommes » à leur place.

4 La violence faite aux hommes

Mais qu'en est-il des hommes qui semblent être, ou qui s'efforcent d'être, « de vrais hommes » ? Que peut-on dire de leurs droits sexuels ? La demande la plus élémentaire des défenseurs des droits sexuels est, probablement, la liberté pour tous de vivre sa sexualité sans coercition. Mais l'expérience qu'ont les hommes de la coercition dans leur vie sexuelle, sans considération de leur orientation ou identité sexuelle, est souvent ignorée. Sur la base d'interviews de plus de 8 000 hommes âgés de 18 ans et plus, l'étude nationale du gouvernement américain sur la violence faite aux femmes a estimé que 92 748 hommes ont été violés en 1995, s'ajoutant aux 302 091 femmes violées cette même année (Tjaden and Thoennes 2006). Ce chiffre est sûrement une sous-estimation car les hommes des établissements pénitentiaires n'étaient pas inclus dans l'étude, et selon d'autres données, la prévalence du viol de prisonniers est significative, au moins dans le

contexte américain. Des informations générales de la Prison Rape Elimination Act (loi sur l'élimination du viol en prison) des Etats-Unis, signée par le président Bush en 2003, ont estimé qu'au moins 13 pour cent des prisonniers américains avaient été sexuellement agressés en prison. En se basant sur des informations générales au niveau mondial sur le viol des hommes, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme clairement que :

malheureusement, il n'existe que très peu de statistiques fiables sur le nombre de garçons et d'hommes violés dans des établissements comme les écoles, les prisons et les camps de réfugiés. La majorité des experts pensent que les statistiques officielles sous-estiment considérablement le nombre d'hommes victimes de viol. Les preuves disponibles suggèrent que les hommes déclareront probablement moins que les femmes une agression dont ils ont été victimes aux autorités. (OMS, 2002).

Outre la violence sexuelle que subissent des hommes adultes, les abus sexuels de garçons ne commencent que maintenant à recevoir l'attention qu'ils méritent. Une recherche au Pérou a constaté que parmi les jeunes hommes déclarant une expérience hétérosexuelle, 11 pour cent ont rapporté une expérience sans consentement lors de leur premier rapport sexuel. Une étude d'adolescents au Kenya rapporte que 4 pour cent des garçons ont été forcés à avoir leur premier rapport sexuel et 6 pour cent ont été « persuadés » d'avoir un rapport sexuel contre leur gré (Jejeebhoy and Bott 2005). Une revue d'études de 20 pays, incluant dix études représentatives nationales, ont rapporté des taux d'abus sexuels d'enfants compris entre 3 et 29 pour cent pour les garçons (contre 7 à 36 pour cent pour les filles), ces études rapportant jusqu'à trois fois plus de violence sexuelle commise contre les filles que contre les garçons. Dans tous les pays, les agresseurs étaient majoritairement des hommes alors que la victime était souvent de sexe féminin (plus de 90 pour cent), tandis que les études variaient sur le sexe de l'agresseur lorsque la victime était de sexe masculin (Finkelhor 1994).

5 Sexualité et masculinité

Comme l'énonce clairement la définition des droits sexuels présentée au début de cet article, ces droits ne concernent pas que l'absence de coercition et de violence sexuelles. Ils se rapportent à la liberté de vivre nos vies sexuelles dans la joie, la dignité et l'autonomie. La négation de la capacité des femmes à jouir de cette liberté est généralement attribuée à des relations de genre inégales entre hommes et femmes. En d'autres termes, c'est le pouvoir patriarcal des hommes qui prive les femmes de leurs droits sexuels. Mais comment positionner alors les hommes et leurs droits à vivre leur vie sexuelle dans la joie, la dignité et l'autonomie, en particulier les hommes qui respectent les normes prévalentes de masculinité et d'hétérosexualité ? Outre les expériences spécifiques de violence sexuelle, y'a-t-il autre chose qui prive ces hommes de leurs droits sexuels ? Une vue simpliste du privilège patriarcal entraînerait une réponse négative à cette question. Mais les développements récents des études sur les hommes et les masculinités proposent des récits plus nuancés sur la façon dont les hommes dotés d'un privilège de genre entrent dans leur sexualité et la vivent. Ces récits ramènent les hommes dans le genre, loin de l'abstraction de « l'homme patriarcal », et observent les expériences vécues des hommes réels. Ces récits montrent clairement que la relation entre les hommes et la socialisation et l'ordre de genre qui les affectent est à la fois diverse et complexe, compliquée et contestée.

La sexualité occupe une place centrale dans cette relation.

Observer les façons dont la masculinité et la sexualité s'expriment dans la vie des hommes permet de discerner plus clairement les questions de droits sexuels des hommes qui respectent les normes prévalentes de masculinité et d'hétérosexualité, et les règles de l'ordre de genre. La masculinité hétéronormative est liée à un certain nombre de contraintes pesant sur la capacité des hommes à connaître la joie, la dignité, l'autonomie et la sécurité dans leur vie sexuelle. Ces contraintes incluent l'équation entre masculinité et prise de risque, qui peut inciter des hommes à adopter un comportement sexuel dangereux pour leur santé sexuelle. Il s'agit de la pression qui pèse sur les hommes d'utiliser le sexe comme moyen de prouver leur masculinité. Selon le discours prévalant sur les hommes, la masculinité et le VIH/Sida, le besoin des hommes de prouver leur puissance sexuelle est la principale raison de leur recherche de multiples partenaires sexuels et de leur désir de garder le contrôle dans leurs relations sexuelles avec les femmes.

L'encouragement du risque et la pression pour prouver sa puissance sexuelle ont aussi été reliés au sentiment d'invulnérabilité encouragé par la masculinité hétéronormative, et associée à une socialisation des hommes dans de nombreuses sociétés les incitant à ne compter que sur eux-mêmes, à ne pas montrer leurs émotions et à ne pas demander d'aide dans les moments de besoins ou de stress. Paradoxalement, cela peut accroître la vulnérabilité des hommes à une mauvaise santé sexuelle en encourageant le déni du risque et en gênant les hommes dans l'exercice de leurs droits sexuels d'une façon qui protège un de leurs droits les plus fondamentaux : le droit à la santé.

Les contraintes qu'exerce la masculinité hétéronormative sont aussi évidentes dans les sentiments d'anxiété sexuelle rapportés par des jeunes hommes et des hommes adultes. Une constatation commune à différentes cultures sexuelles est l'anxiété des jeunes hommes qui entrent dans la vie sexuelle dans un contexte où ils sont supposés être bien informés et maîtres de la situation, alors qu'ils ne se sentent souvent ni l'un ni l'autre. Lorsqu'on leur demande quelles sont leurs inquiétudes en matière de sexe, les jeunes hommes et les hommes adultes citent souvent leur anxiété quant à la performance sexuelle, comme la virilité et la taille du pénis, et en même temps, leur sentiment de ne pas pouvoir demander de l'aide pour gérer ces questions par peur de ne pas être suffisamment « virils ».

Ces observations et conclusions sur les moyens pour l'hétéronormativité sexuelle de contraindre les hommes dans l'exercice de leurs droits sexuels sont devenues courantes dans la littérature bourgeoise sur les hommes, la masculinité et la santé sexuelle. Mon propre travail avec les hommes dans les domaines du genre, de la sexualité et du VIH/Sida en Zambie et en Afrique du Sud, ainsi que mon activisme aux Etats-Unis, corroborent l'affirmation centrale de cette littérature : à savoir que si nous voulons impliquer les hommes dans le travail en faveur de l'égalité de genre (et donc dans la défense des droits sexuels des femmes), il est crucial d'étudier comment les constructions du genre hétéronormatives nuisent aux hommes (et peuvent compromettre leurs droits sexuels).

Mais mon expérience indique également que les dommages de la socialisation de genre des hommes, en particulier en ce qui concerne le sexe, sont inséparables des privilèges conférés à la place des hommes au sein de l'ordre de genre patriarcal. Cette reconnaissance doit s'accompagner d'une volonté d'ouverture aux autres lectures du lien entre masculinité et sexualité. Enfin, il est utile d'interroger la notion de risque dans

des situations où les hommes comprennent leur sexualité comme un facteur biologique et une nécessité naturelle, qui pourrait les éloigner du sentiment de « prise de risque ». De même, Les démonstrations de puissance et de virilité peuvent contribuer autant à maintenir le pouvoir de genre qu'à prouver une identité de genre, alors que l'anxiété sexuelle des hommes doit être placée dans le contexte de leur désir d'être maître dans le domaine sexuel et de leur sentiment d'en avoir le droit.

6 Conclusion

Lorsque l'on considère les droits sexuels des hommes en relation avec l'impact de la socialisation de genre masculine sur la sexualité, nous devons aussi considérer les privilèges attribués aux hommes qui se conforment aux normes prévalentes de masculinité et d'hétérosexualité. Il ne s'agit pas uniquement de mettre en parallèle les droits sexuels des hommes et leurs responsabilités. Il s'agit, plus fondamentalement, d'interroger l'autonomie et l'obligation de rendre compte, de se demander ce que signifie la reconnaissance des constructs de genre qui façonnent les attitudes et les comportements sexuels des hommes et qui rendent dans le même temps les hommes responsables des choix et des décisions qu'ils prennent dans leur vie sexuelle. Si nous voulons éviter le piège de l'essentialisme de genre, selon lequel les hommes ne sont fait que de masculinité, il est impératif d'être clair sur les actions des hommes, et sur le fait que différents hommes font des choix très différents dans le domaine de leurs droits sexuels et des droits sexuels d'autrui. En même temps, il est important de ne pas abstraire le genre et la sexualité de l'histoire et de reconnaître que les vies sexuelles des femmes et des hommes sont maintenant prises entre les forces du conservatisme social et du fondamentalisme religieux d'un côté, et les pressions de la commodification dans les cultures sexuelles sous le capitalisme de l'autre. Le plaisir, la liberté et l'autonomie sexuels sont trop souvent écrasés entre ces deux dimensions.

Le discours des droits sexuels est un outil puissant au service des hommes et des femmes, de tout genre et de toute identité sexuelle, pour gérer ces pressions et ces forces. Mais les personnes n'ont pas toutes le même pouvoir d'utilisation de cet outil. Les hommes, en particulier ceux qui ont les privilèges qui accompagnent le respect des normes de masculinité et d'hétérosexualité, ont un rôle particulier à jouer dans la révolution sociale et sexuelle qui garantira non seulement leurs droits sexuels mais aussi ceux de tous.

Références

Connell, R.W. (1995) *Masculinities*, Cambridge: Polity Press

Finkelhor D. (1994) 'The International Epidemiology of Child Sexual Abuse', *Child Abuse and Neglect*, 18: 409-17

HERA (1999) 'Sexual Rights', in *Women's Sexual and Reproductive Rights and Health: Action Sheets*, New York: Health, Empowerment, Rights and Accountability (HERA)

Human Rights Watch (2003) *Ravaging the Vulnerable: Abuses Against Persons at High Risk of HIV Infection in Bangladesh* 15.6(C), New York: Human Rights Watch

Jejeebhoy, S.J. and Bott, S. (2005) 'Non-Consensual Sexual Experiences of Young

People in Developing Countries: An Overview', in Shireen J. Jejeebhoy, Iqbal Shah and Shyam Thapa (eds), *Sex Without Consent: Young People in Developing Countries*, London and New York: Zed Books

KHANA (2003) *Out of the Shadows: Male-to-male Sexual Behaviour in Cambodia*, Phnom Penh: International HIV/AIDS Alliance

Tjaden, P. and Thoennes, N. (2006) *Extent, Nature, and Consequences of Rape Victimization: Findings From the National Violence Against Women Survey*, Washington DC: National Institute of Justice

WHO (2002) *World Report on Violence and Health*, Geneva: World Health Organization (WHO)

Erotisme, sensualité et « secrets de femmes » chez les Baganda

Sylvia Tamale*

1 Introduction

La sexualité est liée de façon complexe à pratiquement tous les aspects de notre vie : au plaisir, au pouvoir, à la politique et à la procréation, mais aussi aux maladies, à la violence, à la guerre, au langage, aux rôles sociaux, à la religion, aux structures de parenté, à l'identité, à la créativité, etc. La connexion et la collision entre sexualité humaine, pouvoir et politique alimentent cet article, qui explore les diverses façons d'utiliser l'érotisme, à la fois comme moyen d'oppression et d'autonomisation. Dans son formidable essai, intitulé *The Erotic as Power*, Audre Lorde (1984) défend la construction de l'érotique comme base de la résistance des femmes contre l'oppression. Selon elle, le concept comprend bien plus que l'acte sexuel, reliant le sens et la forme, pénétrant le corps et la psyché. Avant Lorde, Michel Foucault (1977, 1990) a montré à quel point le corps humain est une composante centrale de l'opération de pouvoir.

Pour essayer de mieux comprendre la sexualité des femmes africaines, l'article se concentre sur une institution d'initiation culturelle/sexuelle particulière chez le peuple Baganda d'Ouganda, appelée *Ssenga*. Les sessions 'ensonga za Ssenga' (questions de *Ssenga*) représentent une institution qui a traversé les siècles en tant que tradition d'initiation sexuelle. A la tête se trouve la tante paternelle (ou son substitut) dont le rôle est d'enseigner aux jeunes femmes une diversité de sujets sexuels, incluant les pratiques pré-ménarches (c'est-à-dire avant les premières règles), une préparation pré-mariage, l'érotisme et la reproduction. Dans la capitale de l'Ouganda, Kampala, le phénomène des services commerciaux *Ssenga* est apparu. Les médias écrits et électroniques ont intégré des chroniques et des programmes radio téléphoniques *Ssenga*. Des brochures *Ssenga* sont également en vente dans les rues de Kampala. La « modernisation » et l'urbanisation, ainsi que les pratiques économiques capitalistes dans une économie de marché libéralisé, transforment cette institution.

La sexualité est un domaine clé servant à maintenir et à appliquer la subordination des femmes en Afrique (McFadden, 2003 ; Pereira, 2003). Cette étude du *Ssenga* se place dans le contexte de l'institution du patriarcat et de l'héritage du colonialisme. En Ouganda, les constructions colonialistes considérant les Africains comme des personnes libertines et hypersexuelles ont abouti à une répression et à une surveillance intensifiées de la sexualité des femmes en particulier. Les colonialistes ont travaillé main dans la main avec les patriarches africains pour élaborer un droit coutumier inflexible qui s'est transformé en nouvelles structures et formes de domination (Schmidt, 1991 ; Mama, 1996) et ont déployé plusieurs stratégies et discours politiques et législatifs dans les domaines de la santé médicale et de l'hygiène. Les coutumes traditionnelles ont été reconfigurées pour introduire des normes, des tabous et des stigmas sexuels nouveaux. La sexualité des femmes a été médicalisée et réduite à la reproduction (Vaughan, 1991 ; Musisi, 2002). Avec l'adoption du christianisme, les Africains ont été encouragés à rejeter leurs croyances et leurs valeurs antérieures et à adopter les « manières civilisées » des Blancs. Un nouveau scénario, imprégné de l'édit victorien moralisateur, antisexuel et

honteux du corps, a été inscrit dans les corps des femmes africaines et avec lui, un système élaboré de contrôle.

A travers les siècles et jusqu'à nos jours, les frontières de l'institution *Ssenga* ont été redéfinies pour rester dans le temps (Kisekka, 1973 ; Sengendo and Sekatawa, 1999). Pourtant, comme je l'indique dans cet article, tandis que le *Ssenga* facilite et renforce le pouvoir patriarcal, il bouleverse et parodie en même temps le patriarcat. Les théories de subversion et de performativité de Judith Butler (1990) permettent de démêler les caractéristiques transgressives de l'institution *Ssenga*. L'observation de Butler, selon laquelle le genre est un acte quotidien, habituel, appris une performance basé sur les normes culturelles de la féminité et de la masculinité, attire l'attention sur les façons dont nous produisons et reproduisons performativement le genre et la sexualité. Grâce à une déconstruction de l'arrangement du genre et de la sexualité dans le *Ssenga*, cet article étudie les constructs de la sexualité Kiganda, et de la féminité et de la masculinité à l'intérieur de ceux-ci. Comment l'évolution du *Ssenga* a-t-elle influencé la (ré)interprétation des normes ancrées relatives à la féminité, à la masculinité et à la subjectivité ? Représente-t-elle d'une façon ou d'une autre des possibilités libératrices pour les femmes ?

2 *Ssenga* : passé et présent

A ma connaissance, aucune étude de chercheurs n'a analysé systématiquement l'institution Kiganda du *Ssenga*, c'est pourquoi la majorité du matériau historique contenu dans cette partie est largement basée sur l'histoire orale : des contes que m'ont racontés des *Ssengas* et des croyances populaires.

Une des nombreuses sœurs du père sera choisie (en raison de son comportement exemplaire) pour jouer le rôle de *Ssenga*. Son rôle était de « socialiser » ses nièces dans l'art de devenir de « bonnes » épouses soumises assurant le plaisir sexuel de leur mari. Recevant le même respect que la famille du père et largement respectée par la famille, le statut, le pouvoir et le respect accordés à la *Ssenga* se sont, au fil du temps, développés chez les Baganda. La *Ssenga* pouvait librement venir et partir de la maison de son frère avec la responsabilité d'instruire les enfants. Elle pouvait même emmener les enfants chez elle sous sa tutelle. Elle s'assurait que les jeunes filles étaient informées des comportements et des rôles féminins appropriés, comme les manières correctes pour une fille bien élevée de s'asseoir, de marcher, de se comporter, de respecter les anciens, de cuisiner, etc. La jeune adolescente recevait des leçons sur le rituel appelé « visiter la brousse », impliquant une procédure d'étirement et d'élongation de ses petites lèvres avant ses premières règles. Dès qu'elle avait ses règles, la *Ssenga* commençait à préparer la jeune fille au mariage.

Dans l'ancien système, les mariages n'étaient pas pré-arrangés mais la *Ssenga* jouait un rôle pivot dans la négociation du mariage de ses nièces. La *Ssenga* assumait sa responsabilité principale consistant à préparer ses nièces à devenir de « bonnes » épouses ou co-épouses soumises. Un mari mécontent du comportement de la jeune mariée, en particulier en ce qui concerne « l'étiquette de chambre », accusait le laxisme de la *Ssenga* et lui rendait la jeune mariée pour qu'elle reçoive une formation « correcte ». Cependant, la tutelle de la *Ssenga* incluait également certains messages émancipateurs pour la jeune fille. Par exemple, la *Ssenga* encourageait sa nièce à s'impliquer dans des entreprises économiques à domicile (comme le tissage, la poterie) pour éviter une

dépendance totale vis-à-vis de son mari. La *Ssenga* affirmait aussi clairement qu'une épouse n'a pas à tolérer un époux abusif ; qu'elle avait le droit de *kunoba* (séparation) si son mari la traitait avec une cruauté excessive, incluant la négation de son plaisir sexuel. Il va sans dire que la sexualité prenait une place considérable dans les travaux pratiques de la *Ssenga* qui se focalisaient sur l'érotisme, les équipements et les aides sexuels, ainsi que sur des aphrodisiaques sous forme de parfums à base d'herbes, d'huiles érotiques, de perles sexuelles (*obutiti*), etc.

En s'efforçant d'éliminer les « pratiques culturelles nuisibles » et d'occidentaliser la moralité sexuelle des autochtones, les missionnaires et l'autorité coloniale ont porté un intérêt spécial aux femmes Baganda. Nakanyike Musisi observe :

Par le biais de leur pédagogie et de leur médecine, des missionnaires comme Cook ont réussi à faire de la sexualité, en particulier celle des femmes, non seulement un domaine religieux mais aussi laïque, un domaine que l'Etat colonial devait réglementer. Pour être plus explicite, le sexe est devenu un domaine nécessitant une législation qui plaçait les individus sous la surveillance coloniale. Le projet médical et sociopolitique consistant à gérer les naissances, les enfants et la vie des mères nécessitait un contrôle de la moralité sexuelle par l'Etat plutôt que par les groupes claniques ou de parenté. (Musisi, 2002: 101)

Une campagne massive de pureté morale a été lancée par l'administration coloniale au début du vingtième siècle, menaçant de nombreuses valeurs au sein de l'institution *Ssenga*. Bien que *Ssenga* ait représenté une institution « idéale » qui aurait pu permettre aux Britanniques de diffuser l'éthique chrétienne de la sexualité chez les Baganda, il n'existe aucune preuve qu'ils aient jamais essayé. Cela est probablement dû au fait que les colonialistes traitaient principalement avec les chefs Baganda, excluant largement les femmes de la gouvernance. Finalement, l'institution culturelle *Ssenga* est restée intacte durant l'ère coloniale.

Comme dans de nombreuses autres cultures africaines, le mariage et la famille (lire la procréation) étaient (et sont toujours de façons diverses) considérés comme la base de la société. En ce sens, étant donné le rôle crucial que la *Ssenga* jouait dans cette sphère, elle a cessé d'être un individu ; son rôle et sa pratique sont devenus une institution en soi dans la culture Kiganda. *Ssenga* en tant qu'entité a établi (et influence toujours) de façons diverses les modèles d'attente des hommes et des femmes Baganda, ordonnant les processus sociaux de la vie quotidienne (cf. Lorber 1994). Ainsi, contrairement à la croyance populaire, l'institution *Ssenga* ne se limite pas à l'érotologie, et n'est pas non plus un culte aphrodite du genre élaboré par Abdoulaye (1999) ; elle s'étend à tous les domaines de la vie des femmes Baganda (cf. Tshikala, 1999). *Ssenga* en tant qu'institution est chargée de contradictions et d'ambiguïtés : au sein de son principal thème d'asservissement, existent des sujets sous-jacents de défiance, de manipulation et de contrôle par les femmes.

L'institution *Ssenga* a fait preuve de résilience et d'adaptabilité tenace face aux changements économiques et sociopolitiques en Ouganda. Les épreuves économiques et sociales qu'a connu l'Ouganda depuis le début des années 70 ont eu un impact significatif sur le foyer, et sur l'idéologie de la domesticité (Tamale, 2001 ; UWONET, 1998). Pour l'Ougandais moyen, le processus d'ajustement structurel a signifié une lutte désespérée pour une survie basique ; en termes réels, ce sont les femmes qui ont le plus

souffert. En plus des rôles traditionnels de reproduction et de production dans la sphère domestique, de nombreuses femmes ont été forcées de s'engager dans des activités génératrices de revenu en dehors de leur domicile pour pouvoir joindre les deux bouts. Les familles urbaines pauvres ont été les plus touchées.

L'émergence des services *Ssengas* commerciaux a été l'un des moyens créatifs conçus par les femmes pour réagir face aux opportunités économiques réduites dans les zones urbaines. Loin d'être une simple réponse à l'offre et à la demande, le rôle traditionnel *Ssenga* s'est transformé en une nouvelle forme libéralisée ; son discours est passé de la sphère « privée » à la sphère « publique ». Une institution historique qui servait un rôle précis d'initiation des jeunes filles au mariage et à la domesticité a soudain acquis un potentiel important en tant qu'entreprise génératrice de revenus. Le cadre urbain semble avoir offert un marché prêt et disposé, personnalisé par les réalités historiques et par le vide créé par les circonstances socioéconomiques et politiques propres au pays. Le retrait des services de santé publique et d'éducation a par exemple facilité la transformation de *Ssenga* en une activité génératrice de revenus dans une ère de promotion de la génération de revenu. Ainsi, *Ssenga* présentait une source informelle d'opportunités professionnelles, en fournissant la base matérielle d'une institution socioculturelle continue. Les nombreux programmes téléphoniques *Ssenga* qui ont émergé sur les stations radio FM dynamiques et les diverses chroniques *Ssenga* des journaux ont non seulement créé des opportunités d'emplois dans ce secteur, mais ont aussi déplacé la sexualité Kiganda du domaine privé de la maison au discours quotidien de manière très publique.

Aujourd'hui, l'institution *Ssenga* est composée à la fois d'éléments « conservateurs » qui ne s'écartent pas des pratiques centenaires et des éléments « progressistes » qui s'adaptent à l'époque. L'âge et l'éducation semblent être ici des facteurs d'influence, les *Ssengas* jeunes et plus éduquées adoptant des vues plus libérales que leurs homologues plus âgées et sans éducation. D'autres influences contemporaines sont, entre autres, la religion, le féminisme, le VIH/Sida, le mariage consanguin grandissant et la technologie de l'information. L'institution a elle-même redéfini la domesticité urbaine, au moment même où la « modernité » l'empêchait. L'ancien et le « moderne » se côtoient dans une coexistence délicate, ce qui se reflète bien dans un mantra *Ssenga* courant « *Ssabasajja awangale* » (Vive le Roi). L'institution *Ssenga* est un rouage essentiel de l'engrenage sociopolitique du royaume Baganda. Il n'est pas étonnant que le ministre de la culture et de la tradition du royaume soit elle-même une *Ssenga* commerciale.

Alors que la sensualité et l'érotisme des femmes sont reconnus en Ouganda, leur sexualité suscite la peur. Tandis que l'hétéronormativité est promue partout, les femmes sont largement réduites au silence en ce qui concerne l'expression de leur sexualité dans le domaine public. Ces contradictions et dilemmes entourant la sexualité des femmes ougandaises sont particulièrement visibles lorsque l'érotisme et le plaisir de la femme sont débattus en public. Ce fut le cas lorsqu'en février 2005, quatre groupes de femmes ougandaises ont organisé une représentation de la pièce de Eve Ensler, les *Monologues du vagin*, à Kampala. Créée pour célébrer la sexualité féminine et faire la lumière sur la violence sexuelle faite aux femmes, la pièce promettait de briser chaque tabou sexuel de la société ougandaise. Le gouvernement, via le Conseil des médias, a rapidement interdit la pièce, avançant que le titre « offensait les sensibilités culturelles » et que le contenu était trop « obscène » et « faisait la promotion du lesbianisme en Ouganda ». Par cette interdiction, l'Etat patriarcal exposait son opposition antidémocratique à la liberté

d'expression élémentaire des femmes, et sa peur de la libération sexuelle de la femme. La pièce menaçait de bouleverser l'ordre de genre et la politique sexuelle dans la société ougandaise (2).

Sous la surface d'une telle répression politique non déguisée, évidente dans ce cas précis, des femmes mènent des « luttes silencieuses » subversives et anti-hégémoniques. Derrière le silence public pesant sur la sexualité et l'érotisme des femmes, se cache le domaine des « secrets de femmes ». Seules les femmes sont tenues dans le secret, et les *Ssengas* sont les gardiennes en chef des archives des secrets sexuels des femmes Baganda. Dans les sections suivantes, j'explore le rôle joué par les *Ssengas* dans la transmission de ces secrets sexuels et dans l'encouragement de ces « luttes silencieuses », grâce à l'emploi de métaphores, à la création d'opportunités pour les femmes de parler de sexualité et d'érotisme et à l'enseignement des arts du plaisir.

3 « Dialogues mortier/pilon »

Tandis que la *Ssenga* prépare, façonne et règle les jeunes filles dans le but de les transformer en « femmes Baganda bien élevées », elle renforce performativement et discursivement la culture dominante (patriarcat, hétérosexualité, hétéronormativité). Mais des parties du discours *Ssenga* déstabilisent également les hypothèses qui sous-tendent la culture dominante, en détenant un potentiel de transgression du genre. Les métaphores et les symboles jouent un rôle central dans le discours *Ssenga*. Appelés « *okwambaza ebigambo* » (mots d'habillement), les métaphores et les symboles fournissent un moyen acceptable d'accéder au monde secret de la sexualité non verbalisée, la déplaçant du domaine « privé » au domaine « public ». Ils permettent aussi une communication codée sur la sexualité, déchiffrable par les femmes et par d'autres adultes mais cachée des enfants. Grâce aux métaphores, au symbolisme érotique et aux interprétations nuancées d'ambiguïtés culturellement significatives, *Ssenga* cartographie l'identité de genre Kiganda.

Comme l'agriculture est la principale activité économique des Baganda, de nombreuses métaphores et de nombreux symboles sexuels employés dans le *Ssenga* sont exprimés autour de ce thème. Ainsi un homme impuissant est décrit comme étant « incapable de cultiver sa ferme » (*takyalima nnimiro*) ; un homme piètre au lit est un « mauvais fermier » (*ennima embi*) ; un homme aux éjaculations précoces est « incapable de finir son *lubimbi* (pièce de terre arable assignée pour la journée) » ; « manger son dîner » (*okulya eky'ekiro*) ou « creuser son *lubimbi* » signifient avoir un rapport sexuel ; « la nourriture doit être mangée avec *ebirungo* (des épices) » signifie introduire une variété dans l'activité sexuelle. Une femme est qualifiée de *asiriza entamu* (brûle le pot) si elle n'est pas suffisamment lubrifiée. Le symbole sexuel du mortier et du pilon est universel : ainsi *omusekuzo* (pilon) est un phallus en érection et *okumusekula* (pilonnage) se rapporte à son mouvement au cours d'un rapport sexuel.

Les jeux fournissent aussi un autre thème populaire. Un ancien jeu de société Kiganda très connu appelé *omweso* (*mancala*), appartenant à la catégorie de jeu « compte et capture » qui met en jeu deux joueurs déplaçant des graines (*empiki*) le long d'un tableau en bois et dont l'objectif est de capturer les graines de l'opposant, en est un exemple. Les termes utilisés en *omweso* sont sexuellement agressifs. Les *Ssengas* emploieront des

phrases suggestives comme « *okutebuka, nosinzira empiki n'ozizako emmabega* » (hésiter pendant le jeu et déplacer les graines en arrière), « *okutambuza empiki z'omweso* » (déplacer les graines le long du tableau) et « *omweso gw'omuddirinn'ano* » (enchaîner les parties de *omweso*), qui dégagent toutes des connotations sexuelles.

Le folklore, les berceuses et les chansons enfantines traditionnels fournissent aussi des modèles métaphoriques aux femmes leur permettant de se transmettre des messages sur la sexualité. L'enseignement de la sexualité implique de nombreux éléments pour la *Ssenga*, le plus important étant sa capacité à transmettre une compréhension conceptuelle et un sentiment d'excitation intellectuelle sur le sujet. L'utilisation créative de métaphores est essentielle dans ce processus, facilitant la construction et la consolidation de la sexualité par l'institution *Ssenga*. De plus, elle valide les relations de genre/de pouvoir parmi les Baganda et aide à créer et à maintenir le discours de l'hétéronormativité (comme la métaphore du mortier et du pilon). Ainsi, la sexualité sert la subordination, la dépendance et le contrôle des femmes. Pourtant, comme dans toutes les idéologies hégémoniques, des discours déviants existent au sein de l'institution *Ssenga*.

4 La non-conformité de genre/de sexualité et les changements dans le patriarcat

Bien que la base idéologique du *Ssenga* soit principalement culturelle, elle est influencée par l'âge, la religion, la classe, etc. De nombreuses *Ssengas* ne respectent pas le scénario des modèles normatifs de genre et de sexualité ; et certaines *Ssengas* portent des messages émancipateurs d'indépendance économique et d'autonomie des femmes.

« Vis quelques temps avec un homme avant de t'engager à l'épouser » (3).

« Pourquoi les hommes ne peuvent-ils pas supporter les relations extraconjugales alors que les femmes les supportent toujours ? Les hommes doivent comprendre que leurs épouses ressentent des sentiments similaires de trahison, de honte, de blessure lorsqu'ils les trompent » (4).

« Il est extrêmement important pour une femme d'avoir un revenu, même très faible... Ne dépends jamais d'un homme pour tous tes besoins financiers. J'ai moi-même appris cela de façon difficile en élevant seule mes deux enfants » (5).

« L'hygiène de la maison est la responsabilité de tous dans la maison, y compris celle du père. Elle ne devrait pas uniquement porter sur l'épouse/la mère. Les hommes doivent participer aux tâches ménagères... » « Oublie les pratiques anciennes car la culture évolue » (6).

Le débat soulevé par cette dernière remarque de la *Ssenga* Najjemba indique le potentiel de bouleversement de la culture contenu dans le *Ssenga* :

1^{er} appelant (homme) : « Dieu a placé la responsabilité de l'hygiène domestique complètement sur les femmes ; c'est naturel ».

2^{ème} appelant (homme) : « La culture n'est pas statique et en effet, nous, les hommes,

devons participer. Dans les temps anciens, les femmes ne travaillaient qu'à la maison. De nos jours, elles travaillent en dehors de la maison et nous devons partager les responsabilités domestiques ».

Ssenga Najjemba : « Les hommes devraient par exemple laver leurs propres sous-vêtements ».

3ème appelant (femme) : « Les hommes doivent comprendre que nous ne nous marions pas pour devenir leurs esclaves ou servantes ».

4ème appelant (femme) : « Non, non, non, c'est notre rôle en tant que femmes de prendre soin de notre maison, y compris de laver les sous-vêtements de notre mari ».

5ème appelant (homme) : « C'est n'importe quoi, si ma femme ((*mukazi wange*)... »

Ssenga Najjemba : « Veuillez l'appeler « mon épouse » (*mukyala wange*) s'il vous plaît ».

Les vues libérales exprimées par *Ssenga Najjemba* sont en fait assez courantes parmi les *Ssengas* commerciales éduquées. Ces *Ssengas* ne sont en aucun cas « contre la culture ». Dans un autre programme, *Ssenga Najjemba* explique qu'elle soutient fortement les aspects de la tradition et de la coutume Kiganda qui « sont porteurs d'une valeur ».

Une *Ssenga* commerciale a rapporté que la question la plus fréquemment posée par les femmes lors de ses sessions était la suivante : « *N'omukazi amala?* » signifiant « Voulez-vous dire que même une femme peut avoir un orgasme ? » Elle a confié qu'elle-même qui a été mariée pendant 15 ans, et a eu cinq enfants n'avait jamais ressenti un orgasme. Ce n'est que lorsqu'elle a eu une relation extraconjugale qu'elle a découvert *entikko y'omukazi* (le sommet d'une femme). Ce fut une raison suffisante pour quitter son mari et elle vit maintenant une relation sexuelle heureuse. Les sujets radicaux de l'éjaculation féminine et de l'orgasme clitoridien font par conséquent partie du répertoire des techniques de cours *Ssenga*. De toutes les sessions publiques de *Ssenga* auxquelles j'ai assisté, celles de cette *Ssenga* en particulier étaient les plus saisissantes du fait de sa simple présence, de son charisme et de son dynamisme - assez similaire aux pasteurs évangéliques charismatiques modernes si populaires de nos jours en Ouganda. Il serait intéressant de savoir si ces leçons se traduisent par une politique libératrice pour les femmes qui en bénéficient.

De même, de nombreuses *Ssenga* formées remettaient en cause les récits hégémoniques inscrits dans l'institution *Ssenga*, et interrogeaient les hypothèses patriarcales inscrites dans le discours *Ssenga* dominant et dans les normes et pratiques sexuelles homme/femme. Certaines jeunes femmes qui ont assisté à une session *Ssenga* privée à laquelle j'ai également assisté, ont rejeté des parties de la leçon *Ssenga* fondamentale qui les incitaient à donner la priorité à leur rôle maternel, en considérant leur mari comme leur « premier enfant ». Je présente ci-dessous des exemples de réactions, qui ont entraîné des chuchotements :

Voulez-vous dire que nous devons rester dociles même lorsqu'il nous fait du tort ? Devrions-nous rester tranquille même lorsqu'il est évident qu'il nous maltraite et nous insulte ?

Attendez un peu ; tout ce que nous entendons ce soir est comment faire plaisir à un homme ? Comment nous devons le servir et servir nos enfants à tout moment, ce que nous devons faire pour lui faire plaisir au lit, blah, blah, blah... Pouvez-vous me dire ce qu'un homme peut faire pour *me* faire plaisir ?

Il est évident que ces femmes rejettent l'idéologie qui privilégie l'homme à la femme. Elles remettent également en cause la maternité comme identité du moi paradigmatique de la femme Baganda. Le fait que des jeunes femmes Baganda demandent que les hommes reçoivent aussi une formation sur les manières de procurer sexuellement du plaisir à leurs partenaires féminines constitue un mouvement radical de leur part. Plus important, cela souligne le fait qu'elles considèrent le sexe non pas principalement à des fins de procréation mais pour le loisir et le plaisir, déplaçant le sexe du plan médicalisé/de la reproduction vers la zone érotique. L'érotisme en tant que ressource agit donc comme un outil émancipateur pour les femmes Baganda.

La sexualité traditionnelle a été complétée et renforcée par des pratiques sexuelles « modernes » et « étrangères ». Par exemple, certaines instructions *Ssenga* d'aujourd'hui incluent des leçons sur les relations sexuelles buccogénitales, le baiser profond, la masturbation et autres formes d'autodécouverte. Le message indiquant les moyens de contrôler et de manipuler les hommes grâce aux relations sexuelles est intégré au programme de nombreuses *Ssenga*. En d'autres termes, elles encouragent les femmes à se servir des relations sexuelles pour ébranler le pouvoir patriarcal derrière une façade d'asservissement total.

Les hommes sont comme des enfants... laissez-le croire qu'il maîtrise tandis que vous êtes en charge. Gâtez-le, dorlotez-le, traitez-le comme un roi et vous l'aurez dans le creux de la main ; il ne vous quittera jamais. Il peut voir d'autres femmes, mais il reviendra toujours à vous.

Le meilleur moment de demander quelque chose à un homme est durant un rapport sexuel. Les cerveaux des hommes sont faibles lorsqu'il s'agit de sexe... c'est le moment de les manipuler.

Ces messages font écho à l'ancien proverbe chinois : « L'homme est la tête de la famille, la femme est le cou qui tourne la tête ! » Utiliser la sexualité comme d'un outil de manipulation peut être émancipateur et lorsque celle-ci est dépouillée de tout ancrage moral, elle peut être subversive.

Une analyse des services commerciaux *Ssenga* de marieuse révèle que les femmes Baganda commencent à prendre l'initiative dans les relations sexuelles. Un passage populaire du programme hebdomadaire nocturne de Radio Simba, *Muyizi Tasubwa* qui se traduit par « à écouter absolument par les apprenants » - est dédié à la lecture des CV élémentaires des personnes à la recherche d'un(e) partenaire. Les formulaires de demande *Ssenga* doivent contenir une photographie du candidat et des informations sur l'âge, la tribu, le clan, la religion, le statut matrimonial, etc., ainsi que les préférences recherchées chez un partenaire potentiel. Presque la moitié des demandes est envoyée par des femmes. Il est intéressant de noter que la majorité des candidates demande aux partenaires intéressés d'être prêts à passer le test du VIH. Le fait de prendre contrôle de leur sexualité et d'exercer un pouvoir si énergiquement et si explicitement est relativement nouveau pour les femmes Baganda.

Nous constatons donc l'importance de l'institution *Ssenga* dans la redéfinition et le recadrage de l'idéologie de domesticité urbaine à Kampala, par le biais du renforcement et de l'actualisation des hiérarchies de genre et de sexualité. Les frontières sexuelles que la tradition *Ssenga* dessine et redessine à l'intérieur de la sphère domestique se rapportent aux multiples questions de classe, de genre et de religion ainsi qu'à des notions de conformité et de transgression. Les connotations culturelles de la sexualité telles qu'elles sont reflétées dans l'institution évolutive *Ssenga* vont donc au-delà du rapport hétérosexuel et de l'érotisme.

5) Les « lèvres culturelles »

Les femmes ont toujours, dans différentes cultures, « réparé » ou transformé leur corps afin de correspondre aux normes culturelles. Une des façons pour les femmes Baganda de « réparer » leur corps est par le biais d'une routine élaborée « d'emballage du vagin » pour procurer un plaisir maximum aux hommes.

Entre l'âge de 9 et 12 ans, avant la ménarche, une fille Muganda sera guidée par sa *Ssenga* pour préparer ses organes génitaux aux relations sexuelles futures. Cela s'effectue en étirant les petites lèvres. Appelé « *okukyalira ensiko* » (visiter la brousse), ce rite était traditionnellement accompli dans une clairière située dans la brousse où pousse l'herbe utilisée pour la procédure (comme *mukasa*, *entengotengo*, *oluwoko*). Les filles pubescentes « visitaient la brousse » pendant quelques heures tous les jours sur une période d'environ deux semaines. La *Ssenga* les persuadait de s'y conformer en les avertissant que dans le cas contraire aucun homme ne les demanderait jamais en mariage (7). En effet, lorsqu'un homme découvrait que sa jeune épouse n'avait pas « visiter la brousse », il la renvoyait chez ses parents pour que la *Ssenga* accomplisse son devoir. Sengendo et Sekatawa (1999) expliquent :

Une femme [Muganda] qui n'avait pas étiré ses petites lèvres était traditionnellement méprisée et on considérait qu'elle avait un puit (*kiwowongole*, *kifufunkuli*, *funkuli muwompogoma*). Si l'on constatait qu'une jeune mariée n'avait pas étiré ses petites lèvres, elle était renvoyée chez ses parents dans le déshonneur.

Comment cette pratique culturellement spécifique a-t-elle été modifiée et transfigurée au fil du temps ? Au début de cette étude, j'avais l'impression qu'elle s'éteignait. Les résultats de cette recherche ont révélé que non seulement elle était vivante et florissante dans les zones urbaines et périurbaines autour de Kampala, mais qu'elle était aussi adoptée par de nombreuses femmes qui ne sont pas Baganda (y compris certaines descendantes d'Européens) qui recherchent des services commerciaux *Ssenga* pour étirer leurs lèvres. Néanmoins, de nombreuses jeunes femmes ont décidé de rejeter cette pratique culturelle, la jugeant « inutile et primitive ». Elle n'est peut-être plus obligatoire, mais elle reste une tradition bien ancrée même parmi l'élite Baganda.

Les conclusions ont montré que la pratique de l'élongation des petites lèvres semble servir trois objectifs principaux. Le premier est fonctionnel dans le sens où les lèvres étirées renforcent l'expérience érotique de l'homme et de la femme. Lorsqu'elles sont touchées ou manipulées correctement durant les préludes ou la masturbation mutuelle, elles peuvent représenter une source de plaisir intense pour le couple. Deuxièmement, les lèvres étirées servent de sorte d'identificateur des femmes Baganda ; le tampon de la légitimité d'une « vraie » femme Muganda. La troisième fonction est purement

esthétique, plusieurs hommes Baganda interrogés ont déclaré aimer regarder et caresser les lèvres étirées d'une femme. Certaines femmes ont aussi affirmé aimer qu'on touche leurs lèvres étirées car elles transmettent les sensations au clitoris.

Ces conclusions contrastent nettement avec la définition avancée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La classifiant et la condamnant comme une mutilation génitale féminine (MGF) de type IV, l'OMS regroupe cette procédure et les procédures MGF qui menacent la santé des femmes (8). Elle ignore complètement les façons dont cette pratique, encodée dans l'institution *Ssenga*, a renforcé le plaisir sexuel des femmes, et étendu leurs perceptions d'elles-mêmes comme étant des êtres sexuels actifs. Il est intéressant de noter que des procédures cosmétiques douloureuses (comme le piercing du clitoris) parfois accomplies dans les pays occidentaux, ne sont pas listées dans la catégorie des MGF de type IV. Par son discours, cet organisme mondial de la santé classe la pratique africaine du renforcement sexuel dans une vaste rubrique négative de pratiques culturelles nuisibles qui violent les droits des femmes et des enfants. Loin de souffrir de sentiments « d'incomplétude, d'anxiété et de dépression » (9) que l'OMS associe à cette pratique, la majorité des femmes interrogées dans cette étude ont parlé positivement de cette pratique culturelle. Cette « expérience vécue » des femmes Baganda va à l'encontre de la caractérisation globale négative de la pratique culturelle de l'élongation des lèvres proposée par l'OMS.

6 Erotisme et étiquette sexuelle dans la chambre conjugale

Le message de base de la *Ssenga* aux femmes mariées est le suivant : « sois une épouse gentille et humble mais transforme-toi en *malaya* (prostituée) dans ta chambre ! » Pour entretenir des relations sexuelles saines, les *Ssengas* conseillent constamment aux femmes de laisser timidité, lâcheté et gêne à la porte de leur chambre. Lorsque les *Ssengas* parlent des « sujets liés à la chambre », toute leur attitude et leur comportement changent. Elles prennent une voix sensuelle, sexy pour renforcer leurs messages. En fait, une *Ssenga* ne sera embauchée à la radio que si elle a une voix profonde, réconfortante, romantique qui charmera les auditeurs.

L'attirail érotique associé à la sexualité Kiganda se compose aussi de ceintures de perles colorées appelées *obutiti*. Les *butiti* étaient traditionnellement composés de petites perles délicates en argile qui tintaient ou cliquetaient en s'entrechoquant après chaque mouvement léger. La vue d'une femme parée de rangiers de *butiti* autour de la taille et se pavanant dans la chambre, excitait son partenaire masculin. De même lorsqu'un homme faisait tourner les *butiti* ou le frottait contre le corps de la femme, ils fonctionnent comme des stimulants ou des aphrodisiaques. Des herbes spéciales sont souvent injectées dans les perles ou absorbées par les perles pour accroître leur force.

Généralement, au cours d'une session privée de *Ssenga*, les observateurs apprendront à perfectionner leurs techniques d'amour physique grâce à une performance guidée. Deux *Ssengas* s'allongeront sur un lit et présenteront au couple ou au groupe une démonstration détaillée de « la façon correcte de le faire ». Elles arrivent équipées de tout l'attirail et de tous les gadgets sexuels. Le *nkumbi* est un équipement sexuel majeur, il s'agit d'un grand tissu blanc absorbant et doux utilisé à des fins hygiéniques pendant et après le rapport sexuel. Les pratiques et les croyances associées au *enkumbi* constituent un rite qui est en soi très important pour le peuple Baganda. Les *Ssengas* enseignent même différents « bruits d'amour physique », comme *okukona ennyindo*

(nasal), *okusiiya* (sifflements) et *okusika omukka* (respiration/souffle). La vision de deux femmes à moitié nues dans un lit ne semblait pas suggérer le lesbianisme aux participantes concentrées.

Après la démonstration, les *Ssengas* exposent les différents équipements à vendre, incluant les *enkumbi*, *obutiti* et différentes herbes sexuelles. Une diversité d'herbes est prescrite en fonction de l'effet désiré. Parmi les aphrodisiaques recommandés se trouve *ekibwankulata* (le viagra local) et *mulondo* ou *olukindukindu*, les deux étant connus pour être capables de conférer de la « puissance à un taureau ». Plusieurs herbes sont recommandées pour resserrer le vagin et conserver sa chaleur la fumée de *ekkozi* s'échappant d'un bol en argile à porcelaine directement dans le vagin est recommandée à cet effet. Les Baganda préfèrent les « rapports sexuels humides » aux « rapports sexuels secs ». A cette fin, les feuilles de *ekibwankulata* et l'écorce de *kiffabakazi* sont brûlées et la fumée envoyée dans le vagin ou elles sont bouillies et avalées oralement pour renforcer la lubrification vaginale.

Les feuilles écrasées et roulées de *kajjampuni* resserreront les parois vaginales si elles sont insérées quelques heures avant un rapport sexuel. De nombreuses femmes font couramment pousser ces herbes dans leur jardin. De nombreuses potions d'amour sont recommandées par les *Ssengas*, comme les feuilles de la plante *kawulira* : lorsqu'elles sont mélangées aux légumes pendant la cuisson et qu'un homme les mange, elles permettraient de gagner ses faveurs.

7 Conclusion

L'article a exploré le dynamisme et la complexité de la culture sexuelle telle qu'elle est illustrée dans l'institution *Ssenga*. La sexualité est le lieu de production du discours de genre hégémonique, présentant à la fois des contraintes et des opportunités d'émancipation. Dans de nombreux contextes africains, la relation des femmes à leur corps est souvent différente des relations négatives, désincarnées, enracinées dans l'héritage colonial.

« La politique du corps » des femmes africaines contient aussi un domaine sous-jacents émancipateur, qui se traduit dans la résistance, la négociation, l'identité, le désir de soi, le plaisir et le silence. Tandis que les forces coloniales et postcoloniales ont tenté d'exercer une hégémonie sur les processus d'apprentissage entourant la sexualité via l'Etat et ses institutions « modernes » de santé publique et d'aide sociale (qui ont depuis disparues), l'institution *Ssenga* chez les Baganda continue de dominer dans cette sphère. Non seulement elle a duré et survécu mais elle s'est également étendue pour s'adapter aux changements de l'économie politique du pays et de l'ensemble du continent.

Cette étude élargit la portée de la recherche universitaire sur la sexualité et les théorisations de la sexualité en tant que zone de plaisir en Ouganda en particulier, et sur le continent africain en général. Une leçon importante que j'ai apprise au cours de cette recherche est que lorsque nous allons au-delà des études traditionnelles de la sexualité africaine (qui se focalise principalement sur la reproduction, la violence et la maladie) pour explorer le domaine du désir et du plaisir, nous acquérons des vues plus précises de ce sujet complexe. Elargir ainsi la portée de notre recherche sur la sexualité offre une perspective fraîche sur les interventions stratégiques dans des domaines cruciaux comme les droits sexuels, le VIH/Sida et le développement.

Notes

* Je souhaite remercier les personnes suivantes qui ont lu les versions préliminaires de cet article et ont fait part de leurs suggestions utiles : Amina Mama, Charmaine Pereira, Takyiwaa Manuh et toute l'équipe du groupe de recherche féministe de « Mapping Sexualities in Africa »/« Cartographie des sexualités en Afrique ». Une version précédente et plus longue de cet article a été publiée dans *Feminist Africa* 2005, Vol 5. Je remercie *Feminist Africa* pour m'avoir permis de republier cette version adaptée.

1 Voir l'ordonnance du Conseil des médias : 'In the Matter of the Press & Journalists Act' et 'In the Matter of the Media Council' et 'In the Matter of a Play, *The Vagina Monologues*' (non publiés), 16 février 2005. Voir A. Wasike and E. Wafula, 'Government Opposes *Vagina Monologues*', *New Vision* 11 février 2005; F. Ahimbisibwe, 'Vagina Play Dropped', *New Vision*, 18 février 2005.

2 Au moment de l'interdiction de la pièce, le montant des tickets pré-vendus s'élevait à Ushs. 20 millions (US\$11 500). Après l'interdiction, seulement 20 personnes ont demandé à être remboursées. Cela traduisait l'approbation importante et la solidarité des personnes avec la cause ainsi qu'une forme de protestation contre le gouvernement (voir "Women Activists Blame Government for Violence", *Daily Monitor* 28 juin 2005: 4 ; "Women Activists Fetch sh20m", *New Vision* 28 juin 2005 : 4).

3 *Ssenga* Hajjat Mariam Kayoga, *Muyizi Tasubwa*, Radio Simba, 18 septembre 2004 à 00h40.

4 *Ssenga* Katana, Discours public, Pride Theatre, 24 novembre 2004, 18h0021h00.

5 *Ssenga* Nakibuule Mukasa, *Abayita Ababiri*, Radio Simba, 5 décembre 2004, 17h0019h00.

6 *Ssenga* Eseza Najjemba, *Guno Mulembe ki?* Akaboozi ku Bbiri FM, 23 novembre 2004, 17h35.

7 La pratique esthétique culturelle de l'élongation des faces internes des petites lèvres est assez courante dans plusieurs communautés d'Afrique de l'Est et australe parlant Bantu, comme les Tutsi (au Rwanda), les Basotho (au Lesotho), les Shona (au Zimbabwe), les Nyakyusa et les Karewe (en Tanzanie), les Khoisan (en Afrique australe) et les Tsonga (au Mozambique).

8 Voir la définition des MGF de type IV de l'OMS sur www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/en/

9 *Ibid.*

Références

Abdoulaye, Ly (1999) 'Brief Notes on Eroticism Among the Lawbe, Senegal', *CODESRIA*

Bulletin 3 and 4: 468

Butler, Judith (1990) *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, London: Routledge

Foucault, Michel (trans. Alan Sheridan) (1977) *Discipline & Punish: The Birth of the Prison*, New York: Vintage

Foucault, Michel (1990) *The History of Sexuality: An Introduction*, New York: Vintage Books

Kisekka, M.N. (1973) 'Heterosexual Relationships in Uganda', thèse de doctorat non publiée, University of Missouri, USA

Lorber, Judith (1994) *Paradoxes of Gender*, New Haven: Yale University Press

Lorde, Audre (1984) 'Uses of the Erotic: The Erotic as Power,' *Sister Outsider: Essays and Speeches*, New York: The Crossing Press

Mama, Amina (1996) 'Women's Studies and Studies of Women in Africa During the 1990s', *CODESRIA Working Paper Series 5/96*, Dakar: CODESRIA

McFadden, Patricia (2003) 'Sexual Pleasure as Feminist Choice', *Feminist Africa 2*: 5060

Musisi, Nakanyike (2002) 'The Politics of Perception or Perception as Politics? Colonial and Missionary Representations of Baganda Women, 1900-1945', in Jean Allman, Susan Geiger and Nakanyike Musisi (eds), *Women in African Colonial Histories*, Bloomington: Indiana University Press

Pereira, Charmaine (2003) 'Where Angels Fear to Tread? Some Thoughts on Patricia McFadden's "Sexual Pleasure as Feminism"', *Feminist Africa 2*: 615

Schmidt, Elizabeth (1991) 'Patriarchy, Capitalism, and the Colonial State in Zimbabwe', *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 16.4: 732-56

Sengendo, James and Sekatawa, Emmanuel (1999) *A Cultural Approach to HIV/AIDS Prevention and Care 1*, Special Series of Cultural Policies for Development Unit, Paris: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)

Tamale, Sylvia (2001) 'Between a Rock and a Hard Place: Women's Self-Mobilization to Overcome Poverty in Uganda', in Sheila Rowbotham and Stephanie Linkogle (eds), *Women Resist Globalization: Mobilizing for Livelihood and Rights*, London: Zed Books

Tshikala, Biaya (1999) 'Eroticism and Sexuality in Africa: Directions and Illusions', *CODESRIA Bulletin* 3 and 4: 416

UWONET (1998) *Structural Adjustment in Uganda*, Kampala: Uganda Women's Network

Vaughan, Megan (1991) *Curing Their Ills: Colonial Power and African Illness*, Stanford, CA: Stanford University Press

Renforcer la sensualité pour une sexualité à moindre risque chez les hommes en Inde

Anupam Hazra*

1 Introduction

Cet article explore le lien entre le « plaisir » et les « questions de santé et de développement », deux concepts qui ne semblent pas liés mais qui en réalité le sont énormément.

Sur la base d'expériences personnelles, de ma participation à un certain nombre d'études de santé sexuelle dans le Bengale occidental, d'observations, de données secondaires et d'interviews avec des informateurs clés au Kolkata et ses environs, cet article explore la relation entre sensualité et relations sexuelles à moindre risque chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) vivant à Kolkata et dans ses banlieues. J'indique qu'une approche intégrant des éléments de sensualité permettrait de rendre les relations sexuelles des HSH plus sûres. Une telle approche vise à réduire l'attrait (quotient de plaisir) de l'agression, du jeu de pouvoir et de la pénétration non protégée (si ce n'est de la pénétration elle-même), en encourageant l'attrait des activités sexuelles à moindre risque et une plus grande égalité genre/sexe. La fonction principale du travail sur les éléments de sensualité est de rendre « les relations sexuelles à moindre risque » équivalentes à « des relations sexuelles mutuellement agréables ». Je commence par explorer les attitudes et comportements sexuels des HSH dans ce contexte. Je traite ensuite de la lutte visant à changer les facteurs contextuels plus généraux qui contribuent à accroître le risque lié aux relations sexuelles entre hommes, et étudie les approches visant à encourager les relations sexuelles à moindre risque dans lesquelles le plaisir joue un rôle principal.

2 Attitudes et comportements sexuels des HSH

Des discussions avec des informateurs clés, des activistes et des collègues ont révélé certains aspects des attitudes et des comportements sexuels responsables des risques élevés encourus lors des rapports sexuels entre hommes. La discussion ci-dessous souligne certaines des principales questions soulevées.

2.1 Le langage utilisé pour décrire les rapports sexuels entre hommes

Le langage utilisé pour décrire les rapports sexuels entre hommes en Inde est largement agressif et souvent associé à la violence et au pouvoir. La majorité des mots qui décrivent la pénétration (orale, vaginale ou anale) se réfère à un acte violent ou agressif qu'un partenaire « fait à l'autre », en utilisant des mots comme *marwana* (pénétrer), *gand marwana* (pénétrer par l'anus), *ghusana* (mettre à l'intérieur), *poda bamboo* (mettre un bambou dans l'anus) ; des mots dont la connotation est liée aux coups ou aux tortures infligées à une autre personne.

Les termes qui se réfèrent à des rapports sexuels mutuellement satisfaisants entre deux

personnes consentantes, ou plus, apparaissent rarement dans l'argot quotidien utilisé généralement pour parler des relations sexuelles entre hommes.

Même les partenaires sexuels se réfèrent aux rôles qu'ils jouent dans leur union sexuelle de façon différente ; le partenaire qui joue un rôle dominant ou le partenaire qui joue le rôle pénétrant (généralement le même) emploie souvent des mots comme *marwana*, *ghusana*, etc. pour se référer à leur union sexuelle. Tandis que le partenaire qui joue le rôle soumis ou réceptif (encore une fois, il s'agit souvent de la même personne) se réfère à l'union sexuelle en des mots plus subtils ou utilisera les mêmes mots avec un sens plus subtil par exemple *pichona kora* (pénétrer par l'anus), *pichona neoyo* (recevoir par derrière), *shaman neoyo* (recevoir de l'avant), *bithore dhokano* (pénétrer à l'intérieur), *sedhiye deoa* (pénétrer à l'intérieur), *dhurano* (être pénétré ; ce terme est généralement employé par des personnes ayant des identités plus féminines comme les *hijras* et les *kotis*).

2.2 L'agression sexuelle synonyme de masculinité

Selon une croyance répandue, un partenaire pénétrant (*parikh*) n'est pas suffisamment macho ou agressif pour être un « homme » si ses partenaires sexuels ne sentent pas de douleur au cours des rapports sexuels. De plus, dans de nombreux cas, on constate qu'une personne tolérera ou supportera la douleur infligée par son partenaire sexuel car elle pense que son partenaire (dominant/pénétrant) a le droit d'agir ainsi, comme l'a noté un autre informateur clé :

Je connais un homme dit féminisé qui pense que son *parikh* [partenaire sexuel masculin], comme tous les autres hommes, a le pouvoir et le droit de faire ce qui lui plaît. Il (l'homme féminisé en question) est censé être soumis, tolérant et supporter la douleur infligée par son partenaire sexuel comme les femmes sont supposées le faire.

(Paromita Banerjee, activiste sur les questions de genre basé à Kolkata ; Praajak/MANAS 2003)

Même le concept du viol est glorifié et de nombreuses personnes pensent qu'en violant ou en agressant sexuellement autrui, un homme accroît son sentiment de masculinité et prouve aussi la force de sa masculinité. Cette association malsaine entre masculinité et agression amène souvent les personnes soumises et réceptives à développer une envie ou une fascination pour le viol. Elles considèrent souvent les partenaires sexuels agressifs comme plus masculins et donc plus désirables que les autres.

2.3 Les effets de la stigmatisation

La peur de la stigmatisation et de la discrimination incite les hommes à avoir des rapports sexuels clandestins et hâtifs entre eux (ironiquement souvent dans des espaces publics), sans possibilité de savourer l'expérience ou de la rendre plus sûre. Notre processus de socialisation nous apprend que le sexe est « sale » et que le sexe entre hommes est encore plus sale. Nous n'apprenons donc jamais à y prendre du plaisir. Mais nous constatons et comprenons tous que le sexe est « agréable et satisfaisant ». Cette contradiction nous incite souvent à associer le sexe avec une chose qu'il faut apprécier rapidement pour un plaisir momentané et rien de plus.

La stigmatisation de l'homosexualité nous force souvent à cacher davantage l'intimité sexuelle. Nous ne pouvons même pas en parler, et encore moins élaborer un rituel comme aller à un rendez-vous galant, qui pourrait aboutir à une rencontre sexuelle plus sûre et plus agréable. Par conséquent, dans la sexualité entre hommes, il est quasiment impossible de développer une romance, une intimité ou une proximité entre les partenaires sexuels. Ce manque de compréhension de la disposition mentale d'un partenaire sexuel réduit les chances de négociation d'un rapport sexuel à moindre risque. Comme le dit un informateur clé :

Lorsque l'on rencontre un bel homme dans un train ou dans un bus, on essaie d'avoir un rapport sexuel par n'importe quel moyen et n'importe où, on peut donc difficilement penser aux préservatifs ou aux lubrifiants à cet instant.

2.4 La pénétration synonyme de relation sexuelle

Nos processus de socialisation et notre conditionnement psychologique nous apprennent que les rapports sexuels ne se produisent qu'entre un homme et une femme et qu'un homme pénètre une femme. Cela mène de nombreux hommes à penser que relations sexuelles et pénétration sont synonymes ; la pénétration (orale et anale) signifie « sexe ». Cela amène de nombreux HSH à penser qu'un plaisir sexuel total ne peut être ressenti en l'absence de pénétration (orale ou anale).

Pour de nombreux partenaires réceptifs féminisés, la douleur connue au cours de la pénétration par un partenaire sexuel agressif est généralement associée au plaisir de pouvoir séduire et satisfaire un « homme ». Ce sentiment de réussite prime souvent sur la douleur infligée lors de ces rencontres. Une autre personne décrit les sentiments de plaisir et de satisfaction que les hommes éprouvent :

Le fait d'être pénétrés procure aux hommes féminins un fort sentiment d'être une femme. Ils pensent que si un homme préfère les pénétrer plutôt que de pénétrer une femme [femme biologique], c'est qu'ils doivent alors avoir quelque chose de mieux qu'une femme ... cela renforce leur sentiment d'être une femme de l'intérieur.

Selon une autre croyance très répandue, l'anus est plus étroit que le vagin et donne donc plus de plaisir aux partenaires pénétrants. On pense également que les femmes n'aiment pas ou n'autorisent généralement pas une pénétration anale par leur mari, et que de nombreux hommes n'osent pas pénétrer par l'anus leurs petites amies ou leurs femmes. Ils recherchent donc ce plaisir auprès des travailleuses du sexe ou de partenaires masculins. Même les travailleuses du sexe n'autorisent généralement pas la pénétration anale. Il en est de même pour la fellation. Notre conditionnement social et culturel peut être une des raisons expliquant ces attitudes. Par conséquent, pour jouir d'une fellation et d'une pénétration anale, de nombreux hommes cherchent des partenaires sexuels masculins.

La prépondérance de la pénétration est aussi très claire dans l'argot généralement employé en bengali et en hindi (voir ci-dessus). La majorité de ces mots se réfèrent à une pénétration (violente) et sont généralement utilisés comme symbole d'agression, de pouvoir et d'inégalité genre/sexe.

2.5 Partenaires sexuels et statuts

Le nombre de partenaires sexuels est considéré comme un indicateur du statut. Comme le décrit un de mes informateurs :

Les HSH féminins se vantent souvent du nombre de partenaires sexuels qu'ils ont eu en une journée, une soirée ou une nuit. Avoir des rapports sexuels avec un nombre élevé d'hommes est considéré comme une réussite.

Ils pensent souvent que la capacité à avoir des rapports sexuels avec de nombreux hommes reflète leur caractère séduisant et leurs compétences à donner du plaisir. De plus, la capacité à attirer de nombreux partenaires sexuels pénétrants, masculins, dominants, jeunes et beaux procure à de nombreux hommes féminisés un sentiment d'importance et de valeur.

2.6 La taille du pénis

Selon une croyance bien ancrée, la masculinité d'un homme est proportionnelle à la taille de son pénis.

De plus, de nombreux partenaires réceptifs pensent que le plaisir sera plus intense s'ils sont pénétrés par un pénis de grande taille. Par conséquent, de nombreux HSH préfèrent les partenaires sexuels masculins dotés de pénis de grande taille car ils sont perçus comme étant plus masculins et comme donnant plus de plaisir. Mais souvent au cours de ces rapports sexuels, les partenaires réceptifs souffrent de déchirures et de ruptures dans l'anus, augmentant ainsi les risques de transmission des IST/VIH/Sida.

3 Autres facteurs contribuant aux rapports sexuels risqués

3.1 Manque de choix sexuels des HSH

De nombreux HSH manquent sévèrement d'accès à des informations correctes sur le sexe, la sexualité et à des espaces sociaux et sexuels sûrs. Dans ces circonstances, dans de nombreux cas d'agression, le pouvoir, la force ou le viol sont souvent considérés comme un compromis inévitable pour obtenir des sensations et une satisfaction sexuelles.

Ce manque d'information et une culture du sexe agressive réduisent la capacité de nombreux HSH à négocier un rapport sexuel à moindre risque, en particulier au cours des rencontres sexuelles avec des partenaires sexuels agressifs, durant lesquelles le risque de déchirures anales est plus élevé, et donc le risque de transmission du VIH aussi.

3.2 Faible perception du risque

L'étude a aussi montré qu'à cause de ce manque d'accès à des informations et à des services de santé sexuelle adéquats ou parce que cet accès leur est refusé, la perception du risque d'infection par des IST/VIH/Sida des HSH est très faible.

Lorsque je rencontre des travailleurs du sexe qui proposent leurs services aux clients

masculins à Sonagachi [un quartier rouge très connu à Kolkata], je constate que de nombreux clients pensent pouvoir soigner une MST grâce à un rapport sexuel anal avec des garçons. Ils pensent également qu'ils seront sexuellement plus puissants s'ils pratiquent des rapports sexuels avec des garçons. Ils croient par ailleurs qu'ils ne contracteront pas le Sida avec ces comportements sexuels.

3.3 Faible utilisation du préservatif

La faible perception du risque combinée à de multiples autres facteurs n'a entraîné que peu de changement dans le comportement des HSH quant à l'utilisation de préservatifs au Bengale occidental, malgré une décennie de travail en matière de santé sexuelle avec les HSH dans cet Etat.

Une étude de santé sexuelle des populations HSH au Bengale occidental (Praajak/MANAS 2003) réalisé en 2003 avait constaté que :

- Sur 51 hommes mariés interrogés, seulement 1,96 pour cent avaient « toujours » utilisé des préservatifs lors des rapports sexuels anaux avec d'autres hommes au cours des six derniers mois, tandis que 31,37 pour cent ont affirmé n'en avoir « jamais » utilisé.

- Sur les 195 hommes célibataires interrogés, seulement 10,76 pour cent avaient « toujours » utilisé des préservatifs lors des rapports sexuels anaux avec d'autres hommes au cours des six derniers mois, tandis que 41,53 pour cent n'en avaient « jamais » utilisé.

Des études antérieures au Bengale occidental ont indiqué des niveaux similaires.

Certaines personnes interrogées au cours de cette étude ont également mentionné que de nombreux partenaires pénétrants ne bandaient plus lorsqu'ils mettaient un préservatif, et certains partenaires pénétrants ont eux-mêmes admis souffrir parfois de ce problème. Cela indique clairement que de nouvelles approches de changement des attitudes doivent être adoptées pour encourager l'utilisation du préservatif.

4 Changer l'environnement dans son ensemble : une lutte de long terme

Les conclusions préliminaires de cette étude indiquent deux fortes corrélations dans le domaine du sexe entre hommes à Kolkata et autour de cette ville : d'abord, il existe une corrélation négative entre « pénétration, agression, jeu de pouvoir » et « rapports sexuels à moindre risque », ensuite il existe une corrélation positive entre « pénétration, agression, jeu de pouvoir » et « rapport sexuel agréable » (ou sensation sexuelle). Que peut-on faire pour rendre les rapports sexuels des HSH plus sûrs sans réduire leur quotient de plaisir, qui est actuellement fortement associé aux facteurs mêmes qui les rendent moins sûrs ?

Il est crucial d'amorcer un dialogue ouvert sur le sexe et la sexualité, mais il s'agit d'une tâche herculéenne étant donné l'environnement socio-légal actuel en Inde. Les efforts de la société civile pour amorcer ce dialogue dans le contexte du plaidoyer pour une réforme légale - ont toujours butté contre une moralité de pierre établie par le gouvernement et la société dans son ensemble, qui refusent d'accepter la validité d'une sexualité non-procréative. Comme l'a noté un informateur clé :

Une société patriarcale a honte de parler de sexe et d'amour entre hommes. Elle essaie donc d'opprimer ces hommes et est satisfaite tant que ces choses [rapports sexuels entre

hommes] sont pratiquées discrètement.

Le plaidoyer pour une réforme légale afin de reconnaître les droits sexuels des HSH reste primordial, bien qu'il soit évité pour le moment. Une réforme légale contribuerait à la fois à changer les attitudes sociétales envers le sexe, la sexualité, le comportement sexuel et le plaisir sexuel et à faciliter le travail des organisations bénévoles travaillant avec des HSH sur des questions de santé et dont les activités sont limitées par le cadre légal actuel.

Des personnes interrogées et une recherche secondaire réalisée pour cette étude ont permis d'identifier trois domaines importants de révisions légales :

1 La Section 377 du Code pénal indien (CPI), qui regroupe ensemble « le comportement coercitif entre même sexe » et le « comportement entre deux adultes de même sexe, consentants, même en privé ». Cette loi affecte particulièrement les activités des organisations bénévoles travaillant avec des HSH sur les questions de santé, qui affectent à leur tour la santé publique dans son ensemble (Combat Law 2002).

2 La Section 292 du CPI qui punit « l'obscénité » et en fait un délit criminel. La définition actuelle de l'obscénité peut entraîner une utilisation abusive à l'encontre des écrits et de la littérature gay et lesbienne. Les agences de développement social sont dans l'incapacité de produire des matériaux relatifs à la communication pour le changement de comportement (BCC) qui traitent des questions de santé sexuelle et de sexualité de manière explicite avec des diagrammes ou des images détaillés. Par conséquent, les matériaux BCC sont très expurgés et ne diffusent donc pas d'informations détaillées (Combat Law 2002).

3 La Immoral Trafficking Prevention Act/Loi sur la prévention du trafic immoral, de 1986, criminalise le travail du sexe. La police et l'administration utilisent souvent cette loi pour harceler les travailleurs du sexe et les organisations bénévoles travaillant avec ces populations. Cette loi devrait être révisée ainsi que les mécanismes de contrôle pour s'assurer que personne ne soit forcée à faire le travail du sexe et que la prostitution des enfants ne soit pas autorisée (Combat Law 2002).

5 Approches immédiates et pratiques pour promouvoir des rapports sexuels à moindre risque et agréables

Étant donné les nombreux obstacles à un dialogue objectif sur le sexe, le genre, la sexualité et l'équité dans ces sphères, il serait irréaliste d'attendre dans un futur proche une acceptation sociale plus large du « sexe pour le plaisir », et encore moins de convaincre les HSH d'accepter que « des rapports sexuels à moindre risque sont aussi (mutuellement) agréables ».

Des approches plus immédiates et plus pratiques, soulignant les éléments de sensualité, pourraient fonctionner à petite échelle dans le secteur des ONG. Ces stratégies pourraient également préparer le terrain pour des approches plus fondamentales de long terme. Quelques possibilités immédiates sont présentées ci-dessous :

5.1 Améliorer la qualité de l'éducation sexuelle enseignée dans les établissements scolaires progressistes

Sous la pression constante d'organisations de la société civile, le gouvernement central et les gouvernements régionaux d'Inde ont introduit l'éducation sexuelle dans certains établissements scolaires. Ces initiatives ont eu un impact limité à ce jour. Dans de nombreuses régions d'Inde, les enseignants se sont opposés à l'éducation sexuelle, et lorsque l'éducation sexuelle a été intégrée au programme scolaire, sa qualité est restée douteuse. Les organisations bénévoles travaillant sur les questions de sexualité et de santé sexuelle doivent prendre la tête d'une telle initiative.

Tandis que l'éducation sexuelle universelle et non biaisée demeure l'objectif à long terme, une mesure éventuelle immédiate consisterait à aider directement certaines des institutions éducatives et certains des enseignants les plus progressistes à réduire ou à éliminer les biais dans l'éducation sexuelle actuelle. Il faudrait enseigner aux étudiants que le sexe ne se limite pas à une simple pénétration pénienne-vaginale. Des messages devraient être conçus pour que les étudiants développent une notion du sexe non agressive, et apprennent à respecter l'équité de genre et les variations dans le genre et la sexualité. Comme le décrit un informateur :

Le sexe ne se limite pas aux rapports sexuels anaux, oraux ou vaginaux. S'asseoir l'un à côté de l'autre, se tenir la main, aller au cinéma ensemble, font aussi partie des relations sexuelles.

5.2 Stratégies de communication et de changement des comportements novatrices dans les programmes d'intervention sur les IST/VIH/Sida

Les programmes d'intervention sur les IST/VIH/Sida gérés par diverses organisations de personnes lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres (LGBT), par des organisations communautaires de HSH et par d'autres organisations bénévoles travaillant avec des populations masculines devraient concevoir leurs stratégies et les matériaux BCC dans le but de développer un concept positif et non agressif du sexe chez les populations ciblées. Le développement d'un tel concept serait nécessairement lié au renforcement de l'amour-propre des HSH, car plus l'amour-propre d'une personne est solide, plus son désir de préserver une bonne santé et plus sa capacité à accepter l'idée que les relations sexuelles à moindre risque sont aussi agréables seront élevés et vice-versa.

Partager des expériences de relations sexuelles sûres et agréables

Des sketches, des mimes, des films et des discussions de groupe pour partager les expériences agréables de relations sexuelles à moindre risque constituent des stratégies et des matériaux éventuels à déployer.

Informez les travailleurs, les pairs éducateurs et les conseillers pour qu'ils soulignent les aspects positifs et mutuellement agréables des relations sexuelles à moindre risque grâce à une communication interpersonnelle en face à face pourrait être utile à cet égard. On pourrait également identifier des personnes qui ont de multiples partenaires sexuels mais qui pratiquent des relations sexuelles à moindre risque et les former pour servir de modèle de référence.

Présenter l'utilisation du préservatif de façon simple, « branchée » et désirable

Rendre glamour l'utilisation du préservatif et le promouvoir comme un objet renforçant le plaisir sexuel pourrait le rendre populaire et donc augmenter son utilisation. Des moyens d'y parvenir consisteraient à imprimer des images érotiques d'hommes sur les paquets de préservatifs, dans lesquels se trouveraient des messages sur les relations sexuelles à moindre risque et des conseils d'utilisation du préservatif avec des présentations attractives. Une présentation sous un jour séduisant et plus graphique des préservatifs grâce à des matériaux imprimés et audiovisuels nécessiterait un plaidoyer à long terme et conséquent pour le changement des lois qui empêchent l'élaboration de ces matériaux.

De plus, il faudrait augmenter la diversité des préservatifs en termes de couleurs, de textures, d'arômes, d'odeurs, de tailles, d'épaisseurs et d'élasticité, pour s'adapter à des conditions et à des goûts variés. Concernant la facilité d'utilisation au cours d'un rapport anal, la promotion de lubrifiants à base d'eau constitue un élément crucial. Les études de santé sexuelle ont montré que la disponibilité de lubrifiants bon marché et de bonne qualité renforce l'attrait des préservatifs (Palm Avenue Integration Society 2001). Heureusement, les interventions sur les IST/VIH/Sida ciblant les HSH au Bengale occidental ont commencé à promouvoir l'utilisation de lubrifiants. Cependant, l'accessibilité et le prix des lubrifiants restent des domaines à améliorer.

Rendre les rapports sexuels sans pénétration plus désirables

Diffuser le concept selon lequel le plaisir sexuel est ressenti par le cerveau et non pas uniquement par le pénis permettrait d'encourager les rapports sexuels sans pénétration. On pourrait aussi souligner que les caresses, le toucher, les embrassades, les bisous, la masturbation sur soi et mutuelle, le fait d'être nu et de s'asseoir près de son partenaire sexuel, de partager ou de prévoir un avenir ensemble ou de faire certaines choses ensemble, font aussi partie des relations sexuelles agréables. De plus, il faudrait éduquer les personnes dans l'art de faire l'amour avec sensualité grâce à des informations sur les zones érogènes et sur les façons de les stimuler.

Dans le même temps, un message affirmant que l'amour-propre, le respect, l'amitié et l'amour peuvent être des ingrédients fantastiques des relations sexuelles mutuellement agréables doit être transmis.

Etant donnée l'existence de lois comme la Section 292 du Code pénal indien, les moyens de transmettre cette éducation constitueront un défi en terme de conception de la communication. Une tentative de dernier recours consisterait à encourager des discussions de groupe et des matériaux imprimés qui sont culturellement acceptables et qui contiennent des diagrammes linéaires et des dessins. Une représentation plus graphique utilisant des diagrammes linéaires, des livres et des magazines illustrés, et des films présentant des modèles attirant demanderait d'abord un plaidoyer vigoureux auprès des législateurs, des décideurs politiques et des agences d'exécution sur la nécessité d'une telle éducation.

Formation innovante des formateurs sur les relations sexuelles sans pénétration

En 2004, SAATHI, en association avec Shonali Saha, étudiante en médecine basée à

New York et impliquée dans des questions de droits des LGBT, a développé un module de formation des formateurs sur les questions du VIH/Sida. Un exercice particulier du module encourage les participants à fantasmer une rencontre sexuelle en utilisant divers accessoires inhabituels qui leur sont fournis. Lorsque les participants racontent leurs fantasmes, on note que la majorité des actes sexuels fantasmés étaient assez sûrs par rapport à une infection IST/VIH et pourtant agréables. Cela permet aux participants de réaliser que des relations sexuelles agréables ne se limitent pas à la pénétration, ni même à la pénétration protégée.

Utiliser de nouveaux espaces pour l'éducation sexuelle

Les toilettes et les bains publics pourraient être utilisés pour transmettre une éducation à la santé sexuelle. Des distributeurs de préservatifs pourraient aussi y être installés. Les gérants de ces institutions seraient probablement prêts à coopérer. Ainsi, Sulabh Souchalaya, gérant d'une chaîne de toilettes publiques en Inde, a été approché par certaines organisations de la société civile sur la mise en place de foyers de transit pour les enfants des rues. De même, nous pouvons les inciter à mettre en œuvre des programmes de sensibilisation en matière de santé sexuelle dans ces toilettes.

5.3 Changer les valeurs professionnelles des services sexuels commerciaux

Le changement des valeurs professionnelles des services sexuels commerciaux permettrait de promouvoir des relations sexuelles à moindre risque et pourtant agréables. Les salons de massage, qui jouent un rôle majeur dans l'offre de ces services à Kolkata et autour de cette ville, sont capables d'atteindre de nombreux HSH par ailleurs invisibles et inaccessibles aux programmes d'intervention sur les IST/VIH/Sida. Ces salons de massage et leurs masseurs pourraient être formés scientifiquement aux techniques de relations sexuelles à moindre risque et agréables comme « le massage de relaxation sexuelle ». Le succès de ces techniques pour détourner les clients d'actes sexuels potentiellement risqués a été relativement bien établi dans certains pays.

Des suggestions des informateurs clé incluaient :

- 1 Chaque salon de massage devrait disposer d'un formateur pour développer les compétences des masseurs en matière d'offre de services sexuels agréables à leurs clients, sans compromettre leurs propres santé et bien-être et ceux des clients. Une formation pourrait être proposée par le biais de discussions, démonstrations et contact physique direct. Les masseurs formés et expérimentés devraient aussi transmettre cette formation aux nouveaux-venus.
- 2 Les réactions des clients devraient être régulièrement recueillies pour évaluer les compétences des masseurs, et ces réactions devraient être communiquées aux masseurs pour les aider à améliorer leurs compétences.
- 3 Les masseurs devraient être formés à maintenir une bonne hygiène personnelle, en utilisant de bons parfums ou déodorants et en étant bien habillés.
- 4 Des serviettes propres et fraîches devraient être fournies à chaque masseur et à ses clients.

5 Une rotation du travail devrait être encouragée parmi les masseurs d'un salon de massage donné ainsi qu'un respect mutuel et une attention entre masseurs. Cela contribuerait à atténuer une concurrence malsaine (proposer des services sexuels dangereux comme moyens de vendre moins cher), la jalousie et le stress du travail chez les masseurs.

Des questions comme celles de l'âge minimum d'embauche et des échelles de salaire minimum dans les salons de massage devraient aussi être envisagées. Ces facteurs permettraient de considérer le travail dans les salons de massage comme un choix professionnel valide, et augmenteraient l'adhésion des propriétaires de salons et des masseurs à un code de déontologie professionnelle. Ce code pourrait souligner l'importance des relations sexuelles à moindre risque et agréables.

5.4 Promouvoir des espaces sociaux et sexuels sûrs pour les HSH

Espaces sociaux

On pourrait penser que tant que l'environnement légal et social demeurera hostile aux HSH, la création d'espaces sûrs de n'importe quelle sorte restera impossible. Cependant, l'expérience du mouvement indien des LGBT, y compris les développements dans l'Inde de l'Est, a montré qu'il est possible de faire beaucoup en termes d'espaces sociaux sûrs, où la diffusion (et l'assimilation) de messages portant sur des questions d'amour-propre, de sexualité, de droits humains, de santé sexuelle et de VIH/Sida, devient plus aisé.

Des espaces sociaux sûrs pourraient prendre la forme de réunions de groupe de soutien, d'haltes-garderies, de rassemblements et de fêtes, d'occasions festives, de tours et d'excursions, de lieux publics de mise en réseau comme des restaurants, des bars, des parcs et des centres commerciaux, et de forums électroniques comme les e-forums et les blogs.

La majorité de ces espaces créerait des opportunités de rencontres sexuelles sans qu'il n'y ait d'actes sexuels. Chacun de ces espaces aurait ses propres forces et faiblesses en terme de communication sur des relations sexuelles à moindre risque synonymes de plaisir.

Espaces sexuels

La promotion d'espaces sexuels sûrs représenterait la tâche la plus ardue. Alors que les salons de massage fréquentés par des HSH à Kolkata et dans les environs ont survécu et se sont développés au cours des années, leur existence légale reste floue. Un plaidoyer innovant auprès des acteurs pertinents, en particulier la police, serait nécessaire pour assurer la durabilité et la capacité de ces salons à proposer des services sexuels commerciaux à moindre risque et agréables.

Si les questions de moralité entourant le sexe, les relations entre même sexe et les services sexuels commerciaux pouvaient être mises en veilleuse, il serait alors possible de convaincre au moins quelques parties prenantes de la valeur sociale des salons de massage. Par exemple, de nombreuses relations sexuelles entre hommes se produisent dans des espaces publics, ce qui n'est actuellement considéré que comme une

préoccupation relevant de la loi et de l'ordre. Les personnes chargées d'appliquer la loi savent pertinemment qu'il est impossible d'empêcher de tels comportements. Les relations sexuelles dans les lieux publics représentent la seule opportunité d'avoir des rapports sexuels pour de nombreuses personnes qui n'ont pas accès à des espaces privés. Par conséquent, si l'on peut prouver que les relations sexuelles dans des lieux publics constituent une préoccupation de santé importante, les avantages des espaces sexuels sûrs (pour les HSH et pour d'autres aussi) pourraient être avancés avec plus de force. Ces espaces ne seraient pas seulement privés ou semi-publics, ils permettraient également de proposer une éducation sur les relations sexuelles à moindre risque synonymes de plaisir et une opportunité de les pratiquer. Un environnement sûr, sans harcèlement et agréable, faciliterait les négociations pour des relations sexuelles à moindre risque et serait aussi adapté à l'offre de services de santé sexuelle.

Outre les salons de massage, d'autres formes d'espaces sexuels sûrs pourraient être :

1 Des maisons ouvertes ou *khols* : elles existent déjà à Kolkata et dans d'autres régions du Bengale occidental, mais leur potentiel de promotion des relations sexuelles à moindre risque synonymes de plaisir reste inexploité. Une maison ouverte classique signifierait qu'une personne membre d'un réseau de HSH autoriserait ses amis à amener leurs partenaires sexuels pour avoir des rapports sexuels dans sa maison. Certains propriétaires de maison ouverte pourraient proposer des préservatifs et des lubrifiants.

2 Des saunas pour HSH : il existe déjà des saunas dans la majorité des villes indiennes, mais aucun ne reçoit exclusivement les HSH. Si des saunas exclusifs pour HSH existaient, ces lieux pourraient afficher des messages attractifs sur les relations sexuelles à moindre risque et distribuer des préservatifs et des lubrifiants. Même dans les saunas pour hommes et les saunas mixtes (bien qu'il n'en existe que très peu en Inde), des messages, destinés aux deux sexes, sur les relations sexuelles à moindre risque, homosexuelles et hétérosexuelles, pourraient être affichés. Cependant, la propreté et l'hygiène de ces saunas seraient indispensables à une expérience sexuelle sûre et agréable à la fois.

3 Des services de location de chambres/des hôtels pour séjours brefs : des personnes privées ou des petits hôtels pourraient louer des chambre à l'heure, afin de permettre à des personnes d'avoir un rapport sexuel en privé et une plus grande possibilité de négocier un rapport sexuel à moindre risque. Ces lieux permettraient également de transmettre un message sur les rapports sexuels à moindre risque et devraient rester propres et attirants.

5.5 Forum destinés aux parents de personnes LGBT

En 2005, Swikriti, une organisation communautaire de LGBT basée à Kolkata et partenaire de SAATHII, a ouvert un forum de soutien aux parents de personnes LGBT. Bien qu'il ne traite pas directement de questions de relations sexuelles à moindre risque, ce forum aidera probablement les parents de personnes LGBT à comprendre les besoins sexuels et romantiques de leurs enfants. Cela contribuera, en retour, à favoriser un environnement familial pro-plaisir, où les problèmes sexuels et annexes ne seraient pas cachés. Les HSH issus de ces environnements familiaux seraient probablement

émotionnellement stables et relativement plus réceptifs aux messages sur les relations sexuelles à moindre risque et (mutuellement) agréables.

6 Conclusion

Cet article montre comment les stratégies et les matériaux de communication pour le changement de comportement peuvent être utilisés pour promouvoir les relations sexuelles à moindre risque en reconnaissant les éléments de sensualité dans les rapports sexuels entre hommes qui deviennent un point d'entrée pour une promotion plus efficace de la santé sexuelle.

J'espère que cet article contribuera au moins à amorcer un dialogue ouvert sur le sexe et la sexualité et générera une acceptation et une compréhension plus grandes du rôle du plaisir sexuel dans la croissance et le développement humain. Il pourrait aussi contribuer à créer un environnement de travail plus sûr et plus sain pour les fournisseurs de services sexuels commerciaux, qui bénéficieraient également aux clients. Il est grand temps que les décideurs politiques réalisent que le plaisir est une composante pertinente de la promotion des relations sexuelles plus sûres et que la création d'un environnement favorable aux relations sexuelles agréables constitue un aspect nécessaire de cette question.

Notes

* Je souhaite remercier Amitava Sarkar, Moutushi Chowdhury, Pawan Dhall, Rohit Sarkar, Subhadip Roy tous de SAATHII (Solidarity and Action Against the HIV Infection in India/Solidarité et action contre l'infection par le VIH en Inde), bureau de Kolkata.

Références

Combat Law (2002) *Humjinsi A Resource Book on Lesbian, Gay and Bisexual Rights in India*, Mumbai: Combat Law

Palm Avenue Integration Society (2001) *An Operations Research Project Towards Setting Up a Long Term Sexual Health Project for MSM in West Bengal*, Kolkata: Palm Avenue Integration Society

Praajak Development Society and MANAS (2003) *Report of an Assessment of the Sexual Health Needs of MSM in West Bengal*, Kolkata and New Alipor: Praajak Development Society Bangla

Replacer le sexy dans une sexualité à moindre risque : le Projet du Plaisir

Wendy Knerr et Anne Philpott

Replacer le sexy dans une sexualité à moindre risque...Parce que l'éducation sexuelle est rarement sexy et que l'érotisme est rarement sûr.

1 Le plaisir sexuel est une composante clé de la santé sexuelle

Comme l'observe Ingham (2005), une plus grande acceptation des expériences sexuelles positives peut influencer positivement les résultats des initiatives de santé publique. D'autres études ont montré que la négation du plaisir dans les relations sexuelles, en particulier pour les femmes, a un impact négatif sur la négociation active et par conséquent sur les relations sexuelles à moindre risque ((Holland *et al.* 1992).

Le plaisir sexuel commence à être reconnu comme étant un déterminant de la santé sexuelle dans les domaines de la santé reproductive et des droits humains. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) propose cette définition de travail de la santé sexuelle :

La Santé Sexuelle est un état de *bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité. La Santé Sexuelle a besoin d'une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, et la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui apportent du plaisir en toute sécurité et sans contraintes, discrimination ou violence...* [Italique ajoutée] (1).

En 2005, le 17^{ème} Congrès mondial de sexologie, association mondiale pour la santé sexuelle, a déclaré que le plaisir et la satisfaction sexuelle font partie intégrante du bien-être et requièrent une reconnaissance et une promotion universelles (2).

Il est largement reconnu que le plaisir peut motiver un rapport sexuel risqué. Cependant, le potentiel du plaisir comme facteur de motivation des rapports sexuels à moindre risque et les contextes dans lesquels il peut fonctionner le plus efficacement ont très peu été étudiés. La bonne nouvelle est que quelques programmes de santé et quelques campagnes de promotion des préservatifs osent inclure le plaisir comme facteur de motivation, et montrent comment davantage de sensibilité et de sensualité peuvent s'associer à l'utilisation de préservatifs. Ces initiatives ont entraîné une augmentation de l'utilisation des préservatifs et incité à des rapports sexuels à moindre risque (3).

Le Projet du Plaisir (4) créent des ponts entre l'industrie du plaisir/du sexe et un monde sexuel plus sûr, en évitant la négativité, et en s'assurant que les matériaux érotiques incluent des exemples de rapports sexuels à moindre risque et que les matériaux sur la santé sexuelle et les matériaux de formation prennent en compte le plaisir comme élément clé. Le Projet du Plaisir évite la négativité, encourageant des rapports sexuels à moindre risque en se focalisant sur les facteurs de motivation premiers des rapports sexuels : le désir et le plaisir. Des preuves indiquent que des incitations positives

constituent le moyen le plus efficace pour convaincre des personnes de vouloir des relations sexuelles plus sûres, et le projet travaille à proposer une éducation sexuelle mettant l'accent sur « des rapports sexuels agréables ». Dans cet article, nous présentons un bref compte-rendu de certains des travaux du Projet du Plaisir et nous nous interrogeons sur la façon dont une approche sexuelle plus positive des relations sexuelles à moindre risque peut aider à promouvoir un bien-être sexuel supérieur.

2 Propagande du plaisir pour des relations sexuelles à moindre risque : une cartographie mondiale

Le Projet du Plaisir a réalisé une cartographie mondiale visant à identifier les projets/les organisations dans le monde qui utilisent le plaisir comme facteur de prévention du VIH et de promotion de la santé sexuelle, et qui incluent les relations sexuelles à moindre risque dans des médias sexuellement provocateurs (5). Cette cartographie a été élaborée grâce à une recherche basée sur des articles de forum postés sur des listes de diffusion relatives à la santé sexuelle, des communications personnelles au cours de réunions et de conférences, et un effet boule de neige des contacts recueillis grâce aux contacts initiaux. Des informations ont été recueillies par téléphone, email et recherche sur Internet. La grande majorité des informations provenait de la littérature grise et de stratégies de programmes décrites à titre personnel. Cela a abouti à répertorier plus de 30 organisations, programmes, services, événements et ressources qui emploient de façon créative le plaisir sexuel comme facteur de motivation principal des rapports sexuels.

L'exercice de cartographie a documenté une grande diversité d'initiatives dans différents contextes, et a montré comment ces initiatives ont pu promouvoir avec succès le plaisir comme stratégie de santé sexuelle. Celles-ci incluaient des programmes qui érotisent les préservatifs masculins et féminins ; des livres positifs sur le sexe destinés aux adolescents ; un travail avec les églises pour améliorer les relations sexuelles au sein des couples mariés ; un érotisme sexuel à moindre risque conçu pour les personnes séropositives ; et des consultations sur le plaisir et la réduction des risques destinées aux travailleurs(se)s du sexe. Quelques exemples sont présentés ci-dessous.

· Le programme *Vida Positiva* (vivre positivement) au Mozambique, une initiative de l'organisation sud-africaine Empowerment Concepts (6) encourage les relations sexuelles à moindre risque en s'attaquant au caractère ennuyeux de la vie sexuelle à la maison qui incitait les hommes à rechercher des rapports extraconjugaux. Les éducateurs ont travaillé avec des « gardiens » de la communauté, y compris des dirigeants religieux d'églises chrétiennes, pour promouvoir des consultations de couples centrées sur le plaisir. Comme nous le notons dans le rapport de la Cartographie mondiale, « il s'agit d'un des meilleurs exemples d'emploi du pouvoir du plaisir, dans des environnements traditionnellement conservateurs, comme l'Eglise ! » (The Pleasure Project 2004: 3).

· *Sex in Queer Places*, une initiative de la Australian Federation of AIDS Organisations/Fédération australienne des organisations de lutte contre le Sida (7) est un jeu vidéo interactif qui permet aux joueurs de suivre un homme gay fictif prénommé Zac dans diverses rencontres sexuelles se déroulant dans des lieux dédiés aux personnes en questionnement (« queer ») comme un sauna, une fête dansante, et qui, en chemin, prend une série de choix sexuels et d'usage de drogues. A chaque choix, une

fenêtre de dialogue s'affiche contenant des informations sur la promotion de la santé et la minimisation des risques. Des milliers de copies du CD, accompagnées d'une brochure électronique qui adopte une approche sexuelle positive des relations sexuelles, et destinées aux hommes séropositifs, ont été distribués.

· *Teaching the Kama Sutra/Enseigner le Kama Sutra* est une initiative de l'Institute for International Social Development (IISD) à Kolkata, une organisation non gouvernementale (ONG) travaillant sur la sensibilisation, la prévention, le traitement et la réhabilitation dans le domaine du VIH/Sida. Soutenu par le gouvernement de l'Etat du Bengale occidental, le programme de l'IISD cherche des réponses aux préoccupations contemporaines en matière de relations sexuelles à moindre risque dans les pratiques anciennes du *Kama Sutra* centrées sur le plaisir. Rajyashree Choudhuri, directeur de l'IISD et concepteur du projet souligne que « le *Kama Sutra* présente de nombreuses positions qui peuvent procurer aux hommes le plus grand plaisir sans consommation et c'est ce que nous enseignons aux prostituées » (The Pleasure Project 2004: 7). Les plaisirs à moindre risque du *Kama Sutra* sont également encouragés par d'autres organisations en Inde, comme le Projet Sonagachi à Kolkata, et la People's Health Organisation/Organisation pour la santé du peuple basée à Mumbai.

· *Ligne téléphonique consacrée au plaisir* TARSHI, une ONG basée à Delhi et hôte du Centre de ressources sur la sexualité en Asie du Sud et du Sud-est, financé par la Ford Foundation (8), gère une ligne téléphonique communiquant des informations et des discussions sur le plaisir sexuel et la santé sexuelle, en utilisant les préoccupations sexuelles et le plaisir comme point d'entrée pour aborder des discussions sur le comportement en matière de santé. Guidé par la vision selon laquelle « toutes les personnes ont droit au bien-être sexuel et à une sexualité permettant de s'affirmer et agréable » (The Pleasure Project 2004: 10), TARSHI rédige également des publications et mène des initiatives de plaidoyer et des campagnes publiques.

· *Formation de l'intérieur vers l'extérieur pour le changement social* : Ibis, une ONG basée en Namibie, travaillant sur le développement organisationnel, la gouvernance locale et la participation populaire, gère un programme régional sur le VIH/Sida. Le personnel et les partenaires suivent un processus de formation organisationnelle interne pour devenir agents du changement. Ce processus vise à permettre au personnel d'explorer leurs propres réalités et responsabilités, en brisant le déni personnel et en aidant à effacer les tabous qui entourent les discussions entre collègues et amis sur le sexe et la sexualité. Des ateliers mixtes réunissent la direction et les employés de ménage pour explorer ensemble les questions intimes au-delà des frontières de classe et de statuts. La Cartographie mondiale reprend un des exercices utilisé au cours de ces ateliers, mettant en jeu deux équipes qui doivent lister autant de parties du corps qu'il est possible d'utiliser de façon sexuelle, et autant de positions sexuelles que possible. Par le rire et l'amusement, des questions, comme celle de la multitude des possibilités de se procurer du plaisir sexuel, émergent ; soulignant que la majorité de ce qui est agréable ne nécessite pas de pénétration, et aboutissant à des discussions sur la sécurité de nombreuses activités sexuelles sans pénétration.

· *Erotiser les préservatifs féminins* : Anne Philpott a répertorié diverses techniques de négociation de l'utilisation du préservatif féminin, basées sur sa promotion comme un outil pour renforcer le plaisir. Elle a constaté qu'au Sri Lanka, les travailleuses du sexe pouvaient facturer davantage les clients lorsqu'elles les autorisaient à insérer

eux-mêmes le préservatif féminin, et en Inde, des femmes ont affirmé à leur partenaire que le préservatif ne faisait du bruit que lorsque le partenaire masculin était bon au lit. Lorsque des personnes ont constaté que l'anneau extérieur du préservatif stimulait le clitoris et que l'anneau intérieur stimulait l'extrémité du pénis, elles ont pu transmettre cette information à d'autres, transformant les préservatifs féminins d'outils de prévention des maladies en jouets sexuels (9).

· *Promouvoir les lubrifiants pour avoir du plaisir* : Population Services International au Cambodge a utilisé le marketing social pour promouvoir des produits de santé sexuelle, et a lancé un lubrifiant à base d'eau grâce à une campagne attirant l'attention sur ses avantages en termes de plaisir. Le lubrifiant était emballé avec une marque populaire de préservatifs, cette campagne a donc favorisé l'utilisation des deux produits en mettant l'accent sur leurs avantages en termes de plaisir (10).

· « *Sexual Healing for Positive Women* »/Guérison sexuelle des femmes séropositives : le livre de Sue O'Sullivan écrit pour la Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/Sida (ICW) combine érotisme et messages sur la santé destinés aux femmes séropositives. Son objectif est de permettre aux femmes de parler de sexe après un diagnostic positif, d'affirmer leur sexualité et de s'assurer qu'elles sont toujours capables de rechercher et d'apprécier des plaisirs sexuels (11).

Le projet de Cartographie mondiale a révélé à quel point ces exemples inspirants restent isolés dans un domaine qui continue à être dominé par des stratégies traditionnelles de promotion de santé sexuelle, qui n'accordent que peu d'attention au pouvoir du plaisir. Le Projet du Plaisir s'est poursuivi en développant une série d'études de cas sur le thème « Plaisir + Prévention ». Ces études de cas ont fourni une documentation plus détaillée des pratiques innovantes. Elles prouvent la valeur d'une approche sexuelle positive pour travailler sur la sexualité.

3 Formation à la santé sexuelle sexy

Outre la collecte et le partage d'exemples de pratiques innovantes encouragées par des organisations dans différentes régions du monde, le Projet du Plaisir a été impliqué dans la conception et le développement de matériaux de formation.

Le Projet du Plaisir a travaillé avec CARE International au Cambodge pour concevoir et gérer un programme de formation à la santé sexuelle sexy, et pour développer un ensemble d'outils de matériaux de formation. Le cours, qui s'est déroulé sur 3 jours en décembre 2004, visait à permettre aux participants d'être plus à l'aise en parlant de sexe et de plaisir afin qu'ils deviennent plus efficaces dans l'enseignement des questions de relations sexuelles à moindre risque.

Figure 1 Pendant la formation, les participants réfléchissaient à ce qui sexuellement leur procure du plaisir

Les formés étaient des formateurs en santé sexuelle et des pairs éducateurs, hommes et femmes, qui travaillent avec des jeunes dans deux projets de CARE : Le projet « Sewing a Healthy Future » (SHF) vise à développer une capacité locale pour répondre aux besoins en services et en informations sur le planning familial et la prévention du VIH/Sida des 50 000 travailleurs de l'industrie de la confection, principalement des jeunes femmes

célibataires émigrées ; et le projet « Playing Safe » (PS) vise à améliorer la santé sexuelle et reproductive des 20 000 jeunes hommes urbains vivant à Phnom Penh. Ces deux projets utilisent une approche d'éducation par les pairs et des formations en compétences de vie participative, contenant des messages élémentaires de santé reproductive et de prévention du VIH/Sida. Les formations SHF, qui ciblent principalement des jeunes femmes célibataires actives, se focalisent aussi sur les compétences de négociation au sein des relations et sur des mécanismes de soutien social pour les aider à gérer la vie urbaine. La formation PS vise également à traiter les problèmes que posent les stéréotypes culturels pour les jeunes hommes, la coercition et la violence sexuelles, ainsi qu'à promouvoir les droits humains et la sensibilisation en matière genre.

Une série d'exercices a été développée et pilotée. Certains des exercices les plus populaires incluaient un exercice encourageant les personnes à discuter franchement de leurs peurs sur le sexe ; un autre exercice ouvrait la discussion sur le plaisir sexuel en commençant par se concentrer sur le plaisir de manger et à partir de là trouvait un langage pour parler des plaisirs du sexe, et un troisième cartographiait les « lieux du plaisir » sur le corps de la femme et de l'homme, et explorait ce qui est agréable et ce qui ne l'est pas. Ces exercices se sont révélés être des moyens populaires et efficaces de rompre le silence qui règne autour du sexe et du plaisir sexuel, de vaincre les tabous, de créer des espaces de parole sur les façons de rendre les relations sexuelles plus sexy et plus sûres.

Le Projet du Plaisir vise à renforcer ces formations en permettant aux formateurs et aux éducateurs d'apprendre à utiliser le plaisir comme un moyen à la fois d'initier et de continuer à motiver des relations sexuelles à moindre risque.

Au début de la formation, de nombreux participants avaient honte et étaient réticents à aborder ces thèmes.

Cependant, à la fin, la discussion était beaucoup plus ouverte, prouvant qu'il est en fait possible de vaincre ces inhibitions. Deux catégories de barrières internes et externes ont été identifiées et des stratégies ont été développées pour les vaincre. Les barrières internes comprenaient la réticence des participants à discuter de ces thèmes, très fortement liée à la honte associée au fait de parler de sexe en public. Les barrières externes sont liées aux contraintes perçues comme provenant des communautés ou de la « culture » au sens large. Les participants ont admis que les gens parlent en effet de sexe dans des situations données particulières (entre pairs, par exemple). Une discussion générale utilisant l'association entre plaisir et nourriture a prouvé la valeur potentielle des métaphores dans des situations où une discussion ouverte sur le plaisir sexuel peut sembler impossible.

D'autres barrières et restrictions potentielles ont été identifiées et traitées avec différents degrés de réussite. Une de ces barrières liée au genre souligne l'importance du travail avec des groupes non mixtes à chaque fois que cela est possible. Le fait que le nombre de femmes dépassait largement le nombre d'hommes rendait la formation de groupes non mixtes impossible, et en dépit des efforts pour l'éviter, certains participants masculins avaient tendance à dominer les discussions. Un équilibre de genre dans le groupe de participants permettrait à une bonne partie de la formation (en particulier les activités plus personnelles) d'être menée dans deux groupes séparés mais parallèles, encourageant ainsi les participantes à parler plus librement. Une équipe de facilitateurs composée

d'hommes et de femmes peut se révéler utile pour démontrer l'égalité de genre et initier une discussion franche sur le sexe et le plaisir.

Suite à la formation, les formateurs en santé sexuelle intégraient mieux la discussion sur le plaisir dans leur travail et traitaient mieux certaines des barrières à une discussion libre qui émergent dans une situation de formation, créant ainsi un environnement de soutien incitant les personnes à discuter de questions intimes. Cette expérience montre clairement, qu'avec un soutien, les formateurs en santé sexuelle *peuvent* discuter de sexe et de plaisir, même dans des cultures jugées plus conservatives. A la fin de la formation, les participants, presque sans exception, se sont engagés à étendre cette discussion dans leur propre pratique.

4 Conclusion

Un rapport sexuel plus sûr et un rapport sexuel agréable ne sont pas incompatibles, et pourtant, la majorité des programmes éducatifs établis donnent l'impression qu'ils le sont, en n'utilisant que la peur et le risque de maladie pour motiver leur public à pratiquer des rapports sexuels plus sûrs. L'adoption d'une approche des relations sexuelles à moindre risque centrée sur le plaisir n'a rien de révolutionnaire ; toutes les preuves indiquent que les incitations positives sont des facteurs de motivation du changement beaucoup plus efficaces que la peur. Le Plaisir du Projet montre que l'adoption d'une approche sexuelle positive centrée sur le plaisir pour travailler sur le sexe et la sexualité peut engendrer des différences importantes sur les résultats des initiatives de santé sexuelle. Les résultats de ce genre d'approche vont, cependant, au-delà de l'amélioration de la santé sexuelle, en permettant aux femmes et aux hommes de vivre des vies plus saines, plus heureuses, ce qui constitue un objectif de développement en soi.

Notes

1 La définition de travail de la santé sexuelle de l'OMS : www.who.int/reproductive-health/gender/sexual_health.html (du 23 janvier 2006).

2 Association mondiale pour la santé sexuelle : www.seksuologen-nederland.nl/html/Montreal%20Declaration%20Sexual%20Health%20for%20the%20Millennium.pdf Montréal Canada, 15 juillet 2005, XVII Congrès mondial de sexologie (du 23 janvier 2006).

3 Voir « Eroticizing the Female Condom, How to Increase Usage », Reference No 350823, ICASA Conférence africaine sur le Sida, juillet 2003 ; 'Kamasutra' invites UN attraction, AIDS-INDIA (19 octobre 2003); BBC News *Kama Sutra Guide to Safer Sex*, 8 août 2003, http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/3133947.stm; Marie Stopes International Mongolia, Project Sales Reports for Female Condom Programme 2003

4 Le Projet du Plaisir : voir www.the-pleasureproject.org pour de plus amples informations ; voir aussi Venis (2005).

5 Le rapport de Cartographie mondiale décrit 27 initiatives, en fournissant les coordonnées des organisations concernées. Cet article se base de façon substantielle sur ce rapport. Voir www.the-pleasure-project.org/

Global%20Mapping%20of%20Pleasure.pdf

6 De plus amples informations sur Empowerment Concepts et son travail sont disponibles à l'adresse suivante : www.empowermentconcepts.com

7 Fédération australienne des organisations de lutte contre le Sida : voir www.afao.org.au pour de plus amples informations.

8 De plus amples informations sur TARSHI sont disponibles à l'adresse suivante : www.tarshi.org

9 Cela est rapporté plus en détail dans un article de *The Guardian*, 'Whatever Happened to the Femidom', 23 août 2005 : www.guardian.co.uk/g2/story/0,,1554324,00.html

10 Cette expérience a été documentée en détail comme étude de cas du Projet du Plaisir « Plaisir + Prévention » voir www.the-pleasure-project.org pour de plus amples informations.

11 Pour de plus amples informations sur ICW et les ressources de Sexual Healing, voir www.icw.org

Références

Holland, J., Ramazanoglu, C., Scott, S., Sharpe, S. and Thomson, R. (1992) 'Risk, Power and the Possibility of Pleasure: Young Women and Safer Sex', *AIDS Care* 4.3: 27383

Ingham, Roger (2005) "We Didn't Cover That at School": Education Against Pleasure or Education for Pleasure?', *Sex Education* 5.4: 37588

The Pleasure Project (2004) *Global Mapping of Pleasure*, www.the-pleasure-project.org

Venis, Sarah (2005) 'Lunch with the Lancet: Anne Philpott', *The Lancet* 365 (9459): 565

Les termes du contact et du toucher évoluent : étude du plaisir dans un contexte d'épidémie de VIH

Jill Lewis et Gill Gordon*

le sexe... être désiré/désirer/vouloir quel' autre désire, se sentir désiré...

atteindre le plaisir/être amené au plaisir/amener au plaisir...

des corps en mouvement, des êtres qui se touchent...

1 Introduction

Souvent, le discours sur les relations sexuelles est composé d'informations factuelles, de données et de mises en garde sinistres, et de ce qu'il ne faut *pas* faire. Dans tous ces discours, peu d'éléments sont disponibles pour ancrer les connexions sexuelles à des situations réelles et à de véritables corps. Pour de nombreuses personnes, le plaisir ou les inquiétudes et les craintes relatives à son absence fait partie de ce qu'elles espèrent ressentir au cours de leurs relations sexuelles. L'étude des questions relatives au plaisir constitue donc une partie particulièrement importante des discussions sur des relations sexuelles à moindre risque. Mais parler du plaisir ne se limite pas à débiter des faits sur les zones érogènes et les actes sexuels. Parler du plaisir nécessite de se pencher sur les normes culturelles profondément ancrées, les idées préconçues sur la manière dont le corps fonctionne, et les hypothèses sur ce que cela signifie que d'être un « vrai homme » ou une « vraie femme ». Parler du plaisir nécessite également de mettre en contexte les manières dont les hommes et les femmes parlent des relations sexuelles, les négocient et les vivent dans différents contextes, en relation avec les négociations et les relations de pouvoir qui caractérisent leur vie quotidienne et leurs relations intimes.

La commercialisation occidentale de « techniques », les mécanismes de satisfaction, et les récits médiatiques, motivés par le profit, de la quête du plaisir personnel, sont chargés de problèmes lorsqu'on les place dans un environnement international et transculturel plus général, voire au sein même des sociétés occidentales. A Soweto, avec un taux de chômage dépassant les 80 pour cent, des conditions de vie difficiles du fait de la pauvreté, une prévalence d'infection par le VIH d'au moins 25 pour cent et des études indiquant une violence sexuelle faite aux femmes largement normalisée, la télévision a débarqué avec ses images publicitaires occidentalisées au glamour sexualisé, aux stéréotypes de corps désirables, et avec une formule « riche en sexe » comme principal élément pour capter l'attention du public dans les feuilletons, les films et la publicité. Dans la poussière sèche d'une maigre survie, parmi des milliers et des milliers de logements semblables à des baraquements datant de l'ère de l'apartheid, une vie agréable est illustrée par des mannequins sexys et des scénarios d'abondance, où des panneaux publicitaires pour Viagra se dressent à côté des publicités Marlboro. Dans la ville de Tallin, une ville appauvrie d'Estonie, dans l'ex-Union Soviétique, des adolescentes de 15 ans parlaient des sites pornographiques qu'elles consultaient, insistaient pour mettre en place des ateliers de jeux de rôle dans un monde cherchant à reproduire l'idéal incarné par San Francisco, et rêvaient de « l'issue de secours » incarné

par le film *Pretty Woman*, grâce au travail du sexe, pour trouver l'amour et la richesse auprès d'un inconnu occidental.

Le plaisir est, en soi, ambivalent. Travailler sur le plaisir, d'une manière permettant de questionner les idées préconçues et les inégalités de genre ancrés, constitue un défi. Mais ce travail est également essentiel. Dans cet article, nous cherchons à comprendre comment et pourquoi le plaisir est une question importante au regard des efforts réalisés pour faire face à la propagation du VIH et aux effets de l'épidémie de Sida sur les relations sociales et sexuelles.

2 Contextes sexuels

Le contexte façonne les sexualités et les rencontres sexuelles ; les conditions sociales déterminent les attitudes et les images relatives au comportement sexuel, en produisant des perceptions de soi qui affectent la confiance en soi de chacun, la perception de ses propres charmes, sa propre représentation sexuelle et de genre, et la manière de percevoir les intérêts du sexe opposé, l'action sexuelle jugée appropriée, les espoirs et les désespoirs de chacun. Le terrain de l'expérience sexuelle est imprégné de tous les autres facteurs sociaux et humains qui entourent la rencontre spécifique des corps. Les dynamiques émotionnelles qui entourent la physicalité des relations sexuelles sont affectées par les origines des personnes, les modalités relatives à la vie (ou à la mort), dans lesquelles elles évoluent, l'affirmation de l'affection ou la reproduction du contrôle ou des abus, et la relation qu'elles vivent ; ces facteurs sont à leur tour affectés par les aspects économiques de la vie de tous les jours, et les affectent.

Le plaisir en lui-même peut se définir de plusieurs manières. Si vos enfants ou vos grands-parents sont affamés ou malades, si vous êtes au chômage ou pauvre, si vous vivez dans une zone de conflit, loin de chez vous, alors une rencontre sexuelle rémunérée pourrait apporter un réconfort, non pas en raison de la satisfaction physique ou émotionnelle qu'elle procure, mais parce qu'elle permet d'avoir accès à des possibilités d'affirmation. Si les relations sexuelles permettent de consolider le soutien dont vous avez besoin pour vous apporter, à vous et à vos enfants, le respect dans une communauté, le plaisir peut alors se trouver dans la confirmation du pacte. Si vous êtes loin de chez vous, dans une situation de conflit risquée, loin de l'intimité familiale ou communautaire, vivant dans l'inconfort, confronté aux inconnus du danger, des blessures ou de la mort, et devant faire face à un entourage essentiellement masculin, alors le plaisir procuré par une relation sexuelle avec une femme de la communauté locale, possible grâce à un échange financier, pourrait ne pas tenir simplement de l'orgasme, mais impliquer toute une gamme de sentiments de réassurance et de réconfort. Si vous vivez dans une situation de guerre civile, où l'infrastructure sociale a été détruite, dans des conditions de pauvreté abjecte et avec des ressources familiales minimales et que la maison est le terrain d'expressions de violences, votre expérience sexuelle avec un protecteur plus âgé (qui vous apporte votre unique accès possible à une éducation, en tant que fille) pourrait également être la relation la plus douce et procurant le plus de plaisir que vous ayez. Si vous êtes obligé, pour des raisons de travail ou d'échanges commerciaux, de vous éloigner de chez vous, l'ennui, la solitude et la curiosité peuvent vous amener à explorer des plaisirs privés qui ne sont pas nécessairement approuvés chez vous. Si vous vivez dans une communauté terrorisée par le VIH et le Sida, le plus grand des plaisirs peut provenir du fait de savoir *comment* l'exploration de votre plaisir sexuel ne vous condamnera en aucun cas à être infecté ou à infecter votre partenaire.

La diversité des raisons pour lesquelles les gens ont en fait des relations sexuelles ou imaginent que les autres ont des relations sexuelles ressort de bien des manières au cours de nos ateliers. Les participants de tous horizons citent la satisfaction et le plaisir comme principales motivations pour avoir des relations sexuelles. Mais la liste de ces raisons est souvent très longue. Dans des contextes aussi divers que le Congo ou l'Azerbaïdjan, le Liberia ou la Géorgie, on a, d'après les participants, des relations sexuelles pour les raisons suivantes :

Pour satisfaire un « besoin naturel » ; par devoir conjugal ou peur de l'abandon ; en raison du besoin de s'accomplir et de se prouver quelque chose ; parce que l'on n'a pas le choix ; pour des raisons professionnelles ; pour financer une éducation ; par peur de la violence ; pour renforcer l'estime de soi ; par ennui ; par gentillesse et générosité ; par pitié ; par peur que les testicules de l'homme explosent ou qu'il devienne fou ; de guerre lasse, face à une demande constante ; pour être autorisé à dormir ; pour avoir des enfants ; pour se sentir puissant ; pour faire de l'exercice ; pour s'affirmer ; par amour ; par peur d'une coercition ; par revanche ; parce qu'il y a des coupures d'électricité la nuit ; pour développer son expérience ; pour obtenir du travail ou du pouvoir ; pour perdre du poids ; pour prouver son engagement ; pour prouver sa confiance ; parce que c'est un plaisir peu coûteux ou gratuit ; pour faire face à la pression des pairs ; pour détendre et relaxer le corps ; pour prouver que l'on est un vrai homme ; parce que l'on ne peut pas dormir ; pour réduire les tensions au sein du foyer ; pour partager une intimité ; pour obtenir un soutien de la part de son partenaire ; par peur des menaces en cas de résistance ; pour le plaisir ; sans raisons ; pour rester en bonne santé ; par peur de la solitude ; pour faire avancer sa carrière ; pour avoir de bonnes notes ; pour mettre quelqu'un d'autre en colère ; à cause de la pauvreté ; à cause d'un pari ; pour se sentir jeune ; pour avoir ce que l'on n'a pas chez soi ; pour se sentir puissant ; suite à une longue amitié ; pour tomber enceinte ; pour avoir de l'importance ou du prestige ; simplement parce que c'est bon...

Et la liste continue. La possibilité et la nature du « plaisir » diffèrent vraisemblablement considérablement selon la situation ; de la même manière, les termes de la sécurité sexuelle eux-mêmes sont affectés et modifiés par ces mêmes situations et motivations.

3 Apprendre sur le plaisir

Chaque culture propose des moyens de comprendre et d'exprimer le désir et des moyens de se projeter dans le désir et les actes sexuels du sexe opposé, ou de les interpréter. Dans toutes les cultures, l'institution du mariage elle-même, accompagnée des traditions patriarcales et religieuses, des discours et des réglementations à partir desquels cette institution a évolué, joue un rôle essentiel dans la cartographie, la classification et, souvent, le rejet du plaisir. Les idées sur ce qu'une « vraie » femme ou un « vrai » homme est censé vouloir ou faire abondent dans toutes les cultures, et affectent les perceptions de ce que le sexe opposé veut ou de ce dont il a besoin souvent de manière inutile, trompeuse et risquée. Les systèmes de genre qui ne sont pas remis en question et qui sont tenus pour acquis permettent de maintenir en place l'ignorance du corps ; ils coupent la communication entre hommes et femmes, sur le désir sexuel et la pratique ou la collaboration visant à créer du plaisir . Ce que les hommes ou les femmes pensent, à titre individuel, du savoir sexuel, se compose souvent d'une mosaïque de pseudo vérités, d'informations éparses, de mythes et de croyances, ponctués de doutes et d'hésitations. Cela a un impact considérable sur les possibilités de plaisir, comme sur les possibilités d'utilisation du préservatif ou de relations sexuelles sans pénétration.

Les notions du plaisir sexuel sont empreintes de ces pseudo vérités et de ces croyances. Les anciens mythes et les anciennes traditions du Nord de la Norvège attribuent une importance centrale au plaisir sexuel des femmes, regorgeant d'histoires sur des partenaires plus jeunes suivant une éducation active auprès de femmes plus âgées. Dans certaines régions de la Zambie, les processus d'initiation traditionnelle des filles leur imposent un apprentissage exigeant, explicite et nécessaire sur la manière exacte de se comporter avec les hommes d'un point de vue sexuel. La formation, dirigée par des femmes plus âgées, comprend la pratique de mouvements giratoires rythmiques avec les corps d'autres filles, ainsi que des mesures disciplinaires lorsque les mouvements sont mal réalisés ou manquent d'enthousiasme. Comment, dans un tel contexte, le plaisir sexuel des hommes et des femmes est-il imaginé et pensé ? Les hommes, de leur côté, qu'apprennent-ils à faire ? Les femmes de Sierra Leone, originaires de contextes culturels et sociaux dans lesquels la circoncision féminine est toujours pratiquée, faisaient, lors des ateliers, toutes sortes d'allusions et riaient à la question des plaisirs liés aux relations sexuelles - que peut-on donc apprendre de *leur* conception du plaisir sexuel ? Comment les adolescentes américaines, qui décident de porter la bague en argent (« silver ring »), synonyme de vœux d'abstinence jusqu'au mariage, et soutenues par le programme d'abstinence de l'administration Bush, dans lequel toute discussion sur les pratiques sexuelles concrètes, sans parler du plaisir, sont passées sous silence, comprennent-elles le plaisir sexuel ? Ou encore les adolescents alcooliques périodiques au RU aujourd'hui ?

La vérité est que l'on ressent le plaisir en fonction de ce que l'on a entendu à son sujet et de la situation particulière dans laquelle on le recherche, on l'atteint ou on le simule. Dans des ateliers rassemblant des formateurs d'enseignants, des représentants ministériels, des organisations non gouvernementales (ONG) et des directeurs d'établissements scolaires à Monrovia, au Liberia, les hommes mettaient à l'unanimité le plaisir sexuel au centre des raisons pour lesquelles les êtres humains avaient des relations sexuelles. L'idée du plaisir était étroitement liée à l'idée de jouissance, d'éjaculation et d'orgasme. Mais pour bon nombre d'entre eux, la recherche du plaisir des hommes impliquait également le plaisir sexuel des femmes (les femmes avaient gardé le silence lors de ces affirmations). Mais à la question de savoir à quel moment ou comment une femme ressentait du plaisir, la seule explication proposée et sur laquelle les hommes s'accordaient était la suivante : lorsque les fluides de l'homme rencontrent les fluides de la femme, elle jouit. Lorsque les femmes se mirent à secouer la tête et à rire (et que l'éducateur chargé de la prévention du VIH intégrait les implications de ce « savoir commun »), la discussion s'orienta sur le fait que les femmes n'avaient pas d'orgasmes aussi souvent (et le simulaient). Un intérêt est apparu sur des formes de plaisir plus diffuses par le biais de l'intimité, et non pas seulement de la pénétration, et aussi une curiosité plus importante au sein du groupe pour chercher à mieux comprendre comment les corps des hommes et des femmes fonctionnent.

C'est exactement ce type de discussions, ainsi que l'ouverture qui y est associée, que les pouvoirs religieux cherchent à réduire au silence. Quel est le pourcentage d'interactions sexuelles, entre des partenaires et au cours de toute une vie, qui sont motivées par la nécessité reproductive que les religions placent au centre du pacte du mariage ? La formule abstinence/fidélité peut-elle rejoindre de manière plus créative les idées de plaisir sexuel ? Ou bien certains cadres religieux doivent-ils nier les droits au plaisir sexuel et règlementer toutes les possibilités sexuelles parce que la satisfaction de désirs

sexuels, l'incarnation du plaisir et de la satisfaction sexuels ne font pas partie du cadre religieux, moral et spirituel ? Quelles compréhensions positives alternatives de la sexualité sont-elles possibles dans des cadres chrétiens ? Ces questions doivent être étudiées de manière plus approfondie par les croyants et par les professionnels de la santé sexuelle spécialisés dans la prévention du VIH et ceci de manière non antagoniste dans la mesure du possible, mais en ayant pour objectifs de véritables interventions au niveau des relations sexuelles à moindre risque et de la véritable urgence que représente l'endiguement du VIH.

D'un autre point de vue, les normes communes du mariage et de la famille coexistent souvent avec le badinage social sur les relations sexuelles et le flirt qui vont à l'encontre des pressions agissant contre les plaisirs mêmes invoqués par le badinage quotidien. Derrières les blagues et le libéralisme médiatique, les sous-entendus, les rumeurs et les mythes, se cache une pléthore de tabous, de non-dits, d'insécurité, d'anxiétés et de réputations contrôlées au sein de groupes pairs de jeunes et d'adultes. Les pressions qui pèsent sur les comportements sexuels pour faire ou ne pas faire certaines choses prennent toute sorte de formes. En occident, il existe dans la culture dominante un tabou sur le fait de ne *pas* désirer, ou ne pas aimer avoir des relations sexuelles ou de ne pas vouloir se marier. Dans certaines cultures, le fait qu'un homme viole une femme, est considéré comme une part essentielle de « l'amour » qu'il lui porte ou de son désir pour elle. Il existe des prescriptions sur les choses « à faire comme il faut », et le non respect des règles peut entraîner des sanctions.

Le défi auquel on se trouve confronté dans le travail sur la santé sexuelle et les rapports sexuels à moindre risque est que la compréhension, l'anticipation et, par conséquent, l'affirmation du plaisir, sont affectés de manière considérable par l'image que les individus ont d'eux-mêmes « en tant que femme » ou « en tant qu'homme ». Les normes sexuelles attribuent des libertés, des pouvoirs, des possibilités et des contraintes différents aux hommes et aux femmes, positionnant les hommes et les femmes de certaines manières par rapport aux interactions sexuelles. Et s'il existe des similarités évidentes entre les cultures, il existe également des différences considérables. Le fait d'imposer des normes occidentales aux cultures non occidentales ne produit non seulement pas le résultat souhaité, mais peut également rendre plus difficiles les discussions et les changements - relatifs aux mœurs et aux pratiques qui *contribuent* à apporter une différence dans les rapports sexuels à moindre risque et le plaisir.

4 Les droits sexuels et le plaisir

La notion de « droits sexuels » soulève des questions intéressantes par rapport au plaisir sexuel. Des droits égaux concernant la sexualité peuvent être considérés comme un élément fondamental pour mettre en place les conditions d'un accès égal au plaisir sexuel. Les discussions sur les droits sexuels prennent deux directions, chacune d'entre elle biaisant la question. La première consiste à mettre la priorité sur le droit des femmes à dire « non », à poser des limites sur ce qui n'est pas nommé, mais qui est d'une certaine manière considéré comme un inévitable agenda masculin de demandes ou de « besoins ». Pour les femmes, il s'agit donc du droit à ne *pas* être sexuelles, à moins d'être parfaitement consentantes, et de faire attendre les hommes. Mais cela signifie que le débat sur les droits sexuels représente souvent la sexualité des femmes comme étant restrictive et avec des limites si ce n'est limitée par contraste avec l'hypothèse des besoins « naturels » des hommes. Lors d'une réunion d'AIDSnet sur la question du

genre et du VIH à Oslo, un participant éthiopien a posé la question qui hante de nombreuses personnes : « Mais quels sont les droits sexuels des *hommes* ? ». Les participants, impliqués dans un travail classique de développement axé sur l'égalité de genre et sur les femmes, n'ont pas pu répondre à cette question. Pourtant la question soulevait un point fondamental, non seulement sur la manière dont les divers désirs sexuels des femmes sont compris (et traités) mais aussi sur la manière dont les corps et les désirs des hommes sont compris ; sur ce qui est considéré comme normal, sinon nécessaire, pour les hommes, et sur la manière dont les garçons et les hommes apprennent à conceptualiser le plaisir, et à interpréter et à affirmer leurs corps.

Que ce soit en Angleterre ou au Burundi, en Norvège ou en Zambie, c'est souvent un discours biologique essentialiste sur la sexualité masculine que l'on invoque comme une vérité donnée mais ce discours n'est jamais étudié en détail. L'expression « nous savons tous que ce que les hommes veulent ou ce dont ils ont besoin » alimente souvent un courant d'hypothèses non dites. Ces hypothèses enferment souvent les hommes dans une quête impitoyable mais nécessaire de la pénétration des femmes le mauvais côté étant que si vous ne faites pas cela, ne recherchez pas cela, ne vous positionnez pas socialement en prouvant d'une certaine manière que vous faites cela, que vous ne participez pas aux plaisanteries des hommes qui reproduisent cette hypothèse, vous pourriez ne pas être considéré comme un « vrai homme ». Et votre plaisir dépend du fait de le faire. L'homme a-t-il donc un droit à satisfaire ses besoins sexuels et son plaisir ? Et si tel est le cas, comment ces besoins sexuels et ce plaisir sont-ils compris ? Qu'est-ce qui les façonne et les oblige à être exprimés de certaines manières et non d'autres ? Les notions courantes et non questionnées du plaisir sexuel masculin, sont-elles ancrées dans la performance légitimante d'une masculinité en fait fondée sur le pouvoir et le contrôle masculin, et sur une inégalité de genre naturalisée et une performance qui limite en fait les notions du plaisir masculin à des actes définis de manière très étroite ?

L'autre manière dont le discours sur les droits sexuels est souvent invoqué consiste à affirmer le droit des femmes au plaisir sexuel. Ceci se rattache au fait que les droits des hommes à se procurer du plaisir sexuel selon leurs propres conditions a souvent prévalu sur la négligence ou la dévaluation du plaisir sexuel des femmes. Un silence, des tabous et des rituels de comportement qui se produisent sans développement d'une intimité durable pèsent souvent sur les conventions sexuelles. Au cours d'un atelier sur la prévention du VIH réunissant des immigrants venus d'Ethiopie et de Somalie, les hommes étaient réellement intéressés et prêts à apprendre très clairement comment, où et pourquoi le virus circulait, et discutèrent pendant des heures grâce à des débats et à des questions avec les facilitatrices, qui étaient des femmes blanches. Cependant, à la fin, ils en vinrent tous à la triste conclusion qu'il leur semblait impossible d'entamer de telles discussions avec leurs femmes, étant donné que les tabous culturels entourant la vision ou les discussions sur le corps leur semblaient trop immuables. Peut-être faut-il simplement plus de temps ; après tout, les processus de santé et de bien-être sexuels efficaces nécessitent toujours plus de temps que ce que les administrateurs et les bailleurs de fonds envisagent. Par contraste, des agents de sécurité, des chauffeurs, des administrateurs et des formateurs d'enseignants dans des zones de conflit autour de Goma, au Congo, et de Gulu, en Ouganda, et provenant de plusieurs régions de personnes déplacées dans leur propre pays en Géorgie, ont indiqué avec une grande satisfaction comment les ateliers de sensibilisation au VIH centrés sur le genre avaient en fait entraîné des heures de niveaux de dialogue totalement nouveaux entre maris et femmes, parents et enfants.

La question des droits sexuels soulève des questions supplémentaires sur l'institution dans laquelle les relations sexuelles et le plaisir sont socialement approuvés, à savoir le mariage hétérosexuel. Les attentes du mariage traditionnel sont que les besoins sexuels seront « organisés », et satisfaits au sein du mariage, ce contrat supposé à vie. Mais qu'advient-il des « besoins » lorsque des incompatibilités ou des hostilités se développent au sein des relations, lorsque les personnes et les situations changent, lorsque l'âge et le statut, la force et la confiance, sont modifiés ? Les droits sexuels et les plaisirs sexuels doivent-ils simplement être abandonnés ; ou gelés ? Ou bien le discours sur les « besoins à satisfaire » et les « droits à l'épanouissement » sonne-t-il radicalement faux, dissociant le plaisir sexuel du contexte social et l'isolant des aléas de la vie quotidienne ordinaire ? Favorise-t-il les notions suivantes : elle a le droit de refuser, par conséquent j'ai le droit d'aller voir ailleurs, ou : il ne me satisfait pas, par conséquent, je peux regarder ailleurs ? Comment pouvons-nous travailler de manière constructive et avec compassion sur le décalage qui existe entre les attentes sexuelles et les réalités contextuelles de vraies relations, de vrais corps, dans des situations réelles de survie et de responsabilité vis-à-vis des enfants, pour maximiser la possibilité du plaisir comme une possibilité réelle et « durable » dans les relations humaines ? Ou est-il important de défendre également l'idée que le plaisir sexuel doit exister selon ses propres modalités, pour lui-même, quel que soit le contexte et la dynamique de la relation moins à titre de « droit » qu'à titre de *plaisir*, en lui-même et pour lui-même ?

5 Transformer le comportement sexuel pour se procurer du plaisir en toute sécurité

Comment peut-on invoquer l'importance du plaisir d'une manière qui ne soit ni distante, ni dissociée des expériences vécues par les individus dans leur corps et dans leur vie, réels et vécus, et l'utiliser pour transformer les comportements sexuels ? Avec la mondialisation par les médias occidentaux des névroses de la culture de consumérisme sexuel occidental, cet objectif devient de plus en plus difficile à atteindre. Dans un atelier réunissant des formateurs de jeunes volontaires musulmans en Azerbaïdjan, un jeune homme fit un commentaire très parlant. Il déclara que du temps de sa grand-mère, les femmes étaient estimées pour ce qu'elles pouvaient faire ; de nos jours, les femmes sont estimées (et s'estiment) selon leur apparence. Partout dans le monde, les femmes sont de plus motivées à s'estimer et à être estimées selon les stéréotypes de l'attraction. Au Népal, des jeunes filles minces achètent en pharmacie des pilules pour mincir. Les filles ont des relations sexuelles transactionnelles afin de pouvoir s'acheter les vêtements et le maquillage nécessaires pour être belles. Les récits relatifs à la santé sexuelle importés des cultures occidentales sont chargés de problèmes qui risquent de bloquer et de freiner le changement, plutôt que de le favoriser.

Traiter du plaisir dans des travaux sur les relations sexuelles à moindre risque pose de nombreux défis, nécessitant de travailler avec l'esprit ainsi qu'avec le corps dans les contextes réels vécus par les individus. Cela nécessite de travailler en collaboration afin d'étudier les hypothèses qui influencent les idées des individus en matière de comportement sexuel, et de créer un intérêt et un sentiment d'investissement dans le fait de voir et d'agir de manière différente, qui devient un élément intégrant de leurs vies. Afin de réaliser le pouvoir potentiel du plaisir, le travail sur la santé sexuelle et la prévention du VIH doit donner vie aux limites dynamiques qui existent entre l'érotique, l'expérimental et l'exploratoire. Ce travail doit engendrer des conversations passionnées sur les défis et

les avantages du dialogue, de la relation, de l'affection et de l'empathie. Il doit amorcer un débat sur les histoires culturelles, cartographier la sexualité, les interdits et les limites imposées par la religion, les comportements familiaux, qui ne sont pas remis en question, les approches traditionnelles aux interactions sexuelles ou les actes sexuels eux-mêmes, les réalités des options, des décisions, des activités et des échanges socialement ancrés. Influencer les individus de manière dynamique pour qu'ils deviennent des praticiens et des activistes de l'appel à une sécurité dans le domaine sexuel nécessite une remise en cause des questions de moralité sans porter de jugement, et la création d'un espace favorable au dialogue.

Nous avons besoin d'enrichir le dialogue de manière plus transversale et que davantage d'études soient réalisées sur les attentes culturelles diverses relatives à la satisfaction sexuelle des femmes. Le plaisir des femmes est toujours une question compliquée dans les cultures occidentales, malgré nos médias envahis par le sexe. L'orgasme féminin reste enveloppé de complexités évanescentes. Les études récentes suggèrent que le cadrage de genre sur le « soi dans le monde » est essentiel aux femmes pour la revendication et à la mise en œuvre de leur propre plaisir. Les inégalités non résolues et la division sexuelle du travail et du pouvoir hantent la satisfaction féminine. Dans les réalités des dynamiques de genre quotidiennes et des soucis et des tensions domestiques, que ce soit en milieu rural au Ghana ou en milieu urbain en Géorgie, les femmes peuvent se renfermer et les hommes, incapables de régler ces problèmes domestiques insolubles, peuvent toujours, selon les croyances générales, aller voir ailleurs. Ceci ne fait que renforcer les polarisations du domestique et de l'érotique, où la sexualité des femmes a à perdre de bien des façons.

Le travail sur les rapports sexuels à moindre risque et la prévention du VIH doit également engendrer des discussions sur la manière dont la régulation du plaisir est comprise dans différentes cultures, comment celle-ci est visualisée et les histoires qui lui donnent un sens. Prenons par exemple différents récits sur les fluides sexuels en Afrique. Dans certaines parties du Congo, du Rwanda et du Mali, les fluides sécrétés par une femme sont interprétés comme un signe d'excitation et constituent la preuve du plaisir qu'elle éprouve. Cependant, dans certaines parties de la Zambie ou de l'Afrique du Sud, l'humidité des parties génitales d'une femme n'est pas interprétée comme un signe de plaisir anticipé, mais comme une raison pour ne pas chercher à avoir de rapports sexuels avec elle, car elle signale la promiscuité et une infection sexuellement transmissible (IST) potentielle chez la femme. Les pratiques de « rapports sexuels à sec » prévalent, augmentant ainsi le risque de VIH du fait de saignements entraînés par l'insertion de produits dans le vagin pour l'assécher et le resserrer. Les résistances à l'utilisation de préservatifs invoquent souvent l'image de fluides devant se rencontrer pour atteindre une « véritable » intimité. En Estonie, des adolescentes pensent que la contrainte que représente le préservatif fait en fait entrave à la satisfaction sexuelle des hommes, alors pourquoi une femme qui souhaiterait donner du plaisir à son partenaire voudrait faire obstacle à ce mélange des fluides ?

Des données indiquent, dans de nombreux pays, que les hommes souhaitent la libre délivrance de leur sperme dans le corps des femmes, comme lorsqu'ils payent davantage les travailleurs(se)s du sexe pour ne pas utiliser de préservatifs. Au Congo, des hommes ont affirmé que le fait de relâcher leurs fluides sexuels dans une femme les préservait de la folie, et au Liberia, des hommes pensaient que le fait d'éjaculer dans les fluides sexuels d'une femme provoquait un orgasme chez la femme. Une étude

finlandaise montrait comment les hommes confrontés à une impotence fluctuante associée à l'âge et se sentant vulnérables quant à leur capacité à éjaculer à l'intérieur d'une femme, interrompaient tout échange intime avec leurs partenaires. La libération de fluide étant la raison d'être de l'échange intime/de plaisir. Les limites fragiles de la fierté, de l'anxiété, de l'humiliation et du rejet qui hantent les masculinités traditionnelles sont porteuses d'un triste fruit. Mais le sperme est également associé à la vie et à la croissance. En Gambie, l'absorption de sperme au cours de la grossesse est considérée comme aidant le fœtus à se développer, l'orgasme provoqué par l'éjaculation est donc lié à une visualisation de la force vitale. Dans une partie de Papouasie Nouvelle Guinée, on attribue à la consommation orale de sperme d'hommes fertiles des pouvoirs fertilisants sur le sperme des jeunes hommes.

Les manières dont les individus visualisent le fonctionnement du corps sexuel sont essentielles à la géographie imaginaire de ce que sont les relations sexuelles ou de ce qu'elles sont censées être, de la manière et de la raison pour laquelle le plaisir doit ou peut être atteint et sont par conséquent cruciales dans les discussions sur les relations sexuelles à moindre risque et la prévention du VIH. Prendre ces visualisations et ces compréhensions pour les transformer en actes et en comportements à moindre risque que les individus peuvent alors commencer à investir et à vivre, demande plus qu'un simple apport d'informations ; il est nécessaire de développer une approche permettant de creuser dans le normatif, l'émotionnel, le biologique, et permettant aux individus de proposer des stratégies adaptées au contexte de leur quotidien.

6 Développer les compétences en santé sexuelles, sur les relations sexuelles à moindre risque et les droits sexuels

Pour que les efforts visant à développer les compétences en santé sexuelle, sur les relations sexuelles à moindre risque et les droits sexuels permettent de mobiliser dans le domaine de la prévention du VIH, il est nécessaire de développer des programmes clairs et centraux. Il n'existe pas de substitut au fait de donner aux individus des faits sur leurs corps d'une manière claire, leur permettant de visualiser ce qu'ils apprennent et qui leur semble logique par rapport à leurs propres expériences physiques et leur savoir culturel. Le changement ne peut pas non plus se produire si l'on ne permet pas aux individus d'explorer les traditions sur le genre et de réévaluer leurs dimensions positives ou négatives. Les processus d'apprentissage qui apportent aux individus une réalisation réelle de leur propre capacité d'agencement, de mobilisation, de sentiment de responsabilité et la volonté de communiquer, sont des éléments fondamentaux. Et pour finir, ce travail doit intégrer des discussions sur les relations sexuelles et le plaisir, les relations sexuelles et la délectation, les *relations sexuelles synonyme d'expérience sexy*, les manières de donner du plaisir et d'en recevoir. Il doit être reconnu que le plaisir fait partie de la raison pour laquelle de nombreuses personnes ont des relations sexuelles, et que le fait de savoir ce qui doit se produire pour que le VIH ou d'autres IST se transmettent d'un corps à un autre constitue un point de départ fondamental pour explorer comment créer du plaisir sans risque d'infection, et la culture consciente du plaisir de diverses manières. Cela nécessite de nouveaux modes de communication, de responsabilités, de collaboration, d'érotisme et d'affection qui *sont* en désaccord avec les configurations traditionnelles du pacte hétérosexuel, qui est chargé d'histoires et de normes contemporaines d'inégalités de genre.

L'acceptation des diversités érotiques n'a jamais constitué une composante des

initiatives dominantes de formation sur les relations sexuelles hétérosexuelles à moindre risque ou la lutte contre le VIH. Mais nous devons associer une discussion plus importante sur les possibilités érotiques avec les interrogations essentielles que les individus ont besoin de formuler afin d'identifier les conséquences négatives de la sexualité, comme les dommages pour la santé, la violence, la mort et l'injustice. Nous devons inventer des moyens d'endiguer les dommages et de permettre des interactions relationnelles qui sont en faveur de la vie : le bien-être, le plaisir, le bonheur, la justice, la décence, la collaboration, l'affirmation et l'exploration du désir. Il n'existe pas ici de mode d'emploi au plaisir. Nous devons garder à l'esprit que les échanges sexuels se déroulent toujours au sein des réalités sociales qui les influencent d'une manière ou d'une autre, et émergent des conditions, des possibilités, des (in)sécurités, des peurs et des motivations, des besoins et des espoirs qui entourent les lieux de vie des personnes et leurs aspirations.

Note

* Cet article est le résultat d'un dialogue entre les auteurs sur les problèmes et les questions qu'ils ont rencontré dans le travail qu'ils ont réalisé sur la santé sexuelle, les droits sexuels et les relations sexuelles à moindre risque dans des contextes culturels divers au cours de nombreuses années. Il s'agit d'une réponse à leur désir de rassembler les voix authentiques d'hommes et de femmes venus d'un grand nombre de communautés différentes en une discussion sur le plaisir, plutôt qu'un article scientifique. Voir Lewis (2002, 2003) ; Gordon and Cornwall (2004) et Lewis and Clift (2001) pour plus d'informations sur ce travail, et des outils que d'autres personnes peuvent utiliser afin d'animer leurs propres conversations sur la sexualité, le sexe et le plaisir.

Références

Gordon, Gill and Cornwall, Andrea (2004) 'Participation in Sexual and Reproductive Well-Being and Rights', *Participatory Learning and Action*, London: International Institute for Environment and Development (IIED) 50: 7380

Lewis, Jill (2003) *Gendering Prevention Practices. A Practical Guide to Working with Gender in Sexual Safety and HIV/AIDS Awareness Education*, Oslo: Nordisk Institutt for Kvinne-og Kjønnforskning (NIKK), www.nikk.uio.no/forskning/nikk/living/1ft_pubtext_e.html (accédé le 24 juillet 2006)

Lewis, Jill (2002) *Mobilising Gender Issues: Report from the Living for Tomorrow Project on Youth*, Gender and HIV/AIDS Prevention Oslo: Nordisk Institutt for Kvinne-og Kjønnforskning (NIKK), www.nikk.uio.no/forskning/nikk/living/1ft_pubtext_e.html (accédé le 24 juillet 2006)

Lewis, Jill and Clift, Stephen (2001) *Challenging Gender Issues: Report on Findings from the Living for Tomorrow Project about Young Men's and Young Women's Attitudes to Men, Women and Sex*, Oslo: Nordisk Institutt for Kvinne-og Kjønnforskning (NIKK), www.nikk.uio.no/forskning/nikk/living/1ft_pubtext_e.html (accédé le 24 juillet 2006)

Promouvoir les droits sexuels grâce à l'éducation aux droits humains : expériences au niveau communautaire en Turquie

Liz Ercevik Amado

1 Introduction

A travers le monde, les droits sexuels restent l'un des domaines les plus contestés des droits humains des femmes. Les questions relatives à la sexualité ont été les premières à être attaquées, que ce soit dans l'arène internationale comme les Nations Unies ou dans des contextes nationaux. Les forces politiques conservatrices s'efforcent de maintenir et de renforcer le contrôle de la sexualité des femmes avec une détermination sans cesse croissante. Le contrôle de la sexualité des femmes est la cause première des violations des droits humains de nombreuses femmes, comme les crimes « d'honneur », les mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines (MGF), et ces violations sont légitimées par les forces conservatrices par le biais de l'imposition de constructs sociaux patriarcaux et d'une utilisation abusive de la religion et des traditions.

Les tabous entourant la sexualité, renforcés par la montée des forces politiques conservatrices, continuent de générer et de maintenir des constructs oppressifs et des conceptions erronées sur la sexualité des femmes. Cela empêche non seulement de nombreuses femmes d'avoir une approche affirmative de la sexualité et de jouir d'expériences sexuelles positives, mais enfreint également les droits et les libertés fondamentaux comme la santé, l'éducation et la mobilité, gênant une participation égalitaire dans les sphères sociale, économique et politique. Pourtant au même moment, des efforts déterminés de la part des activistes pour promouvoir les droits sexuels en tant que droits humains au niveau mondial se propagent et se consolident, contrant les politiques conservatrices mondiales et défiant les tabous liés à la sexualité. Les femmes, aux niveaux international et national, ainsi qu'au niveau communautaire, s'efforcent vigoureusement de réaliser leurs droits sexuels et reproductifs, les revendiquant haut et fort et les défendant dans de nombreuses plateformes. Cet article se base sur des expériences en Turquie, un contexte dans lequel les luttes en faveur des droits sexuels sont confrontées à des normes patriarcales et à un conservatisme dans le domaine de la sexualité des femmes. Il se fonde sur l'expérience de l'organisation turque de défense des droits des femmes, Women for Women's Human Rights (WWHR) *New Ways/Femmes pour les droits des femmes (WWHR) - Nouvelles méthodes* (1), et explore comment l'adoption d'une approche affirmative de la sexualité peut ouvrir aux femmes un espace de revendication de leurs droits.

2 La lutte en faveur des droits sexuels en Turquie

La situation dans le contexte turque est similaire à celle prévalant dans le contexte mondiale, où la sexualité en particulier celle des femmes - demeure un tabou dans de nombreux cas et où l'activisme croissant en faveur des droits sexuels et la sensibilisation à ces droits sont confrontés aux attaques des forces politiques conservatrices. Les

constructs autour de la sexualité des femmes sont intrinsèquement liés aux notions de genre, aux constructs patriarcaux et aux pratiques coutumières, qui ne laissent que peu de place, sinon aucune place, à l'expression de la sexualité. Le manque d'informations sur les droits et la santé en matière de sexualité et de reproduction (DSSR), l'absence d'une éducation sexuelle entièrement basée sur les droits, des codes de conduite stricts en matière de comportement sexuel des femmes, les tabous liés à la sexualité des femmes (en particulier la sexualité préconjugale et extraconjugale), les constructs comme le devoir des femmes de préserver leur virginité jusqu'au mariage et la dichotomie entre l'honneur et la honte, qui gouvernent la sexualité des femmes, dominent toujours la vie des femmes (Ilkcaracan and WWHR 1998). L'oppression exercée par la société et la famille empêche les femmes d'affirmer une autonomie corporelle et de réaliser les droits sexuels et reproductifs en tant que droits humains.

Les pratiques coutumières discriminatoires et les constructs sociaux patriarcaux, qui imposent la notion selon laquelle la sexualité est un tabou, ou pour le moins un domaine très privé dont on ne peut discuter, parler ou que l'on ne peut pas défendre, continuent de légitimer les violations des droits humains dans le domaine de la sexualité (Ilkcaracan and Seral 2000). Ils renforcent également une approche discriminatoire de la sexualité des femmes et les normes et pratiques sociales qui privent les femmes d'une autonomie corporelle et sexuelle. Bien que la Turquie ait connu des avancées majeures dans le domaine de l'égalité de genre grâce à des réformes légales récentes, dont celle du code pénal et du code civil, et que ce pays soit signataire, sans aucune réserve, de nombreux documents internationaux (dont la Plateforme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire en 1994), les femmes continuent, dans la vie quotidienne, à faire face à une discrimination et à une violence dans le domaine des DSSR. Les violations des droits humains comme le viol conjugal, les mariages précoces et forcés, les crimes d'honneur et les tests de virginité continuent à être légitimés par les constructs sociaux patriarcaux. Ce n'est que récemment, grâce aux considérables et persistants efforts de plaidoyer du mouvement des femmes en Turquie, que ces violations des droits humains sont entrées dans la sphère publique et que les discours revendiquant ces violations comme relevant des « réalités de la société turque », « d'une affaire de famille », et de « l'honneur des hommes » ont commencé à être questionnés et contestés.

Le plaidoyer mené par des groupes de femmes a abouti à des progrès majeurs pour les femmes dans le domaine des DSSR grâce à la réforme récente du code pénal en 2004. La Campagne pour la réforme du code pénal du point de vue du genre (2002-2004), initiée et coordonnée par WWHR *Nouvelles méthodes*, a abouti à 30 amendements qui constituent une étape majeure vers la protection des droits sexuels et corporels des femmes et des filles en Turquie. Suite à cette campagne, des mesures législatives ont été prises sur des questions « sensibles », incluant la criminalisation du viol conjugal et l'annulation de la disposition accordant des réductions de peine aux auteurs de meurtres d'honneur. Un autre aspect très significatif est la transformation de l'intégralité du discours du code pénal, en reconnaissant le droit de propriété des femmes sur leur corps, en abolissant la notion selon laquelle le corps et la sexualité des femmes appartiennent à la famille et à la société, et en rejetant les constructs tels que ceux de « l'honneur », de la « honte », de la « moralité », et de la « virginité » comme termes de références pour qualifier les délits sexuels.

Bien que les développements positifs mentionnés ci-dessus reflètent la progression des droits sexuels dans la législation, la résistance que nous avons rencontrée durant la

campagne, de la part des officiels du gouvernement, des parlementaires, ainsi que les attaques provenant des médias religieux conservateurs affirmant que « des femmes de mœurs faciles essayaient de détruire le tissu moral de la société turque », indiquent clairement que la sexualité des femmes est toujours un sujet tabou, et qu'une approche patriarcale et discriminatoire visant à contrôler et à opprimer la sexualité des femmes perdure. Il est par conséquent difficile de prétendre que les avancées dans le domaine législatif se traduisent directement dans la vie des femmes et transforment les attitudes et la connotation négative liées à la sexualité des femmes.

3 Adopter une approche affirmative de la sexualité

Il est clairement nécessaire de traiter les questions de sexualité et de promouvoir les droits sexuels pour que les femmes puissent revendiquer une autonomie et adopter une approche affirmative de la sexualité. Une sensibilisation transformative permettant aux femmes de modifier leurs propres perceptions et de remettre en cause les constructs patriarcaux entourant la sexualité est essentielle pour qu'elles puissent prendre des décisions libres et informées et réaliser leurs droits sexuels. Une recherche de terrain réalisée par WWHR - Nouvelles méthodes dans différentes régions de la Turquie entre 1994 et 1997 a indiqué que les femmes n'étaient pas conscientes de leurs droits tels qu'ils sont prévus dans la législation nationale et dans les documents internationaux et manquaient des compétences nécessaires pour réaliser leurs droits, incluant les DSSR (Ilkkaracan and WWHR 1998). A titre d'exemple, une recherche de terrain réalisée dans la Turquie de l'Est et du Sud-est en 1996 et 1997 a révélé que 51 pour cent des femmes avaient été mariées contre leur gré, en dépit du fait que la Loi civile turque prévoit un consentement mutuel comme condition préalable au mariage. Quelques 67 pour cent des femmes pensaient que si elles commettaient un adultère, leur mari et/ou leur famille les tueraient et 52 pour cent avaient été victimes de viol conjugal (Ilkkaracan and WWHR 1998).

C'est dans ce contexte et pour ces raisons que WWHR - Nouvelles méthodes a fait de la sexualité un de ses domaines prioritaires, à la fois dans les efforts de plaidoyer et dans la formation en matière de droits humains au niveau communautaire. WWHR a développé en 1995 une formation complète et holistique en matière de droits humains à l'intention des femmes. L'objectif global du Programme d'éducation des femmes sur les droits humains (HREP - Human Rights Education Program for Women) est de permettre aux femmes d'exercer leurs droits à la fois dans la sphère publique et dans la sphère privée, de lutter contre les violations et de se mobiliser individuellement et collectivement en faveur d'un changement social (Ilkkaracan and Seral 2000; Ilkkaracan *et al.* 1998). Le HREP, programme d'éducation aux droits humains non officiel actuellement le plus répandu et le plus complet en Turquie, est mis en œuvre par les travailleurs sociaux formés par WWHR en collaboration avec la Direction Générale des Services Sociaux. En dix ans, le Programme a touché 36 provinces dans toutes les régions du pays et plus de 4 500 femmes ont participé au programme à ce jour (Kardam 2003). Le HREP est un programme holistique de 16 semaines adoptant une approche participative, et présenté dans des groupes fermés. Couvrant tous les aspects des droits humains des femmes, allant des droits civils et constitutionnels aux droits économiques en passant par la violence faite aux femmes, la participation politique des femmes, l'organisation des femmes en matière de droits sexuels et reproductifs, et comprenant aussi des modules de compétences en communication et de compétences parentales sensibles au genre, le programme s'efforce d'apporter aux femmes les connaissances et les compétences

nécessaires à la réalisation de leurs droits.

4 Partager des expériences, remettre en cause les tabous

La sexualité et les droits sexuels sont une composante intégrale du programme, deux modules étant dédiés entièrement à la sexualité et aux droits sexuels, et un module aux droits reproductifs. Les modules du HREP sur la sexualité sont conçus pour déconstruire les conceptions erronées concernant la sexualité, remettre en cause les tabous mentionnés ci-dessus et permettre aux femmes de prendre le contrôle de leur sexualité, leur permettant ainsi de jouir d'une autonomie corporelle et sexuelle. Ils sont également conçus pour encourager une prise de conscience du fait que le contrôle de la sexualité des femmes est un mécanisme de contrôle patriarcal mis en œuvre par la société et la famille, enfreignant les droits humains des femmes. Il est à noter que, dans la majorité des cas, les femmes des groupes du HREP non seulement manquaient d'informations précises sur la sexualité, mais avaient aussi internalisé les tabous et les conceptions erronées. De plus, ayant été élevées dans l'idée que la sexualité est un domaine « privé » et « sale » - qu'il est particulièrement « sale » pour les femmes d'en parler - la résistance initiale au sujet est habituelle. Les témoignages des participantes au HREP sont très révélateurs car ils décrivent les différentes façons de nier la sexualité des femmes et de la charger de constructs patriarcaux :

« Lorsque j'avais huit ans, je voulais voir par curiosité à quoi ressemblait l'organe sexuel du fils de mon voisin. Lorsque ma famille l'a su, elle m'a enfermée dans une chambre noire. Après trois jours d'isolement, ma famille m'a emmené voir un docteur pour passer un test de virginité, et j'ai été déscolarisée. Je souffre encore de cette expérience. J'ai du mal à avoir des relations sexuelles avec mon mari. Je ressens des affres d'anxiété et de honte. »

Malheureusement, dans notre pays, un des outils les plus fréquemment utilisés pour réprimer notre sexualité est l'honneur. Selon une croyance populaire, l'honneur se situe dans le corps de la femme. Son honneur appartient aux hommes, il appartient en fait à toute la société. Cela représente une énorme injustice envers le corps et la sexualité des femmes. En interprétant l'honneur de cette façon, de nombreuses filles ne peuvent recevoir d'éducation, se marier avec l'homme de leur choix ou travailler en dehors du domicile.

« Nous ne connaissons pas notre corps, notre sexualité. Je ne le savais pas non plus. Même lorsque nous étions petites, on devait toujours porter des sous-vêtements longs. Sous nos robes, nous portions des pantalons de pyjama. « Fais attention quand tu t'assieds », « Lorsque tu travailles, ne te penche pas le derrière en l'air », « Ne tourne pas le dos aux hommes, marche à reculons »...C'est ce que nous apprenions en tant qu'enfants. » Comment vaincre cela ?

« Les femmes ne sont pas censées être directes et exprimer certains de leurs sentiments ouvertement. Même lorsque j'ai des rapports sexuels avec mon mari, je me demande s'il va mal le prendre et penser que j'en ai trop envie. Mon mari travaille à l'étranger. Lorsqu'il est revenu, je n'ai pas pu exprimer mon désir ouvertement, pour qu'il ne pense pas que j'ai un tel désir lorsqu'il s'absente. Je ne pouvais pas partager mes sentiments et mes pensées personnels avec mon mari. »

Traiter de la sexualité et des droits sexuels en un bloc fermé, dans le cadre des droits humains et selon une approche basée sur les droits, revêt une importance cruciale, étant données les perceptions et expériences propres des femmes. Par conséquent, le HREP sert d'outil et d'opportunité formidables pour les femmes de discuter librement de leurs expériences et sentiments, et de parler dans un espace sûr des violations et de la discrimination auxquelles elles sont confrontées. Le rôle de la formatrice, non pas en tant qu'enseignante mais plutôt en tant que facilitatrice de groupe, est très important dans ce cas, car elle doit favoriser un environnement sûr, libre de tout préjugé et réaffirmer le sentiment de solidarité de groupe des participantes. Comme dans d'autres modules du programme, les formatrices sont particulièrement encouragées à partager leurs propres expériences, et à contribuer à la discussion principalement en tant que femme. Dans la majorité des cas, cela sert à apaiser les tensions et à créer un sentiment de confiance et de soutien.

Traiter de la sexualité selon un cadre basé sur les droits humains dans le cadre du HREP est un choix stratégique. Comme le contrôle de la sexualité des femmes est un des mécanismes majeurs de contrôle et d'oppression des femmes, et qu'il soutient les violations des droits humains de nombreuses femmes, il est essentiel d'établir les liens existant entre oppression de la sexualité et violations des droits humains tels les crimes d'honneur, les mariages précoces et forcés, la violence sexuelle incluant le viol conjugal, etc. L'emploi d'un discours des droits humains et l'adoption d'une approche basée sur les droits dans cette analyse soulignent le fait que la sexualité ne se limite pas à une question personnelle, privée mais qu'elle est largement façonnée par le contexte politique, social et culturel. Tandis que les participantes deviennent capables de cerner les interconnexions existant entre violation et discrimination à leur rencontre, l'approche basée sur les droits permet une émancipation, avec pour fondement l'intégrité corporelle et l'autonomie sexuelle ; la sexualité, les droits sexuels et reproductifs deviennent une question de droits humains, à partir d'une perspective de l'indivisibilité des droits humains.

5 Remettre en cause le contrôle sur le corps de la femme

Les questions de sexualité ont été soulevées plus tôt dans le groupe, lors des modules couvrant les droits humains et les droits civils et constitutionnels des femmes. En particulier, lorsque nous abordons les questions de mariage et de divorce, de discrimination basée sur le genre et de violations des droits humains des femmes, la conversation tourne inévitablement autour du construit de l'honneur, des limites imposées à la mobilité des femmes et des mariages précoces et forcés. Bien qu'à ce stade, les participantes n'établissent pas directement de liens entre sexualité et honneur, grâce au partage des expériences, le contrôle du corps et de la sexualité des femmes est souvent cité comme raison principale expliquant les limites au droit de chacune à choisir. Ensuite, la violence sexuelle est directement traitée dans les modules sur la violence faite aux femmes et sur les stratégies pour lutter contre la violence, comme un des types de violence dont sont victimes les femmes.

Cela permet de définir directement la violence sexuelle comme une forme de violence, et les participantes peuvent ensemble d'abord identifier les types de violence sexuelle et ensuite concevoir des stratégies pour vaincre la violence sexuelle et/ou lutter contre elle. Au cours de ces ateliers, la violence sexuelle au sein de la famille, et le viol conjugal en particulier, sont des questions litigieuses qui doivent être traitées. En se basant sur des

documents internationaux, sur la législation nationale, et sur le cadre de travail axé sur les droits humains et l'égalité de genre présenté au cours des premiers modules, la formatrice du groupe encourage les femmes à remettre en cause le tabou du viol conjugal et à le redéfinir comme une violation, plutôt que comme une pratique coutumière acceptée. En reliant le contexte local aux contextes national et mondial, c'est-à-dire en montrant que des femmes dans le monde entier sont confrontées à ces violations et luttent collectivement pour les combattre, un sentiment de conscience et de solidarité se développe, qui se traduit ultérieurement dans les modules sur la sexualité. Ces modules aident également les participantes à réaliser à quel point la violence sexuelle ou la violence domestique ne sont pas de simples sujets d'ordre privé et personnel, mais plutôt une conséquence du système sociopolitique patriarcal systématique d'inégalité de genre et de discrimination, ce qui leur permet de questionner les contextes politique, social et culturel sous-jacents.

6 Explorer la sexualité

La sexualité et les droits sexuels sont stratégiquement abordés séparément de la violence sexuelle, dans deux modules délibérément présentés vers la fin du programme de 16 semaines. Les modules sur les femmes et la sexualité commencent par des témoignages des participantes sur les façons dont leur sexualité est contrôlée ou ignorée. Ces discussions incluent non seulement des questions sur les façons dont les hommes et la famille contrôlent la sexualité des femmes, mais aussi sur les façons dont les institutions publiques, les lieux de travail, les écoles, l'Etat et la société contrôlent la sexualité. La formatrice communique aussi sa propre expérience au groupe pour réaffirmer la solidarité et favoriser la confiance. Une session d'informations sur les organes sexuels féminins et leurs fonctions s'ensuit. Cette section apparemment technique présente l'avantage de démystifier la sexualité et d'introduire le droit au plaisir. La session est complétée par une brochure illustrée intitulée *We Have Sexuality! / Nous avons une sexualité !* élaborée par WWHR Nouvelles méthodes, et qui fournit des informations précises accessibles sur les organes sexuels, la sexualité des femmes, les droits sexuels et le droit au plaisir. Les femmes utilisent également souvent ces brochures pour s'exprimer et communiquer leurs sentiments à leur époux. Une des stratégies utilisée par les participantes est de laisser traîner la brochure dans la maison pour que le mari puisse la voir, et de nombreuses femmes ont rapporté que cette brochure facilitait une discussion sur la sexualité.

Le sentiment de solidarité et de confort qui se développe au fil du temps apporte un espace sûr et confortable pour parler de sexualité, sujet qui reste pour la majorité des participantes d'ordre privé et dans la majorité des cas tabou. De plus, tandis que les participantes développent une perspective holistique des droits humains au cours des premières semaines de la formation, il devient alors possible d'intégrer la sexualité dans cette perspective. Traiter de la sexualité séparément des points de vue sur la violence et sur les droits et la santé reproductive a deux objectifs : le premier est d'établir une approche affirmative et émancipatrice de la sexualité et le second de dissocier la sexualité de la coercition et de l'oppression et de déconstruire la notion selon laquelle la sexualité des femmes est construite autour de la reproduction et s'y limite. Dans le cadre établi basé sur les droits humains, cela permet aussi d'établir que la sexualité n'est pas qu'une question d'ordre privé mais aussi une question politique publique grâce aux discussions lors des modules sur la violence, les droits civils, les droits économiques, etc. Par conséquent, la nécessité de réaliser les droits sexuels n'est pas seulement

essentielle, mais aussi naturelle et justifiée selon l'approche holistique de HREP.

Le second module comprend un exercice d'association libre sur des phrases associées à la sexualité masculine et féminine. Il s'agit d'une étape intégrale de la déconstruction des notions erronées sur la sexualité féminine, qui l'associent à des concepts de « devoir », de « maternité », de « virginité » et « d'oppression » et cet exercice remet également en cause les notions entourant la sexualité masculine. De cet exercice naît le sentiment que les femmes et les hommes sont différents et pourtant égaux, principalement grâce aux expériences personnelles des femmes. En discutant, par exemple, de la notion selon laquelle le désir sexuel des hommes est supérieur à celui des femmes, ou selon laquelle les hommes doivent initier le contact sexuel, les participantes donnent souvent des exemples tirés de leur propre vie montrant que ces notions sont en fait erronées et imposées par la société. Ces discussions aboutissent à une exploration des droits sexuels, incluant le droit de connaître son propre corps, le droit à l'orgasme, le droit de rechercher une expérience sexuelle indépendamment du statut conjugal, et aussi le droit de *ne pas* avoir de relations sexuelles.

Suite aux modules sur les femmes et la sexualité, l'atelier sur les droits et la santé reproductive adopte naturellement une approche basée sur les droits et est structuré autour du droit des femmes à prendre librement des décisions en matière de droits reproductifs. Les paragraphes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) traitant des droits et de la santé en matière de reproduction sont largement utilisés dans ce module, ainsi que des discussions sur les politiques en matière de santé reproductive et les façons dont elles peuvent engendrer des violations des droits humains et une discrimination des femmes. Les méthodes de contrôle de la natalité sont largement débattues à partir d'une perspective de genre, incluant les effets secondaires et les droits des femmes à choisir la méthode qui leur convient le mieux. Les approches purement médicales et/ou axées sur la planification familiale sont aussi remises en cause dans ce module. Au cours de l'atelier, les droits et la santé en matière de reproduction sont aussi abordés dans le cadre de la sexualité et des droits humains des femmes, comme un seul aspect de la vie sexuelle des femmes. La notion patriarcale selon laquelle la sexualité des femmes se limite à la reproduction est naturellement discréditée.

7 Réaliser les droits sexuels

Le travail de WWHR dans le domaine de la sexualité a aidé à créer des espaces permettant aux femmes d'exprimer l'inexprimable, de partager ce qui serait autrement passé sous silence, de se connaître soi-même et de connaître autrui, c'est à dire redécouvrir soi-même et les autres. Ces genres de processus constituent un complément essentiel au plaidoyer politique, en basant sur les réalités des expériences vécues des femmes les droits et les allocations revendiqués au niveau national, et en permettant aux femmes de réaliser leurs droits. Les modules sur la sexualité transforment l'approche des participantes à la sexualité, leur permettant d'identifier les contraintes, de prendre une position affirmative et de concevoir des stratégies pour réaliser leurs droits sexuels. Le fait que ces modules ne sont pas présentés séparément, mais plutôt abordés dans le cadre du HREP, programme qui sensibilise les femmes sur les droits humains et leur apporte une littérature juridique, est essentiel pour vaincre les tabous entourant la sexualité et introduire une perspective basée sur les droits. Par conséquent, en dépit des contextes national et mondial dans lesquels la sexualité reste

un domaine sans cesse contesté, et dans lesquels les droits sexuels sont toujours les premiers à être remis en cause, les femmes au niveau communautaire en Turquie s'efforcent de briser les tabous et de réaliser leurs droits sexuels. La transformation et la sensibilisation qui en découlent, ainsi que la détermination des femmes, se traduisent parfaitement dans leurs propres paroles :

« Je ne savais pas, avant de participer à cette formation, que les filles ou les femmes pouvaient ressentir du plaisir.

Maintenant je dis que lorsque les femmes ne veulent pas, elles peuvent dire non. Tu le veux, je ne le veux pas et pour le moment je ne suis pas disponible. Les hommes doivent respecter cela. Lorsqu'on est forcée, c'est comme un viol. Le viol conjugal existe. Les femmes devraient savoir qu'elles ont le droit d'aller au tribunal. Même s'il s'agit de leur mari, elles ont le droit de ne pas faire l'amour. Elles doivent le savoir.

Je pense que les femmes doivent d'abord découvrir leur corps et se demander ce qu'elles veulent. Et non pas ce que l'homme veut. La sexualité est une chose créée par la nature, elle ne peut pas exister sans la femme. La vie commence par elle. Après avoir participé aux réunions, j'ai pensé que cette éducation devrait être enseignée avant le mariage. Tout comme ils donnent des leçons de religion, ils devraient donner une éducation prémaritale. Une femme devrait savoir comment elle peut faire plaisir à son mari, comment il peut lui faire plaisir, et comment ils peuvent enseigner à leurs enfants.

Les gens devraient se connaître, ils ont des droits personnels. J'ai le droit de faire l'amour. J'ai le droit de ressentir du plaisir. Je veux utiliser ces droits, mais en tant que femmes nous sommes opprimées. A partir de maintenant, je parlerai de plaisir. »

Notes

1 WWHR New Ways (WWHR Nouvelles méthodes) est une ONG de femmes indépendante fondée en 1993, basée à Istanbul en Turquie. Les principaux domaines de travail de WWHR incluent le plaidoyer et le lobbying pour promouvoir les droits humains aux niveaux national, régional et international ; l'éducation aux droits humains ; et la publication et la diffusion d'une large variété de matériaux de sensibilisation et de ressources ; Voir www.wwhr.org pour de plus amples informations.

Références

Ilkkaracan, I. and Seral, G. (2000) 'Sexual Pleasure as a Women's Human Right: Experiences from a Grassroots Training Program in Turkey', in P Ilkkaracan (ed.), *Women and Sexuality in Muslim Societies*, Istanbul: Women for Women's Human Rights New Ways

Ilkkaracan, I., Ilkkaracan, P., Kerestecioglu, F., Kilic, Z., Ozenen, F. and Seral, G. (1998) *Women's Human Rights Education: A Training Manual*, Istanbul: Women for Women's Human Rights New Ways

Ilkkaracan, P. and WWHR (Women for Women's Human Rights) (1998) 'Exploring the

Context of Women's Sexuality in Eastern Turkey', *Reproductive Health Matters* 6.12: 6675

Kardam N. (2003) *WWHR New Ways, Women's Human Rights Training Program 19952003: Evaluation Report*, Istanbul: Women for Women's Human Rights New Ways

« L'homme en quête d'intimité : l'homme nettoie la salle de bain » ; Femmes, plaisir sexuel, violence de genre et VIH

Alice Welbourn

1 Introduction

« Plus les hommes participent au soin des enfants, aux tâches ménagères et aux conversations quotidiennes... plus les épouses augmentent leur niveau de satisfaction et d'intimité sexuelle. » Un récent article du *International Herald Tribune* se terminait par cette conclusion soi-disant surprenante, basée sur une étude de 21 000 américains réalisée par le US Bureau of Labor Statistics (McNeil 2004). Mais ce dont ce rapport américain ne parlait pas est la façon dont la contribution des hommes ou le manque de contribution aux tâches ménagères et aux dépenses et à la charge de travail quotidienne que représente l'entretien d'une maison est aussi étroitement liée non seulement à l'intimité sexuelle et au plaisir, mais aussi à l'insatisfaction sexuelle, à la violence de genre et au VIH. Les femmes dans le monde savent depuis de nombreuses années ce que cette étude a maintenant établi comme étant un « fait » aux États-Unis. Mais comme d'habitude, les histoires de femmes venant d'ailleurs dans le monde sont restées ignorées.

2 Sexe, travail et argent

J'ai réalisé en 1991, dans le Nord de la Sierra Leone, un exercice de calendrier saisonnier séparément avec des hommes et des femmes d'une communauté (Welbourn 1991). Les deux groupes ont expliqué clairement comment, durant la « saison de famine » - les mois maigres lorsque l'entrepôt de semences est vide, et qu'il fait froid et humide, lorsqu'un travail pénible doit être effectué (principalement par les femmes), comme le sarclage des champs, et avant que la nouvelle moisson ne soit récoltée - tout le monde trouve la vie difficile et les disputes éclatent, les hommes battent leurs femmes, les gens doivent « manger à crédit » et les enfants ont faim. Les femmes ont décrit comment les travaux pénibles « apportent la maladie ». Cette histoire a été répétée maintes fois ailleurs : au Ghana, par exemple, un exercice de dessin similaire a révélé comment les modes de vie des hommes et des femmes ayant des relations extraconjugales, et l'incidence des infections sexuellement transmissibles (IST) et des grossesses accrues coïncidaient, selon les opinions des répondants, avec les périodes de famine et de froid, de lourde charge de travail, de pénurie d'argent et de disputes à la maison (1).

Dans l'Ouganda rural aussi, les femmes m'ont confié en 1991 à quel point il était difficile de vivre avec leur mari en l'absence de tout soutien de leur part pour contribuer aux tâches ménagères et aux dépenses : mais elles ont affirmé qu'elles n'envisageaient pas de quitter leur mari car elles avaient peur de ce qui arriverait à leurs enfants s'ils se retrouvaient sans mère dans le foyer. En Zambie, également, une autre étude de 1997 rapporte : « les tensions domestiques causées par la consommation d'alcool, les disputes à propos d'argent et, le plus souvent, les disputes à propos des rapports sexuels (demandés par les hommes et refusés par des femmes épuisées... » *Lorsque nous*

sommes fatiguées et que nous refusons un rapport sexuel à notre mari, il nous demande de dormir sur le sol » (Smith and Howson 2002: 147) (Dessin 1).

Cette même étude a rapporté que : la violence sexuelle, considérée comme un problème uniquement par les femmes (âgées et plus jeunes), n'était pas considérée de la même manière par les hommes. La violence physique a aussi été citée, en particulier dans le contexte domestique, et identifiée comme étant une injustice par les femmes et un droit par les hommes. Les hommes plus jeunes du Zimbabwe ont rapporté que selon eux le fait de battre leur femme était justifié s'ils les surprenaient endormies dans les champs, car ils pensaient que les femmes étaient paresseuses (Smith and Howson 2002: 147).

De telles histoires sont universelles, comme l'illustre l'étude réalisée aux Etats-Unis, et les femmes du monde entier se sentent concernées par ces histoires. Elles traduisent des expériences communes avec le comportement des hommes dans la majorité des sociétés du monde, du fait de certaines « normes masculines » que les hommes dans ces sociétés sont censés respecter (2). Tristement, nous sommes nombreux à savoir que ces disputes, cette violence physique et leurs conséquences entraînent une vulnérabilité aux IST et au VIH, car les hommes recherchent du réconfort en ayant des rapports sexuels avec d'autres femmes qui n'ont pas autant de raisons de se disputer avec eux, et leurs épouses se tournent aussi vers d'autres hommes en proposant des rapports sexuels pour pouvoir acheter les uniformes d'écoles de leurs enfants ou de la nourriture pour les repas quotidiens. Dans de nombreuses régions du monde, les femmes sont élevées par des femmes parentes plus âgées qui leur expliquent qu'elles devront avoir des relations sexuelles avec des hommes autres que leur mari pour pouvoir joindre les deux bouts et, tant que cela n'est pas trop évident, les hommes feignent souvent de ne rien voir, étant donné qu'ils font la même chose avec d'autres femmes. Le travail, l'argent, les rapports sexuels et la violence sont inextricablement liés et les femmes pensent différemment à leur déclin.

Dessin 1 « Lorsque nous sommes fatiguées et que nous refusons un rapport sexuel à notre mari, il nous demande de dormir sur le sol, sous le lit » (groupe de femmes plus âgées, Zambie)

3 Briser le cycle

Les situations décrites ci-dessus montrent à quel point les femmes sont vulnérables à une infection par le VIH. Mais le VIH est-il inévitable ? Il est clair que l'éducation des filles et le prospect d'un revenu indépendant grâce à cette éducation est la chose importante qui peut briser le cycle de la dépendance des femmes (3). Une bonne éducation sexuelle pour les garçons et pour les filles, ainsi que des lois garantissant des droits de propriété, d'héritage et de garde des enfants équitables pour les femmes sont aussi clairement des facteurs importants. Mais pour les femmes qui ont déjà dépassé l'âge de la scolarité, n'y a-t-il aucun moyen de briser le cycle de la dépendance économique et de la violence physique, sexuelle et psychologique une fois qu'il a commencé ? Heureusement, il existe des programmes communautaires qui ont réussi à briser ce cercle vicieux.

Une fois que les gens comprennent ces liens, et à quel point tout le monde en souffre les hommes comme les femmes et les enfants ils peuvent commencer à faire quelque chose

pour changer la situation. Une initiative récente d'une ONG d'Afrique australe qui emploie des hommes qui travaillent loin de chez eux consistait en un programme de formation à l'intention du personnel. Les employés masculins ont réalisé qu'ils n'envoyaient qu'une proportion de leur salaire chaque mois chez eux, car ils s'attendaient à ce que leurs femmes joignent les deux bouts en ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes en leur absence. Ils ont décidé d'envoyer à l'avenir une somme plus importante à leur femme et de voir si l'ONG pouvait aider leur femme et leurs enfants pour qu'ils vivent plus près d'eux (4). Au cours d'un récent atelier en Amérique latine, un exercice a exploré le sens du mot « amour » et ce que les participants attendaient de leurs partenaires lorsqu'ils employaient ce mot, par rapport à ce que leurs partenaires obtenaient d'eux en retour (PLAN International *et al.* 2005) (5). Un jeune homme participant, jeune travailleur, honnête, a annoncé après cet exercice que cela l'avait aidé à réévaluer sa propre relation à la lumière de cette discussion, et qu'il avait réalisé qu'il demandait plus à sa partenaire à de nombreux égards que ce qu'il lui donnait.

Au cours du même atelier, un groupe de femmes docteurs, travailleuses du sexe, femmes séropositives et employées d'ONG ont travaillé ensemble autour d'un dessin du corps d'une femme au sol, discutant et partageant ensemble ce qui leur procurait du plaisir et ce qui les repoussait sexuellement. Les mêmes femmes ont continué avec un jeu de rôle et ont partagé différents scénarios issus de leur propre vie et de la vie de leurs amies. Ces scénarios incluaient une femme devant gérer le harcèlement sexuel de son patron au travail et essayant de décider si elle pouvait se permettre de quitter cet emploi ou non ; une autre femme devait rester à la maison et s'occuper des enfants en dehors des heures de travail ; et une travailleuse du sexe devait négocier soigneusement avec un proxénète pour qu'il ne la batte pas sous prétexte qu'elle ne lui avait pas rapporté suffisamment d'argent. Des ateliers de la sorte qui favorisent le partage et la comparaison d'expériences sans jugement et de façon attentionnée et très pratique permettent aux participants de reconnaître ces liens dans leur vie, de moins juger et de mieux comprendre les expériences de vie des autres, et de commencer à s'ouvrir à des possibilités de changement.

Des ateliers réalisés ailleurs ont davantage approfondi ces idées. En Gambie, par exemple, les hommes ont appris l'importance de l'orgasme féminin et du point G et reconnaissent maintenant que l'approche « hop, bang, merci madame » du sexe rend les femmes émotionnellement et sexuellement insatisfaites (Shaw 1998). Ils ont également appris que la violence physique est néfaste et qu'elle a des effets émotionnels et physiques considérables, non seulement sur les femmes mais aussi sur les enfants, les hommes eux-mêmes, et la communauté en général. L'utilisation de préservatifs a aussi été introduite pour se protéger de l'infertilité. En Gambie (en Ouganda, et ailleurs), les participants de la communauté réunis en groupes de pairs séparés ont appris comment s'utilisait un préservatif et ont pratiqué sur une banane.

4 Apprendre pour changer

Les participants à ces ateliers ont pu acquérir de nouvelles connaissances sur la façon dont leur corps fonctionne ainsi que celui de leur partenaire ; ils ont pu explorer différentes façons de se donner mutuellement et de demander du plaisir dans leur vie sexuelle, sûrs de savoir qu'ils ne seront pas accusés d'avoir eu une relation extraconjugale pour apprendre ces choses, car tout le monde sait que ce sont les domaines que tous les participants à l'atelier abordent et apprennent ensemble. Ils ont appris que l'utilisation du

préservatif au cours d'un rapport sexuel est non seulement possible mais peut aussi faire partie du prélude sexuel, que les relations sexuelles sans pénétration peuvent être aussi agréables que celles avec pénétration, qu'avoir un rapport sexuel sûr en sachant qu'on ne risque pas de tomber enceinte ni d'attraper ou de transmettre une IST peut en fait permettre à une femme de prendre beaucoup plus de plaisir au rapport sexuel qu'avant. De plus, les femmes savent maintenant qu'avoir des relations sexuelles avec un homme qui est prêt à les aider dans les tâches ménagères et au niveau des dépenses, à discuter de questions et à partager les décisions avec elles, et à développer une relation basée sur un respect mutuel, est non seulement beaucoup plus agréable pour la femme, mais rend aussi la vie beaucoup plus facile et plus heureuse pour l'homme et pour l'ensemble de la famille. Cela et d'autres révélations au cours de ces ateliers ont été largement rapportées dans de nombreux pays. Cela montre alors que le cycle de la violence *peut* et a été inversé dans ces communautés.

De tels ateliers et exercices ne sont pas toujours faciles : les personnes qui ont été sexuellement abusées dans l'enfance, ou qui ont été violées, ou qui sont coincées dans des relations abusives, ou qui doivent vendre leur corps sous forme de rapports sexuels, constatent souvent que des souvenirs et des émotions fortes et douloureuses refont surface. Même une chose aussi simple que le fait d'encourager les participants à se souvenir d'un bon moment de leur enfance, ou de leur demander ce qu'ils recherchent chez une personne qu'ils aiment peut soulever des émotions profondes. Ces ateliers doivent donc être bien gérés par des facilitateurs formés avec précaution et attention. Comme tout médicament fort, des effets secondaires indésirables peuvent se produire, les exercices de l'atelier doivent donc être gérés avec respect.

5 De l'importance de la sexualité

Qu'en est-il des femmes séropositives dans tout cela ? Les femmes séropositives et les hommes et les personnes transgenres ont le droit à être heureuses, saines et à avoir des relations sexuelles à moindre risque dans leur vie autant que n'importe qui. Nous avons aussi le droit d'avoir des enfants, si nous le désirons, et quand nous le désirons. Nous sommes tous des êtres sexuels, qui que l'on soit. (Presque) aucun de nous ne serait ici si nos parents n'avaient pas eu de relations sexuelles. Notre sexualité est une partie essentielle de notre vie, avec notre composition physique et psychologique. Comme l'a souligné Hanne Risør de la Danish Family Planning Association (FPA), il y a de nombreuses années, aux patients de son cabinet, nous nous faisons beaucoup de tort à nous-mêmes si nous nions l'existence de notre sexualité. Pour ceux d'entre nous qui n'ont peut-être pas eu l'opportunité, avant le diagnostic, de connaître l'importance considérable qu'ont des relations sexuelles de qualité dans notre vie, ces ateliers peuvent aussi nous apporter l'occasion et les compétences nécessaires pour reconquérir nos propres corps après la crise qu'entraîne le diagnostic du VIH, pour apprendre ce qui nous procure du plaisir, pour développer une relation plus proche, plus affectueuse, mutuellement respectueuse et satisfaisante avec des partenaires sexuels de notre choix, tout en sachant qu'ils réaliseront probablement grâce à ces ateliers que nous respecter signifie que *leur* vie devient aussi plus sérieuse.

« L'homme en quête d'intimité : l'homme nettoie la salle de bain » ; Voilà une pensée.

Notes

- 1 Gill Gordon, avec IPPF et Ghana FPA, 1991.
- 2 Un travail important réalisé par l'Association des Hommes contre la Violence (AHV) au Nicaragua suggère que la violence des hommes faite aux femmes est une réponse face à la peur d'être sinon considérés par leurs pairs comme des gays, c'est-à-dire que la violence masculine faite aux femmes est une réponse à l'homophobie de la société en général. Le travail de AHV contre l'homophobie et la violence de genre au Nicaragua et ailleurs ; voir www.healthcomms.org/learn/learn01.html
- 3 Cependant, il faut faire attention ici, car les écoles peuvent souvent être des lieux dangereux pour les filles, qui peuvent être sexuellement exploitées par les enseignants, les autres élèves, les soldats en poste à proximité, etc.
- 4 Susan Amoaten pers. comm. Voir aussi Oglethorpe and Gelman (2004).
- 5 Atelier inaugural « Paso a Paso » pour l'Amérique latine (*Paso a Paso est la traduction espagnole de Stepping Stones*, www.steppingstonesfeedback.org).

Références

- McNeil Jr, Donald G. (2004) 'Sorry Guys, Your Housework Lessons Aren't Over', *International Herald Tribune*, September
- Oglethorpe, Judy and Gelman, Nancy (2004) *HIV/AIDS and Conservation: Impacts and Ways to Reduce Them*. Fact sheet for the Conservation Community, Washington DC: Africa Biodiversity Collaborative Group, www.frameweb.org/ev.php?URL_ID=6786&URL_DO=DO_TOPIC (accessed 14 July 2006)
- PLAN International and local partners (2005) 'Paso a Paso', inaugural workshop for Latin America, Quito, Ecuador, May
- Shaw, M. (1998) *Stepping Stones Gambia Adaptation*, Banjul: MRC/ActionAid
- Smith, Ann and Howson, John (2002) 'Safely Through the Night: A Review of Behaviour Change in the Context of HIV/AIDS in Africa', in A. Cornwall and A. Welbourn (eds), *Realizing Rights: Transforming Approaches to Sexual and Reproductive Well-being*, London: Zed Books: 14153
- Welbourn, Alice (1991) *The Social and Economic Dimensions of Poverty and Ill-Health*, report based on fieldwork in Sierra Leone, Uganda and Ghana and relevant literature, January, London: Department of International Community Health, Liverpool School of Tropical Medicine

Des sœurs du vagin, des hommes qui pleurent, des vedettes de séries télévisées et des sushis : l'histoire des *Monologues du vagin* à Belgrade

Jelena Djordjevic*

1 Introduction

V-Day est un mouvement mondial luttant contre la violence faite aux femmes et aux filles. Grâce à la promotion d'événements créatifs qui célèbrent la sexualité des femmes, comme les *Monologues du Vagin* (1), V-Day accentue la sensibilisation, mobilise des fonds et « revitalise » l'énergie des organisations existantes travaillant à lutter contre la violence faite aux femmes. Le mouvement V-Day s'est largement diffusé dans le monde. L'année dernière, 2 300 événements et célébrations ont été organisés, dans plus de 1 100 métropoles, villages et villes. Depuis 2000, plusieurs événements V-Day ont eu lieu dans les Balkans. Ils se sont déroulés à Sofia en Bulgarie, à Bucarest et à Jas en Roumanie, à Skopje en Macédoine, à Ljubljana en Slovénie, à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine et à Zagreb en Croatie. Au début de l'année 2006, le centre serbe de lutte contre le trafic d'êtres humains (ATC) a présenté V-Day pour la première fois à Belgrade.

Les événements qui se sont déroulés dans différentes villes des Balkans autour de la célébration de V-Day ont réuni activisme et art, mémoires et chants, vision et célébration du corps des femmes. Mettre en scène V-Day dans cette région, dévastée pendant des années par les guerres sévissant dans l'ex-Yougoslavie, représentait une métaphore de la paix et de la coexistence possibles entre différentes cultures et religions. Il visait à renforcer la solidarité des femmes et leur soutien et à envoyer un message politique fort exigeant la fin de la violence faite aux femmes. La représentation des *Monologues du Vagin* dans différentes langues slaves a permis à des femmes vivant de part et d'autres des frontières régionales de se comprendre mutuellement à travers le langage universel de leur corps. Chacune de ces représentations a renforcé publiquement la participation des femmes, la solidarité entre des femmes d'origines ethniques différentes et parlant des langues différentes, la visibilité des luttes contre la violence menées par des femmes, et a fourni un soutien aux groupes de femmes grâce à la mobilisation de fonds. Dans cet article, je raconte l'histoire de la mise en scène de V-Day à Belgrade, et l'utilise pour réfléchir à la promesse du mouvement V-Day dans les luttes pour la réalisation des droits sexuels des femmes.

2 Belgrade : la nouvelle ville du vagin

Les *Monologues du Vagin* ont débarqué pour la première fois à Belgrade le 22 avril 2006. Il s'agissait d'un événement que les activistes de ATC avaient planifié pendant des années. Par pure coïncidence, nous avons programmé la représentation un jour avant la Pâques orthodoxe. Dans un pays où l'Eglise acquiert chaque jour un peu plus de pouvoir, il était intéressant de constater comment quelques jours seulement avant Pâques, toute la ville parlait de vagin et d'orgasmes féminins. Ces discussions ont été attisées par deux clips télévisés qui présentaient l'idée des *Monologues du Vagin* à la société serbe, une semaine avant le spectacle.

Les deux clips étaient tirés du documentaire réalisé par Abby Epstein, intitulé « *Until the Violence Stops* », qui capture l'impact de V-Day dans cinq différentes communautés internationales. Dans le premier clip, des femmes du monde entier prononçaient le mot vagin dans différentes langues. Dans le second, une femme jouait un des monologues durant lequel elle jouait un triple orgasme. Nous avons adoré celui-là. Il était tellement « capacitant » et drôle. Il disait de quoi parlait les *Monologues du Vagin* : de nous, de nos corps, et de la nature des rapports que nous (et la société) entretenons avec lui. Malheureusement, certaines chaînes de télévision ont refusé de diffuser ce second vidéo clip. Certaines ont également eu des difficultés à diffuser le premier : « Le mot vagin est trop souvent répété » nous a déclaré un directeur de chaîne télévisée. « Pâques est proche et je ne suis pas sûr que les gens seront content de le voir ».

3 Nous réapproprier nos corps et nos désirs : « l'atelier du vagin »

Avant la représentation, ATC a organisé un « atelier du vagin » pour 40 femmes activistes et un homme gay. Les participants venaient de différentes villes de Serbie, de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de Macédoine. Les *Monologues du Vagin* avaient déjà été joués dans chacun de ces pays. « L'atelier du vagin » constituait un espace pour les activistes leur permettant de parler des choses dont ils ne parlent généralement pas, à savoir, eux-mêmes. Une des activistes a affirmé que durant les 70 ans de sa vie, elle n'avait jamais connu d'orgasme. Cela nous a rappelé combien d'entre nous apprennent sur leur corps à travers la violence plutôt que par le plaisir, mais aussi à quel point il est important de créer ces espaces où nous parlons de nous-mêmes, de nos désirs et de nos corps. Nous avons le temps d'y penser, loin de notre travail quotidien, de l'activisme et des familles. Nous nous sommes rappelés que nous avons besoin de temps pour l'introspection, pour nous observer plus profondément, car ce n'est qu'avec le changement en nous-mêmes, que le changement que nous imaginons pour le monde pourra se produire. Une participante shaman nous a appris à guérir le corps avec la voix, le toucher et les massages, à nourrir notre soi corporel. Ce fut un partage et une guérison transgénérationnels chargés de pouvoir, de force et d'humour.

4 Atteindre un public plus large

Lorsque nous organisons des conférences, des ateliers et d'autres événements, nous voyons toujours les mêmes visages. Nous avons le sentiment de nous adresser toujours aux mêmes personnes. Trouver des moyens d'atteindre des communautés différentes, et impliquer une société plus large sont des éléments cruciaux si nous voulons régler le problème de la violence faite aux femmes. Mais cela n'est pas aisé. Comment parler de violence faite aux femmes dans une société qui a été accablée de crimes de guerres pendant plus de dix ans, et qui a acquis un niveau si élevé de tolérance face à la violence ? Comment mettre la violence faite aux femmes à l'ordre du jour à un moment de transition économique, quand d'autres questions sont jugées plus prioritaires que les droits humains, spécialement les droits des femmes ? Comment trouver des moyens innovants d'attirer l'attention de la population ? Nous savions que si les femmes activistes jouaient les *Monologues du Vagin* dans des lieux où nous organisons habituellement les différents ateliers, tables rondes et spectacles, le public ne serait pas au rendez-vous. Nous ne serions capables d'attirer que ceux qui font déjà partie de « nos » cercles. Mais comment atteindre les autres, comment atteindre les « inatteignables » ?

Le mouvement V-Day implique des vedettes pour attirer l'attention de la société dans son ensemble sur des questions qui autrement n'atteindraient pas le grand public. En obtenant des vedettes qu'elles jouent les *Monologues du vagin*, qu'elles soient connues en tant qu'actrices, chanteuses, politiciennes, sportives ou femmes d'affaire, la visibilité est assurée. C'est donc ce que nous avons fait.

Beatriz Luengo, une actrice espagnole qui joue dans une série télévisés espagnole extrêmement populaire en Serbie, nous a aidé en cela, ainsi que Myleene Klass, une vedette pop du RU, et dix autres surprenantes et célèbres actrices, dont neuf serbes et une croate.

5 **Les vedettes de séries télévisées deviennent militantes des droits des femmes**

Beatriz Luengo est célèbre parmi un public de filles âgées de 12 à 17 ans. Comme l'a constaté un article de journal : « des centaines de jeunes filles sont venues voir les *Monologues du vagin*, non pas pour son contenu provocateur mais grâce à la participation de leur idole Bea ».

Oui, elles sont venues voir Bea et ont en même temps entendu parler de vagins, de clitoris, de plaisir et d'orgasme. Elles ont entendu parler d'inceste, d'abus sexuels, de viols, de mutilations génitales et de violence domestique.

Elles ont aussi entendu parler du fait d'être lesbienne. Elles ont entendu comment aimer leur corps. Et ce fut un succès.

6 **Du comportement de diva au nouveau statut d'alliées dans la promotion du changement**

D'autres actrices sont passées par des transformations personnelles en lisant les monologues. Chaque monologue est l'histoire personnelle d'une femme et de son corps. C'était magnifique de constater à quel point les actrices étaient émues et touchées par chaque monologue.

Après la représentation, certaines sont venues nous voir individuellement pour nous dire à quel point cette pièce était importante pour elles à titre personnel ; à quel point elles se sentent vulnérables et en même temps puissantes en jouant les monologues ; et à quel point elles étaient familières avec les histoires que les monologues décrivent. Elles les connaissaient d'après leurs propres expériences et aussi l'expérience d'autres femmes autour d'elles. En les voyant jouer sur scène et en écoutant après leurs histoires sur l'importance des monologues dans la vie de chacune d'entre elles, j'ai su qu'elles étaient devenues nos nouvelles alliées.

Maintenant que tout est fini, avec un sourire, je me souviens d'un appel téléphonique de quelques actrices, au milieu du chaos, me demandant de commander des sushis : « Souhaiteriez-vous manger autre chose que des sushis ? » (que nous ne pouvions nous procurer que dans un restaurant très cher situé à l'autre extrémité de la ville et impossible à joindre du fait d'un marathon international se déroulant ce même jour).

« Non, nous ne voulons que des sushis, et peuvent-ils nous les apporter le plus vite possible ? » a répondu l'actrice. Dans le chaos lié à l'organisation de l'évènement, afin de nous assurer que tout serait prêt pour la représentation, trouver une caméra de secours, communiquer avec deux compagnies aériennes à propos des bagages perdus de l'une de nos actrices invitées (nous avons dû ensuite assurer des vêtements et du maquillage

de rechange car ses bagages étaient retardés), trouver des piles pour les microphones pour que les actrices puissent jouer dans quelques heures (les piles des microphones utilisés par les actrices lors de la dernière répétition étaient à plat), commander des sushis paraissait impossible.

Mais une fois les actrices sur scène transmettant le message au public, j'ai oublié tout cela. Parce que ce que ces femmes disaient et la passion qu'elles y mettaient ont aidé chacune d'entre nous à nous sentir concernées.

C'est la raison pour laquelle, cette représentation était si puissante. Elle parlait de chacune d'entre nous et c'est pourquoi elle signifiait tant. Comme l'a déclaré une des actrices, elle n'avait jamais connu de tels applaudissements au cours de sa carrière d'actrice ; « Et bien, ce n'est pas Shakespeare, ma chère » a précisé une autre, « il s'agit de nous ».

Les hommes présents dans le public pleuraient et n'en avaient pas honte.

Les femmes riaient et pleuraient. Les femmes à qui j'ai parlé après la représentation m'ont dit que c'était un évènement émancipateur. La majorité des hommes à qui j'ai parlé pouvaient à peine définir ce qui s'était passé. Mais je pense que les *Monologues du Vagin* leur ont fait comprendre la réalité que vivent de nombreuses femmes. Ils n'étaient ni en colère ni sur la défensive.

7 **Utiliser les *Monologues du vagin* pour reconnaître l'activisme des femmes durant la guerre**

Une caractéristique importante de la représentation des *Monologues du vagin* est qu'il s'agissait d'un évènement destiné à mobiliser des fonds.

Nous avons décidé que les bénéficiaires de cet évènement devraient être les femmes d'une organisation populaire basée à Travnik en Bosnie-Herzégovine, appelée KOLO. Elles étaient vraiment touchées et émues de recevoir ce soutien. Bien qu'elles travaillent depuis dix ans, il s'agissait de leur première subvention officielle. KOLO travaille avec des femmes survivantes des camps de viols en Bosnie-Herzégovine, dont certains étaient gérés par des forces paramilitaires serbes. Entre 1992 et 1995, la Bosnie-Herzégovine a connu plus de trois ans de guerre brutale sévissant entre les populations serbes, croates et bosniaques, suite à l'éclatement de la Yougoslavie. Certaines des activistes de KOLO sont elles-mêmes des survivantes des camps de viols. Inviter les femmes de cette organisation à venir sur scène pour recevoir la subvention, devant un public de 700 personnes représentant la société serbe, était un moment très fort. Il s'agissait d'une reconnaissance publique de leur travail, et de tout ce qu'elles, les femmes avec qui elles travaillent et d'autres femmes comme elles avaient connu durant la guerre dans l'ex-Yougoslavie. A un moment où la Serbie fait face à un passé difficile, reconnaître ce que ces femmes ont traversé et ce à quoi elles ont survécu durant le conflit et la façon dont elles travaillent pour reconstruire les communautés une fois le conflit terminé, est une étape importante vers la réconciliation.

8 **Briser le silence autour de la violence**

Après la représentation, je suis montée sur scène avec deux activistes pour remercier le public de sa présence et de son soutien à la cause.

Nous avons également remercié les actrices et les activistes qui sont venues de toutes les régions de l'ex-Yougoslavie pour participer aux évènements que nous avons

organisés avant la représentation. Réunir toutes ces activistes, y compris KOLO de Bosnie-Herzégovine, et une actrice croate, a prouvé que les divisions ethniques qui ont alimenté la guerre dans l'ex-Yougoslavie peuvent être franchies grâce à ce petit geste.

Rada Boric a été la première personne à organiser une représentation des *Monologues du Vagin* en Croatie, en Macédoine, et à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine en 2000, avec l'aide d'Eve Ensler, la scénariste et fondatrice de V-Day. Une fois la pièce terminée, Rada nous a rejoint sur scène et a invité toutes les personnes du public qui ont été victimes de violence à se lever. Seules quelques-unes ont osé. « OK, peut-être avez-vous peur et vous pensez que vous êtes seules dans cette situation, c'est tout à fait compréhensible, mais pour vous prouver que vous n'êtes pas seules, je vais demander à tous ceux qui connaissent une femme ou une fille qui a été victime de violence de se lever » a déclaré Rada. A ce moment, presque tout le public s'est levé. « Et maintenant », a ajouté Rada, « je souhaiterais demander à ceux qui s'assureront, à partir d'aujourd'hui, qu'aucune violence ne sera commise contre une femme ou une fille, ou contre n'importe qui, de se lever et de rester debout. » Tout le public s'est levé. Les gens pleuraient et riaient. « Est-il possible que tant de personnes connaissent une personne qui a été victime de violence ? » m'a demandé une actrice se tenant debout à mes côtés. « Je ne le savais pas, mais maintenant je peux le croire ». Elle a poursuivi : « C'est une dure réalité mais je tiens à vous dire que si un jour vous avez besoin de moi pour soutenir la cause et aider à sensibiliser comme nous l'avons fait aujourd'hui, n'hésitez pas à m'appeler. Je serai là pour vous. »

9 Au-delà des *Monologues du vagin*

Les *Monologues du Vagin* se sont révélés être un outil puissant permettant aux communautés de parler de la sexualité des femmes. Comme décrit ci-dessus, la représentation à Belgrade a relié de nombreux aspects de la question : plaisir et sexualité des femmes, actrices et activistes de toute génération, nombreuses étaient celles qui venaient de l'ex-Yougoslavie et traversaient les frontières de la division ethnique qui ont, à un moment, alimenté la guerre.

Cette représentation a aussi attiré des hommes dans la lutte pour une société plus équitable.

Parce que le lieu de l'évènement a été l'un des théâtres les plus prestigieux de Belgrade, nous avons tenté de rendre l'évènement aussi accessible que possible au grand public en vendant des billets à petit prix. La diversité des actrices et la présence de Beatriz Luengo et de Myleene Klass nous ont aidé à attirer des centaines de jeunes filles. Après l'énorme succès de l'évènement, ATC reconnaît la nécessité de poursuivre ce genre d'initiatives, car celles-ci constituent un outil étonnant permettant de discuter de la sexualité des femmes avec un public serbe.

Une énergie extraordinaire a été créée après la représentation ainsi qu'un étonnant réseau de nouvelles alliées qui soutiendront à partir de maintenant ATC dans son travail pour un changement social.

L'année prochaine, ATC espère présenter les *Monologues du Vagin* à des communautés et des villes plus petites et dans des écoles. Le Centre envisage de continuer à faire jouer la pièce comme un évènement commercial tout en s'assurant que celui-ci ne se transforme pas en un rassemblement élitiste mais soit un catalyseur pour le changement et reste accessible à tous. Les *Monologues du vagin* doivent maintenant devenir "trans-inclusive", c'est-à-dire encourager la participation de toutes celles qui s'identifient aux

femmes, y compris les femmes transgenres, comme cela s'est produit dans des représentations ailleurs dans le monde.

Beatriz Luengo et Myleene Klass sur scène après la représentation

Beatriz Luengo avec des fans après la représentation

Sandra Ljubinkovic, Jelena Djordjevic et Rada Boric

Notes

* Je souhaite remercier le travail inspirant de Sandra Ljubinkovic et toute l'équipe de ATC qui a travaillé sans relâche à la réalisation de cet évènement : Sinisa Djuric, Jelena Milic, Marijana Stojcic, Natasa Ljubinkovic, Adam Puskar, Bora Djurkovic, Milica Djuric et Darko Lalic. J'ai apprécié tous les moments de travail avec chacun sur les *Monologues du vagin*. Aussi, sans l'aide de Rada Boric, de Tamin Larby et d'un certain nombre de volontaires de ATC, cet évènement n'aurait pas été aussi spécial.

1 Pièce écrite par Eve Ensler, sur la base d'interviews de 200 femmes de différentes ethnicités, orientations sexuelles et différents âges, parlant de leur vagin.

Les luttes des travailleuses du sexe au Bangladesh, un apprentissage pour le mouvement des femmes

Shireen Huq

1 Introduction

L'acceptation des groupes de travailleuses du sexe par les réseaux nationaux d'organisations de femmes constitue un tournant dans l'histoire du mouvement des femmes au Bangladesh. Cet article explore les leçons apprises par les organisations de femmes bangladaises au cours de leur engagement dans une campagne en faveur des droits des travailleuses du sexe et de leurs luttes pour se défendre contre les menaces d'expulsions illégales dans les bordels. Il indique que ces luttes ont donné une signification nouvelle et davantage publique aux débats sur la sexualité et sur les droits sexuels qui existaient déjà au sein du mouvement de femmes. Cet article se concentre sur les expériences de Naripokkho, une organisation de femmes implantée sur le territoire national, et sur les leçons que cette organisation a tiré de son engagement dans la lutte en faveur des droits des travailleuses du sexe au Bangladesh.

2 Mettre la liberté sexuelle à l'ordre du jour

L'engagement de Naripokkho dans des débats sur la sexualité est né des histoires partagées, racontant la vie des femmes, qui ont caractérisé les premiers stades de l'élaboration de l'agenda de l'organisation. Ces histoires ont souligné à quel point le fait d'être une femme est inévitablement marqué par la réalité douloureuse du corps des femmes, objet de mauvais traitement, de déni et de privation infligés par des membres de la famille, des étrangers, des institutions et les forces de police. Les normes socioculturelles dictent ce que les femmes doivent et ne doivent pas faire avec leurs corps. Les histoires racontées décrivaient les nombreuses règles sociales limitant le *cholaphera* (mouvement physique) des femmes, c'est-à-dire : quand, où et jusqu'où peuvent-elles s'aventurer en dehors de leurs domiciles et quelles sont les raisons légitimes de sortir ; quelles sont les parties de leurs corps qu'elles doivent couvrir et comment ; comment se comporter lorsqu'elles sont dans le champs de vision « de personnes indésirables » allant des beaux-frères au public général ; quand peuvent-elles avoir des relations sexuelles et avec qui ; peuvent-elles demander un plaisir sexuel pour elles-mêmes ou non ; quand et à quelle fréquence peuvent-elles se plaindre de mauvaise santé ; peuvent-elles recevoir des soins de santé, où, quand et auprès de qui ; etc. ; ces contraintes sont toutes, d'une façon ou d'une autre, centrées sur le corps des femmes.

L'agenda, issu de ces innombrables témoignages illustrant ce que ces restrictions signifiaient non seulement pour le bien-être physique des femmes mais aussi pour leur sentiment d'amour-propre, de liberté personnelle et de bonheur, consistait à interroger chaque pratique socioculturelle à l'origine de ces restrictions et de ces règles, et à leur résister par tous les moyens possibles. Quelles étaient leurs implications sur les droits et les libertés des femmes ? Comment l'agenda sur les droits peut-il alors ignorer les questions de liberté sexuelle, comme il a eu tendance à le faire ?

Intégrer les questions de liberté sexuelle à l'agenda des droits a été une tâche difficile, non pas tellement parce que nous étions entourées de forces sociales conservatrices, mais plutôt parce que les discours politiques généralement progressistes autour de nous reflétaient un conservatisme similaire sur la sexualité et imposait un sentiment de propriété totalement déphasé avec leur position politique radicale. Nos tentatives pour redéfinir l'agenda des droits en intégrant la liberté sexuelle ont butté contre une hostilité. Nous étions ostracisées pour avoir été trop loin. Il était déjà mal vu que notre discussion sur l'égalité ne s'arrête pas aux salaires et au droit de vote mais aille jusqu'à parler du droit à l'amour et au plaisir. Soulever alors la question de la liberté sexuelle dépassait vraiment les limites du discours « légitime » sur les droits.

Nous avons continué nos discussions, bien qu'entre les murs de nos salles de réunion. Notre première discussion sur des femmes qui aiment des femmes, '*narir protti narir preeti*' (amour des femmes pour des femmes) a suscité une « compassion » surprenante. Nous avons testé la température du public en 1994 lorsque nous avons proposé notre slogan '*Shorir aamar shidhanto aamar*' (mon corps, ma décision) pour adoption au Comité de la Journée internationale de la femme comme thème des célébrations de cette année. L'adoption du slogan signifiait qu'il serait diffusé dans une douzaine de lieux dans le pays où les membres du comité avaient organisé des événements ; des communiqués de presse ont été envoyés aux principaux journaux ; et plus de 30 000 brochures ont été distribuées. La réaction fut instantanée : qu'entendions-nous pas *shorir aamar, shidhanto aamar* ? Parlions-nous par hasard de liberté sexuelle ? Cherchions-nous une permission à la promiscuité ? Certaines de nos sœurs du Comité de la Journée internationale de la femme ont aussi commencé à réviser leur point de vue. Le slogan était trop sujet à controverse.

3 Créer des alliances et devenir *attiyo*

Les travailleuses du sexe et leurs mobilisations contre les expulsions nous ont aidé à travailler sur ces épineux problèmes politiques entourant la sexualité. La ville de Narayanganj, située à 17,7 km de la capitale Dhaka, est une ville commerciale qui s'est développée autour d'un port fluvial, et qui héberge le plus grand ensemble de bordels du Bangladesh. En 1991, au plus fort des menaces d'expulsion par des gardiens auto-proclamés de Narayanganj, les femmes travaillant dans les bordels Tanbazaar ont diffusé un communiqué de presse appelant publiquement à un soutien. La déclaration disait : « nous sommes des femmes, nous travaillons pour vivre, et nous sommes citoyennes de ce pays. Nos droits en tant que femmes, en tant que travailleuses et en tant que citoyennes méritent le même respect et la même protection que ceux de n'importe quel autre citoyen. » Cela a permis de créer la base d'une nouvelle solidarité entre des sections du mouvement des femmes « dominant » et les luttes des travailleuses du sexe.

L'association de Naripokkho et des travailleuses du sexe a commencé lors de l'éviction du bordel Kandupatti à Dhaka en 1997. Ce fait a entraîné la formation de Ulka, première organisation de travailleuses du sexe au Bangladesh. En 1999, le gouvernement a attiré l'attention en vidant de force les bordels Narayanganj. A l'aube, sans avertissement ni préavis, des camions de police ont fait une descente dans les bordels où près de 2 000 femmes travaillaient et vivaient avec leurs enfants. Certaines ont été amenées de force dans des « centres pour sans-abri » gérés par le gouvernement où elles ont été enfermées, mais la majorité d'entre elles a réussi à s'échapper.

En apprenant la nouvelle des expulsions de Tanbazaar, les membres de Ulka se sont précipitées dans le bureau de Naripokkho, qui a immédiatement été transformé en un abri impromptu, plus de 40 femmes y ont dormi, et quelques autres ont été hébergées aux domiciles privés des membres du personnel. Nous étions au centre d'une agitation à grande échelle. Notre appel à agir a suscité une réponse sans précédent. Quelques 84 organisations de femmes et de droits humains et des organisations non gouvernementales (ONG) représentant une large diversité de points de vue sur le changement social se sont réunies pour former *Shonghoti* (solidarité), une alliance de soutien des droits des travailleuses du sexe.

Durant les cinq premières semaines environ, l'opération durait 24h/24. Nous étions ensemble, élaborant des stratégies, mobilisant, répondant aux journalistes, organisant des protestations de rue, manifestant devant les représentations des différents gouvernements - y compris celui de l'inspecteur général de la police -, rencontrant des fonctionnaires de l'ONU et remettant un communiqué officiel au Haut commissaire aux droits de l'Homme, et entre temps, buvant du thé en écoutant les nombreuses histoires tues racontant les luttes personnelles et partageant des blagues. Nous sommes devenus *attiyo* [parents]. Nos alliances politiques ont grandi avec nos relations. Non seulement notre perception de la réalité du travail du sexe s'est approfondie, mais les liens existant entre les différentes réalités des femmes dans et en dehors du travail du sexe sont aussi devenus évidents. Nous avons aussi reçu un préavis de notre propriétaire nous sommant de quitter les locaux. Certaines de nos nouvelles sœurs ont assuré que dès qu'elles pourraient se remettre au travail, elles mobiliseraient suffisamment de fonds pour acheter nos propres locaux !

4 Engendrer un débat public

La réponse des médias à cette agitation fut sans précédent. L'histoire est restée à la une des principaux journaux pendant presque un mois. Finalement, nous avons l'opportunité de mettre notre agenda sur la liberté sexuelle sur la place publique. La sexualité, la reproduction, la santé, la violence se focalisent tous sur le corps des femmes ; point commun que nous partagions avec les femmes du travail du sexe. Cependant, nous devons rester prudentes sur la façon de présenter aux médias et au public la question de notre solidarité avec les femmes du travail du sexe. Soutenez-vous la prostitution ? La question nous a été posée par des journalistes et par des membres du mouvement des femmes. L'union de cette vaste alliance composée d'une série disparate d'organisations reposait sur un sentiment intense d'indignation, et non pas sur des positions théoriques sur le travail du sexe et la prostitution. Le gouvernement avait agi de manière arbitraire et inhumaine, mettant des centaines de femmes et d'enfants dans une situation précaire. Cela ne pouvait pas ne pas être remis en cause. Il s'agissait là de notre position commune.

De nombreuses organisations n'avaient aucune idée des débats brûlants sur l'exploitation sexuelle et le travail du sexe qui préoccupaient des sections du mouvement des femmes. Est-ce que le « travail du sexe » est un travail ? Il s'agissait d'une question qui pouvait potentiellement semer la discorde. Nous avons décidé de la laisser de côté pour l'instant, car avoir ces organisations à nos côtés nous apportait une influence et une protection politiques dont nous avons vraiment besoin. Nous ne pouvions pas nous permettre de les perdre. C'est pourquoi nous avons parlé des droits des *femmes* dans le travail du sexe. Nous avons mis en avant ce qui nous avait incité en premier lieu à nous identifier aux travailleuses du sexe.

La couverture médiatique extensive a attiré l'attention du public sur les réalités des travailleuses du sexe et sur leurs demandes. Mettre en avant un domaine généralement considéré comme moralement répréhensible a attisé la peur sur les conséquences éventuelles d'une arène non délimitée et incontrôlée du travail du sexe sur le tissu social. La société se plaisait à enfermer ces femmes dans des bordels. Elles étaient maintenant partout. Le changement de terminologie utilisée par les médias écrits était particulièrement visible, '*jouna kormi*' (travailleuses du sexe) ayant remplacé '*potita*' (prostituée, mais qui signifie littéralement « la déchue »). Ce changement de terminologie signifiait en effet que nous avions changé les termes du débat pour que les femmes travaillant dans la prostitution ne soient plus considérées comme des objets de pitié ou d'opprobre morale. En renommant la prostitution en travail du sexe, les femmes engagées dans ce commerce pouvaient être traitées comme des travailleuses détentrices de droits socialement acceptables.

5 Recadrer le travail du sexe

Le travail du sexe au Bangladesh est appréhendé de façon ambivalente. D'une part, il est considéré comme une conséquence de la pauvreté appelant donc une aide sociale standard pour sauver et réhabiliter ces femmes dans des mariages et des occupations respectables. D'autre part, le travail du sexe est aussi perçu comme une protection des femmes « de bonnes vertus » contre le harcèlement ou les incursions sexuelles, car cette armée de « mauvaises » femmes sert de soupape aux désirs sexuels « naturels » des hommes. Les travailleuses du sexe rempliraient donc une fonction de « valve de sécurité » dans la société. Le travail du sexe occupe aussi une position ambivalente dans notre cadre légal, selon lequel le racolage et le proxénétisme sont des délits criminels, mais le travail du sexe effectué par des femmes adultes dans des bordels n'est pas illégal. Cette ambivalence a fourni une lacune à partir de laquelle une poursuite judiciaire contre les expulsions pouvait être lancée, et une ordonnance sans précédent a jugé l'éviction de 1999 illégale, reconnaissant implicitement le travail du sexe dans les bordels comme une activité légale.

Le succès de notre mouvement en faveur des droits des travailleuses du sexe est surprenant dans un contexte où le point de vue sur le travail du sexe et la question de la sexualité en tant que telle est principalement moral. Les femmes, même dans des discours sociaux et politiques « progressistes », sont placées dans certains cadres traditionnels dans lesquels elles sont supposées mener leurs luttes. La lutte pour les droits des travailleuses du sexe pouvait potentiellement inverser ces normes et ces conventions établies et redéfinir les frontières de l'activisme des femmes et la signification du travail sur les droits. La campagne en faveur de leur soutien dans le Bangladesh des années 90 a non seulement mobilisé une toute nouvelle catégorie de femmes dans le mouvement, mais a aussi remis en question nos propres concepts, points de vue et attitudes. Notre campagne a remis en cause ces prescriptions de « réhabilitation » et a, à la place, œuvré pour un agenda de « l'acceptation sociale » impliquant la reconnaissance du travail du sexe comme une occupation légitime et l'acceptation des travailleuses du sexe en notre sein - dans nos mouvements, sur nos lieux de travail et dans nos maisons.

Le groupe de *hijras* (personnes intersexuées), dont le principal gagne-pain est le travail du sexe, s'est affirmé au cours de cette campagne. Ce groupe nous a incité à nous

engager dans une nouvelle relation et à ajouter une toute autre dimension à notre campagne en faveur des droits sexuels. Il a remis en question notre propre perception des concepts standards de sexe/genre comme étant des catégories fixes, et nous a forcé à redéfinir notre notion de ce qui fait une femme. La demande d'adhésion de groupes intersexués au réseau national des organisations de femmes a été pour nous l'occasion d'amorcer un processus de révision du cadre de construction biologique par opposition au cadre social qui a alors informé davantage notre pensée sur le genre et le changement social.

6 Réflexions

En buvant ensemble d'innombrables tasses de thé dans le bureau de Naripokkho, nous avons comparé nos vies avec celles de nos invitées travailleuses du sexe, et vice versa.

« Nous aimerions tant envoyer nos enfants dans de bonnes écoles, comme vous ».

« Prenez-vous du plaisir aux rapports sexuels avec vos clients ? » « Prenez-vous du plaisir aux rapports sexuels avec vos maris ? » A quelle fréquence avez-vous des rapports sexuels ?

« Une fois par semaine, peut-être une fois par mois, moins d'une fois par mois... »

Nous avons appris de ces discussions et de nos relations avec ces femmes que nos vies ne sont pas nécessairement meilleures que les leurs, ni si différentes. Bien que nous puissions négocier nos vies différemment, nous vivons toutes dans le même cadre de règles sociales régulant nos sexualités et nos mouvements. Que l'on soit travailleuses du sexe, épouses, activistes, ou tout ça à la fois, le corps des femmes est le lieu des luttes relatives à la sexualité, à la reproduction, à la santé et à la violence. Les travailleuses du sexe et les *hijras* jouent maintenant un rôle actif au sein de Naripokkho. Des membres de l'organisation des travailleuses du sexe, Ulka, ont été élues à des postes clé du réseau Naripokkho d'organisations de femmes. Et l'organisation des *hijra*, « Bondhon », a été officiellement acceptée par le réseau des organisations de femmes en 2003. Nous continuons ensemble la lutte pour la liberté sexuelle quand et lorsque cela est possible.

